

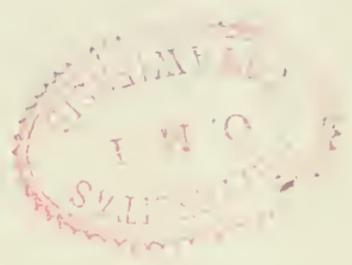
U d/of OTTAWA



39003011257705



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa



BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

DES

PÈRES DE L'ÉGLISE

GRECQUE ET LATINE.

TOME CINQUIÈME.

Un avis du libraire , inséré par lui en tête du premier volume de la Bibliothèque choisie des Pères grecs et latins , annonçoit *la première partie* de cet ouvrage , comme devant être composée des quatre premiers volumes. C'est une erreur , contre laquelle nous avons réclamé dans le temps. La première partie de notre Bibliothèque embrasse les PÈRES APOSTOLIQUES ; la seconde , les PÈRES APOLOGISTES grecs et latins ; l'une et l'autre forment les quatre premiers volumes. C'est donc la TROISIÈME PARTIE qui commence à ce cinquième volume , et comprend les suivants , sous le nom des PÈRES DOGMATIQUES.

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

DES

PÈRES DE L'ÉGLISE

GRECQUE ET LATINE,

OU

COURS D'ÉLOQUENCE SACRÉE ;

PAR MARIE-NICOLAS-SILVESTRE GUILLON,

PROFESSEUR D'ÉLOQUENCE SACRÉE DANS LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE PARIS, INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS,
AÛ MÔNIER DE SON ALTESSE ROYALE MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS, PRÉDICATEUR ORDINAIRE DU ROI.

Ouvrage dédié au Roi.

TROISIÈME PARTIE,

CONTENANT LES PÈRES DOGMATIQUES.

TOME CINQUIÈME.

Quum per mille nece impietas furit,
Opponis valido pectore martyres :
Quum per mille dolos decipit heresis.
Doctores tibi suscitās.

SANTOLIUS, *Hymn. Comm. Doct.*



PARIS,

MÉQUIGNON-HAVARD, LIBRAIRE,

RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 10.

M. DCCC. XXV.



BR
62
.6827
1824
v.5

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

DES

PÈRES DE L'ÉGLISE GRECQUE ET LATINE,

ou

COURS D'ÉLOQUENCE SACRÉE.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

APRÈS trois siècles de la haine la plus effrénée dans ses calomnies contre le nom chrétien, si elle ne le fut pas toujours également dans ses violences, la paix est enfin donnée au christianisme. Constantin, vainqueur par la croix, fait hommage de sa victoire à ce même Dieu crucifié, dont le nom n'étoit la veille encore prononcé que pour faire des martyrs (1). Les cachots et les mines rendent à leurs peuples les confesseurs que le glaive ou la famine n'ont point consumés (2). Les églises abattues par les ordres de Dioclétien et de Maximien se relèvent de leurs ruines ; les sanctuaires de l'idolâtrie sont renversés à leur tour, ou transformés en des temples

(1) Lactant., *Instit. div.*, in *proem.*, pag. 8, edit. varior.

(2) Eusèb., *Vit. Constant.*, lib. II, cap. XXXII.

consacrés au vrai Dieu (1). La croix, établie sur les enseignes militaires, dans les places et les monuments publics (2), est proclamée le sceau de la réconciliation du ciel et de la terre, le trophée de la victoire de Jésus-Christ sur les tyrans et sur l'enfer, le boulevard de l'empire (3). Jésus-Christ est reçu en triomphe dans le palais des Césars. Des constitutions bienfaisantes cicatrisent les plaies de l'Eglise (4). L'éloquence chrétienne ne fait plus retentir les gémissements de la souffrance et les chaînes de la servitude. Sortie des catacombes, elle proclame ses oracles sous les voûtes de ses basiliques, devant les peuples assemblés. Elle se fait entendre avec éclat, en présence des maîtres du monde, pour leur commander leurs devoirs, et abattre toutes les majestés terrestres au devant de celui qui seul est véritablement grand, seul est le monarque de l'univers (5).

Cette heureuse révolution ouvre un nouvel ordre de choses. Avec la pompe des cérémonies et la majesté du culte divin, la prédication a pris un caractère plus solennel. Le dogme et la morale chrétienne, développés sous la plume, ou dans la bouche des

(1) Eusèb., *Hist. eccles.*, lib. x, c. 11, 111. *Vit. Const.*, lib. III, cap. LVIII. et *Panegy. Constant.*, cap. VIII.

(2) *Ibid.*, *Vit. Constant.*, lib. I, cap. XXX et XL; et lib. IV, cap. XXI.

(3) *Ibid.*, *Panegy. Constant.*, cap. IX. *Hist. eccles.*, lib. x., cap. IV.

(4) Par d'éclatantes restitutions et des largesses magnifiques, *ibid.*

(5) *Ibid.* et *Panegy.*, cap. I.

nouveaux apôtres que le Ciel tenoit en réserve pour les jours de gloire de son Eglise, vont être le principal objet des ouvrages proposés à nos études.

Parce que Jésus-Christ a prédit à son Eglise qu'elle ne resteroit jamais sans combats, l'enfer lui suscite une autre sorte d'ennemis. Matth. x. 16.
22. 34.

« Chassé des sanctuaires de la superstition, le démon s'est replié sur l'orgueil humain, et s'est fait de l'hérésie un nouveau rempart. Battu au dehors, il porte ses coups au dedans; et parce qu'il n'a pu vaincre l'Eglise chrétienne par les persécutions, il essaie de l'affoiblir en la divisant (1). »

La divine Providence veilloit sur son ouvrage. Elle multiplie les défenseurs et les talents; les docteurs remplacent les martyrs. Tout ce qu'il faut croire, tout ce qu'il faut pratiquer est fixé avec précision, développé avec toute la majesté de l'éloquence. L'histoire de l'Eglise offrira donc désormais l'exemple unique d'une société immortelle d'hommes, succédant au ministère des anciens prophètes, alliant les plus héroïques vertus aux plus éminentes qualités de l'esprit; un saint aréopage toujours subsistant, proclamant toutes les vérités, repoussant toutes les erreurs, abaissant toute hauteur qui s'élève contre la vraie science, courbant sous la règle du devoir tout ce qui s'en écarte, énonçant les oracles du Ciel

(1) Tertull., *Præscript.*, cap. iv, pag. 231, édit. Rig. S. Cyprian., *De unit., initio*, pag. 75, 76, édit. Oxon.

avec l'autorité qui fait reconnoître que sa mission lui vient du roi des rois (1).

Cette brillante époque commence avec le quatrième siècle. Elle présente des noms que tous les âges ont vénérés unanimement. Les protestants eux-mêmes les ont comptés dans ce qu'ils appellent l'âge d'or de l'Eglise. Calvin a dit en parlant de ces graves personnages : « Nous les respectons comme saints » et sacrés pour tout ce qui tient aux dogmes de la » foi (2). » Ceux de la confession d'Ausbourg en ont porté le même jugement ; et c'est à leur témoignage qu'ils en appellent comme nous dans les controverses qui nous divisent (3). Il semble que nous ne fassions que répéter leur propre langage, quand nous en parlons comme étant l'oracle établi dans l'Eglise par l'Esprit Saint lui-même, pour expliquer sa parole, déterminer ses mystères et consacrer sa doctrine.

Nous les désignons dans cet ouvrage sous le titre de PÈRES DOGMATIQUES, parce que le caractère essentiel des discours ou traités que nous en avons, consiste dans le développement des vérités de foi et

(1) *Consilia destruentes, et omnem altitudinem extollentem se adversus scientiam Dei.* (II. Cor. x. 5, 6.) *Præcones majestatis, correctores pravitatis humanæ.* (Lactant., *Instit. div.*, lib. 1, cap. 14, pag. 18, édit. varior.)

(2) *Instit.*, lib. 14, cap. 13.

(3) *Confess. d'Augsb.* art. XXI, édit. de Genève. Théodore de Bèze, *opusc.*, pag. 246.

de morale évangéliques servant de fondement à la science théologique, qu'il nous est si nécessaire de bien connoître pour la bien répandre parmi les peuples (1).

Les hommes ont beau faire, ils ne peuvent rien contre Dieu; et les oracles de Jésus-Christ prévaudront toujours contre les portes de l'enfer. Les persécuteurs et les sophistes, bien loin d'empêcher les progrès du christianisme, n'avoient servi qu'à les accélérer et à les étendre. L'expression de Tertullien : que le sang de ses martyrs étoit une semence de chrétiens (2), n'étoit plus qu'un fait historique. Tant

Matth. xvi.
18.

(1) « La théologie n'est pas la scolastique. La théologie véritable, ou science des choses divines et humaines, qui a Dieu et l'homme pour objet, a trois parties, qui s'enchaînent intimement l'une à l'autre : l'histoire des faits sur lesquels porte la révélation, ou théologie positive, sans laquelle il n'y eut jamais que de vains et dangereux raisonnemens : la connoissance des dogmes qui résultent de ces faits, ou la théologie dogmatique, qui ne peut être qu'une logique saine appliquée aux faits de la religion : la connoissance des devoirs, qui se réduit à une seule et grande règle, la conformité de nos volontés à celle de Dieu, et qui n'est qu'un développement méthodique de la loi de l'Evangile et des ordonnances de l'Eglise universelle. Point de théorie et plus sûre et plus nette que celle de la religion ; point d'ignorance plus honteuse que celle de la vraie théologie, puisqu'il n'est point de science plus importante et plus aisée à apprendre. »

On ne s'attend guère à apprendre que ces paroles sont de l'un des hommes de nos jours qui aient déclamé avec le plus de violence contre l'enseignement de toute religion. L'auteur est Diderot. Nous les avons transcrites d'après M. de Laharpe, dans son *Cours de littérature*, tom. XI, pag. 550 et suiv., chapitre de l'*Education publique*.

(2) *Apolog.*, cap. L.

de lumineuses apologies où la vérité de l'Évangile étoit portée jusqu'à la plus rigoureuse démonstration, et la vanité de l'idolâtrie prouvée sans réplique, avoient appris à mieux connoître la religion nouvelle. L'idolâtrie crouloit de toutes parts. Le christianisme expliquoit tout ce que l'esprit humain avoit cherché sans succès dans les écoles de la sagesse humaine. Ses dogmes étoient annoncés par des hommes d'une conduite irréprochable, et confirmés par des événements d'un ordre supérieur à toutes les forces de la nature; il falloit bien se rendre.

Durant les second et troisième siècles, une émulation universelle dirigea les esprits vers l'étude de la philosophie. Ses écoles étoient répandues par tout le monde, et son enseignement continua de s'y partager.

Un très grand nombre, frappé des caractères vraiment surnaturels que présentoit le christianisme, l'avoit embrassé, et vivoit conformément à ses maximes, tenant à sa doctrine pure et simple exprimée dans le livre de la loi, comme venant de source divine; ne se permettant ni d'y rien ajouter, ni d'en rien retrancher; réduisant en captivité tout leur entendement pour les seules lumières de la foi, transmettant avec la plus religieuse fidélité le dépôt tel qu'ils l'avoient reçu. De ce nombre furent éminemment un Miltiade, un saint Justin, Athénagore,

Matth. v. 18.

II. Cor. x. 5.

I. Tim. vi. 20.

Théophile d'Antioche , saint Clément d'Alexandrie , saint Cyprien. Ainsi voyons-nous tous les dogmes nécessaires au salut , et généralement tous les articles de la croyance chrétienne que nous professons aujourd'hui , reconnus et proclamés dès la plus haute antiquité. « La doctrine dans le fond est la même que » nous croyons et que nous enseignons encore (1). »

D'autres , aveuglés par des passions intéressées , repoussés par d'incurables préventions , fermoient les yeux à la lumière et persistoient dans le polythéisme ; mais ne pouvant plus le défendre et n'osant pas l'abandonner , ils essayoient de sauver par des explications allégoriques ce qu'il avoit de trop grossier. C'étoient Celse , Fronton , Porphyre , les philosophes Crescent , Hiéroclès , Julien , célèbres surtout par leur haine contre le christianisme (2).

D'autres , qui ne pouvoient refuser leur hommage à l'excellence de ses préceptes et de ses œuvres , admiroient son auteur , soit comme un génie descendu du ciel qui avoit pris l'apparence de l'humanité pour

(1) L'abbé Feury , *Disc. eccles.*, II, pag. 61 , éd. in-12. Paris , 1763. Ce qu'il justifie par l'exposé de la croyance des dogmes de l'unité de Dieu , de la Trinité , de la consubstantialité du Verbe , de l'incarnation , etc. Pluquet de même , *Discours préliminaire du Dictionn. des hérésies.* , t. 1 , p. 107. Sur tous les autres dogmes , la concordance n'est pas moins démontrée. Nous l'avons établie dans nos *Considérations sur les trois premiers siècles.* qui terminent notre quatrième volume et la première partie de cette *Bibliothèque*.

(2) Voyez le 1^{er} volume de cette *Bibliothèque* , pag. 250 et suiv.

éclairer les hommes, soit comme un homme plus parfait que les autres, qu'un génie céleste avoit dirigé ; et commentoient arbitrairement plutôt qu'ils ne suivoient son Evangile. Parce qu'ils n'y trouvoient point l'éclaircissement de certaines questions où s'embarrasse la curiosité humaine, ils se replièrent pour ainsi dire vers leurs anciens principes, dont ils firent comme un supplément aux dogmes du christianisme, et imaginèrent ces composés monstrueux de théologie moitié païenne, moitié chrétienne, que les Pères ont si solidement combattus (1).

De toutes les sectes de philosophie, il n'y en avoit point où les sentiments fussent moins éloignés de la doctrine chrétienne que celle des Platoniciens. Elle avoit commencé à dominer dans l'empire romain sous l'empereur Adrien et les Antonins ; et l'un de nos plus judicieux écrivains remarque avec beaucoup de raison que ce fut une des causes des persécutions. « Car les philosophes étant forcés de recon- » noître la sainteté des mœurs du christianisme,

(1) « C'est ainsi que le système des émanations des Caldéens, la croyance des génies, la doctrine des deux principes, s'unirent en partie aux dogmes du christianisme, et servirent à expliquer l'histoire de la création, l'origine du mal, l'histoire des Juifs, l'origine du christianisme, la rédemption des hommes par Jésus-Christ; et formèrent les systèmes théologiques de Saturnin, de Basilide, de Carpoerate, de Valentin, de Cerdon, de Marcion, d'Hermogène, etc., etc. » (*Dictionn. des hérésies, Disc. prélimin.*, pag. 104.)

» attaquoient la foi ou par les difficultés que la raison
» fait trouver dans les mystères , ou en général par
» la fermeté de la croyance qu'ils condamnoient d'o-
» piniâtreté et d'injustice (1). » Ce que l'on débitoit
sur une intelligence souveraine, incréée, sur le Verbe
de Dieu , sur la spiritualité de l'ame , et ses futures
destinées , sur les démons , sur les caractères et les
prérogatives de la vertu , bien que mêlé d'erreurs
grossières , étoit en effet aussi loin des extrava-
gances des autres écoles , qu'il étoit au-dessous des
notions simples que nous en puisons dans nos livres
saints. L'Homère des philosophes , Platon , qui avoit
revêtu ces doctrines des plus brillantes couleurs , et
qui , peut-être , les avoit puisées à des sources étran-
gères , passoit pour en être l'inventeur. L'estime qu'on
lui accordoit alloit jusqu'à l'enthousiasme. Nous
verrons saint Augustin lui-même le qualifier de
divin , et n'en parler dans ses Confessions et dans
ses livres de la Cité de Dieu , que comme de celui
des anciens sages qui aient le plus approché de la
vérité ; toujours néanmoins avec la précaution d'a-
vertir ses lecteurs , que dans celles de ses spécu-
lations où il semble s'élever le plus haut , et parler
le plus dignement de la divine essence , « on cher-
cheroit vainement l'humiliation et l'incarnation du

(2) L'abbé Fleury, *Disc. sur Platon*, à la suite du *Traité du Choix des études*, pag. 338. Paris, 1687.

Verbe, ni la puissance de la grâce divine, ni cette humble piété et le sacrifice d'un cœur contrit, ni plusieurs autres vérités qui ne se rencontrent que dans le christianisme (1). »

Il est en effet assez difficile de méditer les ouvrages de ce grand homme, sans lui reconnoître une immense supériorité sur tous les autres philosophes; et cette opinion, qui se recommande par les plus respectables autorités (2), amène un double sentiment de reconnaissance envers la Providence divine, qui ne s'est laissée jamais sans témoignage parmi les hommes, et notre révélation chrétienne, qui a rendu communes à tout le genre humain des vérités qui faisoient le partage exclusif de quelques esprits privilégiés. Personne au milieu des ténèbres de la gentilité, n'avoit parlé comme lui de l'Être suprême. Platon l'avoit défini comme il se définit lui-même; il avoit enseigné que Dieu a tout fait par son Verbe; il avoit donné le nom de Père et de Seigneur au père de l'auteur du monde; il sembloit avoir entrevu l'idée du juste par excellence, prêchant la vertu plus encore par l'exemple de sa vie, que par l'autorité de ses sublimes leçons, offrant dans sa personne le modèle de la plus héroïque perfection, donnant sa vie pour les siens, et ne recueillant d'autre prix de ses

(1) *De civit. Dei*, lib. VIII, cap. IV, v. *Confess.*, lib. VI, cap. XXI.

(2) Origène, Lactance, Fleury, *Discours sur Platon*. Fénelon, Rollin, etc.

bienfaits que les ingratitude, les opprobres et la mort (1). Il avoit distingué de bons et de mauvais anges ; il avoit dit de l'âme qu'elle est l'image et la ressemblance de Dieu : et vingt autres traits de cette force justifioient l'expression de saint Augustin, que ses écrits étoient en quelque façon un premier évangile jeté au sein de la nuit obscure du paganisme.

Que le philosophe athénien eût emprunté sa philosophie à nos sources sacrées, et que, selon l'ingénieuse comparaison de saint Clément d'Alexandrie, il ne fût autre chose qu'un nouveau Prométhée dérobant aux livres des Hébreux quelques étincelles du feu céleste qui s'y trouvoit renfermé ; ou bien qu'il en fût redevable aux seules inspirations de son génie, la question en soi étoit indifférente. Les Pères étoient assurément à même de la juger par les simples règles de la chronologie ; or, il étoit incontestable que l'antiquité de Platon étant bien jeune auprès de celle de Moïse et des prophètes, l'honneur de la priorité restoit tout entier à ces derniers (2).

On pouvoit donc admirer Platon, sans partager ses erreurs ; rendre justice à tout son génie, mais non

(1) Bossuet, *Disc. sur l'hist. univ.*, 2^e part., n^o 6.

(2) Tertull., *Unde hæc, oro vos, philosophis tam consimilia ? non nisi de nostris sacramentis. Si de nostris sacramentis, ut de prioribus.* (*Apolog.*, c. XLVII.) « C'est ce qu'on remarque particulièrement dans Platon. On y voit, dit l'abbé Fleury, des vestiges considérables des antiquités grecques, et avec elles des traces de la véritable religion, comme la créance de la création du monde, de la Providence, de l'immortalité de

adopter aveuglément sa doctrine ; et c'est là , il est impossible de le nier , la sage mesure qui a dicté les jugements que les Pères en ont portés. Saint Irénée , saint Justin , saint Clément d'Alexandrie , Athénagore , Théophile d'Antioche , Origène , étoient parfaitement instruits de tout ce qui concernoit ce philosophe. Ils avoient fait une étude profonde de ses systèmes , et des explications diverses que ses disciples de tous les temps en avoient faites. Ils avoient sous les yeux les écrits par lesquels les hérétiques , « trom-
» pés par quelque ressemblance dans les expressions ,
» ou par je ne sais quel accord de leurs opinions avec
» nos dogmes chrétiens , » essayoient de corrompre la pureté de la doctrine chrétienne (1) ; et à chacune des agressions de l'hérésie un cri d'alarme retentissoit dans toute l'Eglise catholique ; le zèle des pasteurs opposoit à chaque nouveauté la voix solennelle de la tradition. Tous les monuments qui nous restent des quatre premiers siècles , attestent avec quelle jalouse surveillance nos saints docteurs , toujours les armes à la main , épioient les mouvements de l'ennemi , en

l'âme , du jugement des hommes après la mort , des récompenses et des peines de la vie future. Ces fables étoient les anciennes traditions de ces peuples qui les avoient reçues originairement , ou du peuple de Dieu , ou des enfans de Noé et des anciens patriarches ; et il ne faut pas s'étonner qu'elles eussent été altérées par des idolâtres dans la suite de plusieurs siècles , et que l'on y eût mêlé plusieurs erreurs. » (*Disc. sur Platon* , p. 344.)

(1) Brucker , *Inst.* , *Hist. philosoph.* , pag. 456. *Hist. de l'Eclectisme* , tom. 1 , pag. 189.

démasquoient les artificieuses manœuvres, et le forçoient dans chacun de ses retranchemens. Ce langage est textuellement celui de saint Irénée, de saint Cyprien, de tous les Pères. Nous les voyons à chaque page s'élever avec force contre l'abus que ces mêmes hérétiques faisoient de la philosophie, pour introduire l'ivraie dans le champ du père de famille, et les raisonnemens d'une sagesse humaine dans les mystères du christianisme. Tertullien, entre autres, se signale par la véhémence de ses accusations contre tout alliage profane avec la sévère précision de la doctrine antique. Ce n'est pas seulement dans son traité des Prescriptions où il les attaque directement; mais dans chacun de ses ouvrages, il s'en prend à Platon lui-même de toutes les rêveries de ses disciples, comme étant le fabricant de toutes les hérésies, *omnium hæreticorum condimentarium* (1). « Il n'est pas étonnant, dit-il ailleurs, que les philosophes, avec leurs imaginations dérégées, aient défiguré nos antiques monuments, puisque de nos jours des hommes sortis de leurs écoles ont corrompu les nouveaux livres des chrétiens, en y interpolant des dogmes arbitraires et des systèmes philosophiques, faisant d'un seul chemin droit une multitude de sentiers détournés où l'on se perd (2). » Il ajoute, comme

Matth. XIII.

25.

I. Cor. II. 4.

(1) *De animá*, cap. XXIII.(2) *Apológ.*, cap. XLVII.

par une sorte de pressentiment, qui n'a été que trop justifié par les modernes allégations des ennemis du nom chrétien : « Ce que je dis en passant, de peur que le grand nombre de sectes qui divisent le christianisme ne fournisse un nouveau prétexte de nous comparer aux philosophes, et qu'on ne confonde avec elles la vérité de notre religion (1). »

I. Tim. vi. 20. Les Pères étoient trop éclairés pour se laisser surprendre par de vaines apparences de christianisme, et condamnoient, à l'exemple de l'Apôtre, toute profane nouveauté de langage, les questions oiseuses et les généalogies humaines, plus propres à enfanter les disputes qu'à fonder sur la foi l'édifice de Dieu, tout ce qui altéroit le dogme de la divinité de Jésus-Christ, comme tout ce qui portoit atteinte à la foi de son humanité sainte. Notre Eglise catholique s'est montrée dans tous les temps incorruptible dans son dogme comme dans sa morale.

Ce n'étoit donc pas la philosophie proprement dite que les Pères accusoient. Au contraire : « ils étoient les premiers, dit l'abbé Fleury, à en faire un grand usage; non pour y apprendre la morale, dont ils étoient mieux instruits par la tradition de l'Eglise, mais pour convertir les païens, chez lesquels l'autorité de leurs philosophes étoit d'un grand poids (2). »

(1) Ibid., *Biblioth. chois.*, tom. II, pag. 425 et 426.

(2) Cinquième *Disc.* n° IX, p. 209.

Ils vouloient qu'on l'étudiât, « en tant qu'elle est la recherche de la vérité, utile à tous ceux qui n'étoient pas chrétiens, pour les conduire à la vérité; utile aux chrétiens eux-mêmes, pour leur apprendre à défendre la religion contre les sophistes, parce qu'elle exerce l'esprit et le rend propre à la contemplation (1). » Ils ne défendoient pas que l'on suivît les écoles des philosophes, comme celles de la littérature; pour orner l'arche sainte des dépouilles de l'Égypte, pour les percer de leurs propres armes (ce sont encore leurs comparaisons familières), mais sans jamais perdre de vue les vrais modèles de la sagesse et de l'éloquence; pour les épurer et les sanctifier, *sanctificans profana*, comme l'avoit fait saint Paul lui-même citant les païens dans l'Arcéopage; jamais Act. xvii. 28. pour en transporter les sentiments dans l'enseignement pas plus que dans la conduite.

C'est donc une accusation bien gratuite ou plutôt bien téméraire de la part de certains modernes, de

(1) « Cette philosophie au reste n'étoit point le système de Platon, d'Aristote, de Zénon, de Pythagore, mais le choix que le chrétien faisoit des vérités que ces différents philosophes avoient découvertes, et dont les chrétiens se servoient, ou pour faire tomber les répugnances des Gentils, ou pour expliquer les mystères et rendre les dogmes de la religion intelligibles. » (Pluquet, *Dict. des hérés.*, pag. 142.) Ce que Tertullien avoit dit avant lui : *Viderint qui stoicum et platonium et dialecticum christianismum protulerunt* (*De præscript.*, cap. vii.); réfutant ceux qui, dès lors, ne voyoient dans la religion nouvelle qu'une secte de philosophie comme celles du Portique et du Lycée. Celse l'objectoit aux chrétiens, et nous avons vu avec quelle force Origène repousse cette imposture.

prétendre que les Pères des premiers siècles, particulièrement ceux du quatrième, imbus comme ils l'étoient des livres de Platon, aient puisé dans sa doctrine ce qu'ils auroient ajouté à celle de l'Évangile (1). Ce ne sont pas les protestants seulement, mais jusqu'à des catholiques même qui ont cru à cette calomnie.

Ce qui pourroit y avoir donné lieu, c'est l'histoire du philosophe chrétien Ammonius (2). Ce savant

(1) Brucker : *Cùm enim ex Platonicorum scolis ad christianam disciplinam transiissent, ea quæ affinia christianis putabant nonmodo philosophis gentilibus opposuerunt, sed verbis quoque platonis atque sententiis ejus sectæ contrà philosophos disputarunt. Quo factum est ut disputationis fervore abrepti talia nonnunquam afferrent quæ castitatem divinæ veritatis lædunt.* (*Introd. ad Hist. philos.*, p. 454.) Jurieu, Bayle, Barbeyrac, Saurin, d'autres ont essayé d'accréditer cette opinion, qui a fourni aux auteurs de l'*Encyclopédie* la matière de l'article, si perfidement écrit, de l'*Eclectisme* (tom. v, pag. 272 et suiv.).

(2) Porphyre, le grand ennemi du christianisme, a cherché à lui enlever ce philosophe. « Ayant, dit-il, été élevé dans la religion chrétienne par des parents qui en faisoient profession, Ammonius reprit celle qui est autorisée par les lois, aussitôt qu'il eut acquis quelque connoissance de la philosophie. » Eusèbe réfute cette imposture, dont il ne faut pas s'étonner, dit-il, étant comme impossible d'écrire contre la vérité de notre religion sans avancer des faussetés. « Quant à Ammonius, il a confessé jusqu'au dernier soupir les sentiments de la véritable philosophie, comme les ouvrages qu'il a laissés en font foi, et entre autres le livre qu'il avoit composé pour montrer la parfaite conformité qu'il y a entre la doctrine de Moïse et celle du Sauveur. » (*Hist. ecclés.*, liv. vi, chap. xix, trad. du présid. Cousin.)

Nos encyclopédistes, plus enclins à parler comme Porphyre, en font aussi un philosophe, mais dans la moderne acception du mot. Selon eux, Ammonius n'auroit été qu'un sceptique, ou latitudinaire à qui toutes les

homme, plus illustre par la gloire de ses disciples que par sa propre renommée, suivoit à la lettre la méthode de Pantænus, de saint Clément d'Alexandrie, laquelle consistoit à faire de la philosophie une introduction à la révélation évangélique (1) : c'étoit, selon la belle expression de ce dernier, l'avenue qui mène au sanctuaire, non le sanctuaire lui-même (2). Origène, dont on ne peut suspecter les principes de religion, n'avoit pas d'autre méthode avec ceux de ses disciples à qui il reconnoissoit plus de vivacité et de pénétration. Il commençoit par leur expliquer les opinions des sectes diverses, exceptant toutefois celles qui nioient l'existence et la providence de Dieu, fai-

croyances religieuses étoient indifférentes, pourvu qu'en les professant à sa manière, on vécut en paix les uns avec les autres, et que chacun eût la liberté de penser et de vivre à sa mode dans la religion qu'il auroit choisie. Ce pouvoit être là le système des éclectistes ; étoit-ce la doctrine des chrétiens ?

L'abbé Pluquet ne paroît pas s'être fait une idée plus nette de celle d'Ammonius. « Il avoit, dit-il, formé le projet de concilier toutes les religions et toutes les sectes des philosophes, supposant que tous les hommes vertueux et bienfaisants formoient ensemble comme une famille, où les principes qui les divisoient n'avoient rien de contradictoire ; il suffisoit de purger la religion de ce que la superstition y avoit ajouté. Jésus-Christ, selon Ammonius, ne s'étoit pas proposé autre chose ; il prenoit dans la doctrine de Jésus-Christ tout ce qui s'accordoit avec la doctrine des philosophes égyptiens et de Platon. » (*Dictionn. des hérés., Disc. prélim.,* pag. 113.) Réfuté par Tillemont.

(1) S. Clem. Alex., *Strom.*, liv. VIII, pag. 287. *Biblioth. chois.*, tom. 1, pag. 413.

(2) Id. *Ibid.*, lib. 1, pag. 319. *Biblioth. chois.*, t. 1, pag. 393.

sant des remarques qui les aidoient à en mieux découvrir le foible et les contradictions, et sur les ruines de toutes les opinions humaines élevant l'édifice de la foi chrétienne. C'est dans ces termes qu'en parle saint Grégoire Thaumaturge, que l'on sait avoir été du nombre de ses disciples (1).

Voilà enfin à quoi vient se réduire ce prétendu platonisme des Pères qui leur a été si amèrement reproché, et dont l'accusation, si elle étoit prouvée, rejailliroit jusque sur Jésus-Christ lui-même et les Apôtres (2).

Il a pu se rencontrer, dans cette immense multitude de traités qui nous restent des Pères, quelques expressions qui semblent manquer d'une rigoureuse exactitude, soit que les matières n'eussent pas encore été éclairées de leur temps comme elles l'ont été après eux, soit parce que, en les détachant de ce qui les précède ou qui les suit, on les a condamnées arbitrairement, et sans les bien comprendre; ce qui n'est nullement la faute des auteurs (3). L'on peut

(1) S. Gregor. Thaumaturgus, *Orat. panegyricæ, de Origene, Biblioth. choisie*, tom. iv, pag. 314. Tillemont, *Mém.*, t. III, pag. 280, d'après Eusèbe, *Hist. supr. Hist. de l'Ecclésiastique*, t. I, pag. 2.

(2) Celse et Julien n'y ont pas manqué. « Qu'ont dit Jésus-Christ et ses apôtres qui ne l'eût été auparavant par Platon et nos philosophes? » Origène et S. Cyrille n'ont pas laissé l'accusation sans réponse.

(3) « S'il y a faute dans les expressions, c'est au temps qu'on doit l'attribuer plutôt qu'à ces saints docteurs; et il est de l'équité de croire que, s'ils avoient vécu plus tard, ils se seroient exprimés avec plus de netteté

voir avec quelle force de critique et d'érudition nos apologistes des temps modernes, Bossuet entre autres, ont relevé dans les protestants ces méprises affectées (1). Concluons avec Tertullien : « Comment peut-on comparer un philosophe avec un chrétien, un disciple de la Grèce, avec un disciple du Ciel, un homme qui n'est occupé que de sa gloire, avec celui qui n'a que son salut à cœur, un homme qui parle en sage, avec un homme qui vit en sage, un homme qui détruit tout, avec un homme qui établit ou maintient tout? Comment pouvez-vous comparer le partisan et l'adversaire de l'erreur, le corrupteur et le vengeur de la vérité, celui qui l'a dérobée et celui qui en est le possesseur et le gardien de tout temps? Qu'y a-t-il de commun entre deux hommes si opposés (2)? »

» et de précision qu'ils ne l'ont fait. » (D. Ceillier, *Hist. des écriv. ecclés.*, tom. iv, p. 36, à l'article *Methodius*. D'Argonne, *De la lecture des Pères*, 1^{re} part., chap. vii, pag. 45. Petit-Didier, dans ses *Remarques sur la Bibliothèque de Dupin*.)

(1) Bossuet, 1^{er} et 6^e *Avertissements aux protestants*, t. iv, éd. in-4°, pag. 103, 109, 353, 373, etc., etc. D'où le savant évêque conclut par ces paroles, applicables à tous nos adversaires : « Je pourrais dire, à juste titre, qu'on ne sait si on a affaire à un chrétien ou à un païen, lorsqu'on entend ainsi déchirer le christianisme, sans l'épargner dans ses plus beaux jours. » (*Ibid.*, pag. 102.)

(2) *Adeò quid simile philosophus et christianus, Græciæ discipulus et Cæli, famæ negociator et salutis, verborum et factorum operator, rerum ædificator et destructor, amicus et inimicus erroris, veritatis interpolator et integrator, antiquior omnibus, ni fallor, furator ejus et custos?* (*Apologet.*, cap. xlvii.)

Ces contrastes n'échapperont pas à quiconque lira les écrits que nous présentons.

Les premiers que nous allons produire n'offrent pas encore les chefs-d'œuvre des Grégoire de Nazianze, des Basile, des Chrysostôme. Dieu a fait pour son Eglise ce qu'il a fait pour le monde, qu'il n'a pas créé d'un seul jet. Mais, quoiqu'ils leur cèdent en éloquence, ils les égalent par l'autorité. Ils n'en sont pas moins qu'eux les témoins irrécusables de la croyance de leur siècle, et les garants de la foi des siècles précédents.

Toutefois ce ne sont pas là les seuls droits qu'ils aient à nos hommages. Les écrits de ces saints Docteurs ne sont pas seulement d'honorables archives, mais des modèles excellents. Il devient impossible, après les avoir lus, de leur contester le mérite de la science et de l'éloquence, telles que Quintilien et Cicéron l'exigent des maîtres de l'art. « Quand on prendroit le nom de science improprement, comme fait le vulgaire, en nommant savants ceux qui par une grande lecture ont acquis la connoissance d'un grand nombre de faits; les anciens ne manquoient pas de cette espèce de science, ou plutôt d'érudition. Que si nous cherchons ce qui mérite proprement le nom de science, où en trouverons-nous plus que chez les Pères de cette époque? Je dis cette vraie philosophie qui, se servant d'une exacte dialectique, remonte par la métaphysique jusqu'aux

» premiers principes et à la connoissance du bon et
 » du vrai beau , pour en tirer , par des conséquences
 » sûres , les règles des mœurs , et rendre les hommes
 » fermes dans la vertu , et heureux autant qu'ils en
 » sont capables (1) ? »

Pour le mérite de l'éloquence proprement dite , puisque c'est là l'objet spécial de l'ouvrage que nous avons entrepris , il est bon de rappeler à nos lecteurs l'état où elle se trouvoit à l'époque du quatrième siècle.

L'éloquence , parvenue sous Auguste au plus haut degré d'élévation , n'avoit pas tardé à dégénérer sous ses successeurs. Telle est la commune destinée de tout ce qui est humain : arrivé à son point de maturité , il faut s'attendre à le voir décroître. Quelles furent les causes et les progrès de cette décadence ? Ce n'est pas ici le lieu d'approfondir cette question. Il me suffira de dire , après tant d'hommes supérieurs qui l'ont discutée et pleinement résolue , que l'éloquence de Sénèque est bien loin d'être celle de Cicéron (1). Tandis que d'une extrémité à l'autre de

(1) Fleury , *Disc. II sur l'Hist. ecclés.*, n° xv.

(2) Le Quintilien de notre siècle , M. de Laharpe , dans son *Cours de littérature* , en fait l'aveu (tom. III , pag. 235 et suiv.) , comme celui d'autrefois dans ses *Institutions oratoires* (liv. x , cap. 1). Cette différence étoit déjà tellement sentie par les Romains eux-mêmes , que l'auteur du célèbre *Dialogue sur les causes de la corruption de l'éloquence* (que cessoit Tacite , Quintilien , ou Marcus Aper , n'importe) l'établit comme un fait

l'empire romain, les lettres et les arts se précipitoient à la fois vers leur ruine (1), une société croissoit dans l'ombre, faisant la haute profession de n'avoir rien de commun avec l'aréopage, pas plus qu'avec le Capitole (2); pleine de mépris pour toutes les gloires de ce monde; plus occupée du soin de bien faire que de bien dire; manifestant aux yeux de l'univers une philosophie et un genre d'éloquence qui n'avoient été soupçonnés ni dans les écoles, ni chez les peuples les plus célèbres par les talents de l'esprit. La prédication commença avec le christianisme, et ses premiers essais avoient été des miracles. Une vertu

notoire; et ce qui achève la démonstration, c'est la haute préférence que l'on y donne à l'éloquence des modernes sur celle des anciens. Sénèque, devenu l'oracle de la jeunesse romaine, censuroit hautement Cicéron. (Quintil. *supr.*, p. 233, t. II, édit. Rollin.) Rufus, si fort vanté par Pline (lib. I, *Epist.* 5), long-temps professeur à Rome, avant d'y briller au bureau, se permettoit, dans ses leçons publiques, d'appeler Cicéron un barbare. Juvénal s'en plaint dans ses *Satyres* (*Sat.* VII, vers 213), ce qui a fait dire à l'un de nos poètes :

Tels on vit les Romains, dans des jours ténébreux,
Du second des Césars dégrader l'âge heureux,
Ensevelir Horace et déterrer Lucile,
Préférer la Pharsale aux beaux vers de Virgile,
Vanter l'esprit guindé du maître de Néron,
Et bâiller sans pudeur en lisant Cicéron.

(1) Fénelon, *Dialogues sur l'éloq.*, pag. 236, et *Lettre à l'Académ.*, pag. 302. Rigol. de Juvig., *Décad. des lettres*, pag. 192. Gibbon, *Décad. des emp. rom.*, t. II, p. 569. Winkelm., *Hist. de l'art.*, liv. VI, ch. VIII.

(2) *Quid Athenis et Hierosolymis?* (Tertull.)

plus puissante que tous les discours humains imprimoit à la simplicité des hommes apostoliques une efficacité telle , que rien ne lui sauroit être comparé. L'Esprit Saint vouloit avoir tout seul l'honneur de la victoire , jusqu'au moment où il daigneroit associer des hommes à son triomphe.

Dès le second siècle , l'Eglise chrétienne comptoit déjà des hommes éminents en savoir. Dans l'Asie , un saint Ignace d'Antioche , Quadrat et Aristide à Athènes , à Sardes saint Meliton , dans la Palestine saint Justin , et son disciple Tatien , dans l'Afrique l'école d'Alexandrie , dans les Gaules saint Irénée , à Rome son pontife saint Clément , Apollonius , membre du sénat de cette ville , et le prêtre Caïus , avoient vengé par d'éloquents écrits l'honneur de cette société , que son propre choix sembloit avoir vouée à l'ignorance.

A mesure que l'histoire de la littérature profane nous en fait voir la rapide dégradation , celle de notre littérature religieuse nous montre chez nos écrivains de la même époque les progrès sensibles du génie et du talent. L'héritage de la gloire littéraire passoit tout entier à l'Eglise chrétienne. La preuve s'en manifeste par la comparaison entre les monuments dont se composent les annales de l'une et de l'autre littérature. Le christianisme , a dit saint Jean Chrysostôme , fut donné à la société humaine comme le soleil à l'univers , pour y développer et pour y entretenir

à jamais les germes de la vie et de la fécondité : tout ce qui n'est pas éclairé de sa lumière, échauffé de sa chaleur, est mort ou reste froid. Partout on verra le christianisme repousser les ténèbres et la barbarie, animer de sa vivifiante influence les sciences et les arts, en recueillir dans ses sanctuaires les étincelles éparses et menacées de s'éteindre, s'associer aux nobles et grandes institutions ; devancer et étendre les découvertes utiles ; enfanter les productions durables, leur imprimer le sceau de sa propre immortalité.

Le troisième siècle s'ouvre par une sanglante persécution. Le prodigieux accroissement des chrétiens, et avec lui la chute des idoles, le discrédit des sophistes, la censure secrète que les vertus publiques des chrétiens exerçoient contre les vices de la corruption inhérente au paganisme, irritoient toutes les passions. C'est pour ainsi dire à la flamme des bûchers que s'allume le génie qui a dicté les Apologétiques de Tertullien, de Minucius Felix et d'Origène, les savantes recherches de Clément d'Alexandrie, et les admirables lettres de saint Cyprien. A la même époque, vous n'avez pas dans la littérature profane un seul nom mémorable à citer (1).

(1) Les savantes recherches de nos érudits modernes ont bien réussi à exhumer les noms de Favorin d'Arles, de Juventius Celsus, de Priseus Jabolanus, et de quelques autres, sur lesquels on peut consulter les auteurs de *l'Histoire littéraire de France* ; car c'étoit dans notre France que les lettres s'étoient réfugiées, exilées de Rome et de la Grèce. « C'étoient, dit

Les Antonins font monter avec eux la philosophie sur le trône. Tous ceux qui la cultivoient étoient assurés de trouver à leur cour ces distinctions flattenses et utiles qui encouragent si puissamment l'émulation et fécondent le génie des écrivains (1). Comment se

M. Thomas, des Celtes qui étoient les successeurs d'Hortensius et de Cicéron. Ce peuple, si long-temps libre dans ses forêts, et qui souvent avoit fait trembler Rome, apprivoisé enfin par un long esclavage, et poli par les vices mêmes de ses vainqueurs, s'étoit livré aux arts comme au seul charme et au dédommagement de la servitude. » (*Essai sur les éloges*, tom. 1, pag. 216.) Les villes d'Autun, de Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Narbonne, Poitiers, comptoient des écoles florissantes. Dès le temps de Domitien, on ne trouve plus de traces de l'éloquence latine que dans les Gaules. Mais, comme partout ailleurs, l'éloquence, corrompue et foible, n'y étoit que le talent malheureux d'exagérer quelques vertus, ou de déguiser des crimes. Aussi ne reste-t-il que les noms de ceux qui la cultivèrent avec le plus de succès; leurs ouvrages ont péri. Les contemporains eux-mêmes, qui seuls pouvoient les admirer, se sont montrés peu jaloux de les conserver à la postérité.

(1) M. de Laharpe fait ici cette judicieuse remarque. « Quoiqu'on ait observé, avec raison, que le règne des arts a toujours été, chez les anciens comme chez les modernes, attaché à des temps de puissance et de gloire, il paroît cependant que, pour fonder et perpétuer ce règne, ce n'est pas une cause suffisante que la prospérité d'un gouvernement affermi. On en a la preuve dans cette période de plus de quatre-vingts ans, qui s'écoula depuis Trajan jusqu'au dernier des Antonins, sous des souverains comptés parmi les meilleurs dont le monde ait conservé la mémoire. La vertu régna comme la loi, la terre fut heureuse, et le génie fut muet. » (*Cours de littérat.*, tom. III, pag. 304.) Marc-Aurèle eut des panégyristes, et il devoit en avoir. Ce prince combla de bienfaits l'orateur Aristide, alors vanté pour son éloquence. Nous avons ses ouvrages. « On n'y trouve ni élévation, ni chaleur, ni sensibilité, ni force. » (Thomas, *Essai sur les éloges*, tom. 1, pag. 208.)

fait-il que pas un d'eux n'ait laissé un monument digne des regards de la postérité? C'est que, pour l'être véritablement, il faut à l'orateur des sujets qui l'échauffent, et dont la flamme jaillisse sur le peuple qui l'écoute, pour l'enflammer à son tour. C'est là ce qui manque à la foule des compositions les plus ingénieuses publiées à cette époque. Le nom seul de Cornélius Fronton a survécu à la perte de ses propres écrits, pour rappeler un des ennemis les plus déclarés du christianisme (1); encore c'est à nos écrivains ecclésiastiques qu'il est redevable de cette triste célébrité (2). Un philosophe de nos jours, que l'on ne soupçonnera pas de prévention en faveur du christianisme, a caractérisé cette éloquence en l'appelant une éloquence de sophistes, qui, n'ayant aucun intérêt réel, étoit un jeu d'esprit pour l'orateur, et un amusement de l'oisiveté pour les peuples (3). Pour contrebalancer l'impression déjà si généralement sentie des miracles de Jésus-Christ, Philostrate imagina ceux d'Apollonius de Thyane, dont il publia l'histoire. On pourroit dire qu'il n'y a pas moins de différence entre cet écrivain et ceux qui l'ont com-

(1) *Is famosâ declamatione christianos oneraverat probris atrocibus.* (Rigault, note sur l'Octav. de Minuc. Felix.) Il avoit été le précepteur de M. Antonin. (Jul. Capitol., in Anton.) La Bastide prétend que ce fut un autre. Qu'importe?

(2) Minucius Felix : *Sic de isto et tunc Fronto*, etc. (in Octav., pag. 303.)

(3) Thomas, *Essai sur les éloges*, tom. 1, pag. 229, 230.

battu, qu'entre le héros du roman de Philostrate et le sublime auteur de notre croyance, si le nom de Jésus-Christ pouvoit admettre quelque ombre de rapprochement avec quoi que ce soit.

L'empereur Sévère essaya d'arrêter les conquêtes de la religion nouvelle, en défendant par une loi de travailler à la conversion des Juifs et des païens (1); tant les prédicateurs évangéliques s'étoient rendus redoutables aux prêtres et aux sophistes de l'idolâtrie! Le prince soutint son édit par la violence des exécutions. Tous les raffinements de la cruauté la plus sanguinaire ne firent, selon la belle expression de saint Justin, que multiplier la vigne de Jésus-Christ en l'émondant (2). Origène seul, par l'immense étendue de son savoir; assuroit à l'Eglise chrétienne sa supériorité sur toutes les écoles de la gentilité. L'Orient étoit illustré par l'érudition de Jules Africain, par l'éloquence d'Ammonius, de saint Grégoire de Néocésarée; de saint Denys d'Alexandrie; l'Occident, par les solides écrits d'Arnobé et de Lactance.

Dès lors le monde tout entier se partageoit dans les deux langues latine et grecque. Les conquêtes des Romains avoient associé leur idiome à leur empire. Le voisinage de l'Italie, la fréquence des relations, la prééminence des lumières et l'autorité de la

(1) Tillem., *Mém.*, tom. III, pag. 122, et notes, p. 636.

(2) *Biblioth. chois.*, tom. I, pag. 286.

victoire, avoient entraîné peu à peu les nations européennes, la plupart sans législation et sans littérature, à imiter les usages et la langue des Romains. La langue grecque se défendoit par tous les arts de l'imagination et par les chefs-d'œuvre nombreux d'une littérature répandue avec éclat jusqu'aux extrémités de la terre. Loin de céder à l'invasion, elle dompta ses conquérants (1), et conserva son antique domination. Chez les Latins, la pureté de l'idiome s'étoit considérablement altérée par le mélange. Nous en avons d'irrécusables témoignages dans nos écrivains eux-mêmes, surtout dans Tertullien, pour l'intelligence de qui il faut un dictionnaire particulier; mais, sous la plume énergique de ce Père et des autres, les vices de l'élocution étoient remplacés par les qualités réelles qui constituent l'éloquence : et elle ne se trouvoit que là (2). Chez les Grecs, non-seulement la langue, mais le génie, qui seul fait les grands écrivains, jetoit de temps à autre quelques lueurs fugitives dans les productions du paganisme

(1) *Græcia capta ferum victorem cepit, et artes
Intrusit Latio.* HORAT.

(2) « La belle littérature fut, pour ainsi dire, ensevelie dans l'oubli. On voyoit depuis long-temps son lustre s'effacer, mais par degrés insensibles. C'est ainsi qu'après les belles-lettres vint la philosophie, et qu'à la philosophie succéda la barbarie. » (*Hist. de la littérat. franç.*, tom. 1, pag. 208.)

(on peut mettre de ce nombre les quatre Discours de Dion sur les devoirs des Rois) ; mais il conserva durant une assez longue suite de siècles sa primitive énergie dans nos seuls écrivains ecclésiastiques.

Le quatrième siècle fut en quelque sorte l'aurore du beau jour qui devoit se répandre sur tout l'univers.

Constantin , en plaçant avec lui le christianisme sur le trône , et transportant le siège de l'empire à Constantinople , opéra la plus grande révolution qui ait jamais eu lieu dans l'univers. En abandonnant Rome , il préparoit la chute de l'Occident ; il ouvroit l'Italie et l'Europe aux irruptions des Barbares. On l'en a blâmé. Sa politique , en ne la jugeant que selon les idées humaines , pourroit facilement trouver des apologistes. Avant lui , Dioclétien , en choisissant Nicomédie pour le lieu de sa résidence , avoit accoutumé les Romains à l'absence de leur souverain. Bizance ou Constantinople , située dans la péninsule qui avance dans le Bosphore , entre le Pont-Euxin et la Propontide , pouvoit être regardée comme la ville limitrophe des deux plus belles parties du monde. Sévère en avoit bien senti l'importance , puisque , après l'avoir ruinée , il l'avoit réparée , en l'agrandissant et y ajoutant des fortifications nouvelles. Constantin , en la choisissant pour en faire la capitale de son vaste empire , ne faisoit , comme tous les autres hommes , que servir les vues secrètes de la Provi-

dence. Dieu châtoit par ses mains cette Rome enivrée si long-temps du sang des martyrs, et en même temps qu'il la dépouilloit de la prérogative impériale, il accomplissoit ses destinées en faisant de la ville des Césars la ville de Pierre, et de l'antique maîtresse du monde le siège de l'empire chrétien. Tous les arts furent appelés pour s'unir au triomphe de la religion. De magnifiques églises s'élevèrent, construites en grande partie des trophées enlevés sur le paganisme (1). L'éloquence ne fut pas muette. Les orateurs chrétiens et les autres célébrèrent dans leurs panégyriques, soit en prose, soit en vers (2), le prince qui avoit fait d'aussi mémorables changements. Constantin lui-même, qui avoit cultivé avec succès les talents de l'esprit, ne manque pas de les rappeler dans ses discours publics, que nous avons encore (3).

(1) On peut en voir la description dans Eusèbe, et dans les écrivains d'après lui. Ce prince ne se contenta pas de relever celles que la persécution de Dioclétien avoit abattues; il en fit construire de nouvelles à Tyr, à Jérusalem, à Constantinople, et les dota avec magnificence. Il donnoit des encouragements aux familles des jeunes gens qui se destinoient à la profession d'architectes. (M. Naudet, *Des changements opérés sous Dioclétien*, ouvrage couronné par l'Institut, pag. 121. Bern. de Varenne, *Hist. de Constantin*, pag. 263.)

(2) Il nous reste un ouvrage en vers latins, composé peu après que Constantin eut rendu la paix à l'Eglise. L'auteur étoit un prêtre espagnol, et se nomme Juvenus. C'est l'histoire de la vie de notre Seigneur, d'après les évangélistes. Le poëme, si l'on peut appeler de ce nom un récit simple, en vers hexamètres, des textes de S. Matthieu, est terminé par l'éloge de l'empereur. S. Jérôme a parlé de lui en historien plutôt qu'en critique.

(3) Les extraits que nous en publierons à son article, feront voir si

Il y a certainement du mauvais goût dans les harangues de ce prince. Il n'y en a pas moins dans les autres. L'auteur de l'*Essai sur les éloges*, qui juge les uns et les autres avec une partialité peu digne d'un philosophe, attribue leurs communs défauts au vice du temps (1). Pourquoi Constantin en auroit-il été exempt? Ce qui les rend plus précieux pour la postérité, c'est qu'ils étoient le fruit de ses loisirs (2), et qu'ils ne prenoient rien sur les autres devoirs de la royauté; c'est surtout qu'ils manifestent, de la part de Constantin, le sentiment profond des vérités qu'ils énoncent, et par-là repoussent invinciblement les soupçons que la philosophie moderne a voulu jeter sur la franchise de sa conversion. « A la manière dont il les prononçoit, on eût dit un pontife enseignant avec autorité les mystères de notre divine doctrine (3). »

Comme tous les écrivains de ce siècle, Eusèbe de

Constantin mérite, comme écrivain, le ton méprisant avec lequel nos sophistes du dernier siècle en ont parlé.

(1) « Constantin fit rouvrir les écoles d'Athènes; il honora les lettres, il les cultiva lui-même, mais comme on pouvoit les cultiver dans son siècle, et parmi les occupations de la guerre et du trône » (Pag. 228.)

(2) *Per otium scribendi orationibus vacans.* (Eusèb., *Panegy.*, lib. IV, cap. XXIX.) Un évêque s'étant un jour livré, en sa présence, à une excessive admiration sur l'éloquence du prince, l'empereur lui en fit une sévère réprimande, l'avertissant que l'honneur en devoit être rapporté à Dieu seul. (*Ibid.*, cap. XLVIII.)

(3) Eusèbe dans D. Ceillier, *Hist. des écriv. ecclés.*, t. IV, p. 144.

Césarée manque de méthode. Diffus et prolix à l'excès, en général peu châtié dans son style, il se recommande par l'érudition plutôt que par l'éloquence; mais avec ces défauts, Eusèbe sera toujours regardé comme un écrivain d'un ordre supérieur; et le paganisme n'eut jamais un nom à placer à côté de celui-là (1).

De Constantin nous arrivons à Julien. Ce prince, qui auroit voulu chasser saint Athanase de toute la terre, ouvroit sa cour aux philosophes et aux gens de lettres qui partageoient sa haine contre les chrétiens. On ne peut douter que leurs conseils n'aient influé dans la persécution, et, en particulier, dans le dessein que forma cet empereur de condamner les chrétiens à l'ignorance, en les empêchant d'étudier, ou d'enseigner les sciences des Grecs. Le complot de concentrer dans le paganisme toute la littérature, et de posséder exclusivement avec ceux de leur religion le bel esprit et la pureté du langage, étoit digne d'une cabale de faux savants et de sophistes qui se voyoient effacés par saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, Diodore de Tarse, les deux Appollinaires, et quelques autres (2).

Le prince vanitoit surtout le mérite de Libanius; il lui disoit souvent : « Vos actions vous assurent parmi

(1) Pas même celui du fameux Varron, que Cicéron appelle le plus savant des Romains.

(2) La Bletterie, *Vie de Julien*, p. 242, 243.

les philosophes le même rang que vos discours vous donnent parmi les orateurs. » On peut bien croire que la vanité du philosophe ne retranchoit rien à cet éloge. M. Thomas, qui a grand soin de rapporter l'anecdote, ajoute que Libanius étoit regardé comme l'homme le plus éloquent de l'Asie (1). Ce jugement seroit faux, quand nous n'aurions à opposer à Libanius que le seul saint Jean Chrysostôme. Le rhéteur d'Antioche, qui dans son disciple avoit aperçu son vainqueur (2), tout crédule qu'il pouvoit être aux insinuations de l'amour-propre et aux suffrages de l'adulation, a dû remarquer au moins qu'il y avoit une distance prodigieuse entre l'art du déclamateur, où il pouvoit exceller, et cette chaleur d'imagination toujours réglée par la sagesse, et soutenue par la vérité des principes, qui fait le mérite du saint patriarche de Constantinople. Le même académicien, dont la critique nous semble aussi suspecte que l'érudition, remarque que Julien, à force d'étudier les ouvrages de Libanius, parvint à en imiter parfaitement le style (3); et, grâce à la fidélité avec laquelle il a reproduit son modèle, Julien n'a pas moins obtenu de nos modernes appréciateurs du goût un rang honorable parmi les écrivains.

(1) *Essai sur les éloges*, tom. 1, pag. 256.

(2) Sozom., *Hist.*, lib. VIII, cap. XXII. Hermant, *Vie de saint Jean Chrysostôme*, liv. 1, chap. v. Butler, *Vies des Saints*, t. 1, p. 400, 401.

(3) *Essai sur les éloges*, tom. 1, pag. 256.

Contentons-nous , pour le juger sous ce simple rapport, de la restriction que l'auteur lui-même met à son éloge : « Je ne parle point , dit-il , des défauts du goût , des citations multipliées d'Homère , de la fureur d'exagérer , d'un luxe d'érudition qui retarde la marche fière et libre de l'éloquence , et annonce plus de lecture que de génie. Ce sont là les défauts du siècle plus que de l'orateur ; mais il en a d'autres qui lui sont personnels. Son style a quelquefois de l'affectation et de la recherche (1). Photius lui reproche de laisser trop apercevoir dans ses discours l'empreinte du travail. On lui a reproché aussi de l'obscurité ». On pourroit ajouter encore à cette critique, sans manquer à la vérité. Toujours est-il incontestable que ce n'est point là le jugement à porter d'un autre écrivain du même siècle , mais d'une école bien différente , à qui la secrète jalousie de Julien et de ses sophistes donna plus d'une occasion d'exercer son talent. « Celui-ci , nous dit encore le judicieux Photius , sait proportionner son style au sujet qu'il traite , et aux personnes à qui il parle , assaisonnant son discours de tant de grâces , de force et de modestie , qu'on entre naturellement dans les vérités qu'il établit. Ses raisonnements sont concluants et bien suivis. Ses preuves sont claires ; quelquefois , pour les rendre

(1) *Essai sur les éloges*, pag. 259.

plus sensibles, il les accompagne de similitudes. Son langage est pur, simple, clair, et n'a rien de superflu; plein de sens, de vivacité et de force. Ses lettres surtout et ses apologies sont écrites avec beaucoup de netteté, d'élégance et de noblesse; il est court et précis dans ses commentaires, naturel et coulant dans ses ouvrages historiques, qu'il n'interrompt jamais par des digressions inutiles, vif et animé dans les polémiques (1).» Voilà assurément tous les caractères de la véritable éloquence; voilà aussi comme tous les siècles chrétiens ont parlé du grand Athanase; et pourtant il s'en faut beaucoup encore qu'il soit orateur comme S. Basile, S. Grégoire de Nazianze et S. Jean Chrysostôme.

Sous Valens paroît Thémistius, philosophe, orateur, de qui nous avons un recueil assez considérable de harangues ou panégyriques. Thémistius vécut sous six empereurs, qui tous le récompensèrent avec magnificence. Il fut lié avec S. Grégoire de Nazianze, comme Libanius l'avoit été avec S. Basile; et c'est là leur plus beau titre de gloire. Constance le fit sénateur. En l'élevant à cette dignité, il écrivoit au sénat: « J'ai voulu honorer, non pas seulement sa personne, mais le conseil auguste dont il va faire partie. » Peu après, le même prince lui

(1) *Biblioth.*, cod. xxxii, pag. 19; cxxxix, pag. 315; cxi, pag. 315. *Cave, Script. eccl.*, pag. 121.

fit ériger une statue de bronze. Julien le nomma préfet de Constantinople. Valens l'appela à sa cour, et aimoit à s'en faire accompagner dans ses expéditions militaires. Gratien et Théodose le comblèrent de faveurs, et ce dernier, prêt à partir pour l'Occident, lui confia son fils. Thémistius illustra sa plume et son caractère par la défense des catholiques que Valens opprimoit; est-il vrai qu'il ait réussi (1)? Les monuments de notre histoire, bien plus dignes de foi que les assertions des philosophes, permettent au moins d'en douter. Quoi qu'il en soit, il n'y en avoit pas moins de courage à l'entreprendre. L'a-t-il fait avec l'éloquence qu'on lui suppose? Osons affirmer qu'il eût été moins loué de nos jours, s'il eût été chrétien. Un critique plus exact que Thomas prononce hautement que Thémistius avoit plus de littérature que de talent (2); et il faut avouer, conclut le même écrivain, que les zélateurs de l'ancienne religion n'étoient, sous aucun rapport, des hommes à comparer aux prédicateurs de la foi chrétienne (3).

Le seul homme qu'il soit permis de leur assimiler, c'est Pacatus, pour son panégyrique latin de Théodose

(1) Saint Basile, archevêque de Césarée, a bien plus de droits que lui à cet honneur. (Voy. Tillem., *Mém.*, tom. ix, pag. 159, 160; et *ibid.*, notes, pag. 665.

(2) Laharpe, *Cours de littér.*, tom. III, pag. 310.

(3) *Ibid.*, pag. 308.

le grand (1). Sidoine Apollinaire en parle, et Ausone le cite avec éloge (2). S'il n'a point cet agrément que donnent le goût et la pureté du style, il a souvent de l'imagination et de la force; bien que, dans sa manière d'écrire, il ressemble plus à Sénèque et à Pline qu'à Cicéron. On y rencontre, entre autres, un morceau admirable sur la tyrannie de Maxime, mis habilement en contraste avec la sage administration du légitime prince. L'auteur y décrit avec une égale énergie la double défaite du tyran. Voici tout ce morceau, trop curieux pour être abrégé.

S'adressant à Théodose :

« Pendant cinq années entières, ce criminel Maxime, revêtu de la pourpre usurpée, tyrannisoit la Gaule, se vantant de votre alliance, de votre faveur, et, sous cette assurance mensongère, entraînant les peuples dans sa révolte. Pourquoi étiez-vous alors si loin de nous? La Gaule, ma patrie, n'auroit point eu à déplorer tant de désastres. Les débordes-

(1) Latinus Pacatus, Gaulois d'origine, n'étoit point né à Drepane en Sicile, comme quelques savants l'ont prétendu, mais dans l'Aquitaine, et nous pouvons hautement le revendiquer pour un de nos compatriotes, sur la foi d'Ausone et de saint Paulin. C'est au nom de toute la Gaule, qui l'avoit envoyé en ambassade dans la capitale de l'empire, qu'il prononça cet éloge.

(2) Voy. *l'Hist. littér. de la France*, et *Recherches sur les Panégyriques*, par Coupé. *Spicilege de littér. anc. et mod.*, pag. 282.

ments s'en sont répandus jusqu'en Espagne, jusque dans l'Italie; mais les premiers coups du furieux Maxime sont tombés sur nous; et le barbare a fait couler à grands flots, dans nos provinces, le sang des innocents. Son insatiable avarice a dévoré toutes nos richesses. Il n'a fait qu'exercer sa cruauté dans les autres climats; mais il en avoit établi le siège au cœur de la Gaule. Quel peuple du monde est comparable en calamité avec nous! Notre tyran se contentoit de faire quelques excursions chez nos voisins; mais c'étoit toujours à nous qu'il revenoit montrer sa rage. Ses exécutions continuelles dépeuploient nos villes. Les déserts les plus affreux devenoient le tombeau de notre malheureuse noblesse; on confisquoit les biens des plus vertueux, et ce n'étoit qu'avec des monceaux d'or qu'on pouvoit racheter la tête des innocents. Nous avons vu des hommes revêtus des premières dignités, chargés de fers; des anciens consuls dépouillés de leur toge honorable; des enfants au berceau, souriant aux bourreaux qui alloient les massacrer. Et nous, qui avons par miracle échappé à tant d'horribles assassinats, nous étions réduits, pendant ce temps-là, à cacher notre douleur profonde, à mentir, à dire que nous étions heureux. Ce n'étoit qu'en tremblant, que nous osions pleurer avec nos femmes et nos enfants dans l'intérieur de nos maisons. Une mort soudaine nous auroit attendus en public, si nous y avions porté le visage de notre for-

tune. Nous n'aurions pas manqué de rencontrer sur toutes les places, et dans toutes les rues, des flots homicides de délateurs, qui, dans leurs vociférations impies, se seroient écriés : D'où vient la tristesse de cet homme ? Est-ce qu'il n'est pas content du gouvernement ? Pourquoi avec son habit de deuil vient-il altérer l'allégresse publique ? Il a perdu son frère, répondoit un autre ; mais il lui reste un fils, c'est une victime de plus qu'il nous faut. Ainsi nous ne pouvions gémir sur nos pertes, sans risquer de voir immoler ce que nous avons encore. Ainsi, au milieu de toutes ces horreurs, nous étions obligés de prendre un visage serein, et de rire sous les coups de la mort. Ah ! cependant dans le malheur la nature nous accorde au moins l'adoucissement de verser des larmes, et la permission de soulager par quelques soupirs notre cœur oppressé. Mais l'abominable Maxime, en nous rendant si malheureux, ne vouloit pas même que nous le parussions.

» Ce monstre étoit insatiable dans tous ses excès ; et quoique par la nature la satiété suive toujours l'abondance, sa cupidité s'agrandissoit de jour en jour ; sa rage, en devenant immense, ne faisoit que s'irriter encore par tout le sang répandu. Il avoit ravi toutes les richesses de la Gaule, et, au milieu de tant de rapines, son avidité étoit une hydre toujours croissante..... Le principe favori des tyrans est de faire part de leurs rapines pour s'attacher des parti-

sans. Ils se flattent d'effacer l'odieux de leurs brigandages par la grandeur de leurs présents. Ils se trompent : ces partisans ne sont que des misérables qui les abandonnent quand l'horizon se rembrunit pour eux. Ah ! ce n'est pas ainsi qu'on est heureux dans le rang suprême. Le plus grand bonheur d'un prince, est de faire celui de tout son peuple, d'éloigner de lui le besoin, de lui procurer l'abondance, de vaincre pour cela la fortune, et de donner une destinée nouvelle à ceux qu'il commande. Un bon empereur doit bien se persuader que ce que l'on prend n'est jamais à soi, et qu'on ne possède véritablement que ce qu'on donne. En effet, comme tout roule autour du prince, et que, semblable à l'Océan, qui, en environnant la terre, lui rend les eaux qu'elle lui a données; ainsi tout ce qui émane des citoyens doit leur revenir..... L'affreux et imbécile Maxime pensoit bien différemment. Loin de s'occuper du bonheur des peuples, toute sa passion étoit de les dépouiller. Et au lieu d'aller chercher, comme les autres rois, l'or caché dans les entrailles de la terre, ce qui n'appauvrit personne, il aimoit mieux l'arracher à ceux qui le possédoient, et il y trouvoit bien plus d'éclat et de pureté, quand il lui étoit apporté empreint encore des larmes des infortunés auxquels on l'avoit ravi. Mais son glaive et ses poignards étoient bien plus redoutables que son avarice, tout affreuse qu'elle étoit. Aussi la pauvreté passoit

en vœu parmi nous, et nous aimions beaucoup mieux nous voir enlever nos biens, que de mourir de la main des bourreaux. Vous retracerai-je les noms de tous les hommes illustres qui ont péri sous la hache fatale? Hélas! les femmes même les plus vertueuses n'ont pas trouvé grâce aux yeux du barbare.....

» Enfin, le Dieu de miséricorde tourna sur nous des regards propices, et inspira à notre tyran la fureur de déclarer la guerre à Théodose, qui cueilloit alors en Orient des moissons de lauriers. Maxime eut l'audace de passer les Alpes Cottiennes, en se précipitant, non à la guerre, mais au supplice. O César, il vous auroit suffi d'arriver seul contre un tel ennemi. Car si jadis il a suffi à des maîtres de montrer des fouets à leurs esclaves révoltés, pour les faire rentrer dans le devoir; votre présence auroit opéré soudain le même effet sur ce misérable. Il n'eût pas soutenu vos regards, cet homme qui, après avoir rempli le ministère le plus vil dans votre maison, s'étoit avisé de se faire empereur.... Ne savoit-il pas que vous aviez pour vous la foi publique, le droit, la justice, la clémence, la pudeur, la religion, tandis qu'il n'avoit pour lui que la perfidie, le brigandage, l'impiété, la corruption, la cruauté, tout le cortège honteux des vices et des crimes?

» Mais non. Vous n'aurez pas seul la gloire de le terrasser. Quelle affluence de peuples s'empresse de

détruire cet haïssable tyran , en se réunissant à vos drapeaux ! O guerre , digne d'une éternelle mémoire ! On vit alors marcher sous les aigles romaines les ennemis des Romains eux-mêmes..... Il falloit que Maxime fût un terrible monstre , pour que des Barbares eux-mêmes vinsent le combattre de si loin. Ils le combattirent ; ils le vainquirent avec plus de rapidité que je ne le puis dire ici ; et son sang criminel , qu'ils répandirent , fut comme les prémices de cette guerre. Ils taillèrent en pièces ses escadrons rebelles , déchirèrent leurs drapeaux coupables , et , après lui avoir fait mordre la poussière , à cet infâme Maxime , ils privèrent son cadavre des honneurs funèbres , et empêchèrent , ô César ! l'effet ordinaire de votre clémence par une vengeance anticipée. C'est ainsi que les ennemis de l'empire en détruisirent le plus grand ennemi avec l'admiration de l'univers.

» Mais cette bataille que vous gagnez est bientôt suivie d'une autre bataille , ou plutôt d'une nouvelle victoire. Marcellin , frère du tyran Maxime , ranime aussitôt la faction sacrilège que vous veniez de terrasser. Il arrive contre vous avec les torches de Mégère. La nuit tomboit , et vos braves compagnons d'armes accusent le soleil de se cacher si tôt ; ils devancent son cours par leur impatience. La lumière paroît enfin , et la plus noble ardeur anime tout votre camp. On est en présence ; toutes vos dispositions

sont si bien faites , que vous aviez déjà vaincu par la discipline, avant d'avoir essayé vos forces. Les troupes ennemies, cependant, comme de ténébreux nuages, luttent contre la valeur romaine, et contre le plus grand de nos empereurs. Pour se rendre maîtresses de l'Italie, dont on leur avoit promis le pillage, elles se dévouent à la mort. Chaque soldat se battoit avec le désespoir des gladiateurs, restant ferme à son rang, et résolu de vaincre ou de périr. Mais que peut tant de courage contre des légions guidées par Théodose, qui charge à leur tête ? La mort se répand sur l'armée de Marcellin. Armes, javelots, hommes, chevaux, blessés, mourants, couvrent la plaine. Les uns, mutilés, fuyoient avec une partie d'eux-mêmes; les autres suivoient, autant que leur permettoient leurs blessures; d'autres encore portoient dans les fleuves ou dans les bois, la mort déjà reçue dans leurs entrailles..... Le carnage n'a cessé que lorsque la mort n'a plus voulu donner d'ennemis aux vainqueurs, et que la nuit leur eut retiré le jour. Un seul corps de troupes, qui s'étoit détaché des rebelles, en baissant ses drapeaux suppliants, en demandant le pardon de la nécessité, en baisant la place où vous aviez passé, en déposant ses armes à vos pieds, éprouva à l'instant votre générosité. Vous ne reçûtes pas ces malheureux avec orgueil comme des vaincus, ni avec colère comme des coupables, ni avec indifférence comme des hommes qui

marquent peu ; mais avec toute la bonté de la vertu. Vous en faites aussitôt une cohorte romaine ; elle est réunie à l'armée victorieuse , et ce sont des membres étrangers ajoutés au corps de la république , sous les ordres du même chef (1). »

Le discours seroit tout entier de cette force , que l'on n'auroit pas droit d'en rien conclure en faveur du paganisme. Quelques beaux traits ne font pas un ouvrage. Quelques harangues isolées ne seront jamais un contrepois bien puissant , pour contrebalancer cette foule de chefs-d'œuvre qui composent la bibliothèque des Pères grecs et latins. « Selon l'équi-
» table règle de critique proposée par Fénelon, et judi-
» cieusement développée par l'abbé Fleury : Quand on
» veut apprécier le mérite des Pères de l'Eglise, il ne
» faut pas oublier le temps et le pays où ils ont vécu ;
» il faut les confronter avec leurs contemporains les
» plus célèbres, saint Ambroise avec Symmaque,
» saint Basile avec Libanius ; et alors on voit com-
» bien ils ont été supérieurs à leur siècle. (2). » On peut donc impunément , pour la gloire de ceux-ci, faire quelques concessions. L'admiration qui leur est due n'empêchera point , par exemple, que la critique n'y reconnoisse , même dans les plus parfaits ,

(1) *Veteres panegyri.*, pag. 47 et suiv. Cœnom.; 1653.

(2) Le cardinal Maury , *Essai sur l'éloquence de la chaire* , tom. II, pag. 220.

des défauts que n'ont pas eu les orateurs des beaux temps de Rome et de la Grèce. Nous en avons fait l'aveu ailleurs (1). Pourquoi craindrions-nous de le répéter ici ? On y désireroit plus de sévérité dans le style, plus d'attention aux convenances du genre, plus de méthode, plus de mesure dans les détails. On leur a reproché de la diffusion, des digressions trop fréquentes, et l'abus de l'érudition, qui dans l'éloquence doit être sobrement employée, de peur qu'en voulant trop instruire l'auditeur, on ne vienne à le refroidir (2). C'étoit le goût dominant du siècle (3). Les Pères n'avoient eu, pour la plupart, d'autres maîtres que les rhéteurs vides d'idées, accoutumés à employer de grands mots pour dire de petites choses ; à confondre l'éloquence avec l'élégance, et la pureté de la diction. De pareils maîtres auroient corrompu le génie, si la source n'en eût été placée ailleurs que dans leurs écoles. Saint Jean Chrysostôme avoit fréquenté celle de Libanius ; saint Grégoire de Nazianze et saint Basile s'étoient rencontrés à celles d'Athènes avec Julien. Le préjugé, quand il est universel, entraîne ; c'est à quoi les sages mêmes ne

(1) *Biblioth. chois.*, tom. 1, *Disc. prélimin.*, pag. 55.

(2) Laharpe, *Cours de littérat.*, tom. III, pag. 309. Fénélon, *Lettre à l'Académ.*, à la suite des *DIALOGUES sur l'éloquence*, pag. 302.

(3) Fleury, *Disc. II sur l'Hist. ecclés.*, n° xv et xvi, et *Mœurs des chrétiens*, n° xl. Rapporté par le cardinal Maury, (*Essai sur l'éloq. de la chaire*), qui y joint le jugement de Fénélon *sur l'éloquence des Pères*.

résistent presque jamais. « Peut-être même (ajoute » l'archevêque de Cambrai) que ces grands hommes, qui avoient des vues plus hautes que les » règles communes de l'éloquence , se conformoient » au goût du temps pour faire écouter avec plaisir » la parole de Dieu, et pour insinuer les vérités de la » religion (1). » En les abrégeant, vous leur ôtez ces défauts. En ne leur laissant que leurs beautés, qui les élèvent au-dessus de toute comparaison, vous en faites les premiers de nos classiques.

L'époque où nous entrons embrasse, sous le titre général de *Pères dogmatiques*, quatre siècles, que nous divisons en tableaux ou livres, au nombre de dix, depuis l'an 306, où commence le règne de Constantin, jusqu'au huitième siècle.

Nous désignons chacun d'eux par celui des Pères qui semble y jeter le plus grand éclat, rangeant à leur suite les docteurs du même temps d'une moindre renommée, sans nous astreindre rigoureusement à l'ordre chronologique. Seulement nous serons exacts, autant que possible, à indiquer en tête de chaque article, la date à laquelle on les fixe le plus communément.

L'idée de ces tableaux nous a été fournie par S. E. Monseigneur le cardinal Maury, dans son *Panegyrique de saint Augustin*. » Je considère, dit-il, tous les

(1) Fénelon, *Dialogues*, pag. 234.

Pères de l'Eglise comme des controversistes, des orateurs, des moralistes, des théologiens, suscités d'en haut pour venger chaque point de notre foi, chaque objet de notre culte, à mesure que les novateurs sont venus en ébranler les fondements. Mais quand je cherche dans la suite des âges les hommes qui, depuis Jésus-Christ et les évangélistes, ont eu le plus d'influence, exercé le plus d'empire, attiré avec le plus d'éclat les regards de la postérité dans le développement de la religion, et qui surtout ont le mieux embrassé l'universalité et l'ensemble de sa doctrine; je me représente alors la tradition comme une chaîne sacrée qui remonte jusqu'à la révélation; et, dans sa vaste étendue, je distingue quatre grands anneaux, dont la splendeur et la solidité viennent frapper plus vivement mes regards de distance en distance; je veux dire saint Paul, saint Augustin, saint Thomas d'Aquin, et Bossuet. Ces quatre maîtres éminents, qui ne forment qu'une seule école, puisqu'ils professent tous la même doctrine, se tendent pour ainsi dire les mains, dans l'espace immense des dix-huit siècles qui composent, pour ces mâles génies, un vaste domaine de gloire; et ils ont entre eux des rapports si multipliés de principes, de talents et de prééminence, que leurs ouvrages, toujours saillants dans l'histoire de l'Eglise, composent en quelque sorte un seul faisceau d'armes saintes, dont la force et l'éclat deviennent pour la re-

ligion les plus beaux monuments de ses triomphes aux yeux de l'univers (1). »

Livre premier. — S. ATHANASE, PATRIARCHE D'ALEXANDRIE.

- 1° OSIUS , évêque de Cordoue.
- 2° S. ALEXANDRE , patriarche d'Alexandrie.
- 3° Le pape SAINT JULE.
- 4° S. MÉTHODIUS , évêque de Tyr.
- 5° DIDYME d'Alexandrie.
- 6° EUSÈBE , évêque de Césarée.
- 7° L'EMPEREUR CONSTANTIN.
- 8° S. ATHANASE.
- 9° S. OPTAT , évêque de Milève.
- 10° S. PACIEN , évêque de Barcelone.
- 11° S. PHÉBADE , évêque d'Agen.
- 12° S. MELÈCE , archevêque d'Antioche.
- 13° S. ASTÈRE , archevêque d'Amasée.
- 14° S. HILAIRE , évêque de Poitiers.

Supplément.

S. AMPHILOQUE , archev. d'Iconc.	EUSÈBE D'EMÈSE.
LUCIFER , évêque de Cagliari.	S. EUSTATHE D'ANTIOCHE.
S. ANTOINE , patriarche des solitaires d'Égypte.	MARCEL D'ANCYRE.
S. EUSÈBE DE SAMOZATE.	LE PAPE LIBÈRE.
S. EUSÈBE DE VERCEIL.	S. PHILASTRE , évêque de Bresse.

Livre second. — S. GRÉGOIRE DE NAZIANZE, ARCHEVÊQUE DE CONSTANTINOPLE.

S. BASILE , archevêque de Césarée.

S. GRÉGOIRE , évêque de Nysse.

(1) A la suite de son *Essai sur l'éloquence sacrée* , tom II , pag. 453

Livre troisième. — S. AMBROISE, ARCHEVÊQUE
DE MILAN.

1° S. EPHREM, diacre d'Edesse.

2° S. AMBROISE.

3° S. CYRILLE, archevêque de Jérusalem.

4° S. ZÉNON, évêque de Vérone.

5° S. GAUDENCE, évêque de Bresse.

6° CONCILES.

Livre quatrième. — S. JEAN CHRYSOSTOME,
PATRIARCHE DE CONSTANTINOPLE.

Livre cinquième. — S. JÉRÔME.

1° S. EPIPHANE, archevêque de Salaminc.

2° RUFFIN, prêtre d'Aquilée.

3° S. JÉRÔME.

4° S. PAULIN, évêque de Nole.

5° S. SULPICE SÉVÈRE.

6° Le poète AUSONE.

7° PRUDENCE, poète chrétien.

8° S. NIL, solitaire. Et autres.

Livre sixième. — S. AUGUSTIN, ÉVÊQUE
D'HYPPONE.

Livre septième. — VINCENT DE LÉRINS ET
SALVIEN.

1° Le pape S. CÉLESTIN.

2° S. CYRILLE, patriarche d'Alexandrie.

5.

4

- 3° THÉODORET , évêque de Cyr.
 4° S. PROCLUS , archevêque de Constantinople.
 5° SYNESIUS , évêque de Ptolémaïde.
 6° VINCENT de Lérins.
 7° CASSIEN , abbé de Marseille.
 8° SALVIEN , prêtre de Marseille.
 9° S. MAMMERT , archevêque de Vienne.
 10° OROSE ,
 11° SOCRATE ,
 12° SOZOMÈNE , } historiens.
 13° S. ISIDORE de Peluze.
 14° S. MARUTHAS , évêque en Mésopotamie.
 15° S. FULGENCE , évêque de Rupsé.

Livre huitième. — S. LÉON LE GRAND.

- 1° S. PIERRE CRYSOLOGUE , archevêque de Ravenne.
 2° S. BASILE de Scéleucie.
 3° S. LÉON , pape.
 4° S. PROSPER.
 5° S. MAXIME de Turin.
 6° S. CÉSAIRE d'Arles.
 7° GENNADE de Marseille.
 8° BOECE , sénateur romain.
 9° ALCIME AVIT , évêque de Vienne.
 10° S. HILAIRE d'Arles.
 11° JULIEN POMERE.
 12° ENÉE de Gaze.

13° SIDOINE APOLLINAIRE.

14° S. BENOIST, patriarche des moines d'Occident.

15° CASSIODORE, chancelier du roi Théodoric.

16° Le pape S. HORMISDAS.

Livre neuvième. — SAINT GRÉGOIRE LE GRAND.

1° Le vénérable BEDE.

2° S. GRÉGOIRE, pape.

3° S. GRÉGOIRE de TOURS.

4° S. SOPHRONE de Jérusalem.

5° S. REMI, archevêque de Reims.

6° JULIEN de Tolède.

7° S. JEAN DAMASCÈNE.

8° HESYCHIUS de Jérusalem.

9° S. JEAN CLIMAQUE.

10° S. ISIDORE de Séville.

11° PHOTIUS, patriarche intrus de Constantinople.

12° S. ÉLOI, évêque de Noyon.

13° L'empereur CHARLEMAGNE.

14° ALCUIN.

15° EGINHART.

16° UNIVERSITÉ DE PARIS.

17° WALAFRIDE STRABON.

18° HINCKMAR, archevêque de Reims.

19° PASCASE RADBERT.

- 20° AGOBARD , archevêque de Lyon.
 - 21° FULBERT , évêque de Chartres.
 - 22° THÉOPHYLACTE.
 - 23° S. ANSELME de Cantorbéry.
 - 24° S. BRUNO , fondateur des Chartreux.
 - 25° L'abbé RUPERT.
 - 26° JEAN DE SALISBERY.
- Supplément.* CONCILES.

Livre dixième. — S. BERNARD , ABBÉ DE CLAIRVAUX.

- 1° HUGUES de S.-Victor.
- 2° YVES de Chartres.
- 3° PIERRE de Cluny.
- 4° PIERRE de Celles.
- 5° S. BERNARD.
- 6° RICHARD de S.-Victor.
- 7° PIERRE de Blois.
- 8° S. DOMINIQUE , fondateur d'Ordre.
- 9° GUILLAUME , évêque de Paris.
- 10° ROBERT SORBON , fondateur de la Sorbonne.
- 11° S. THOMAS D'AQUIN.
- 12° S. BONAVENTURE. Et autres.

LES SCOLASTIQUES.

Ce mot avoit été long-temps synonyme de celui d'esprit subtil et délicat. Sérapion , évêque de Thimuis , qui assista au concile de Sardique , avoit

été, dit saint Jérôme, surnommé le scolastique, pour la délicatesse de son esprit (1). Sozomène semble même attacher à ce mot une valeur bien plus étendue, par les éloges qu'il donne à l'éloquence de cet évêque (2). Il pouvoit avoir chez les Grecs la même acception que celui de grammairien chez les Latins. Mais après que les croisades eurent établi des communications plus habituelles, d'abord entre les Grecs et les Latins, puis entre ces peuples et ceux de l'Arabie, et que la philosophie d'Aristote, à peu près inconnue jusque-là dans les écoles, eut prévalu tout à coup, au point de devenir l'étude dominante; la méthode simple et pathétique des Pères fut dédaignée, les principes et le langage du philosophe de Stagire furent appliqués à l'interprétation des dogmes du christianisme, et la théologie tout entière se trouva assujettie aux raisonnements humains. C'étoit parmi les docteurs une émulation générale, à qui porteroit le plus loin la subtilité de l'esprit, et percevroit le plus avant dans les mystères de la religion. Non-seulement on vouloit paroître savoir tout ce qui avoit été ignoré jusque-là; mais sous le prétexte d'en rendre l'intelligence plus claire, on réduisoit toutes nos vérités saintes à la démonstration géométrique. «Au lieu d'établir comme les géomètres des principes, » autant incontestables que leurs définitions et leurs

(1) *De Vir. illustr.*, tom. iv, col. 124,

(2) *Hist. ecclés.*, lib. iii, cap. xiv

» axiomes , c'est-à-dire , en matière théologique , des
» passages formels de l'Écriture , ou des propositions
» évidentes par la lumière naturelle , la plupart des
» scolastiques ont souvent , dit l'abbé Fleury , posé
» pour principe des axiomes d'une mauvaise philoso-
» phie , ou des autorités peu respectables (1). » Et parce
qu'il falloit que tout fût nouveau (cette maladie de
l'esprit humain est de tous les temps) , des hommes ,
même de la plus brillante imagination , ne connurent
plus que les formes sèches et abstraites de la géomé-
trie. C'étoit Aristote qui régnoit souverainement dans
les livres , dans les écoles et dans les chaires. Tous les
écrits publiés depuis le douzième siècle jusqu'au
quinzième , se ressentent de cette déplorable in-
fluence.

Pierre Lombard essaya vainement d'opposer quel-
que digne au torrent , par son livre des *Sentences* ,
recueil des passages des Pères , dont il concilie les
apparentes contradictions. Mais il étoit lui-même
entraîné par le mauvais goût de son siècle ; et tout le
succès de son ouvrage , plein d'ailleurs d'omissions et
d'inexactitudes , ne fit que prêter un nouvel aliment
aux disputes de l'école et aux rivalités des conten-
dants. Pas le plus léger retour vers cette éloquence
simple et noble des Pères , qui « s'expliquoient na-
turellement , comme on fait dans les conversations ,

(1) *Disc. v sur l'Hist. ecclés.*, n° xv.

et qui employoient les figures propres à persuader, et à toucher ceux qui les écouloient (1). »

Nos premiers prédicateurs, les Pères Apostoliques, se contentoient d'exposer la parole de Jésus-Christ et des apôtres *uniment, familièrement* (2). Ils racontotent simplement ce qu'ils avoient recueilli de la bouche de ceux qui les avoient vus et entendus. Les Pères Apologistes, obligés de repousser avec les attaques des Juifs et des païens, les mauvaises interprétations que les premiers hérétiques donnoient à nos saintes Ecritures, embrassèrent un champ plus étendu; mais ils ne s'écartoient point de la méthode de ceux qui les avoient précédés. Jamais de questions frivoles et puériles. Ceux qui viennent après, élargissent encore la carrière, qu'ils remplissent des trophées de leur génie; leur marche n'est point différente. Vous les voyez en présence des peuples et des rois, développer avec autorité tout ce qu'il faut croire, tout ce qu'il faut pratiquer, joignant à la solidité des pensées la délicatesse des tours, et l'agrément des expressions; présentant avec candeur les objections, pour les réfuter avec force; ne repaisant point leurs disciples de doutes et d'opinions, mais de vérités certaines (3). De là cet heureux mélange d'élévation et de douceur, de force et d'ou-

(1) *Disc. v sur l'Hist. ecclés.*, n° xv.

(2) La Bruyère, chap. xv, *De la chaire*.

(3) Fleury, *Disc. v*, n° lxxi.

tion, de beaux mouvements et de grandes idées, et, en général, cette éloquence facile et naturelle, l'un des caractères distinctifs des siècles qui ont fait époque dans l'histoire des lettres. C'est le témoignage que leur rend l'écrivain de nos jours que la voix publique a proclamé le moderne Quintilien (1).

L'empportement des esprits, occasioné par les querelles de Wicief et de Luther, exila l'éloquence de la chaire. La renaissance des lettres, au seizième siècle, ne lui fut pas plus favorable. On ne sortit de l'ignorance que pour se jeter dans l'excès opposé d'une fausse érudition. L'Évangile fut prêché au nom de Sénèque et d'Ovide. Le sacré et le profane ne se quittoient point. Il falloit savoir prodigieusement pour prêcher si mal (2).

Nos grands prédicateurs du dix-septième siècle délivrèrent la chaire de vérité, de l'éloquence des paroles et du fatras des inutilités, pour y rétablir l'éloquence de la foi, de la raison et du bon sens (3); mais en y laissant subsister la méthode scolastique, avec tout son appareil de divisions et subdivisions, si recherchées, si remaniées, et si différenciées (4). Il semble, à voir nos orateurs chrétiens s'opiniâtrer à

(1) Laharpe, *Cours de belles-lettres*, tom. III, pag. 309.

(2) La Bruyère, *supr.*

(3) La Rue, *Préf. de l'Avent*, n° V.

(4) La Bruyère, *supr.*

cet usage, que la grâce de la conversion soit attachée à ces énormes partitions. Le temps des homélies n'est plus; les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Ephrem et les Chrysostôme ne le rameneroient pas.

Nous continuerons à suivre, dans tout le cours de cet ouvrage, la méthode que nous avons observée dans les volumes précédents. Nous indiquons les emprunts et les imitations principales, que les prédicateurs les plus célèbres des temps modernes ont faites de ceux des temps anciens. Les uns et les autres travaillent sur un fonds commun. Les ouvriers appelés, soit à la première, soit à la neuvième heure du jour, sont envoyés à la même vigne du père de famille.

Matth. xx, 3.
et seq.

Nous avons fait voir ailleurs avec quelle religieuse fidélité nos orateurs catholiques remontent aux sources de la tradition, en recueillent les témoignages et se fortifient de leur autorité (1). Ce n'est pas tout. Les esprits le moins exercés n'auront pas manqué d'observer, d'après les nombreux rapprochements mis sous les yeux de nos lecteurs, combien l'éloquence des modernes étoit redevable à celle des anciens. Les Pères sont nos guides et nos oracles. Quelque sujet que nous ayons à traiter, ils nous y ont devancés : pas un point de la carrière où ils

(1) Considérations sur les trois premiers siècles, au tom. iv de cette *Biblioth. chois.*, pag. 363, et suiv.

n'aient laissé sur chacun de leurs pas des traces de lumière, qui, non-seulement nous dirige, mais nous éclaire et nous chauffe. Ils mettent dans nos mains le flambeau de la doctrine sainte allumé aux rayons du soleil de justice, centre unique de toutes les clartés, et qui s'étoit communiqué à eux avec une abondance toute particulière. C'est en les imitant que nous parviendrons à les égaler. Nous avons à notre disposition tous leurs trésors. C'est pour nous qu'ils furent éloquents. Les Lingendes, les Joly, les Fromentières, les Bourdaloue, les La Rue, les Bossuet, ne sont grands, que parce qu'ils ont ajouté aux richesses de leur propre génie, toutes les magnificences du génie des Pères. D'où vient à la chaire protestante cette sécheresse qu'on lui a de tout temps reprochée ? C'est que la dédaigneuse éloquence des ministres de la réforme a enveloppé dans une même proscription, et la doctrine et le langage des Pères. D'où vient que, parmi nous, l'éloquence a dégénéré ? et qu'avec tous les raffinements du bel esprit, quelquefois même avec tous les efforts du zèle, mais d'un zèle qui n'est pas selon la science, nos orateurs chrétiens ont encouru le blâme de n'être que de froids académiciens, ou que d'emportés déclamateurs ? C'est parce que, au jugement de tous les appréciateurs du vrai beau, on s'est éloigné des Pères (1).

I. Petr. III. 7.

(1) Voyez à ce sujet les plaintes énergiques de Rigoley de Juvigny, dans son ouvrage *sur la Décadence des lettres*, pag. 102 ; de l'auteur

Excès de parure ou grossière simplicité : tel est le double vice qui signalera cette éclipse du bon goût et de la véritable éloquence, dont on accuse à si bon droit les prédicateurs du dernier siècle, coupables envers la divine Providence, qui nous a ménagé les chefs-d'œuvre de la vénérable antiquité, et nous les a conservés à travers les vicissitudes humaines; non moins coupables envers leur propre talent, à qui ils déroboient son soutien et ses plus riches ornements. Orateur évangélique, vous à qui une voix éclatante comme le tonnerre crie sans cesse du haut du ciel : *Gardez bien le dépôt qui vous a été confié ; évitez soigneusement toute profane nouveauté dans le langage ; ne paraissez aux yeux des peuples que revêtu, non pas seulement de la doctrine, mais de la personne même de Jésus-Christ ; que faites-vous ? qu'avez-vous à faire, pour acquitter une aussi auguste mission ? Ce que vous faites : vous consommez à des études étrangères les veilles que réclament les chefs-d'œuvre d'Athènes et de Rome chrétiennes ; vous vous égarez sur des lectures parasites, au risque d'oublier le seul livre nécessaire au chrétien. Que vous apprendront-elles ? A transporter dans votre langage les lieux communs d'une morale humaine, les jeux de paroles, les saillies de l'épigramme, et l'hypocrisie du sentiment. Ou bien, vous vous montrez*

1. Tim. VI. 20.

Rom. XIII. 14.

Des trois siècles de la littérat., article Bourdaloue ; du cardinal Maury . Essai sur l'éloq. de la chaire , tom. III , pag. 122, etc.. etc.

dans l'arène, sans autres préparatifs qu'une confiance présomptueuse, que des lectures superficielles, que de vagues souvenirs et des lambeaux mal assortis. Ce que vous avez à faire : c'est de prêcher l'Évangile par l'Évangile même interprété par les Pères; c'est d'annoncer les vérités éternelles avec ces paroles de vie, qui ne se trouvent point ailleurs qu'à cette source incorruptible, et dans les écrits des Pères, qui en furent les premiers canaux. Voilà ce que les peuples attendent de vous; car les peuples veulent des prophètes et des apôtres. C'est pour les punir que le Ciel leur envoie des discoureurs. « Ils accourent en foule » à votre école; ils vous consultent dans leurs doutes; » ils attendent avec empressement, ils reçoivent avec » respect vos décisions; vous frustrez leur espoir; » vous les privez de leur bien; par incapacité, vous » vous rendez inutiles, criminels, pernicious (1). » Saint Grégoire de Nazianze et saint Jean Chrysostôme exigent du prêtre, qui se consacre au ministère de la parole, une connoissance approfondie de la tradition tout entière. Saint Jérôme ne fait pas grâce à la piété elle-même, quand elle ne sait prêcher que par ses exemples. Après eux, tout ce que les siècles chrétiens ont eu de pieux et savants pontifes, d'illustres docteurs et de rhéteurs renommés, un Fénelon, un Fleury, un Duguet, un Rollin, n'ont pas

(1) L'abbé De La Tour, *Serm. sur la science*, tom. III, pag. 31.

cessé de mettre en tête des devoirs du prédicateur l'étude assidue de l'Écriture et des Pères. Ce sont là les armes de notre milice, comme dit saint Paul : *Arma militiæ nostræ* ; armes puissantes et invincibles pour confondre l'erreur, détruire les raisonnements d'une sagesse mondaine, pour renverser tout ce qui s'oppose à la majesté de la foi, pour soumettre au joug de Jésus-Christ et de son Évangile tous les esprits, sur qui la vérité et la raison ont encore quelque pouvoir. II. Cor. x. 4. 5.

Mais c'est un grand art de savoir les employer à propos. En des mains lourdes et incapables, peu exercées, elles portent à faux, ou n'opèrent que de médiocres effets. « C'est peu de lire les Pères, dit » l'abbé Fleury, il faut les lire avec fruit; et pour cela » il faut de la méthode et de l'ordre. » Ce qu'il appelle une étude sérieuse et chrétienne (1).

Nos devanciers citoient les Pères avec profusion. Outre le défaut grave de porter dans la chaire de vérité un mélange burlesque de sacré et de profane, qui changeoit, selon l'expression d'un moderne, la tribune évangélique en une sorte de tour de Babel (2); les textes des Pères, amoncelés les uns sur les autres, y remplissent des pages entières. Quel effort de mémoire pour l'orateur ! quelle contention d'esprit pour

(1) *Disc. sur les six premiers siècles*, n° xvi et xvii. *Hist. ecclés.*, tom. viii.

(2) Caussin, *De eloquent. sacr. et civ.*, pag. 391.

l'auditoire, qui assurément n'y comprenoit rien! Ce luxe d'érudition étoit à la mode. Lingendes, Valadier, Le Jeune, Texier, S. François de Sales, ont donné dans ce défaut. Giroux, Fromentières, Joly, Bossuet lui-même, n'ont pas toujours su s'en défendre. La Providence n'en accomplissoit pas moins son œuvre. L'esprit étoit subjugué sous le poids de tant d'autorités; et la raison tenoit lieu du sentiment.

Évitons de donner à nos citations une trop grande étendue, surtout à celles qui sont en langue étrangère. Grenade ne permet pas qu'elles dépassent une ligne. En général les passages textuels doivent être réservés comme témoignages justificatifs, dans les discussions qui exigent une précision rigoureuse. Ils s'emploient pour faire ressortir d'importantes propositions, appuyer et terminer le raisonnement par quelqu'un de ces traits vifs et concis dont les Pères abondent. La lumière qui en jaillit éclaire rapidement; sorte d'Apophtegmes dont on ne conteste pas la vérité, et dont la brièveté leur donne le poids des principes et l'autorité des proverbes.

D'autres sont moins prolixes; mais leur sobriété n'est pas toujours exempte d'ostentation. L'abbé Fleury pensoit peut-être à Sénault, quand il a dit : « Gardons-nous de la curiosité et de la vanité de » vouloir montrer que nous avons beaucoup lu, que

» nous avons découvert le sens d'un passage ou dé-
 » terré quelque antiquité (1).»

Ce que l'on emprunte textuellement ne doit pa-
 roître qu'avec le nom de son auteur. C'est là un devoir
 prescrit par l'équité. «Trouvez-vous dans un écri-
 » vain ecclésiastique une idée lumineuse, un trait
 » frappant qu'appelle votre composition, mais qu'il
 » seroit honteux de s'approprier, quand il n'est pas
 » possible de les embellir? eh bien! on vous les livre,
 » sur la seule condition d'en indiquer l'auteur. Ce
 » n'est pas lui dérober son esprit; c'est au contraire
 » le faire jouir de son bien, que d'en étaler ainsi les
 » richesses; et un tribut si avantageux à la mémoire
 » des morts devient le plus bel hommage que l'ad-
 » miration puisse décerner au génie. (2)» On est dans
 l'usage d'accompagner leurs noms d'épithètes ho-
 norables. Bourdaloue, Bossuet, l'ancien évêque de
 Senes, ne manquent pas d'annoncer leurs paroles
 par quelque préambule qui les rappelle à l'audi-
 toire, non pas seulement comme de grands saints,
 mais comme de grands orateurs.

Au reste, c'est moins par des préceptes que par
 des exemples, que la théorie de l'imitation veut être

(1) Fleury, *supr.*; et Duguet, *Conférences ecclésiastiques*, tom. II,
 pag. 511.

(2) M. le cardinal Maury, *Essai sur l'éloq. de la chaire*, tom. II,
 pag. 233. Quintilien avoit énoncé la même doctrine, par rapport aux imi-
 tateurs de Cicéron et de Démosthène. Nos rhéteurs françois l'appliquent à

rendue plus sensible. Les sermons de nos grands maîtres françois nous fournissent ici la meilleure rhétorique. Bourdaloue cite les Pères à chaque page de ses belles compositions oratoires. Pas une qui ne porte l'empreinte de cette raison nerveuse qu'alimente la plus pure sève de l'antiquité. Il emprunte d'elle les plus heureux desseins de ses sermons, des divisions entières, d'admirables développements de l'Écriture et des principes de la morale; ces peintures si exactes et si variées du cœur humain, que l'on n'entendit jamais sans que l'auditoire ne se récriât que l'orateur avoit raison, et que c'étoit là en effet l'homme et le monde. Il doit à ces mêmes Pères la plupart de ses plans, et de ses pensées à la fois si grandes et si précises sur nos mystères, et les inductions toujours concluantes qu'il en tire, pour la direction dans les voies du salut et pour la perfection évangélique, ses idées les plus élevées, ses sentiments les plus affectueux et les plus pathétiques, ces comparaisons et similitudes qui donnent au discours tant de vie et de clarté, en un mot, tout ce qui imprime à son langage ce caractère imposant de raison, de force et d'autorité vraiment souveraine, à laquelle il faut se rendre malgré tous les intérêts et toutes les préventions.

ceux des Pères. L'imitation n'est point le plagiat. Voyez Gisbert, *Eloquence chrétienne*, pag. 188.

Bourdaluoc ne manque pas de le déclarer dans plusieurs de ses sermons (1).

Mais il ne se borne pas à citer des textes , comme faisoient ses devanciers. Il les explique , les commente , les éclaire les uns par les autres ; il analyse les ouvrages , dont il réduit la substance à des vérités sommaires , et ramène la doctrine à des principes fondamentaux , qui serviront de base et de ciment à son éloquente argumentation. Tantôt il les fait intervenir au milieu de ses discussions , qu'il fortifie de leurs maximes , comme les jurisconsultes , quand ils invoquent les oracles des législateurs , les sentences des philosophes , ce que l'on appeloit *placita pru-*

(1) Témoin les sermons *sur la mort , sur la restitution , sur la communion pascale , sur les richesses , sur le jugement dernier* , dont il reconnoit que saint Jean Chrysostôme lui a fourni le plan et les idées principales. Il doit à saint Augustin le dessein de ses sermons *sur l'état du mariage , sur l'état de vie* (*Domin.* , t. III) , *sur l'éloignement de Dieu et le retour à Dieu* (au second vol. de son *Carême*) , *sur la grâce et la prédestination* ; à saint Thomas , celui du sermon *sur l'impureté* (*Car.* , t. II) , *sur l'aveuglement spirituel* (*ibid.*) , *sur les jugements téméraires* ; à Lactance , tout ce qui fait un véritable chef-d'œuvre du discours *sur la force et la sainteté de la religion chrétienne* ; au pape Innocent III , les belles divisions du sermon *sur l'enfer* ; à saint Léon , l'un de ses sermons *pour la fête de tous les saints* , et les germes de ses quatre grandes passions ; à saint Grégoire le Grand , le sermon *sur la tempérance chrétienne* ; à saint Bernard , ses admirables conceptions pour les fêtes *de la Nativité de Notre Seigneur , de la Commémoration des morts , sur la fausse conscience , sur l'éloignement et la fuite du monde , sur la sainteté* , etc. , etc. On feroit un volume intéressant de la seule indication des passages des saints Pères traduits ou commentés par notre savant prédicateur.

dentium ; tantôt il les met en scène , les constitue juges entre son auditoire et lui ; tantôt il prend de leurs mains les armes dont ils avoient combattu des erreurs et des vices reproduits dans les temps modernes, ou le flambeau dont ils ont éclairé les obscurités du dogme et les sentiers de la morale. D'autres fois, il modifie les sentiments, corrige les erreurs, accumule les autorités, qu'il réunit en un seul faisceau (1). Toute la bibliothèque des Pères semble être dans sa mémoire , comme toute l'Écriture est dans son cœur. Il en est peu qui ne lui fournissent des traits éclatants ; et l'on sait avec quelle sagacité il les découvre, avec quelle force il les étend. On diroit que les Pères n'ont écrit que pour lui ; et il est tel de ces écrivains si reculés de nous , moins peut-être encore par leur siècle que par l'indifférence où nous sommes à leur égard , dont sans lui le nom nous resteroit étranger. Ce ne sont pas seulement ceux que leur haute renommée signale à tous les souvenirs , mais ceux qui sont le moins familiers aux savants eux-mêmes (2).

Massillon est loin d'être aussi abondant en citations

(1) Méthode familière à Segaud , La Rue , Le Chapelain , Lenfant. Elle sert merveilleusement à ce dernier , pour répondre à l'objection que l'on tire de la bonté de Dieu contre la foi de l'éternité des peines de l'enfer , dans son sermon à ce sujet. (*Serm.*, tom. III, pag. 14 et suiv.)

(2) On en peut juger par cette rapide indication , qui encore ne les comprend pas tous. Ce sont un saint Gaudence , un saint Maxime de Turin , un saint Isidore de Peluze , Cassiodore , saint Jean Damascène , saint Amasee , en général plus connus par leurs vertus que par les monuments de leur

que Bourdaloue. Peut-être cette différence influe-t-elle sur les caractères de leur éloquence. Bourdaloue, incontestablement plus profond, plus savant, nourri de la substance des Pères, est grave, imposant comme eux. Aussi a-t-il l'autorité d'un ancien. Il étonne par la force d'une dialectique pressante, animée, qui prévient et terrasse toutes les objections, approfondit tous les sujets. Massillon charme surtout par l'élégance de son style, et l'onction inépuisable de ses mouvements. Il n'est érudit que dans la connoissance des livres saints, et ne sort pas de la sphère du cœur humain. Cependant il n'est pas non plus aussi étranger aux ouvrages des saints Pères et de nos docteurs, qu'on s'est plu à le dire. Tertullien, saint Cyprien, saint Augustin et saint Ambroise ne lui étoient pas étrangers (bien qu'il n'ait pas toujours l'attention d'indiquer ses originaux); et l'emploi qu'il en fait dans plusieurs de ses sermons (1)

généie. A leur suite, saint Thomas de Villeneuve, saint Bernardin de Sienne, Sidoine Apollinaire, Hugues et Richard de St.-Victor, le bienheureux patriarche Laurent Justinien, Arnaud de Chartres, Guillaume de Paris, l'abbé Rupert, Trithème, Pierre de Blois, Théophylacte, Pie de La Mirande, Tostat; les cardinaux Bellarmin, Damien, Duperron; avec eux, tous les conciles, toutes les liturgies, toutes les écoles. Ce sont, d'autre part, tous les hérétiques des temps anciens et des temps modernes, qu'il évoque, soit pour réclamer leur aveux, soit pour justifier leur condamnation.

(1) Voyez, entre autres, les sermons *sur les afflictions* (*Avent.*, pag. 138 et suiv.); *sur le jugement universel* (*ibid.*, pag. 224); *sur le respect humain* (*Carême*, tom. II, pag. 85); *sur la vérité de la religion*

laisse regretter qu'il n'en ait pas fait un plus fréquent usage.

Mais c'est à l'évêque de Meaux qu'appartient l'honneur d'avoir le mieux imité les saints Pères. « Il de-
» vient aussi grand qu'eux, a dit un célèbre écrivain
» de nos jours, lorsqu'il s'appuie de leur autorité, de
» leurs principes; et il n'est pas moins original lors-
» qu'il cite, que lorsqu'il crée (1). » Personne n'a ja-
mais, comme lui, possédé le secret de rendre leurs
pensées et leurs paroles avec l'énergique précision qui
fait le mérite du traducteur; personne aussi ne s'est
jamais pénétré comme lui de l'esprit de ces admira-
bles modèles, pour les incorporer dans sa propre sub-
stance, et faire éclore d'un simple germe les plus
magnifiques développements. Celui de tous les dis-
cours de notre éloquent évêque où il se montre le
plus fortement pénétré du langage des Pères, celui
où la vertu de l'Esprit Saint qui les inspira, répandue
dans leurs écrits, paroît s'être ramassée avec le plus
d'éclat dans leur éloquent interprète, c'est le sermon

(*Carême*, tom. 1, pag. 95, 100). Pourtant, il en faut convenir, il ne les cite que par réminiscence. Et, parce qu'il ne les avoit pas assez bien étudiés, ses compositions, admirables de style, manquent trop souvent d'une substance plus forte, et d'une lumière plus éclatante. L'orateur romain l'a dit avec beaucoup de raison : *Quid tam jucundum cogitatu atque auditu, quam sapientum sententiis, gravibusque verbis ornata oratio et perpoluta* (Cic., *De orat.*, lib. 1, cap. VIII.)

(1) M. le cardinal Maury, *Réflex. sur les sermons de Bossuet*, dans *l'Essai sur l'éloq. de la chaire*, tom. II, pag. 314.

sur l'unité de l'Église, prêché à l'ouverture de l'assemblée du clergé, en 1681. Là, pour lui appliquer à lui-même la belle expression de saint Augustin : que l'Église parle toutes les langues, parce que son langage est l'expression de l'unité de tous les peuples, *Omnium linguis loquitur, quia in unitate est omnium gentium*, Bossuet, digne organe de l'ancien et du nouveau Testament, des âges passés et des âges modernes, prête successivement sa voix aux Pères grecs, aux Pères latins, aux Pères de notre Église gallicane. Ce n'est plus un seul évêque exposant la doctrine chrétienne; c'est l'orateur, en quelque sorte œcuménique, entouré des saints docteurs de tous les siècles et de toutes les Eglises, sortis de leurs tombeaux pour venir s'asseoir à ses côtés, proclamer tous ensemble le double dogme de la suprématie romaine, et des libertés de notre Eglise de France. Vous croyez voir l'Orient et l'Occident unis à la fois dans une même enceinte; et s'avancer tout entière la Jérusalem céleste, rangée dans ce bel ordre, que le prophète admiroit, « belle dans la sainte uniformité de sa doctrine; belle de sa force divine et de sa majesté terrible, alors que marchant contre ses ennemis, elle les accable tous ensemble, et de toute l'autorité des siècles passés, et de toute l'exécration des siècles futurs (1). »

Num. xxiv. 5.
Can. vi. 3.

(1) Tom. viii, éd. in-4°; 1745, pag. 496 et 497.

Portons un coup d'œil rapide sur les autres prédicateurs qui viennent après ceux-ci. Le premier c'est le père de La Rue. Est-ce dire assez de cet éloquent jésuite, qu'il est celui de tous nos sermonaires qui s'approche le plus près de Bourdaloue? et passerions-nous pour exagérateurs en ajoutant qu'il est plein de mouvements fiers, impétueux, quelquefois brusques, semblables à l'éclair, mais à l'éclair qui précède la foudre, lesquels étonnent et terrassent l'auditeur; et qu'avec moins d'inégalités que Bossuet, dont aussi il n'a pas le sublime et la profondeur, il est entraînant, pathétique et rapide comme lui? Ces qualités, il les doit en partie à son heureux naturel, en partie à la science consommée qu'il avait des Pères. Il n'a point de prédilection particulière; tous lui semblent familiers. Nous ne taririons pas sur les preuves de détail. La Rue a des discours entiers qui ne présentent en quelque sorte qu'une longue mosaïque de riches pierreries dont les Pères lui ont fourni le précieux tissu. Voyez, entre autres, son sermon *sur l'envie* : quelle abondance et quelle force! Il n'y a pas de choix dans ce prodigieux assemblage de beautés. Il faudroit le citer en totalité. Et il n'a pas un discours qui ne vous fournît plusieurs traits de la plus heureuse imitation. Aussi est-il du petit nombre de prédicateurs dont les sermons ont pu être imprimés impunément pour la gloire de leur auteur.

Nos prédicateurs catholiques ne sont pas les seuls à qui l'étude des Pères ait été si profitable. Les protestants eux-mêmes n'ont pas toujours été aussi indifférents qu'ils affectoient de le paroître, sur les beautés des Pères. C'étoit déjà de leur part une contradiction assez palpable, de se prétendre les interprètes des saintes Ecritures, et d'abandonner ceux qui, durant tant de siècles, avoient joui constamment, dans l'opinion des peuples, de la réputation d'en avoir l'intelligence (1). Aussi, lorsque quelques-uns de leurs écrivains (un Scaliger , un Barbeyrac , un Jurieu (2)), se furent exprimés sur le compte

(1) Un écrivain, qui avoit le droit d'être plus sévère que nous, n'a pas craint de dire : « Des protestants habiles ont entrepris d'expliquer l'écriture ; mais peut-on trouver la religion chez des maîtres qui n'ont jamais été disciples de l'Eglise, qui affectent d'ignorer les Pères, ou qui prennent d'eux ce qu'ils ont de meilleur, sans leur en faire honneur ? Il y a dans les sectaires beaucoup de critique grammaticale et d'érudition profane ; mais nulle piété, nulle onction, et presque partout défaut de goût. » (Gaichiez , *Maximes sur la chaire*, pag. 28.)

(2) *Scaliger*. Baillet a eu le courage de transcrire les grossières injures par lesquelles ce fameux critique qualifie les plus vénérables docteurs (*Jugem. des savants*, t. II, in-4°, pag. 377.) : une plume chrétienne ne peut, avec quelque pudeur, se souiller en répétant de pareilles infamies.

Barbeyrac ne les a pas plus ménagés dans la *Préface du second volume des sermons de Tillotson*, pag. 15. Il va jusqu'à s'étonner que les Grégoire de Nazianze, les Tertullien, les Origène, les saint Jean Chrysostôme, aient pu trouver des admirateurs ailleurs que dans des siècles barbares, et félicite le sien d'avoir guéri l'univers de cette aveugle prévention.

Jurieu. On connoît les emportemens de ce ministre. Le mépris qu'il af-

des Pères, avec une dureté de langage aussi contraire aux bienséances qu'à la vérité; il s'éleva, dans le parti même, les plus fortes réclamations (1). De nos jours encore, la cause des Pères a été vengée noblement par des hommes d'une tout autre autorité que leurs détracteurs (2). Saurin, qui se vantoit de n'écrire que de génie, s'est aidé plus d'une fois de celui des Pères. Il cite avec complaisance Tertullien et les Pères de la première antiquité; il rapporte de beaux textes du pape saint Grégoire (3). A la vérité, Saurin ne précise pas toujours les sources où il puise; il cite de mémoire, et copie sans citer. Ainsi emprunte-t-il à saint Jean Chrysostôme ses belles pensées sur les derniers moments du larron, dans un de ses sermons sur *le délai de la conversion* (4), et ne nomme

fectoit pour les Pères et pour toute l'antiquité, alloit jusqu'à la haine, et ses fureurs jusqu'à la démence.

(1) Nous avons rapporté, dans le Discours préliminaire de cet ouvrage (t. 1, p. 144), le jugement de Basnage de Beauval à ce sujet.

(2) Bingham s'est étendu longuement sur l'éloge des saints Pères. (*Origin. eccles.*, tom. vi, pag. 140 et suiv.) Mosheim n'en parle jamais qu'avec enthousiasme. Un prédicateur renommé de la communion d'Ausbourg dit, en parlant de saint Jean Chrysostôme en particulier : « Entre les anciens écrivains, je n'en connois point qui soit plus recommandable que Chrysostôme dans ses homélies sur les Evangiles. Les idées frappantes, les aperçus féconds dont ces discours abondent, sont une riche source de méditations et de pensées nouvelles. » (Reinhart, *Lettre X*, pag. 59 et 145, de la traduction de M. Monod.)

(3) *Serm.*, tom. xi, pag. 435. Il cite d'autres saints Pères aux tom. 1, pag. 79, 424, 295; tom. 11, pag. 194; tom. ix, pag. 17, 263, etc.

(4) Tom. 1, p. 137.

pas le saint patriarche; mais la preuve qu'il l'avoit à la pensée et sous les yeux, c'est qu'en se répétant dans son onzième volume, il indique saint Jean Chrysostôme. Nous avons remarqué une foule de reminiscences de ce genre dans le recueil de ce célèbre prédicateur. Par exemple, dans son sermon du Vendredi saint, « il faut que le sang de J.-C. versé sur « le Calvaire soit dans nous ou sur nous », ce mot appartient à saint Bernard : *Sanguis Christi in me, non super me*; bien que le saint abbé de Clairvaux ne soit pas cité. De même, dans un sermon pour la fête de saint Pierre, l'éloquente prosopopée qui s'y rencontre (1) lui a été fournie par celle de saint Augustin sur le même sujet. Il n'est pas moins manifeste qu'il s'étoit pénétré de la lecture de saint Cyprien pour tout ce qu'il dit de la pénitence (2). Sa comparaison de l'âme avec une terre qui ne sauroit rester oisive, se retrouve également dans S. Jean Chrysostôme (3). Il nous seroit facile de multiplier les témoignages de ces heureux larcins faits à nos saints Docteurs, tant par Saurin que par les autres prédicateurs des communions dissidentes (4) : et

(1) Tom. XI, pag. 147.

(2) Tom. III, pag. 82.

(3) *Homél. VII, in II ad Cor.*, tom. V; *Nov. Test.*, pag. 581, edit. Morel.

(4) Meztrezat, Bertheau, Raymond - Gaches, Abbadié, Blair, ont quelques pages éloquentes. Pas une que qu'il ne fût aisé de traduire tout

pourtant il est bien rare qu'ils les citent. Tout lecteur tant soit peu exercé supplée aisément au silence de l'imitateur. Est-ce faire un crime à Saurin de dire de lui ce que l'on a dit de Beausobre : « Sa vaste lecture des Pères lui devenoit en chaire plus présente, » pour tirer de l'antiquité ecclésiastique ou de nouvelles preuves ou de nouveaux ornements (1) ? »

Nos prédicateurs catholiques manquent aussi, pour la plupart, à la précaution de signaler les écrits et les noms des Pères qu'ils imitent. C'est pour tous un bien de famille. On les cite sans indiquer les ouvrages. Bourdaloue lui-même n'a pas été plus sévère à cet égard. Il faut l'en croire sur parole ; et certes celui-ci le mérite bien. Toutefois la curiosité et l'émulation gagneroient à connoître les originaux avec plus de précision. On l'avoit promis pour la nouvelle édition des sermons du savant jésuite (2). Bientôt l'on s'est effrayé des pénibles et fastidieuses recherches que nécessitoit un pareil engagement. Telle pensée, telle

entière par les textes des Pères. « Trois sortes de morts (dit l'un d'eux) : la mort spirituelle, c'est celle du péché ; l'autre, la mort naturelle, celle que produit la séparation de l'âme d'avec le corps ; la dernière, celle du bâtiment auquel les réprouvés sont condamnés dans les enfers. » (Abbadie, *serm. sur la mort du juste.*) S. Ambroise avoit dit : *Triplicem mortem accipimus : una est cum morimur peccato : alia est vitæ hujus excessus, tertia, etc. ; una est mors spiritualis, alia naturalis, alia pœnalis* (lib. II, *De fide resurr.*, nos 36 et 37). N'est-ce là qu'une rencontre ?

(1) *Avertissement* en tête des *Sermons de Beausobre*, pag. 14.

(2) Prospectus de l'édition de Lebel.

expression reproduite avec éclat par nos modernes, est pour ainsi dire noyée dans la vaste collection des œuvres d'un saint Augustin, d'un saint Chrysostôme, d'un saint Athanase, de tant d'autres ; comment les découvrir ? Elles se trouvent indiquées plutôt que traduites, citées d'une manière altérée, sous un nom d'auteur qui souvent n'est pas le sien. Que de laborieuses veilles ! que de recherches opiniâtres ! que de livres à dévorer ! Je dois le dire : cette partie de mon travail est celle qui m'a le plus coûté ; et celle peut-être en faveur de qui nous obtiendrons le moins de reconnaissance. On goûtera, en lisant les belles compositions des Pères, le même charme qui nous a soutenu dans leur traduction : à peine le reste sera-t-il aperçu. L'unique encouragement que j'aie recueilli jusqu'à cette heure, et que je dois bientôt emporter dans la tombe, fut l'espérance que cet ouvrage, consacré à la seule gloire de la religion, ne sera pas sans quelque fruit pour la postérité.

Il est entièrement terminé.

Des circonstances sur lesquelles il est inutile de revenir, en suspendirent la publication, qui se reprend aujourd'hui sous de meilleurs auspices. Les trois premiers siècles nous ont donné les Pères Apostoliques et les Apologistes, qui en composent la première partie en quatre volumes. La seconde, bien plus riche en monuments, sera traitée avec l'étendue convenable par la même méthode de traductions,

extraits et analyses. Elle commence au quatrième siècle, et s'arrête au sixième. Le dernier âge de notre éloquence chrétienne jusqu'aux temps modernes s'étend du sixième siècle au treizième, où la scolastique s'est emparée de nos écoles.

L'ouvrage entier n'ira pas au-delà de vingt-quatre volumes.

Laboravimus quantum potuimus, et quo minùs
impetravimus quod optavimus, manet tamen fructus
laboris nostri apud Deum, apud quem nullum
bonum irremuneratum est.

S. BERNARD, *Epist.* cccclx, col. 324,
ed. Mabill.

TROISIÈME PARTIE.

LIVRE PREMIER.

S. ATHANASE, PATRIARCHE D'ALEXANDRIE.

SOMMAIRE.

- 1° OSIUS , évêque de Cordoue.
- 2° S. ALEXANDRE , patriarche d'Alexandrie.
- 3° Le pape S. JULE.
- 4° S. MÉTHODIUS , évêque de Tyr.
- 5° DIDYME d'Alexandrie.
- 6° EUSÈBE , évêque de Césarée.
- 7° L'empereur CONSTANTIN.
- 8° S. ATHANASE.
- 9° S. OPTAT , évêque de Milève.
- 10° S. PACIEN , évêque de Barcelone.
- 11° S. PHÉBADE , évêque d'Agen.
- 12° S. MELÈCE , archevêque d'Antioche.
- 13° S. ASTÈRE , archevêque d'Amasée.
- 14° S. HILAIRE , évêque de Poitiers.

Supplément contenant :

- | | |
|--|----------------------------------|
| S. AMPHILOQUE , archev. d'Iconc. | EUSÈBE D'EMÈSE. |
| LUCIFER , évêque de Cagliari. | S. EUSTATHE D'ANTIOCHE. |
| S. ANTOINE, patriarche des solitaires
d'Égypte. | MARCEL D'ANCYRE. |
| S. EUSÈBE DE SAMOZATE. | LE PAPE LIBÈRE. |
| S. EUSÈBE DE VERCEIL. | S. PHILASTRE , évêque de Bresse. |

Article 1. OSIUS, ÉVÊQUE DE CORDOUE,

Dès l'an 295 , mort vers l'an 558.

L'Église d'Espagne étoit déjà célèbre (1) ; Osius porta sa renommée par tout l'univers. Après qu'Arius eut commencé à dogmatiser, ce fut Osius que l'empereur Constantin choisit pour être négociateur entre lui et le patriarche d'Alexandrie, saint Alexandre. L'arianisme s'étoit rendu redoutable dès sa naissance. Le concile de Nicée, premier des conciles œcuméniques, fut convoqué. L'honneur de le présider fut déferé à Osius, dont le nom avoit déjà paru avec éclat dans celui d'Elvire, tenu en 505 (2). La fermeté de sa foi, signalée dans la persécution de Maximien, lui donnoit une singulière autorité (3) ; d'où vient que saint Athanase l'appelle le grand Osius, le père des évêques et le conducteur des conciles (4). Ce fut lui encore qui présida le concile de Sardique en 547, en disposa tous les réglemens de discipline,

(1) On ne révoque pas en doute que saint Paul n'ait prêché la foi dans cette partie de l'Europe. La divine semence y avoit prospéré, puisque, au temps de saint Cyprien, l'Espagne comptoit un grand nombre d'évêques.

(2) *Apud Labbe, Concil., t. II, col. 1051. Mainbourg, Hist. de l'Arian., tom. I, in-4°, p. 41. Cave, De script., col. 118.*

(3) Eusèbe, *Vit. Constant.*, liv. V, cap. XLIII.

(4) S. Athan., *De fuga sua*, pag. 703; id., *Epist. ad solit. et secundam Apolog.*

et soutint avec courage l'innocence de saint Athanase contre les calomnies des ariens et les préventions de l'empereur Constance (1). Les Pères de cette assemblée lui rendoient ce glorieux témoignage : « Osius , » ce prélat qui jouit d'une si heureuse vieillesse, et » que son grand âge, sa générosité à soutenir la vé- » rité de notre religion, et les travaux qu'il a sup- » portés pour son service et pour sa défense, rendent » si recommandable (2). »

Sur la fin de sa vie, vaincu par la violence des tourments, il fléchit, et souscrivit, dit-on, aux insidieuses formules de l'hérésie (3), toutefois sans abandonner la cause personnelle de saint Athanase (4). C'en est assez pour que sa mémoire soit restée flétrie par cet acte de faiblesse (5). L'historien Sulpice-Sévère, qui ne croit pas à sa chute, la rejette, dans le cas où elle

(1) Hermant, *Vie de S. Athan.*, liv. vi, chap. 1, pag. 539 du tom. 1, in-4°.

(2) *Apud Theodoret, Hist. eccles.*, lib. 11, cap. viii. (De la traduct. du présid. Cousin.)

(3) Sulpit. Sever., *Hist. sacr.*, lib. 11, pag. 108, edit. Elzev; 1656. Socrat, *Hist. eccles.*, lib. v; cap. ix. Bossuet : « Les tourments font succomber le vieil Osius, autrefois le soutien de l'Eglise. » (*Hist. univ.*, 1^{re} part., p. 117, édit. in-4°. Paris, 1681.) Mais il se releva bientôt de sa chute, et termina une vie sainte par une mort qui ne le fut pas moins.

(4) S. Athan., lib. *De synodis Arimin. et Seleuc.*, pag. 372. Mendoza, *De confirm. conc. illiberit; apud Labbe, supr.*, col. 1055.

(5) « Après un exil d'un an à Firmich, il eut la lâcheté de céder. » (*Vie des saints*, tom. ix, pag. 232. D. Ceillier l'en justifie, tom. iv, pag. 527.)

seroit prouvée, sur son grand âge et sur la foiblesse d'un corps épuisé par de longues tortures (1). On avoit long-temps hésité à le mettre au nombre des saints, à cause de cette faute. A la fin, la mémoire de tant de vertus et de services rendus à l'Église a prévalu. Les Espagnols l'ont mis dans leur martyrologe, et Surius dans sa table générale. « C'étoit, dit le sage Tillemont, le plus grand homme de son temps; mais il étoit homme. Il auroit été honoré jusqu'à la fin des siècles comme l'un des plus grands saints de l'Église, s'il n'eût vécu que cent ans; et il est bien fâcheux que nous soyons réduits à dire que Dieu a peut-être fait miséricorde à Osius par la pénitence (2). »

Nous n'avons plus l'excellente lettre qu'il avoit adressée à sa sœur sur la virginité, non plus que son interprétation des vêtements sacerdotaux en usage chez les Hébreux (3). Saint Athanase nous a conservé sa lettre, pleine d'une liberté vraiment apostolique, en réponse à l'empereur Constance.

(1) *Osius quoque in eandem perfidiam concessisse opinio fuit, quod mirum atque incredibile videtur, nisi fatiscente ætate (etenim major centenarius), deliraverit. (Hist. sacr., supr.)*

(2) *Mém. ecclés., t. VII, p. 301.*

(3) *Scriptis ad sororem suam de virginitate epistolam pulchro ac disertis cooperatam eloquio, et aliud opus de interpretatione vestium sacerdotalium egregio quidem sensu et ingenio elaboratum. (S. Isid. Hisp., lib. de Script. eccl., cap. 1.)*

Osius à l'empereur Constance, salut en notre
Seigneur Jésus-Christ (*).

Je commençai, prince, à confesser Jésus-Christ, dès le temps de la persécution qui s'éleva sous votre aïeul Maximien. Si vous êtes dans l'intention de la renouveler, je suis prêt à tout souffrir plutôt que de répandre le sang innocent et de trahir la vérité. Ce n'est pas moi qui approuverai jamais ni ce que vous écrivez, ni le ton menaçant que vous prenez. Changez de style; ne suivez point la doctrine d'Arius; cessez d'écouter les Orientaux, et de croire à ce que vous disent Ursace et Valens (1). Le but de tant de déclamations de leur part, c'est moins encore de vous prévenir contre Athanase, que de propager leur secte. Croyez, prince, à la parole d'un vieillard à qui ses cheveux blancs donnent sur vous le droit de père. J'étais au concile de Sardique quand vous nous y convoquâtes tous, vous et votre frère Constant de glorieuse mémoire. Je fus le premier à faire aux ennemis d'Athanase un appel pour qu'ils eussent à

(*) *Inter opera S. Athanas.*, t. 1, edit. Bened., p. 370.

(1) Nous trouvons les noms de ces sectaires à chaque page de l'histoire de ces déplorable démêlés. C'étoient, dit saint Hilaire, deux jeunes hérétiques aussi méchants qu'ignorants, mais habiles à se couvrir de tous les masques. Voyez Tillemont, qui les appelle des fourbes par excellence. (*Mém.*, tom. vi, pag. 286.) Ils avoient été instruits par Arius lui-même. Ursace étoit évêque de Singidon dans la Haute-Mésie, et Valens de Murse, dans la Pannonie.

se rendre dans l'église où je me trouvois , et que là ils exposassent leurs griefs contre lui. Je leur engageai ma parole qu'ils n'avoient rien à craindre, et que tout se passeroit dans les formes de la plus rigoureuse équité. Je ne m'en tins pas à cette seule déclaration, je la réitérai ; je les engageai , dans le cas où ils ne voudroient pas se prononcer en présence de tout le concile , à m'en parler à moi seul ; leur promettant que si leurs plaintes étoient fondées , nous nous réunirions à eux pour le condamner ; mais que , s'il étoit reconnu innocent et calomnié , dans le cas où l'on persisteroit à ne pas le recevoir , je me faisois fort d'obtenir de lui qu'il se retirât en Espagne avec moi. Athanase souscrivoit à tout , sans nulle opposition. Eux seuls , dans la défiance où ils étoient de leur cause , n'ont accédé à aucune proposition. Quand ensuite Athanase se fut rendu , d'après l'ordre qu'il en avoit reçu de vous , à votre cour à Antioche , où ses ennemis l'avoient prévenu , il demanda que ses accusateurs fussent interpellés , soit tous ensemble , soit séparément ; qu'ils prouvassent ce qu'ils avançoient , sous peine d'être réputés n'être que des faussaires ; qu'ils soutinssent en face leurs accusations , sinon , qu'ils ne le calomniassent plus en son absence. Vous lui refusâtes cette grâce. Eux de leur côté ne consentirent à rien. Pourquoi donc exciter encore des hommes qui ne savent que le calomnier ? Comment se fait-il que vous vous montriez si indulgent

envers Ursace et Valens , après qu'ils ont fini par se rétracter , et reconnoître leur imposture ; après qu'ils en ont fait l'avou dans un écrit signé de leur main ? Ils l'ont reconnue ; qui les y obligeoit ? La violence , comme ils affectent maintenant de le répandre ? Mais il n'y a point eu de force militaire qui les ait contraints , point d'ordre émané de votre frère qui le leur commandât ; il l'ignoroit. On n'en usoit point de son temps comme aujourd'hui ; à Dieu ne plaise ! Ce sont eux-mêmes qui , de leur propre mouvement , se sont rendus à Rome , et là , en présence de l'évêque et des prêtres , ont signé leur désaveu , après avoir préalablement écrit à Athanase dans les termes de la réconciliation et de l'amitié. S'ils prétendent qu'on a usé de contrainte , et s'ils s'en plaignent comme d'un acte illégal , si vous-même pensez là-dessus comme eux , arrêtez donc toutes mesures violentes ; n'écrivez point , n'envoyez point de commissaires , rappelez les exilés ; ne donnez pas un exemple dont on s'autorise pour commettre de plus criantes vexations. Votre auguste frère a-t-il jamais fait rien de semblable ? A-t-on vu un évêque exilé par ses ordres ? L'a-t-on vu présider jamais à un jugement ecclésiastique ? Que l'on nous cite un seul de ses officiers qui ait contraint de souscrire à de pareilles condamnations , pour donner à Valens le prétexte de crier contre ces sortes d'arbitraires. Changez de système , je vous en conjure. Rappelez-vous ce

que la nature vous a fait, un homme mortel. Craignez le jour du jugement, ne risquez pas d'arriver à ce formidable jour avec une conscience souillée ; ne vous ingérez point dans les affaires ecclésiastiques ; ne vous croyez point le droit de commander en ces sortes de matières. Dieu vous a donné l'empire ; il nous a confié le gouvernement de son Eglise. De même qu'entreprendre sur votre puissance seroit contrevenir à l'ordre établi par Dieu, de même devez-vous craindre de vous charger d'un grand crime, si vous alliciez étendre votre autorité sur le sanctuaire. Il est écrit : *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.* La même loi qui nous interdit une domination terrestre, ne vous permet pas d'envahir sur les droits du sacerdoce. C'est l'intérêt de votre salut qui me porte à vous écrire comme je le fais. Quant à ce que vous m'avez mandé, voici mon sentiment : Je ne puis ni communiquer avec les Ariens, dont j'anathématise l'hérésie, ni écrire contre Athanase, après que l'Eglise de Rome, le concile tout entier, moi-même, l'avons déclaré innocent. Vous le savez si bien, que vous l'avez rappelé et lui avez permis de retourner avec honneur dans son pays et dans son Eglise. Qui a pu déterminer un changement aussi étrange ? Ce sont toujours les mêmes ennemis qui se déchaînent contre lui. Ce qu'ils murmurent loin de lui, car ils n'ont osé jamais le produire en sa présence, c'est ce qu'ils disoient avant que vous

l'eussiez rappelé; c'est ce qu'ils faisoient circuler dans le concile, et dont il leur a été impossible de fournir aucune preuve, toutes les fois que je les en ai sommés. S'ils en avoient eu, ils n'auroient pas eu recours à d'aussi honteuses défaites. Qui donc vous a pu faire oublier en si peu de temps, et vos lettres et vos paroles? Plus de modération, prince; ne prêtez pas l'oreille aux discours des méchants. On se rend coupable en faisant cause commune avec eux. Au jour du jugement, vous aurez à répondre de l'indulgence qu'ils trouvent auprès de vous. Leur but à eux c'est de couvrir de votre protection la haine qu'ils portent à leur ennemi particulier, et les coups qu'ils lui préparent; ils aspirent à faire de vous le ministre de leurs perfides complots, pour répandre dans l'Eglise leur détestable hérésie sous l'autorité de votre nom. Est-il sage de s'aller jeter dans un péril évident, pour satisfaire à la passion d'autrui? Revenez-donc, prince, de vos préventions, je vous en supplie. J'ai rempli mon devoir en vous écrivant comme je viens de le faire; prince, faites le vôtre, en daignant m'écouter.

*Article II. SAINT ALEXANDRE, PATRIARCHE
D'ALEXANDRIE.*

Vers 313.

L'histoire de son pontificat est célèbre par les commencements d'Arius (1).

Ce fameux hérésiarque, prêtre de l'église d'Alexandrie, avoit lui-même combattu fortement l'erreur de Sabellius. « Il est faux, disoit-il, que le » Fils de Dieu soit une même personne avec le Père ; » mais il n'est pas Dieu comme le Père, ni égal en » toutes choses. » Un cri d'indignation s'éleva contre la nouvelle doctrine (2); et ce fut le saint arche-

(1) Plus les chrétiens avoient témoigné de zèle pour soutenir le dogme de l'unité de Dieu contre les superstitions du paganisme, plus l'Esprit séducteur s'efforça de faire abuser de cette vérité fondamentale, en insinuant que ce seroit y donner atteinte, de croire qu'il y eût dans l'essence divine trois personnes distinctes, dont chacune est substantiellement Dieu. C'est dans ce dessein, que cet Esprit de mensonge avoit persuadé à Sabellius, que les noms de Père, de Fils et de Saint-Esprit ne signifioient point plusieurs personnes, mais ne devoient être regardées que comme diverses dénominations, exprimant dans Dieu la puissance, la sagesse et la bonté. Il est donc vrai de dire que la source de l'Arianisme est la même que celle du Sabellianisme, et que, sous un certain rapport, Sabellius avoit été le précurseur d'Arius.

(2) Arius n'avoit d'abord exposé son système que dans des entretiens particuliers, et en présence de personnes choisies; mais quand il se vit écouté et soutenu d'un grand nombre de sectateurs, il le prêcha publiquement. Des prêtres, au nombre de dix, douze diacres et quelques vierges, s'étoient déclarés pour lui. Arius avoit un grand talent pour séduire. Il étoit avancé en âge; et sa conduite avoit toujours paru exemplaire. Son

vêque d'Alexandrie qui le fit entendre le premier. Après avoir inutilement essayé de ramener Arius par la voie des exhortations pacifiques, voyant que l'erreur passoit d'Alexandrie dans les autres villes, il assembla un concile de cent évêques des provinces de l'Égypte, de la Lybie et de la Pentapole. Arius y fut condamné solennellement. Celui-ci trouva des protecteurs puissants à la cour, même parmi les évêques; et l'étincelle produisit le plus violent incendie. L'empereur voulut l'éteindre à sa naissance, c'étoit Constantin. Il se laissa persuader par Eusèbe de Nicomédie, et l'autre Eusèbe de Césarée, qu'il n'y avoit là qu'une dispute de mots; et imposa silence aux deux partis. La question, que l'on vouloit faire passer pour n'être que frivole, consistoit à savoir si Jésus-Christ étoit Dieu ou une simple créature, et par conséquent, si tant de martyrs et d'illustres saints qui l'avoient adoré depuis la publi-

extérieur étoit composé, son visage sérieux, son air mortifié, sa conversation douce, agréable, facile, surtout dans les sciences profanes; son esprit subtil, et fécond en expédients. « Il est très important, dit un de nos historiens modernes, de bien remarquer qu'Arius proposa d'abord sa doctrine d'une manière fort claire; dans la suite il s'enveloppa dans mille subtilités, afin de ne point révolter les fidèles, et d'amortir le zèle des évêques, justement choqués d'entendre appeler le Fils de Dieu créature. Quand les partisans d'Arius feront usage de ces subtilités, il faudra remonter au temps auquel l'erreur étoit proposée et enseignée sans détour (1). »

(1) Racine, *Ive siècle*, art. IV, n° VII, pag. 410, édit. in-4°.

cation de l'Évangile, avoient été idolâtres en adorant un pur homme ; ou bien s'ils avoient adoré deux Dieux, en supposant qu'étant Dieu il ne fût pas le même que le Père. Après la condamnation d'Arius, le saint patriarche d'Alexandrie s'empressa d'écrire aux évêques catholiques pour leur rendre compte des faits (1). Théodoret et Socrate nous ont conservé quelques-unes de ses lettres, où l'éloquence s'unit à la vigueur épiscopale (2).

Alexandre, évêque d'Alexandrie, à Alexandre de Constantinople () et aux évêques de Thrace.*

La passion qu'ont les méchants de s'enrichir et de commander, les porte à rechercher le gouvernement des Eglises qui leur paroissent le plus considérables. Dans cette vue, ils emploient toutes les manœuvres imaginables pour surprendre la piété et troubler l'Eglise. Secrets instruments du démon, ils sacrifient

(1) S. Epiphane (*Hæres.* 69.) assure qu'il avoit écrit un fort grand nombre de lettres à ce sujet, et que, de son temps, on en comptoit jusqu'à soixante-dix, conservées religieusement, dit Maimbourg, dans *les cabinets des curieux* (*Hist. de l'Arian.*, tom. 1, in-4°, pag. 31.) ; disons mieux : dans les archives des églises. On gardoit à Rome celle qu'il avoit adressée au pape saint Sylvestre. (Baron., *ad Ann.* 318, sect. 59.)

(2) Théodoret le qualifie évêque animé du même esprit qui avoit autrefois rendu les apôtres de dignes prédicateurs de l'Évangile. (*Hist.*, liv. 1, chap. III.)

(*) Nous traduisons d'après le texte de Théodoret (*Hist.*, lib. 1, cap. IV.) ; rapporté par Labbe, *Concil.*, tom. 11, pag. 7 et suiv.

tout à leur intérêt, et foulent sous les pieds le frein de la crainte des jugements du Seigneur. La nécessité m'oblige à vous découvrir le mal qu'ils m'ont fait : il est bon que vous appreniez à les connoître pour vous précautionner contre leurs artifices, et pour empêcher que de tels hommes ne s'introduisent dans vos diocèses. Également audacieux et insinuants, ils prennent tous les masques; sement l'imposture dans des lettres captieuses et de nature à tromper les simples. Arius et Achilles (1) viennent d'ourdir ensemble leur conjuration. Séduits par l'exemple de l'ambitieux Colluthus (2), ils ont bientôt surpassé leur modèle. Quand ils ont vu le gain que celui-ci avoit fait à trafiquer de la personne de Jésus-Christ, par des ordinations faites à l'encan, il leur est devenu impossible de se soumettre aux lois de notre discipline. Alors, se détachant de nous, ils se sont fait des cavernes de voleurs où ils établissent leurs perpétuels conciliabules, vonnisant nuit et jour le blasphème et l'imprécation contre Jésus-Christ et contre nous, accusant et les institutions apostoliques et tout l'ensemble de la religion. Fidèles imitateurs de la perfidie des Juifs, ils combattent la divinité du Sauveur, alléguant qu'il n'y a rien en lui qui l'élève au-dessus des autres hommes;

(1) Achilles étoit aussi prêtre d'Alexandrie. (Tillem., tom. vi, pag. 245.)

(2) Colluthus, disciple d'Arius, et comme lui curé d'Alexandrie, s'étoit déjà retiré de l'école de son maître pour prêcher une doctrine à part. (S. Epiph., *Hæres.*, 69.)

affectant de nous opposer les passages divers de l'Écriture qui nous parlent de son humanité sainte, de ses volontaires humiliations, de tout le mystère de son incarnation, pour bâtir là-dessus leur édifice d'impiété; éludant tous ceux qui rendent témoignage à sa divinité sans commencement, et à l'ineffable gloire qu'ils partagent avec Dieu son Père. Ils confirment les opinions désavantageuses que les païens et les Juifs ont conçues de Jésus-Christ, en supposant comme vrai dans notre religion tout ce qui est le sujet le plus ordinaire de la raillerie de ces peuples. On les voit chaque jour exciter contre nous des émeutes et des persécutions, faire intervenir les magistrats gagnés par l'influence de femmes vouées à l'intrigue, attirer sur la religion chrétienne les plus graves reproches, par la liberté qu'ils donnent à de jeunes femmes de leur parti de se montrer sans nulle pudeur à tous les regards. Cette robe du Sau-

Math. xxvi.
35.

veur que les bourreaux eux-mêmes avoient épargnée, ils ont eu la criminelle hardiesse de la déchirer. Dès que nous avons connu le dérèglement de leur vie et l'impiété de leur doctrine, bien que nous ne les ayons connus que trop tard, à cause du soin qu'ils ont pris de les cacher; nous les avons chassés tout d'une voix de l'Église qui adore la divinité du Fils de Dieu. Irrités de cette sentence, ils ont été se répandre de tous côtés, nous accablant de reproches, portant leurs plaintes auprès de ceux de nos collègues qui

nous sont unis de communion , avec l'air de leur demander la paix ; essayant , par des paroles flatteuses , de les gagner à leur parti , et de leur insinuer le venin de leur pernicieuse doctrine. Ils s'adressent à eux pour en obtenir des lettres amicales qu'ils produisent aux personnes qu'ils ont trompées , et qu'ils réussissent à retenir dans les liens de l'erreur en leur faisant croire qu'ils ont des évêques pour complices. Ils se gardent bien de confesser les vrais motifs de la sentence prononcée contre eux , à savoir le scandale public de leur doctrine et de leur conduite. Ou bien ils n'en parlent pas ; ou bien , quand ils en parlent , c'est pour envelopper leurs récits d'explications mensongères qu'ils couvrent d'attestations supposées. Voilà comme , grâce à la feinte douceur de leur langage , ils parviennent à abuser de la crédulité des faibles. On souscrit leurs lettres ; on les admet à la communion ; en quoi ceux de nos collègues qui ont pu leur donner quelque confiance me paroissent étrangement répréhensibles , comme ayant transgressé les saints canons qui nous viennent des apôtres , et fournissant , par d'aussi indiscrettes complaisances , de nouvelles armes au démon contre Jésus-Christ.

Telles sont , mes très chers Frères , les considérations qui m'ont déterminé à ne point perdre de temps pour vous dénoncer ces infidèles novateurs qui débitent qu'il y a eu un temps où le fils de Dieu n'étoit pas ; que n'ayant point été auparavant , il a commencé ;

et que quand il a été fait, il l'a été de la même manière que les autres hommes. Parce que Dieu a fait de rien toutes choses, ils comprennent indifféremment le Fils de Dieu dans le nombre tant des créatures raisonnables que de celles qui ne le sont pas, ajoutant, par une conséquence naturelle à leur système, qu'il est sujet à changement et capable du bien et du mal. Dans cette supposition que Jésus-Christ auroit été tiré du néant, ils anéantissent les témoignages que nos saintes Écritures rendent à l'éternité, à l'immutabilité, à la divinité du Verbe, qui est Jésus-Christ même. Nous pouvons, disent ces arrogants blasphémateurs, être fils de Dieu aussi-bien que lui; témoin ces paroles : *J'ai engendré des enfants, et je les ai élevés en gloire.* Quand on leur objecte celles qui suivent : *mais ils n'ont eu pour moi que du mépris* (Cela peut-il s'attribuer à Jésus-Christ, immuable de sa nature?) ils insistent : « C'est pour cela même que Dieu, dont la préséance lui avoit fait connoître que ce fils n'auroit point de mépris pour lui, l'a choisi entre tous les autres. Mais, demandent-ils, l'a-t-il choisi en vertu d'une nature privilégiée, de préférence à tout autre fils? comme si Dieu pouvoit avoir aucuns fils, soit dans l'ordre naturel, soit d'une autre manière quelconque ! Nullement. « Mais susceptible, comme tout autre, de changement, Jésus-Christ fut choisi de Dieu pour l'innocence et la sainteté de sa vie, comme l'auroient pu être Pierre et Paul, si leur vie eût été

également irréprochable, mais sans que pour cela il eût fallu conclure de ces derniers que leur filiation eût rien de différent de la sienne. » Ils n'abusent pas moins de ces paroles du divin psalmiste : *Vous aimez la justice et haïrez l'iniquité ; c'est pourquoi le Seigneur votre Dieu vous sacrera d'une huile de joie en une manière plus excellente que tous ceux qui participeront à votre gloire.* Ps. XLIV. 8.

Que le Fils de Dieu n'ait point été tiré du néant, et qu'il soit impossible de supposer un temps où il n'ait point existé, c'est ce que nous concluons affirmativement par les paroles de l'Évangéliste : *Le Fils unique de Dieu qui est dans le sein de son Père,* expression par laquelle le saint docteur explique clairement que le Père et le Fils sont inséparables l'un de l'autre. Et quand il déclare que *toutes choses ont été faites par lui*, il témoigne bien que le Fils de Dieu ne doit point être compris parmi rien de ce qui a été créé. Car pouvoit-il exprimer avec plus de précision la manière d'être qui lui est propre, qu'il ne l'a fait par ces paroles : *Au commencement étoit le Verbe, et le Verbe étoit avec Dieu, et le Verbe étoit Dieu ; toutes choses ont été faites par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui ?* Car, si toutes choses ont été faites par lui, comment celui qui a donné l'être aux choses ne l'a-t-il pas eu lui-même en un certain temps ? Il est contre toute raison que ce qui crée soit de même *Ibid. 1. 3.*

nature que la chose créée. Si le Verbe étoit au commencement; que toutes choses aient été faites par lui, et que toutes les choses créées l'aient été de rien; ce qui établit d'un côté l'égalité la plus absolue entre le Père et le Fils, de l'autre la différence la plus éloignée entre Créateur et création, ce qui étoit et ce qui a commencé; il est manifeste que le monde, de qui l'origine n'est pas fort ancienne, et que tout ce qu'il renferme, a reçu son être du Père par le Fils. Aussi notre saint évangéliste, considérant la grandeur du Verbe de Dieu existant par sa nature, et ne trouvant rien ni dans le langage, ni même dans l'intelligence des hommes, qui puisse nous en retracer quelque idée, désigne-t-il par d'autres termes l'auteur de l'ouvrage, et l'ouvrage même. Il se garde bien d'emprunter au sujet du premier les mots de création (le Fils unique de Dieu qui est dans le sein de son Père; par opposition à ces paroles, toutes choses ont été faites par lui). Non pas que le Verbe de Dieu n'ait point été engendré: le Père seul ne l'a point été; mais c'est que la manière dont il l'a été ne sauroit être rendue par aucun langage humain. Que savons-nous si ce secret n'est pas caché même aux célestes intelligences? Il y a donc de la témérité à vouloir approfondir ce mystère, contre le précepte du sage: *Ne recherchez point ce qui est au-dessus de vous, et ne tâchez point de pénétrer ce qui est au-dessus de vos forces.* Tant d'autres connoissances moins relevées échappent

pent à la science humaine, témoin ce que dit l'Apôtre : *Que l'œil n'a point vu , l'oreille n'a point entendu , ni le cœur n'a point conçu ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment.* O hommes ! vous ne connoissez pas le nombre d'étoiles du ciel , ni des grains de sable du rivage , ni des gouttes d'eau de la mer, disoit le Seigneur à Abraham , bien que ce soient là des choses à votre portée ; quelle insolente présomption ne seroit-ce donc pas de chercher à pénétrer la divine essence du Verbe de Dieu , de qui l'Esprit Saint lui-même a dit , par la bouche d'un de ses prophètes : *Qui racontera sa naissance ?* Jésus-Christ n'a pas permis à ses apôtres d'en savoir davantage. Ces hommes , qu'il avoit choisis pour en faire les colonnes de son Eglise et les conducteurs des peuples, il les a débarrassés du soin de ces laborieuses curiosités, en leur enseignant que c'étoient là des connoissances supérieures à leurs conceptions, et réservées au Père seul : *Il n'y a ,* leur a-t-il dit , *que le Père qui connoisse le Fils ; et il n'y a que le Fils qui connoisse le Père.*

C'est le comble de l'extravagance, d'imaginer que le Fils de Dieu, dans la supposition où il auroit eu une existence temporelle, auroit été produit, les choses n'étant pas. Absurde raisonnement, qui fait bien voir que nos adversaires ne s'entendent pas eux-mêmes. Dire, comme ils font : *Il n'étoit pas,* se doit entendre, soit d'un temps déterminé, soit d'un es-

pace compris dans l'étendue des siècles. Or, s'il est vrai que toutes choses aient été faites par lui, il est évident que tous les siècles, tous les temps et tous les espaces, dans lesquels ce qu'on entend par ces paroles, *il n'étoit point*, doit être compris, ont été faits par lui. N'est-il pas contradictoire de dire, que celui qui a fait les temps et les siècles embrassant l'espace où l'on prétend qu'il n'étoit point, n'a pas toujours été? Car ce seroit une manifeste contradiction, et qui heurte tout bon sens, que l'auteur de quelque chose que ce soit, ne vienne qu'après la chose qu'il a produite. Toutefois, dans leur opinion, l'espace de temps auquel ils veulent que le Fils n'ait pas été engendré du Père, seroit donc plus ancien que la sagesse de Dieu, qui a créé toutes choses; ce qui donne le démenti à nos livres saints, qui appellent le premier né de toutes les créatures? S. Paul, dans le même sens : *Dieu l'a établi héritier de toutes choses, et a fait le monde par lui. Tout a été créé par lui dans le ciel et sur la terre, les choses visibles et invisibles, soit les trônes, soit les dominations, soit les principautés. Tout a été créé par lui et pour lui, et il est avant toutes choses.*

Col. 1. 16.

Hebr. 1. 2.

Coloss. 1. 15.

Puis donc que c'est une impiété manifeste de dire que le Fils de Dieu ait été fait de rien, du milieu de ce qui n'étoit pas; il s'ensuit nécessairement que le Père a été père de toute éternité. Il est père, comme ayant un fils, sans lequel il ne seroit point

père ; père parfait , à qui il ne manque rien pour l'être ; qui a un fils engendré de son sein , non dans le temps , ni avec quelque distance , ni de ce qui n'étoit point auparavant , mais de toute éternité ; un fils , cette sagesse de Dieu , laquelle , en parlant d'elle-même dans les saintes Ecritures , a dit : *J'étois avec lui , et je réglois toutes choses ; j'étois chaque jour dans les délices , me jouant sans cesse devant lui.* Prov. vii. 30.

Droit-on , sans impiété , que la sagesse , non plus que la puissance de Dieu , n'aient pas toujours été ? C'est un blasphème égal de prétendre que le Verbe de Dieu ne lui a pas été toujours inséparablement uni , de contester à l'un ou à l'autre quelque une des qualités qui les désignent comme Père et comme Fils. Vous refusez au Fils le titre de *splendeur de la gloire* du Père , Hebr. i. 5. que saint Paul lui donne ; vous détruisez dans le Père la source de la lumière d'où procède la splendeur ; vous niez qu'il ait toujours été la vive *image* de Dieu , *le caractère* , l'*empreinte de sa substance* ; vous niez également que Dieu en soit le sublime original ; Ibid. vous anéantissez la substance même de Dieu. C'en est assez de ces expressions de l'Apôtre , pour faire comprendre qu'il ne faut pas chercher de rapports entre la filiation du Fils de Dieu , et celle des autres enfants des hommes. Car , comme sa substance ineffable surpasse incomparablement l'excellence de toutes les choses , auxquelles elle a donné la naissance ; de même sa filiation toute divine n'admet aucune res-

semblance avec celle de tous les enfants dont il veut bien être père, mais par la simple adoption. Il est, lui, immuable par sa nature, le composé absolu de toutes les perfections, indépendant, et sans nul besoin; tandis que tous les autres enfants qu'il a adoptés gratuitement sont sujets au changement, et ne peuvent se passer de son secours. Conçoit-on que la sagesse de Dieu ait eu besoin de recevoir quelque accroissement? que celui qui est la vérité par essence, et conséquemment le Verbe de Dieu, qui n'est autre que sa sagesse et sa vérité, ait eu à faire des acquisitions successives? Quel surcroît de vigueur ou de clarté pourroient recevoir la vie et la lumière véritables, éternelles? D'après ces principes incontestables, combien ne devient-il pas plus impossible encore, et plus contraire à la nature, que la sagesse ait pu être susceptible de folie, la puissance de Dieu sous l'empire de la foiblesse, sa raison obscurcie par l'ignorance ou le caprice, la lumière offusquée par les ténèbres! Alliance monstrueuse, que l'apôtre

II. Cor. VI. 14. S. Paul repousse par ces paroles : *Qu'y a-t-il de commun entre la lumière et les ténèbres? quel rapport y a-t-il entre Jésus-Christ et Bélial?* Que les hommes et les anges, qui sont les productions de sa puissance, aient été bénis de ses mains pour croître en grâce et en mérite, conformément à sa loi, pour éviter le mal et pratiquer le bien; qu'en conséquence de l'adoption qui en a été faite, ils aient été élevés à la

dignité d'enfants de Dieu , comme récompense de leurs bonnes actions; ce n'est pas là cette filiation directe, propre, d'un ordre tout particulier, dont parle saint Paul , et qui lui a valu les adorations du ciel , de la terre et des enfers. Quand il dit que *Dieu n'a pas épargné son propre Fils, mais qu'il l'a livré à la mort pour nous*, il distingue nettement le propre Fils de Dieu , d'avec nous autres hommes qui n'étions pas ses enfants, mais qui le sommes devenus. Nous lisons de même, dans l'Evangile : *Voilà mon Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toute mon affection*; et dans le livre des Psaumes : *Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon Fils*. N'est-ce pas là reconnoître en lui une filiation particulière et exclusive; déclarer qu'il n'y en a point d'autres qui le soient? Ces autres paroles : *Je vous ai engendré dans mon sein avant l'aurore*, laissent-elles le moindre équivoque? Et les peut-on concilier avec l'idée qu'il soit devenu Fils par l'innocence et la sainteté de sa vie , par ses progrès dans le bien , plutôt que par le privilège de sa nature? D'où vient que le Fils unique du Père ne sauroit perdre sa qualité de Fils , au lieu que les enfants de l'adoption , qui ne la tiennent que de la sainteté de leur vie et de la grâce du Seigneur , peuvent en être déchus. Nous en avons des exemples dans l'Ecriture, que je crois inutile de rappeler à des hommes qui les connoissent aussi bien que moi , et dont la foi s'accorde si bien avec la nôtre. Il me

Rom. viii. 32.

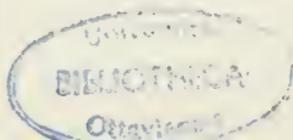
Phil. ii. 4.

Rom. viii. 32.

Matth. iii. 17.

Ps. ii. 7.

Ps. cix. 3.



suffira de vous remettre sous les yeux , que la doctrine que nous combattons , est la même qu'élevèrent , il n'y a pas long-temps , parmi nous , Ebion , Artemas , Paul de Samozate , évêque d'Antioche , dans qui elle a été condamnée par un jugement de tous les évêques , et ses auteurs retranchés du sein de l'Eglise. Ceux que nous vous dénonçons aujourd'hui , ont bu à la même coupe d'impicité ; ils en ont épuisé jusqu'à la lie. Rejetons malheureux , sortis d'une tige empoisonnée ! Ce sont Arius et Achillas. Avec eux , trois évêques ordonnés en Syrie , par je ne sais quel moyen (1) , lesquels se sont associés à leurs erreurs , qu'ils autorisent par leur approbation , et attisent l'incendie allumé par ces furieux. La cause de ces évêques vous est réservée. Ils ont à la bouche les passages de l'Écriture où il est parlé de la passion du Sauveur , de ses abaissements , de sa pauvreté , et des souffrances auxquelles il a bien voulu s'assujettir pour notre salut ; comme si tout ce qui nous est raconté se réduisoit à ne présenter en lui qu'un pur homme. Mais les textes éclatants , qui attestent la plénitude de sa divinité et l'éternité de sa divine na-

(1) Hermant conjecture que ces trois évêques pouvoient être Eusèbe de Césarée , Paulin de Tyr , et Patrophyle de Scytophe , qui avoient réuni un concile , où ils avoient permis à Arius de tenir des assemblées de ceux de son parti. (*Vie de S. Athanase*, tom. 1, in-4°, pag. 73.) Ce que confirme Petit-Didier , *Remarques sur la bibliothèque de Dupin* , tom. 11 , pag. 83.

ture , ceux qui nous racontent sa gloire et son identité avec le Père , comme ceux-ci : *Mon père et moi ne sommes qu'un.* Et cette réponse de Jésus-Christ à Philippe : *Celui qui me voit , voit aussi mon Père ;* Joann. x. 30. Ibid. xiv. 9. c'est-à-dire qu'il le voit comme dans un miroir pur et vivant de la nature divine. Ils les passent sous silence.

Les saints disent quelque chose de semblable dans les psaumes , où nous lisons : *Nous verrons la lumière dans votre lumière.* Ps. xxxiii. 10. C'est pourquoi , quiconque honore le Fils , honore le Père ; et réciproquement. Toute parole impie proférée contre le Fils , retombe sur le Père.

Après cela , personne ne s'étonnera des calomnies qu'ils ont inventées contre moi et contre mon peuple fidèle. Des hommes qui ont osé s'en prendre à la divinité du Fils de Dieu , ne devoient pas nous traiter avec plus de ménagement. Ils nous attaquent par des injures , après qu'ils se sont permis des blasphèmes impies contre la personne de Jésus-Christ. Qu'on les rappelle à l'antiquité , ils s'en tiennent offensés ; personne n'a vécu jusqu'ici qui mérite de leur être comparé. Ils ne permettent pas davantage qu'on leur oppose ceux qui furent nos maîtres dans notre jeunesse. A les en croire , il n'est dans tout l'épiscopat personne qui ait acquis seulement une capacité médiocre. Il n'y a qu'eux de sages. Il n'y a qu'eux de parfaits , et qui aient découvert la véritable doctrine , restée jusqu'ici cachée et impé-

nétrable au reste des hommes. Etrange renversement d'esprit ! excès de démente ! vanité sacrilège , qui étend sur leurs yeux un voile épais , et jette dans leurs âmes un fanatisme impie ! Ni l'autorité sacrée de nos saintes Écritures , ni le commun acquiescement de nos collègues à la même foi , ni le concert universel d'hommages rendus à Jésus-Christ , n'ont pu fléchir leur superbe audace. Leur impiété surpasse celle des démons eux-mêmes ; car ceux-ci ne se permettroient pas de proférer aucune parole outrageante contre la personne du Fils de Dieu.

Telles sont les réponses que nous avons opposées à ces détracteurs de Jésus-Christ , dans nos entretiens avec eux. Pour en éluder la force , ils essaient à leur tour , de faire retomber sur nous le reproche de reconnoître deux êtres qui ne sont point engendrés. Car voici l'alternative où ils prétendent nous enfermer : « Ou le Fils de Dieu a été fait de ce qui n'étoit point auparavant ; ou bien il y a deux êtres qui n'ont point été faits. » Il ne sauroient comprendre qu'il y a une distance énorme entre le Père qui n'a point été engendré , et les créatures qu'il a produites de rien ; et que le Verbe tient en quelque sorte le milieu , parce que le Père l'ayant engendré , a tiré par lui les créatures du néant. C'est ce que le Fils même

I. Joann. v. 1. témoigne par ces paroles : *Quiconque aime le Père , aime aussi le Fils , qui est sorti de lui.* Nous croyons , avec l'Église catholique , un seul Père qui n'a point

été engendré, et qui n'a aucun auteur de son être ; qui ne peut être ni différent de lui-même, ni susceptible de changement ; qui n'est capable ni d'augmenter, ni de décroître ; qui a donné aux hommes la loi, les prophètes et les Évangiles ; qui est le souverain Seigneur des patriarches, des apôtres et de tous les saints. Nous croyons en un seul Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, lequel n'a point été fait de rien, mais a été engendré de Dieu son père, non à la façon des corps, par incision, par division, par écoulement, comme le prétendoient Sabellius et Valentin ; mais d'une manière tout ineffable, selon ces paroles du prophète, que nous avons déjà rapportées : *Qui racontera sa génération ?* parce qu'il n'est point d'esprit créé qui le puisse comprendre, non plus qu'il n'y en a point qui puisse comprendre le Père. Ceux que l'Esprit de vérité anime ne me demanderont pas de le leur expliquer. Vous entendez encore à vos oreilles la voix de Jésus-Christ, qui nous enseigne que *nul ne connoît qui est le Fils que le Père, ni qui est le Père que le Fils.* Nous avons appris que le Fils n'est sujet à aucun changement, pas plus que le Père ; qu'il n'a besoin de rien, non plus que lui ; qu'il est parfait comme son Père, et qu'il n'est différent de lui qu'en ce qu'il a été engendré, au lieu que le Père ne l'a point été ; qu'il est la parfaite image de son Père : or, l'image, pour être parfaite, doit retracer tous les caractères de ressen-

ISA. LIII. 8.

LUC. X. 22.

blance, qui la rapprochent le plus immédiatement de son parfait original. Nous expliquons, en conséquence, la parole : *Le Père est plus grand que moi*(1), par la croyance que le Fils procède toujours du Père, comme étant la splendeur de sa gloire et la figure de sa substance. Que personne ne s'imagine pouvoir conclure de ce que nous disons, que le Fils procède toujours du Père, qu'il n'a point été engendré, comme croient ceux qui ont l'esprit aveuglé. Car, dire que le Verbe *étoit*, dire qu'il a toujours été, dire qu'il a été avant tous les siècles, ce n'est point dire qu'il n'a point été engendré. L'esprit de l'homme ne sauroit inventer aucun terme qui signifie ce que c'est que de n'avoir point été engendré, comme l'opinion que j'ai de la pureté de votre foi me persuade que vous tenez tous. En effet, tous ces autres noms semblent ne signifier rien autre chose que la production du temps; mais ils ne peuvent exprimer dignement la divinité du Fils de Dieu, ni son antiquité, s'il est permis de parler ainsi. Il est vrai que les saints Pères s'en sont servis quand il ont tâ-

(1) Ce texte de l'évangéliste saint Jean, est celui dont Arius et ses partisans ont abusé avec le plus de ténacité, contre la consubstantialité du Verbe. C'est aussi celui que les défenseurs de la foi de Nicée se sont attachés le plus particulièrement à expliquer. Saint Alexandre ne le discute pas encore : il ne fait que le rappeler, comme fournissant un argument solide au dogme que le Fils est engendré du Père. Les Pères du concile de Nicée avoient dit : *ÆQUALIS PATRI SECUNDUM DIVINITATEM; MINOR PATRI SECUNDUM HUMANITATEM.*

Joann. XIV.
28.

Hebr. I. 3.

Joann. I. 1.

ché d'expliquer ce mystère le moins imparfaitement qu'il leur étoit possible (1); et ils s'en sont excusés en même temps, en reconnoissant franchement qu'ils ne pouvoient aller plus avant. Que si quelqu'un, sous prétexte que les connoissances imparfaites sont abolies, prétend qu'une bouche mortelle peut prononcer des paroles qui soient au-dessus de la portée de l'esprit humain, il est clair que celles-ci : *Il étoit*, ou *toujours*, ou *avant les siècles*, ne sont pas de cette nature, et qu'elles ne signifient pas la même chose que non engendré. Il faut donc conserver au Père, qui n'a point été engendré, sa dignité, en avouant qu'il n'a aucun principe de son être, et rendre au Fils l'honneur qui lui est dû, en confessant qu'il est engendré par son Père de toute éternité, et en lui déférant le culte qui lui appartient. Servons-nous de ces termes en parlant de lui : *Il étoit, toujours et avant les siècles*. Ne nions point sa divinité; attribuons-lui une ressemblance parfaite avec son père, comme à une image très fidèle; publions qu'il n'y a que le Père qui n'ait point été produit, puisque le Sauveur a dit : *Mon père est plus grand que moi* (2). Nous faisons

(1) S. Dionys., *Ap. S. Athan.*, t. 1, p. 252. Origen., *Contr. Cels.*, lib. vi, pag. 323, et *Apud S. Athan.*, *libr. de decret. synod. Nic.*, t. 1, p. 232. Bull., *Defens. fid. Nic.* Bossuet, 1^{er} *Avertissem.*, n^o xxv, et 2^{er} *Avertissem.*, n^o cxiii et xiv.

(2) Dieu Père étant le principe du Fils. (S. Greg. Naz. Or. xxvi, pag. 445.)

en outre la profession de croire qu'il y a, conformément à la doctrine des saintes Écritures, un Saint-Esprit qui a renouvelé les saints de l'ancien Testament et les docteurs du nouveau. Nous confessons une seule Église catholique et apostolique qui ne peut jamais être vaincue, quand tout le monde s'éleveroit contre elle, et qui dissipe toutes les entreprises impies des hérétiques, selon la magnifique promesse que lui en a faite son divin époux par ces paroles : *Ayez confiance, j'ai vaincu le monde.* Nous croyons la résurrection des morts, dont Jésus-Christ notre maître a été les prémices; ayant vécu parmi les hommes dans une chair véritable, non imaginaire, qu'il avoit prise au sein de Marie, mère de Dieu (1). S'étant incarné dans la plénitude des temps, pour nous purifier de nos péchés, il a été crucifié; il est mort, sans que sa divinité ait eu rien à souffrir de son alliance avec son humanité; il est ressuscité, est monté au ciel, et est assis à la droite de la majesté du Père. Tel est l'abrégé de la doctrine que nous enseignons et que nous prêchons. C'est la doctrine de l'Église apostolique, pour laquelle nous sommes prêts à verser tout notre sang. Arius, Achillas, d'autres ennemis comme eux de la vérité, qui se sont élevés contre cette doctrine, ont été chassés de l'Église, selon ce que dit saint Paul : *Si quelqu'un vous annonce un évangile différent de celui*

Joann. XVI.
33.

Gala'h. I. 8.

(1) Εκ της Θεοτοκος Μαρίας.

que vous avez reçu , qu'il soit anathème , quand il fe-
roit semblant d'être un ange descendu du ciel. Que per-
sonne d'entre vous ne les reçoive , puisqu'ils ont été
condamnés par tous nos frères , et que personne n'é-
conte ce qu'ils disent , ni ne lise ce qu'ils écrivent.
Ce sont des imposteurs de qui la bouche est toujours
fermée à la vérité. Joignez-vous à nous pour ré-
primer leur insolence , comme l'ont fait grand
nombre de nos collègues qui , animés contre eux de
la plus juste indignation , nous ont écrit à ce sujet , et
ont signé notre profession de foi. Je vous fais passer
le tout par le diacre Appion , mon fils. Ce sont des
lettres des évêques de l'Égypte , de la Thébaïde , de
la Lybie , de la Pentapole , de la Syrie , de la Lycie ,
de la Pamphylie , de l'Asie , de la Cappadoce et des
autres provinces voisines , dont j'ai la ferme confiance
que vous suivrez l'exemple , pour m'envoyer aussi les
vôtres. De tous les moyens à employer pour la gué-
rison de ceux qui ont reçu quelque atteinte dans leur
foi , je n'en connois point de plus efficace pour pré-
venir ou arrêter l'égarement des peuples , que de
leur faire voir le consentement des évêques qui
condamnent l'erreur. Voici les noms des hérétiques
qui ont été condamnés. Entre les prêtres , Arius.
Diares : Achilles , Euzoïus , Æthale , Lucius , Sar-
mate , Jules , Menas , un autre Arius , Hellade (1).

(1) S. Epiphane et Sozomène les qualifient prêtres , parce qu'ils le de-

Outre cette lettre, le saint archevêque en adressa une autre, généralement à tous les évêques de l'Eglise catholique, rapportée par l'historien Socrate (1), et insérée dans les Actes du concile de Nicée (2).

Elle commence par l'exposé des raisons qui avoient porté le saint à l'écrire : ce sont, d'une part, la nécessité indispensable de satisfaire à la loi de l'union épiscopale, qui oblige tous les évêques à s'intéresser à tout ce qui concerne chaque Eglise, comme étant tous membres d'un même corps; de l'autre, le devoir non moins impérieux de s'opposer au mal que commençoient à faire les lettres artificieuses d'Eusèbe de Nicomédie, contre lequel il s'élève avec une liberté et une force dignes d'un évêque appelé par Dieu au soutien de la vérité. Il nomme ceux qui avoient été excommuniés par les évêques rassemblés en concile au nombre de plus de cent, pour juger la cause d'Arius; et finit par la réfutation de leurs dogmes.

Dupin termine l'analyse qu'il a faite de ces lettres, par ce jugement : « Il y presse vivement Arius et ceux » de son parti. Il représente leur doctrine d'une manière » qui découvre tout ce qu'elle a de plus odieux, et il la » combat par des preuves très solides. Il y parle à ses col- » lègues avec fermeté, et cependant avec respect; enfin,

vinrent depuis la lettre de saint Alexandre. Une partie s'est rendue célèbre par divers crimes qu'ils ont ajoutés à l'hérésie. (Tillem., *Mém.*, tom. vi, pag. 665.)

(1) Soer., *Hist.*, lib. 1, cap. vi.

(2) *Apud* Gelas, *Hist. conc. Nic.*, lib. II, cap. III. Labbe, tom. 1, pag. 143.

» l'on peut dire qu'elles sont un chef-d'œuvre en ce genre (1). »

C'est à l'occasion de ces témoignages éclatants rendus à la divinité de Jésus-Christ, que Bossuet s'exprime ainsi, dans ses *Instructions pastorales* sur les promesses données à l'Eglise : « Quelque progrès que fasse l'Arianisme, on ne cessera de le ramener au temps du prêtre Arius, où l'on comptoit par leur nom le petit nombre de ses sectateurs, c'est-à-dire huit ou neuf diaeres, trois ou quatre évêques, en tout treize ou quatorze personnes, à qui leur évêque, et avec lui cent évêques de la Lybie, dénonçoient un anathème éternel, qu'ils adressoient à tous les évêques du monde, et de qui il étoit reçu. C'est à ce temps précis et marqué, où l'on ramenoit les Ariens. On les ramenoit au temps où l'on reprochoit à Eusèbe de Nicomédie, qu'il croyoit avoir toute l'Eglise en sa personne, et en celle des quatre évêques de sa faction; au temps où on lui disoit : Nous ne connoissons qu'une seule Eglise catholique et apostolique, qui ne peut être abattue par nul effort de tout l'univers conjuré contre elle, et devant qui doivent tomber toutes les hérésies. Ce que disoit Alexandre, évêque d'Alexandrie, dans les premiers siècles du christianisme, se dira éternellement, et tant que l'Eglise sera Eglise, à toutes les sectes qui se sépareront d'elle. »

L'éloquent évêque presse de toute la force de cet argument les calvinistes, et ne manque pas de citer les propres paroles de saint Alexandre d'Alexandrie (2).

Saint Alexandre avait remplacé Achillas dans le

(3) *Biblioth.*, iv^e siècle, part. 1, pag. 159.

(4) *Collect. génér.*, in-4^o, tom. 3, pag. 115 et 116.

siège d'Alexandrie; il eut pour successeur saint Athanase, qu'une secrète inspiration lui avoit désigné (1).

Article III. LE PAPE SAINT JULE.

Vers 341.

Tandis que les Ariens se déchaînoient avec la plus violente fureur contre saint Athanase, les plus saints évêques, regardant la cause de ce grand homme comme celle de toute l'Eglise, démasquoient l'artificieuse conduite de ses ennemis, et vengeoient avec éclat l'innocence et la vertu persécutées. Le pape saint Jule assembla à Rome un concile, où ses calomniateurs furent confondus, et en rendit compte à toute l'Eglise par une lettre, regardée avec raison comme l'un des plus beaux monuments de notre histoire. Il l'adressa nommément aux évêques d'Orient, partisans de l'Arianisme, en réponse à celle qu'ils lui avoient écrite d'Antioche. Elle ne nous est parvenue qu'en grec (2).

Lettre du pape saint Jule à Danius, Flacille, Narcisse, Eusèbe (d'Emèse), Maris, Macédonius, Théodore et autres ().*

Jule, aux ci-dessus dénommés, nos très chers frères, salut en Notre Seigneur Jésus-Christ.

(1) Sozom., *Hist. ecclés.*, liv. II, chap. XVI. Hermant, *Vie de S. Athan.*, tom. I, pag. 197.

(2) Voy. D. Ceillier, *Hist. des écriv.*, tom. IV, col. 495.

(*) Dans Labbe, *Collect. concil.*, tom. II, pag. 494, et saint Athanase, édit. des Bénéd., que nous suivons ici, tom. I, pag. 141.

« J'ai lu la lettre que m'ont apportée mes prêtres Elpide et Philoxène, et je me suis étonné que vous ayant écrit avec charité et dans la sincérité de mon cœur, vous m'avez répondu d'un style si peu convenable, qui ne respire que la contention, et fait paroître du faste et de la vanité. De semblables procédés s'accordent mal avec l'esprit du christianisme. Puisque je vous avois écrit avec charité, il falloit me répondre avec charité, et non pas sur le ton de la dispute. N'étoit-ce pas une marque de charité de vous avoir envoyé des prêtres pour compatir aux affligés, engager ceux qui m'avoient écrit à se rendre auprès de moi pour accélérer le terme des différends, régler enfin tous les intérêts, arrêter les vexations qu'éprouvent nos frères, et les plaintes, sans doute calomnieuses, qui se dirigent contre vous-mêmes. Mais je ne sais quel motif a pu vous porter à nous écrire d'une manière où, avec l'apparence du respect, vous nous fondez à croire qu'il y a peu de franchise dans vos protestations. Car les prêtres chargés par moi d'une mission qui leur promettoit un résultat des plus consolants, n'ont rapporté que l'affligeant récit des choses qui se sont passées sous leurs yeux. Les réflexions que m'avoit suscitées la lecture de votre lettre m'avoient porté d'abord à la laisser sans réponse, dans la confiance que quelqu'un de vous se rendroit ici, ce qui me dispenseroit d'écrire : je craignois que si cette lettre venoit à être connue, elle ne produisît des im-

Pag. 142.

Eph. iv. 7.

pressions fâcheuses. Trompé dans mon attente, il m'est devenu impossible de la laisser ignorer ; et je ne saurois vous dissimuler dans quelle surprise elle a jeté tout le monde. On ne pouvoit croire qu'elle vînt de vous ; tant elle se ressentoit d'une aigreur si éloignée du langage de la charité ! Si celui qui l'a dictée a voulu faire montre d'éloquence, c'étoit à d'autres qu'il falloit laisser une pareille prétention : en matière ecclésiastique, il ne s'agit pas d'ostentation de paroles, mais de canons apostoliques, et du soin de ne scandaliser personne, pas même les foibles. Que si elle a échappé dans un moment d'humeur que quelques-uns (car à Dieu ne plaise que je veuille en accuser tous !) auroient conçue les uns contre les autres ; il ne falloit pas s'y abandonner, ou du moins permettre que le soleil se couchât sur leur colère, et moins encore la pousser au point de la témoigner par écrit. Car enfin de quoi a-t-on à se plaindre ? quel grief vous ai-je donné par ma lettre ? seroit-ce parce que je vous parlois de concile où je vous engageois à vous réunir ? Loin de vous en offenser, vous deviez plutôt vous en féliciter. Ceux qui n'ont nul reproche à appréhender pour la conduite qu'ils ont tenue ou pour les jugements qu'ils ont portés, puisque vous prétendez qu'il y a eu jugement, ne sauroient trouver mauvais qu'ils soient examinés par d'autres. Ils n'ont pas à craindre que ce qu'ils ont bien jugé paroisse à d'autres l'avoir été mal. C'est pourquoi le grand concile

de Nicée a permis que les décrets d'un concile fussent examinés dans un autre, afin que les juges, ayant devant les yeux le jugement qui pourra suivre, soient plus circonspects dans l'examen des affaires, et que les parties n'aient pas lieu de croire que le jugement avoit été prononcé par passion. Il n'y auroit, de votre part, ni justice, ni bienséance à rejeter cette règle; car, ce qui a passé une fois en coutume dans l'Eglise, après avoir reçu la sanction des conciles, il n'est plus au pouvoir de simples particuliers d'aller à l'encontre.

Il leur représente ensuite, qu'en les invitant au concile de Rome (1), il n'avoit fait que consentir à la demande de leurs propres députés, qui, se trouvant confondus avec ceux de saint Athanase, avoient demandé ce concile; que mal à propos ils se plaignoient qu'on y avoit reçu à la communion Athanase et Marcel d'Ancyre, sous le prétexte qu'ils auroient été exclus par le concile de Tyr et de Constantinople (2), puisque eux-mêmes

(1) Labbe, *Conc.*, tom. II, pag. 527 et suiv.

(2) Ce concile de Tyr, tenu en 335, n'avoit été qu'un véritable brigandage. Les accusations les plus absurdes, comme les plus féroces, y sont produites et soutenues avec une rage qui paroîtroit incroyable, si l'histoire de l'hérésie et de l'orgueil humain n'en avoit pas multiplié les témoignages. Le saint confesseur Pamphile, témoin de ces scènes violentes, n'y put plus tenir : Sortons d'ici, mon frère, dit-il à un autre évêque confesseur comme lui; car il ne faut pas qu'ayant perdu un œil pour la confession du nom de Jésus-Christ, nous profanions l'autre par la vue d'une si effroyable injustice, et que nous nous rendions criminels en participant au concile. ou plu-

avoient admis à leur communion les Ariens, chassés de l'Eglise par saint Alexandre d'Alexandrie, excommuniés dans chaque ville, et anathématisés par le concile de Nicée.

Pouvoit-on montrer moins de sévérité à l'égard d'un crime qui s'attaquoit non pas seulement à un homme, mais à la personne même de Jésus-Christ, le fils du Dieu vivant? Des hommes repoussés par tout l'univers, et marqués du sceau de l'infamie, voilà ceux que l'on se vante d'avoir reçus à la communion! Un tel langage ne peut sans doute que vous révolter vous-mêmes. Quels sont donc ceux qui déshonorent les conciles? Ne sont-ce pas ceux qui comptent pour rien les suffrages de trois cents évêques, et sacrifient la religion à leurs perfides complots? L'hérésie a été condamnée et proscrite par tous les évêques du monde. Athanase et Marcel en comptent un grand nombre qui parlent et écrivent hautement pour leur défense. On nous a informé avec quelle vigueur le dernier avoit résisté aux Ariens, lors du concile de Nicée (1). Pour Athanase, on affirme qu'il

tôt au crime de ces ennemis de Dieu, qui sont sans honneur, sans conscience et sans religion. (Socr., liv. II, chap. xxiv.) C'étoient là les ennemis de saint Athanase, et l'assemblée qu'on prétendoit opposer au concile de Nicée.

Celui de Constantinople, tenu en 336, avoit pour but d'envelopper Marcel d'Ancyre dans la même condamnation que saint Athanase. Son crime étoit son attachement à la foi de Nicée.

(1) Tillemont parle de lui dans ces termes : « Cet évêque avoit été, de-

n'a pas même été condamné dans le concile de Tyr , et qu'il n'étoit pas présent à La Maréote, où l'on prétend avoir fait des procédures contre lui. Or, vous savez, mes Frères, que ce qui se fait en l'absence de l'une des parties est nul et suspect. Nonobstant tout cela, pour connoître plus exactement la vérité et ne recevoir de préjugé ni contre vous, ni contre ceux qui nous ont écrit en leur faveur; nous les avons tous invités à venir, afin de tout examiner dans un concile, et de ne pas condamner l'innocent ou absoudre le coupable.

Les Eusèbiens, pour faire valoir leurs conciles de Tyr et de Constantinople contre saint Athanase et Marcel d'Ancyre, avoient allégué l'exemple du concile de Rome, qui excommunia Novatien; et de celui d'Antioche, qui déposa Paul de Samozate. Le pontife leur reproche d'avoir violé les canons de l'Eglise, en transférant les évêques d'un siège à un autre (ce qui pouvoit regarder Eusèbe, qui avoit passé de l'évêché de Beryte à celui de Nicomédie, et ensuite à celui de Constantinople); d'où il prend occasion de rétorquer contre eux, pour les confondre, ce qu'ils avoient avancé pour affoiblir l'autorité de l'Eglise romaine.

Si vous croyez véritablement que la dignité épisco-

» puis l'an 330, l'un des plus grands objets de la haine, des calomnies et
 » des persécutions des Eusèbiens, sans avoir d'autre crime que de haïr
 » leur hérésie. Nous ne voyons en lui rien qui ne le rende digne de la vé-
 » nération publique de toute Eglise, quoique nous ne trouvions point son
 » nom dans aucun martyrologe. » (*Mém.*, tom. vi, pag. 346.)

pape est égale partout, et si, comme vous le dites, vous ne jugez point des évêques par la grandeur des villes; il falloit que celui à qui l'on en avoit confié une partie y demeurât, sans passer à celle dont il n'étoit pas chargé, méprisant, pour la vaine gloire des hommes, et son Eglise, et Dieu, de qui il l'avoit reçue...

Pag. 146.
148.

Le pape rappelle et détruit toutes les autres chicanes par lesquelles ils essaient de justifier leur refus de comparoître. Il répond à chacune des calomnies intentées contre le saint archevêque, ainsi que contre Marcel d'Ancyre; expose les motifs qui lui faisoient un devoir de les admettre l'un et l'autre à sa communion.

Eusèbe (poursuit-il) m'a écrit contre Athanase: vous venez, vous aussi, de m'écrire contre lui. D'autre part, plusieurs évêques de l'Egypte et des autres provinces m'ont écrit en sa faveur. Mais d'abord les lettres où vous l'attaquez se contredisent; les premières ne s'accordent point avec celles qui ont suivi; quelle créance peut-on leur donner? De plus, si vous voulez que l'on croie aux vôtres, il faut bien croire aussi celles qui sont à sa décharge, d'autant mieux qu'il existe entre les unes et les autres cette grande différence, que vous êtes éloignés, tandis que ses défenseurs, étant sur les lieux, sont bien plus à même de rendre un compte fidèle de ce dont ils ont été témoins oculaires.

Il rappelle la validité de l'ordination de saint Atha-

nase, son séjour à Rome, et répond aux accusations que les Ariens dirigeoient contre lui-même.

Voyez quels sont ceux qui agissent contre les canons, ou de nous qui avons reçu un homme si bien justifié, ou de ceux qui, à Antioche, à trente-six journées de distance, ont donné le nom d'évêque à un étranger qu'ils ont fait partir pour Alexandrie, accompagné d'une escorte de gens armés. On n'en a pas fait autant pour reléguer Athanase dans les Gaules; et pourtant on n'eût pas manqué de le faire, s'il avoit été véritablement condamné. Au contraire, à son retour, il a trouvé son Église vacante, et impatiente de revoir son pasteur. Je vous demanderai quelle discipline, quel canon, quelle tradition apostolique pouvoient permettre qu'en pleine paix, lorsqu'un si grand nombre d'évêques étoient unis avec Athanase reconnu partout pour légitime évêque d'Alexandrie, on envoyât à sa place, dans son Église, un étranger, ce Grégoire (de Cappadoce) qui n'a pas été baptisé, que l'on n'y connoissoit pas, que personne, ni évêque, ni prêtre, ni laïque, n'avoit demandé; que son ordination se fit à Antioche, pour aller ensuite prendre possession du siège d'Alexandrie, accompagné, non par les prêtres et les diacres de la ville, mais par des soldats. En supposant même qu'après le concile, Athanase eût été trouvé coupable, une semblable ordination n'en étoit pas moins irrégul-

lière. Les lois de la discipline ecclésiastique vouloient qu'elle se fît dans l'Église même, par les mains des évêques de la province; que l'élu fût de la même Église, du nombre de ses prêtres, membre de son clergé. Que l'on eût agi ainsi à l'égard de quelques-uns des vôtres : n'auriez-vous pas été les premiers à crier à l'injustice, à réclamer l'exécution des canons? Mes chers Frères, nous vous parlons en vérité, comme en la présence de Dieu; une pareille conduite n'est ni sainte, ni légitime, ni ecclésiastique (1).

Le saint pape retrace avec énergie les désordres de de toute espèce qui avoient signalé l'intrusion de Grégoire.

L'Église d'Alexandrie s'est vue en combustion; les vierges ont été dépouillées nues; les religieux renversés par terre; les prêtres, et avec eux nombre de laïques, déchirés de coups, exposés aux plus indignes traitements; des évêques traînés en prison; une foule de citoyens dispersés, réduits à fuir; les

(1) « Voilà les règles des élections, suivant ce saint pape, » ajoute D. Ceillier, tom. III, pag. 492, d'après l'abbé Fleury, qui s'exprime dans les mêmes termes. (*Hist. ecclés.*, liv. XII, chap. XXV, tom. III, in-12, pag. 297.) Ce qui est confirmé par tous les canonistes et tous les monuments. Cette discipline s'est maintenue assez long-temps en France, au moins en partie. Un concile de Reims, de 525, défend d'ordonner un évêque qui ne soit pas natif du lieu. (*Can.* 17.)

saints mystères profanés, foulés sous les pieds des païens; et tout cela pour obliger quelques personnes à reconnoître l'ordination de Grégoire. Et l'on ose dire que la capitale et toute la contrée de l'Égypte jouissoient alors de la paix la plus tranquille! C'est là apparemment ce que vous appelez du nom de paix... De tels désordres vont droit à la ruine de l'Église, non à son édification. Et qui peut y applaudir, se déclare enfant de confusion, et non pas un enfant de paix. Pag. 150.

Omes Frères! nous sommes dans un siècle où les jugements de l'Église ne se règlent plus selon l'Évangile, mais ne se rendent que comme des arrêts de proscription et de mort. Des évêques exposés à de pareils outrages, et de quelles Églises! De celles que les apôtres ont gouvernées par eux-mêmes! Pourquoi ne nous écrivoit-on pas, principalement dans une cause qui intéressoit l'Église d'Alexandrie? Ne savez-vous pas que c'étoit la coutume de nous écrire d'abord, et que la décision devoit venir d'ici? Si donc il avoit pu s'élever des soupçons relativement à l'évêque de ce diocèse; c'étoit à notre Église que l'on auroit dû en faire part. Maintenant, sans nous en avoir instruits, après que l'on a fait tout ce que l'on a voulu, on veut que nous y donnions les mains aveuglément, sans connoissance de cause. Ce ne sont point là les ordonnances de l'apôtre saint Paul; ce n'est point la tradition de nos Pères. C'est une forme de conduite toute Pag. 153.

nouvelle; une discipline à laquelle nous n'étions pas accoutumés. »

Le pape saint Jule mourut en 352, et fut remplacé dans la chaire pontificale par le pape Libère.

Article IV. S. MÉTHODIUS, évêque d'Olympe ou de Patara en Lycie, puis de Tyr en Phénicie (1), confesseur et martyr. Auteur du livre intitulé : *Banquet des Vierges*.

Vers 303.

Cet ouvrage fut composé sur le modèle de celui de Platon, sous le titre de *Banquet de Socrate*.

Une femme, nommée Grégorium, raconte à Méthodius (sous le nom de Cubulus), une longue conversation tenue entre dix vierges, dans les jardins de l'une d'entre elles. Ce dialogue, écrit en grec, a été donné en latin par le P. Poussin (ou Poussines), jésuite, et par le P. Combefis. Nous suivons l'édition de ce dernier.

(1) « On croit qu'il succéda dans l'évêché de Tyr à saint Tirannion, l'un des plus illustres martyrs de la persécution de Dioclétien; et ce fut apparemment pour les pressants besoins de cette Eglise, que saint Méthodius quitta le siège d'Olympe; ces sortes de translations étant très rares dans les premiers siècles, et défendues comme contraires au canon de l'Eglise, et à la tradition apostolique. » (D. Ceillier, à son article, t. IV, pag. 26.)

Analyse (*).

Marcelle, la première, s'étend sur l'excellence de la virginité, dont elle établit la supériorité sur le mariage. Théophile la combat. Marcelle fait quelques réponses aux objections de Théophile en faveur du mariage. Pag. 66.
Pag. 71.

La troisième interlocutrice disserte sur l'Incarnation; revient à l'éloge de la virginité, et ne présente le mariage que comme un remède fourni à la fragilité humaine. Pag. 77.

Dans le quatrième discours, on établit qu'il n'est point de moyen plus efficace que la virginité pour faire rentrer l'homme dans le paradis et le faire jouir de l'immortalité. Pag. 88.

Thalluse, qui vient après, répète ce qui a été dit, et donne aux vierges divers avertissements utiles pour se conserver dans leur sainte et délicate profession. Pag. 91.

Elle est remplacée dans le sixième discours par Agathe, qui, poursuivant la matière précédente, explique la parabole des dix vierges de l'Évangile. Pag. 97.
Matth. xxv.

A celle-ci succède Procilla, qui commente en l'honneur de la virginité ces paroles du Cantique des cantiques: *Il y a soixante reines, une infinité de filles; mais je n'ai qu'une seule colombe.* Pag. 101.
Cant. vi. 7.

(* Paris, 1657, *Typogr. reg.*, vol. in fol. — *Auctuar. Patr. græcor.* Paris, 1644.

Pag. 107. Thècle cherche ses preuves dans l'Apocalypse , et combat le système de la fatalité.

Pag. 123. La suivante déclame contre les Juifs.

Pag. 129. Domnine prouve que pour être véritablement vierge , il ne suffit pas de l'être de corps , mais de cœur ; qu'il faut réunir l'humilité à la continence.

Ce dialogue est plein d'allégories et de passages de l'Écriture expliqués dans un sens mystique ; mais la doctrine qu'il contient est très orthodoxe (1). Le mariage n'y est point blâmé, malgré les éloges donnés à la virginité. Le style en est asiatique, c'est-à-dire diffus et prolix, à l'excès, chargé de faux ornements (2).

On lui prête d'autres ouvrages, entre autres une réfutation du philosophe Porphyre, un *traité de la résurrection de la Chair* (Il nous reste de l'un et de l'autre quelques fragments.) ; une homélie *sur la Purification de la sainte Vierge*, qui appartient à un autre Méthodius de Constantinople au neuvième

(1) C'est l'unique rapport sous lequel il faille juger les éloges que l'on en rencontre chez les anciens, tels que saint Epiphane, saint Jérôme et saint Jean d'Antioche, rapportés par D. Ceillier (*Hist.*, tom. iv, pag. 44). Socrate ne lui étoit pas aussi favorable ; ce qui peut s'expliquer par ses préventions en faveur d'Origène, que saint Méthodius a peu ménagé, bien qu'il soit peu d'accord avec lui-même dans son opinion sur ce grand homme. Dans un autre de ses dialogues, intitulé *Xonon*, que nous n'avons plus, il l'exaltoit outre mesure (Socr., lib. vi, cap. xiii.), après l'avoir critiqué amèrement ailleurs.

(2) Dupin, *Biblioth.*, 1^{re} part., pag. 594.

siècle (1). Il souffrit le martyre à Calcis, en Grèce, vers l'an 311. Son *Banquet des Vierges* avoit été, dit-on, traduit en françois par M. Tronchai, chanoine de Laval. On ne voit pas que cette traduction ait été imprimée.

*Article v. DIDYME L'AVEUGLE, DOCTEUR DE L'ÉGLISE
D'ALEXANDRIE.*

Vers 370.

L'Église d'Alexandrie vit, au commencement de ce siècle, un de ces phénomènes bien faits pour exciter la surprise et l'admiration : un enfant (2), presque au sortir du berceau, suppléant à l'usage des yeux par des méthodes artificielles de son invention (3), et remplaçant les livres par les efforts de son application et de sa mémoire ; avançant très loin par son seul travail dans la connoissance des mathématiques, de la philosophie poussée jusqu'à la métaphysique la

(1) Voy. Oudin, *Supplem. de scriptor. eccles.*, pag. 23,

(2) A l'âge de quatre ou cinq ans : *Captus à parvâ ætate oculis, et ob id elementorum quoque ignarus, tantum miraculum sui omnibus præbuit*, etc. (S. Jérôme, *Catalog. script.*, tom. iv. pag. 125, edit. Martian.)

(3) Il fit graver l'alphabet sur des tablettes de bois; et par ce procédé, se servant de ses doigts comme d'autant d'yeux, il vint à bout d'apprendre, non-seulement les lettres, mais les figures de géométrie dans la plus haute perfection. (S. Jér., *supr.* Sozom., lib. III, cap. IV.) C'est le même procédé que nous voyons usité dans nos écoles modernes, qui ne l'ont pas inventé.

plus élevée et la plus subtile, de la théologie et de l'Écriture sainte, de la littérature tant sacrée que profane, étonnant les plus érudits, et composant sur chacune de ces sciences un nombre infini (1) d'ouvrages des plus estimables. C'étoit une merveille que tout le monde s'empressoit de contempler. Anmien Marcellin en parle dans son Histoire, comme de l'un des prodiges les plus extraordinaires qu'il eût vus dans cette contrée (2). Saint Athanase l'avoit mis à la tête de la fameuse école d'Alexandrie; Dydime en soutint la renommée, et s'y déclara l'ardent défenseur d'Origène (3). L'historien de l'Eglise, Ruffin, qui fut du nombre de ses disciples, affirme que quelque admirables que fussent ses livres, il se surpassoit lui-même dans la conversation (4); l'abondance de son érudition et le feu de son génie ne se trouvant plus gênés par la nécessité d'écrire ou de dicter. Saint Antoine, un autre prodige de ce siècle, voulut le voir. Saint Jérôme, blanchi dans la lecture des livres saints, lui rendit le même honneur; il quitta sa solitude de Bethléem, et ce qui peut-être lui coûtoit plus encore, ses préventions contre tout ce qui le ramenoit à Origène, pour l'aller consulter sur des passages difficiles de

(1) Pallad., *Hist. lausiac.*, cap. II et IV.

(2) Lib. XXII, *ad finem*.

(3) Voy. D. Ceillier, *Hist. des écriv.*, tom. VII, pag. 746.

(4) *Hist. eccles.*, lib. II, cap. VII.

l'Écriture (1). Il ne dédaigne pas de l'appeller son maître (2); et traduisit en latin son traité *du Saint-Esprit*. Nous l'avons encore : c'est là, au jugement du même saint Jérôme, que les Latins ont puisé tout ce qu'ils ont écrit sur cette matière (3).

C'est une excellente dissertation sur le dogme, mais peu susceptible des mouvements de l'éloquence; nous ne sommes donc pas tenus d'en parler.

Dydimus vivoit encore en 592, lorsque saint Jérôme écrivoit son Catalogue des hommes illustres, et il avoit alors quatre-vingt-trois ans passés; mais il en vécut davantage; et la suite de l'Histoire de Pallade ne nous permet de mettre sa mort que vers l'an 599 (4).

(1) S. Jér., *Epist.* xxxii, *ad Dominian.*, tom. iv, part. ii, pag. 245; et *Epist.* xli, *ad Pammach.*, *ibid.*, pag. 342. *Nuper ob hanc vel maximè causam Alexandriam porrexi, ut viderem Didymum, et ab eo in Scripturis omnibus quæ habebam dubia sciscitaver.* (*Præfat. comment. epist. ad Ephes.*, tom. iv, part. i, col. 321.)

(2) *Gregorium Nazianzenum et Didymum catechistas habui.* (*Ibid.*) Aileurs il le nomme son Voyant, ou prophète : *Didymum videntem meum.* (*Præfat. comment. epist. ad Galat.*, *ib.*, col. 222.)

(3) *Certè qui hunc legerit, Latinorum furta cognoscet, et contemnet rivulos, cum ceperit haurire de fontibus.* (*Ibid.*, *Præfat. in libr. Didym.*, *de Spiritu sancto*, pag. 494.)

(4) D. Ceillier, *Supr.*, pag. 727. *Cave, Script.*, pag. 160.

Article VI. EUSÈBE, surnommé *Pamphyle*, ÉVÊQUE
DE CÉSARÉE, métropole de la Palestine.

Né, selon la plus commune opinion, vers l'an 270.

L'orthodoxie de cet évêque sera toujours un problème embarrassant. Ceux qui l'attaquent ou le défendent se voient obligés à des concessions réciproques, dont le résultat n'a rien de favorable à sa mémoire. Dupin regrette que son nom n'ait pas été conservé au nombre des saints, où d'anciennes chroniques l'avoient placé (1). Petit-Didier s'étonne avec raison d'un pareil vœu (2) en faveur d'un évêque que le bibliothécaire lui-même accuse d'avoir eu, de tout temps, des liaisons très étroites avec ceux du parti d'Arius (3). Un de nos historiens affirme qu'il s'étoit acquis une grande réputation par son zèle contre l'idolâtrie (4). On a vanté le courage qu'il déploya durant la persécution de Dioclétien, exhortant les chrétiens de Césarée à souffrir pour Jésus-Christ, assistant le martyr St. Pamphyle au moment de sa confession, et joignant son nom au sien propre, comme un monument de sa foi (5). D'autres lui re-

(1) *Biblioth.*, iv^e siècle, part. 1, pag. 42.

(2) *Remarques sur la Bibliothèque de Dupin*, tom. II, pag. 4 et suivantes.

(3) Dupin, *Supr.*, pag. 5.

(4) Racine, *Hist. eccles.*, tom. I, in-12, pag. 534.

(5) Tillem., *Mém.*, tom. V, pag. 418.

prochent un acte de foiblesse impossible à excuser dans tout chrétien, quand il est prouvé. A l'époque de cette même persécution, Eusèbe n'auroit sauvé sa vie qu'en sacrifiant aux idoles. Saint Epiphane, qui nous a transmis l'accusation, la met dans la bouche d'un des plus saints évêques de ces temps-là (1). Saint Jérôme, qui le juge par sa conduite, plus encore que par ses livres, le qualifie sans nul ménagement Ariën (2). Et ses apologistes, qui cherchent à l'expliquer plutôt qu'à le justifier, sont contraints de passer condamnation sur certains termes qui nous paroît- roient aujourd'hui insoutenables (3).

Ce qui ne laisse aucune incertitude, c'est qu'Eusèbe a été un des plus savants hommes de l'antiquité, comme ses partisans et ses adversaires l'ont également reconnu (4).

(1) *Hæres.*, LXVIII. S. Athanase et saint Hilaire ne lui sont pas plus favorables. Maimbourg, dans son *Histoire de l'Arianisme*, le charge d'une autre sorte d'idolâtrie : « Il ne fit, dit-il, aucune difficulté de sacrifier son honneur et sa conscience à d'autres idoles, je veux dire à sa propre ambition et à la passion d'Eusèbe de Nicomédie, changeant de parti et d'intérêt, selon qu'il le falloit pour se conserver la faveur du prince, qu'il flattoit en homme de cour, ou plutôt qu'il adoroit jusqu'à l'idolâtrie. (Tom. 1, in-4°, pag. 29.)

(2) *Catalog. viror. illustr. et epist.* XLIII : *Quem fuisse arianum nemo est qui nesciat*, tom. IV, pag. 477.

(3) Le présid. Cousin, *Avertissement* de sa traduction, et Petit-Didier, *Remarques*, tom. II, pag. 14.

(4) *De ejus summa et longè diffusissima doctrina, ut pluribus agam, opus non est; cujus erudito nomini et olim et hodiè venerabundus assurgit totus penè orbis literarius.* (Caxe, *Script. eccles.*, pag. 112, col. 2.) Dupin,

Ses principaux écrits sont :

Histoire ecclésiastique, *Préparation et Démonstration évangélique* (*).

I. *Histoire ecclésiastique.*

Pour bien apprécier le mérite de cet ouvrage, supposons qu'il eût péri comme tant d'autres composés à cette haute antiquité. A quoi se réduiroit pour nous la connoissance des faits dont se compose notre histoire, depuis le livre des Évangiles et des Actes jusqu'à ce quatrième siècle, où se termine l'Histoire ecclésiastique du savant évêque de Césarée, c'est-à-dire nos premières archives de famille, et peut-être les plus honorables? Nous ignorerions complètement les combats que notre Eglise eut à soutenir tant de la part des peuples et des princes de la terre qui la combattirent avec tant d'acharnement, que de celle des hérétiques des premiers siècles; les persécutions qui ensanglantèrent le berceau de la religion, et ont couronné la gloire de nos plus illustres confesseurs; les successions des évêques dans les grandes villes du monde, et par-là, le nœud des traditions apostoliques,

supr., pag. 40. Il en produit dans sa note de nombreux témoignages, entre autres celui de saint Jérôme, qui dit, en parlant de lui : *Vir doctissimus Eusebius; doctissimum dico, non catholicum.*

(*) Eusèb. Pamph., *Cesar. episc. Oper.*, edit. H. Vales.; Cantabr., 1720, tom. 1 *Scriptor. hist. eccles.*, in-fol. Il n'existe point de collection complète des œuvres de ce savant évêque.

les règlements de discipline, et les événements qui la fondèrent; les écrivains dont la plume servit à la défense de la vérité et à son triomphe par la discussion des points contestés. Nous aurions à regretter avec celui-ci une foule d'autres ouvrages que lui seul nous a transmis. Rien au monde ne pourroit suppléer à ce vide. « Car il est à remarquer, dirons-nous avec » Dupin, que les historiens qui l'ont suivi, comme » Socrate, Sozomène et Théodoret, ont commencé » leur histoire où il a fini la sienne; soit qu'ils aient » cru qu'il avoit recueilli tout ce qu'il y avoit de re- » marquable; soit qu'ils n'eussent eu de connoissance » que par son moyen, de ce qui s'étoit passé dans » les premiers siècles (1). »

L'Histoire d'Eusèbe n'est, si l'on veut, qu'un recueil de mémoires; mais de mémoires contemporains, authentiques, liés avec méthode, analysés avec discernement, exposés avec franchise, avec cette noble simplicité qui fait le premier et le plus beau caractère de toute narration. On lui reprochera quelques inexactitudes, surtout en fait de chronologie; erreurs inévitables dans un si vaste ouvrage, et avec si peu de secours; la plupart corrigées par lui-même dans sa *Chronique*, ou *Canons de l'histoire universelle* depuis la création jusqu'à son temps. A ce défaut près, son Histoire ecclésiastique n'en est pas moins un trésor vraiment inappréciable.

(1) *Biblioth.*, iv^e siècle, part. 1, pag. 14.

Donnons à nos lecteurs une idée de cet important ouvrage.

Livre premier. A la suite d'un Avant-propos, où l'auteur expose son dessein, ne se dissimulant pas la grandeur et la difficulté de son entreprise, Eusèbe remonte jusqu'au fondateur de l'Eglise chrétienne.

Son origine n'est pas sur la terre; il en faut chercher le principe dans les jours de l'éternité, jusque dans le sein de Dieu, où il le voit engendré avant tous les siècles. Et s'écriant avec le prophète : *Qui nous racontera sa génération?* il établit avec une certaine pompe d'éloquence la *préexistence* et la divinité de Jésus-Christ. Attachant au berceau du monde la chaîne de la religion, l'écrivain parcourt sommairement l'histoire de la création et des anciens patriarches. Bien que Jésus-Christ n'ait été proclamé que dans les temps modernes, il étoit connu des prophètes, annoncé par eux, et signalé avec les différents caractères sous lesquels il devoit un jour paroître dans le monde. Eusèbe s'arrête sur la prophétie de Jacob, accomplie rigoureusement dans ses deux parties; d'abord la succession non interrompue du gouvernement dans la maison de Juda jusqu'à l'avènement du Messie, puis sa cessation au moment où Jésus-Christ vient. Il concilie les évangélistes par rapport à la généalogie du Sauveur; détermine où Jésus-Christ a commencé sa prédication, où il a souffert, où il est mort; parle de ses premiers disciples,

Isa. LIII. 8.

Pag. 4.

Pag. 5.-10.

Pag. 19.-21.

Pag. 24.

Pag. 29.-33.

Pag. 35.-41.

et de la propagation de l'Évangile porté par les apôtres dans les diverses contrées du monde.

Livre second. Eusèbe y raconte les événements qui ont suivi l'ascension de Jésus-Christ, le châ-timent, par lequel la vengeance divine ne tarda pas à se déclarer contre les meurtriers du Messie et contre la nation entière, que l'esprit de révolte jeta dans les plus téméraires entreprises. Il suit les apôtres saint Pierre, saint Paul, saint Jacques, saint Philippe, dans leurs courses et leurs travaux apostoliques, terminés par leur martyre, dont il raconte l'histoire.

Livre troisième. Propagation de l'Évangile. Suc-cessieurs des apôtres; Eglises fondées par eux. Châti-ment des Juifs; prédictions et présages qui les avoient annoncés. Ruine de Jérusalem; incendie de son temple. Les premiers évêques de Rome et des grands patriarchats. Hérésies qui commencent.

Pag. 87. 94.

Pag. 94.-102.

Pag. 109.—
133.

Les livres qui suivent exposent le développement des faits à mesure que la succession des années les place sous la plume du savant historien. Ils embras-sent les règnes de Vespasien, de Domitien, de Tra-jan, d'Hadrien, d'Antonin le Pieux, de Marc-Au-rèle, de Commode, et de suite, jusqu'à Dioclétien. Eusèbe s'arrête particulièrement à la persécution de Maximin; racontant avec détail l'histoire des mar-tyrs de la Palestine, composée sans doute sur le mo-dèle de celle que Jules Africain avoit faite cent ans

Pag. 407.—
437.

auparavant des martyrs de Rome et d'Italie (1). Après quoi il reprend son Histoire, qu'il poursuit jusqu'au dixième livre.

Le style de cet ouvrage est ce qu'il doit être, simple, concis, toujours noble, et conforme à la dignité de son sujet. Quelquefois il s'élève et se revêt d'une certaine pompe oratoire, comme dans l'avant-propos du cinquième livre : « Les autres historiens n'ont décrit que des combats, des victoires, des trophées, les grandes actions des capitaines et des soldats qui ont trempé leurs mains dans le sang pour la conservation de leur pays et de leur bien ; mais moi qui fais l'histoire d'un état céleste et divin, je n'ai à raconter que des guerres saintes, qui tendent à une paix spirituelle, que des combats entrepris pour la défense, non des possessions passagères de ce monde, mais de la vérité, qui est éternelle, que des trophées érigés contre des puissances invisibles, que des couronnes immortelles et incorruptibles. »

Pag. 497.—
670.

La *Vie de Constantin* en est la suite. C'est un éloge historique en quatre livres, composé, selon la plus commune opinion, un an après la mort du prince, en 337.

Eusèbe y loue le prince chrétien plus que le conquérant. Mais Photius lui reproche des omissions

(1) Baillet, *Discours préliminaire des Vies des saints*, tom. 1, in-4°, pag. 81.

considérables (1), et qui ont donné lieu à des inculpations graves contre la foi de l'évêque de Césarée.

Le *Panégyrique* du même empereur vient après, et peut être regardé comme un cinquième livre ajouté à cette Histoire.

II. *Préparation évangélique* (*).

Cet ouvrage, divisé en quinze livres, a pour objet de disposer les esprits à recevoir la religion de Jésus-Christ, en dissipant les préventions de l'erreur et de la superstition païennes.

L'auteur commence par renverser l'antique édifice du paganisme, avant d'exposer aux regards la construction de l'Église nouvelle. Il en mine les appuis, le fait crouler tout entier sous le poids de sa savante et lumineuse démonstration. Pour arriver à prouver combien la théologie du christianisme est sainte et raisonnable, il étoit à propos d'établir combien celle

Pag. 6.

du polythéisme est absurde. Il l'examine dans son berceau, qu'il place chez les Égyptiens, dont il combat la chimérique antiquité qu'ils donnent à leurs annales, et la réduit à n'être qu'une grossière interpolation

Pag. 17 .

des récits de nos livres saints : de là dans ses ramifications diverses chez les Grecs et tous les autres peuples du monde, dont il avoit pris successivement le caractère. Il l'attaque dans chacun de ses sanctuaires,

Pag. 35 et
suiv.

(1) Voy. D. Ceillier, *Hist.*, tom. iv, pag. 299.

(*) In-fol. Paris; 1638. Ed. Fr. Viger e soc. Jesu.

Pag. 128.

Pag. 242.

et particulièrement dans ses mystères et ses oracles , puis dans ce système d'une fatalité ou destin plus fort que les dieux eux-mêmes ; il le combat par le principe de la liberté de l'homme. C'est là tout l'esprit des six premiers livres.

Dans une assez longue suite de chapitres du livre septième , la comparaison de la législation donnée au peuple de Dieu avec celle des autres peuples lui fournit ce magnifique éloge de Moïse : « L'admirable théologien et législateur des Juifs , voulant prescrire aux Hébreux une police toute religieuse et toute sainte , n'a pas emprunté un exorde ordinaire comme les autres écrivains ; mais ayant conçu le dessein de toutes ces excellentes lois qui devoient régler la conduite de son peuple , il est allé puiser dans la théologie des premiers patriarches ce qu'il devoit enseigner à leur postérité. Mettant donc avant tout la *Genèse* , qui est comme la préface des lois qu'il prescrit , il commence par faire voir le souverain Auteur et Créateur de toutes choses visibles et invisibles. Il le dépeint comme le législateur , le gouverneur , le maître , le roi de l'univers , qu'il gouverne comme une grande ville , avec une sagesse pleine de puissance et de bonté ; il le représente comme l'auteur de toutes les lois , tant de celles qu'il va leur prescrire , que de toutes les autres , qui sont gravées dans le fond de leurs cœurs. »

Ce qui a fait dire à nos savants les plus estimables :

La théologie des Hébreux commence par la preuve de la vertu toute-puissante ou de la cause qui a produit toutes choses. Elle montre quelle est cette cause et cette vertu, non par des arguments subtils et artificieux, mais d'une manière dogmatique et pleine d'autorité. Le législateur, inspiré d'en-haut, prononce que Dieu créa le ciel et la terre par sa parole et par un simple effet de sa volonté toute-puissante. Il fait remarquer ensuite que ce même Créateur tout-puissant n'abandonne pas sa créature comme un père qui laisse ses enfans orphelins par sa mort, mais qu'il les conduit toujours par sa providence, en sorte qu'il n'est pas seulement le créateur et l'ouvrier, mais aussi le conducteur et le modérateur, le prince et le roi de l'univers (1).

Les neuf autres livres opposent aux extravagances du polythéisme la doctrine chrétienne, considérée d'abord dans ses éléments, c'est-à-dire dans la religion donnée au peuple hébreu. Eusèbe en fait voir

Pag. 298 et suiv.

(1) D. Calmet, *Bible de Vence*, tom. 1, pag. 148, *Préface sur le Pentateuque*. Origène s'exprime sur la législation de Moïse, avec le même sentiment d'estime et d'admiration, particulièrement dans son cinquième livre contre Celse. (Voy. la page 189 du tom. II de cet ouvrage.) Grand nombre de savants de toutes les communions ont rendu le plus éclatant hommage à la sagesse de ce législateur, tels que J. Spencer, Prideaux et Basnage, dans leurs *Histoires de la république des Hébreux*; M. de Pastoret, dans son bel ouvrage sur *Moïse comparé avec les autres législateurs*. Bossuet a tout dit en quelques mots, dans son *Discours sur l'Hist. univers.*, part. II, pag. 198, édit. in-4°.

la sagesse par la pureté et la sublimité de ses dogmes sur l'unité de Dieu, sur l'immortalité de l'âme, sur la création, sur les anges et la chute de quelques-uns d'entre eux, sur la formation de l'homme; par le caractère tout particulier de la loi mosaïque, qui ne fut, de l'aveu de ce peuple lui-même, que figurative et préparatoire; par la sainteté des patriarches, des prophètes et des Esséniens, dont il raconte les mœurs, d'après Joseph et Philon (1). Il venge à la fois et sa nation et sa croyance par les honorables témoignages que lui avoient rendus les hommes les plus célèbres parmi les Grecs, et par les larcins que lui avoient faits les philosophes, entre autres Platon, dont il confronte plusieurs de ses dogmes avec ceux de nos livres sacrés (2). Cette comparaison, commencée dans le livre onzième, continue dans les douzième et treizième, pour amener à cette conséquence, que Platon ne dit rien de vrai que quand il copie;

Pag. 523 et
suiv.

(1) Étoient-ce les premiers chrétiens? Plusieurs Pères l'ont cru, surtout des Thérapeutes. On peut voir la dissertation de D. Calmet sur les sectes des Juifs. (*Bible de Vence*, tom. x, édit. in-4°, pag. 536, 544: et la *Vie des Thérapeutes*, tirée de Philon, par le P. de Montfaucon. Paris; 1709.)

(2) Cette opinion, que nous avons vu soutenue, par tous nos apologistes, et qui domina dans les six premiers siècles, a trouvé dans la suite des contradicteurs respectables. Le savant auteur de l'*Histoire de l'Eclectisme* l'a combattue, mais sans la détruire. D'autres écrivains, d'un grand poids, l'ont défendue. De ce nombre est le savant évêque d'Avranches, Huet, dans sa *Démonstration évangélique*, propos. iv, cap. II. Ce n'est point ici le lieu de la discuter.

qu'abandonné à lui seul, il est plein d'erreurs, tandis qu'il est impossible d'en rencontrer dans l'Écriture. L'accusation s'étend, dans les deux derniers livres, sur tous les autres écrivains de la profane antiquité, dont il démontre les oppositions entre eux, les contradictions avec eux-mêmes; et conclut que les chrétiens ont eu raison d'abandonner une théologie mensongère pour embrasser celle des Juifs. Pag. 581 et suiv.
Pag. 586.

III. *Démonstration évangélique.*

Le fondement assuré, il falloit exposer l'achèvement de l'édifice. Tel est l'objet du second ouvrage, entrepris par Eusèbe pour la défense du christianisme; non moins profond, ni moins concluant que le premier; c'est sa *Démonstration évangélique*. Le savant apologiste y démontre en effet, avec l'autorité de l'évidence, que tout l'ancien Testament ne fut qu'une préparation à la nouvelle alliance, et que celle-ci est la consommation de la loi.

Le commencement ou avertissement en tête de cet ouvrage, et les trois premiers chapitres, ainsi que la fin du dernier, manquoient, et manquent encore dans toutes les éditions. Ils ont été rétablis par Albert Fabricius, dans son Recueil des écrivains qui ont défendu la vérité du christianisme contre les athées, etc. (1).

(1) *Delectus argumentorum et syllabus scriptorum qui veritatem religionis christianæ adversus atheos, judæos et muhammedanos lucubratiōnibus suis asseruerunt.* (Vol. in-4°. Hambourg; 1725.)

Pag. 5.-6.

Eusèbe y expose, dans son exorde, que la religion chrétienne est fondée par les prophéties qui l'avoient annoncée; qu'elles ont parlé clairement de la naissance de Jésus-Christ à Bethléem, de ses souffrances et de sa mort; qu'elles ont prédit avec la même clarté les événements réservés aux temps futurs, tels que son jugement; qu'elles avoient annoncé l'établissement et la merveilleuse propagation du christianisme, comme on l'a vue s'opérer.

Pag. 8.

« Ordinairement on n'établit l'apologie du christianisme, que d'après les miracles rapportés dans l'Evangile; moi, dit-il, c'est par les faits qui l'ont précédé, par les prophéties. Par-là sont réfutés victorieusement les deux principales objections intentées contre nous, à savoir que nous sommes déserteurs du culte de nos pères; et que, tout en nous appuyant sur les mêmes livres que les Juifs, nous avons adopté une législation différente de la leur.

Pag. 1.-40.

Des vingt livres qui la composoient, il ne nous en reste que dix (*). Dans *le premier*, Eusèbe prouve que la loi des Juifs n'avoit été donnée que pour une seule nation, et que la nouvelle l'a été pour tous les peuples du monde; que la religion des patriarches n'est point différente de celle des chrétiens, puisque pour les uns et pour les autres, c'est le même Dieu, le même Verbe, objet de leurs communes adora-

(*) Nous suivons l'édition de Sonnius et Morel. Paris, in-fol., 1628.

tions. Ce qu'il confirme dans *le second livre*, par les prophéties applicables à la personne de Jésus-Christ seul. Dans *le troisième*, il établit la divinité de Jésus-Christ, et le mystère de la Rédemption, par la vérité des oracles qui l'avoient annoncé comme Maître, Législateur, Sauveur des hommes; ce qui l'amène à combattre les infidèles, qui ne voient en lui qu'un séducteur dont les succès devoient être attribués aux prestiges de la magie; accusation réfutée victorieusement par sa doctrine, ses miracles, et les autres arguments théologiques. « Vit-on jamais (demande-t-il) un magicien qui ait institué une société où l'on pratique toutes les vertus; qui ait enseigné une doctrine telle que celle que nous avons détaillée? Que s'il a été un magicien, un imposteur, un fourbe ou un charlatan; comment a-t-il pu faire recevoir et pratiquer chez tous les peuples une doctrine telle que celle que nous voyons et entendons? »

Un peu après, il décrit l'admirable propagation de l'Évangile par toute la terre. A quoi il ajoute : Ce sont là les succès de ce nouveau magicien; ce sont là les enchantements de celui que vous appelez du nom de séducteur. Tels sont les disciples de Jésus, par lesquels vous pouvez connoître le maître.

Dans le *quatrième*, Eusèbe prouve que Jésus-Christ est le Fils de Dieu : il rapporte les raisons pour lesquelles il s'est fait homme; explique le nom de Christ; établit doctement que toutes les prophéties, tout le

Pag. 174 et
suiv.

corps des anciennes Écritures, toutes les révolutions de l'état judaïque, toutes les lois, toutes les cérémonies de la première alliance, ne menoient qu'à lui, n'annonçoient que lui, ne figuroient que lui. Il étoit en Adam le père de la postérité des saints; innocent, vierge et martyr dans Abel; réparateur de l'univers en Noé; béni en Abraham; souverain prêtre en Melchisedech; volontairement offert en Isaac; chef des élus en Jacob; vendu par ses frères dans Joseph; voyageur et fugitif, puissant en œuvres et législateur dans Moïse; souffrant et abandonné dans Job; haï et persécuté dans la plupart des prophètes; vainqueur en David, et roi des peuples; pacifique en Salomon, et consécrateur d'un nouveau temple; enseveli et ressuscitant dans Jonas. Les tables de la loi, la manne du désert, la colonne lumineuse, le serpent d'airain, étoient les symboles de ses dons et de sa gloire. Avant qu'il parût, on avoit désigné le temps précis de sa manifestation; on avoit nommé ses pères selon la chair; on avoit fixé le lieu de sa naissance; on avoit parlé du précurseur qu'il devoit avoir; on avoit caractérisé la mission de ses apôtres; circonstancié la trahison de l'un d'entre eux; tout enfin avoit été marqué d'avance: et Jésus-Christ a tout rempli, tout exécuté. Il est donc le vrai Messie; il l'a prouvé invinciblement par ses miracles, par sa doctrine, par sa vie tout entière; et il ne reste ni excuses, ni défenses, ni prétextes à l'incrédulité de la synagoue.

Pag. 450.

Ce que nous avons de ces livres finit aux dernières paroles de Jésus-Christ sur la croix. Eusèbe rapportoit, dans ceux que nous avons perdus, les prophéties concernant sa mort, sa sépulture, sa résurrection, son ascension, l'établissement de son Eglise, et la conversion des Gentils.

IV. *Réfutation d'Hiéroclès.*

Un autre ouvrage, non moins honorable pour sa mémoire, est sa Réfutation du philosophe Hiéroclès (*). Il est probable que ce fut le premier des écrits sortis de cette savante plume, puisque le livre qu'il combat fut publié sous Dioclétien. Hiéroclès avoit choisi ce moment pour accabler le christianisme, et sembloit justifier ses persécuteurs, en établissant que cette religion dont ils renversoient les temples, brûloient les livres, poursuivoient les disciples par le fer et par le feu, n'étoit que l'œuvre de la séduction, que les chrétiens n'étoient que les misérables dupes de l'imposture et de la magie. Il convenoit donc que leur maître avoit fait des choses extraordinaires, et il ne prétendoit, pas plus que Celse, nier la vérité des miracles de Jésus. Mais,

(*) Elle se trouve dans le Philostrate de Gottfrid. Olearius, Leips.; 1709, in-fol., sous ce titre : *Eusebii Pamphil., Cæsar. episc., Animadversiones in Philostrati de Apollonio Thyansenis commentarios, ob institutam eum illo ab Hierocle Christi comparationem adornatæ.*

comme lui, il leur opposoit ceux d'Apollonius de Thyane, auquel lui-même ne croyoit pas; et concluait que ceux de Jésus-Christ ne prouvoient pas plus que ceux du philosophe pythagoricien (1). Il avoit donné à son écrit le titre de *Philalethes*, ou l'Ami de la vérité; masque trompeur, qui s'est plus d'une fois reproduit sous les mains des artisans du mensonge. Eusèbe brava le sophiste comme les bourreaux, et les confond par une réfutation vigoureuse, où il démontre que, bien loin de pouvoir être comparé à Jésus-Christ, Apollonius ne mérite pas même d'être compté au rang des philosophes; que son histoire ne mérite aucune créance, qu'elle n'est qu'un roman, tissu misérable de contradictions et d'inepties.

v. *Panégyriques.*

Lorsque la paix eut été enfin rendue à l'Eglise, les édifices sacrés que Dioclétien avoit renversés, furent rétablis, et remplacés en divers lieux par des églises, où Constantin fit éclater sa magnificence, tant par la pompe de

(1) « Il vécut du temps des apôtres, et parcourut presque toutes les provinces de l'empire, affermissant les peuples dans le culte de l'idolâtrie. Selon Philostrate, il opéra plusieurs prodiges, il prédit l'avenir, et il eut connoissance de ce qui se passoit dans les lieux les plus éloignés. Après sa mort, qui arriva sous l'empire de Néron, on lui dressa des statues, et on lui rendit les honneurs divins. Comme on ne voyoit nulle part son tombeau, quelques-uns disoient qu'il avoit été enlevé au ciel. C'est ainsi que l'imposture donnoit un rival à Jésus-Christ. » (Bullet, *Etablissement du christian.*, pag. 4.) Le même écrivain donne un abrégé de sa vie, p. 171 et suiv.

leur construction , que par la richesse des ornements , et des dotations qu'il voulut leur assigner sur son trésor. Eusèbe ne manqua pas de signaler, dans ces circonstances , sa piété et son désir de plaire , par des harangues ou panégyriques prononcés en l'honneur d'un aussi heureux changement. Les plus remarquables sont le discours à l'occasion de la dédicace de l'église de Tyr , en présence des évêques que l'empereur y avoit convoqués , et le panégyrique de Constantin. (*Extraits.*)

Prêtres chers au Seigneur, pontifes consacrés par la céleste onction de sa grâce et de son esprit, et vous, le principal ornement de ce nouveau temple, vous qui, dans un âge plein de maturité et de sagesse, conservez la force et la vigueur de vos premières années, qui, par une singulière faveur du souverain maître de l'univers, fûtes réservé pour élever cette sainte maison en l'honneur du Verbe son Fils unique et de sa divine épouse, nouveau Béselél choisi de Dieu pour la construction du temple de Jérusalem; vous enfin troupeau fidèle du Sauveur des âmes, qui avez été nourri de la doctrine de la piété: il y a longtemps qu'admirant les miracles que le Seigneur a faits en notre faveur, nous étions accoutumés à lui en rendre nos actions de grâces, en lui disant avec son prophète : *Nous avons, Seigneur, entendu de nos oreilles les merveilles que nos pères nous ont annoncées, et que vous avez faites en leurs jours. Mais aujourd'hui, plus heureux encore, voyant de nos pro-*

Hist. ecclés.,
pag. 371 et
suiv.

Ps. XLIII. 1.

- pres yeux les œuvres extraordinaires de la puissance et de la bonté de Dieu , nous chanterons un autre
- Ps. XLVII. 9. cantique de louanges , en nous écriant : *Nous avons vu ce que nous avons entendu dire dans la cité du Seigneur tout-puissant , dans la cité de notre Dieu.* Quelle est-elle , cette cité , si ce n'est l'Eglise du Dieu vivant , la colonne , l'appui de la vérité , celle de qui
- Ps. LXXXVI. 3. il avoit été dit encore : *On a dit de vous des choses glorieuses , ó cité de Dieu !* Puisque nous y sommes tous assemblés par la grâce du Seigneur , il est juste
- Ps. CXXI. 1. de nous écrier : *Je me suis réjoui à cause de ce qui m'a été dit , que nous irons en la maison du Seigneur.*
- Ps. XXV. 8. *J'ai aimé , Seigneur , la beauté de votre maison ; et le lieu où réside votre gloire.* Nous devons chanter : *Le Seigneur est grand , et mérite nos louanges dans sa ville et sur sa sainte montagne.* Seul il fait des choses merveilleuses ; vraiment grand , puisqu'il dispose des temps et des moments , qu'il élève et abaisse les rois , qu'il fait descendre les grands de leur trône pour y faire monter les petits , qu'il remplit de biens ceux qui étoient dans l'indigence , et renverse la puissance des superbes.....

L'abbé Clément a fait un heureux emploi de cet exorde dans l'un de ses sermons , pour la consécration de la nouvelle église de Saint-Sulpice (1).

Qui est-ce , en effet , qui a frappé les plus puissants

(1) Tom. II des *Mystères* , pag. 2 et suiv.

monarques, et s'est souvenu de nous dans le temps que nous étions le plus humiliés, nous délivrant des mains de nos ennemis? Ne cessons donc jamais de louer le Père éternel, et de rendre nos actions de grâces à Jésus son Fils unique, qui nous l'a fait connoître, qui nous a éclairés de la lumière de la foi, qui nous enseigne la vérité de la religion, qui a réformé nos mœurs, et qui nous a sauvés lorsque nous étions perdus.....

Depuis ce temps, nos empereurs, par une humble reconnaissance des faveurs qu'ils ont reçues de la bonté de Dieu, font ce qu'ils n'avoient jamais fait. Ils méprisent les idoles, foulent aux pieds le culte des démons; ils ont abjuré les vieilles croyances qu'ils tenoient de la tradition de leurs pères, et ne reconnoissent qu'un seul Dieu, dont ils ont éprouvé la miséricorde, tant pour eux que pour leurs sujets. Ils publient que Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, est le souverain maître de l'univers. Jamais roi est-il parvenu, comme lui, à ce haut point de gloire et de puissance, de remplir de son nom l'univers tout entier, et de le faire ainsi publier par toutes les langues? Jamais législateur ne donna au monde des lois aussi saintes, et ne les a fait recevoir avec tant de docilité par les nations les plus reculées. Jamais sage n'a adouci avec un aussi prodigieux succès l'humeur farouche des Barbares. Jamais monarque n'a soutenu durant un si long temps l'effort de toutes les puis-

sauges du monde liguées ensemble pour le perdre ; n'a répandu , ainsi que le nôtre l'a fait , par toute la terre , une nation qui jusque-là étoit inconnue. Jamais conquérant n'a pu comme lui , du fond de son tombeau , conduire des armées , ériger des trophées , couvrir toutes les contrées de l'univers de temples érigés à sa gloire.... C'est qu'il n'étoit rien qui pût résister à la force du Verbe , roi et Dieu tout ensemble.

[Description circonstanciée de l'église nouvelle, dont la gloire, comme avoient dit les prophètes, devoit surpasser celle de l'ancienne (1).]

Agg. II. 4.

(1) Il paroît que les autres églises , bâties dans la suite, le furent sur le modèle de celle-là. Elle étoit entourée d'une vaste enceinte de murailles. On y entroit par un portail élevé, tourné vers l'orient , qui ouvroit sur une grande cour carrée , environnée de galeries soutenues de colonnes ; entre les colonnes étoit un treillis de bois , en sorte que les galeries étoient fermées , mais à jour. Là s'arrêtoient ceux qui avoient encore besoin des premières instructions. Au milieu de la cour , et vis-à-vis de l'église , étoient des fontaines qui donnoient de l'eau en abondance , afin que l'on pût se laver avant que d'entrer , et pour être des symboles de la purification spirituelle. Ayant passé la cour , on trouvoit le portail de l'église ouvert par trois portes , ornées de sculpture. Par la porte principale , celle du milieu , plus haute que les autres , on entroit dans la nef , ou le corps de la basilique ; et par les autres , dans les bas-côtés. Tout l'édifice étoit soutenu de colonnes , pavé de marbre , et couvert de bois de cèdre. Au fond, des trônes , c'est-à-dire des sièges fort élevés pour les prêtres , et pour l'évêque au milieu d'eux. Ces sièges étoient disposés en un demi-cercle , qui enfermoit l'autel par-derrière ; car il n'y en avoit qu'un seul. Le sanctuaire étoit fermé au peuple par une balustrade , et tout le reste étoit rempli de banes destinés à l'usage des fidèles. Des deux côtés , en dehors , étoient de grandes

Panegyrique de Constantin, prononcé en sa présence (*).

Celui qui nous exhorte à célébrer cette fête, Pag. 716.
 c'est le véritable empereur, le seul véritablement
 souverain. Le prince devant qui j'ai l'honneur de
 parler, bien loin d'être fâché de ce langage, lui
 donne son approbation; il reconnoît avec moi que
 Dieu est infiniment élevé au-dessus de tous les êtres
 créés, que son trône est dans le ciel, et que la terre
 lui sert de marche-pied. Une vive lumière l'envi-
 ronne, et le rend inaccessible aux regards humains.
 Des légions d'esprits célestes l'entourent comme leur Pag. 717 et
 seigneur et leur maître. La nature tout entière célè- suiv.
 bre sa puissance et chante des hymnes en son hon-
 neur.... L'éternité, qui précède tous les temps, rend
 témoignage à sa divinité.... C'est de sa main que no- Pag. 719.
 tre glorieux empereur a reçu la souveraine puissance
 pour gouverner l'État, comme Dieu gouverne le
 monde....

D'où l'homme a-t-il appris à connoître Dieu, sa Pag. 723.

salles et autres pièces qui servoient aux catéchumènes, comme le baptistère
 et les lieux où on les instruisoit.

La construction en avoit été dirigée par Paulin, évêque de Tyr, à qui
 Eusèbe donne de grands éloges.

(*) Edit. H. Vales. C'est un ouvrage théologique, plutôt qu'un discours
 oratoire, à qui l'on reproche des longueurs. Nous l'avons abrégé.

nature ineffable, ses sublimes attributs : comment de si hautes vérités sont-elles venues jusqu'à nous ? Qui est-ce qui a vu le roi invisible, et qui a découvert en lui tant de merveilles ? Nous connoissons par les sens les objets sensibles ; les organes corporels nous servent à voir les corps et à les toucher ; mais jamais les yeux du corps n'ont vu le royaume invisible ; jamais mortel n'a découvert la beauté inaccessible à tous les regards. Qui a vu la sagesse ? qui a conçu l'idée de la souveraine puissance et de la légitime domination ? Le Verbe de Dieu, de qui l'immensité remplit tous les lieux, seul nous a communiqué ces augustes, ces importantes vérités. Uni au Père, il fait couler de sa propre substance, sur les hommes ses enfants, les eaux de ses grâces. C'est de cette source que procèdent les notions de raison et de sagesse, de prudence et de justice répandues naturellement dans les cœurs de tous, Grecs et Barbares. C'est de sa lumière qu'émanent les arts et les sciences, la philosophie, l'amour de l'étude, la connoissance du bien, le zèle pour le service de Dieu, et le désir de mener une vie conforme à ses préceptes. Cette raison souveraine, qui a créé les esprits raisonnables, qui leur a imprimé l'image de Dieu, qui leur a enseigné à commander et à obéir, est venue, sous une forme sensible, leur ouvrir le royaume des cieux. Le Verbe divin a répandu la doctrine du salut partout le monde où le soleil répand sa lumière ; il a appelé tous les hom-

mes au royaume de son Père, et leur a donné l'espérance de le posséder.

Notre empereur sait que les vertus qu'il possède sont des dons du Ciel. Convaincu qu'il n'est rien ici-bas qui ne soit sujet au changement et à la corruption, rien qui ne passe avec la même rapidité que l'eau d'un fleuve qui se hâte de se précipiter dans l'Océan, il n'ambitionne d'autre gloire que celle d'être un jour sujet d'un royaume où Dieu donne des biens stables et permanents. Il aspire à la lumière qui y brille, et auprès de qui tout ce qu'il y a sur la terre de plus éclatant n'est que ténèbres. Le soin que les princes prennent de gouverner leurs sujets ne s'étend point au-delà d'une vie qui d'elle-même est fort courte et sujette à la mort. Il ressemble à celui que les pasteurs donnent à leurs troupeaux... Peu sensible aux louanges des flatteurs, notre prince compte aussi pour rien les applaudissements de la multitude. Ces nombreuses armées qui obéissent à ses ordres ne lui inspirent ni surprise ni vanité. Il sait bien qu'il n'est pas moins que tous les autres hommes sujet à toutes les foiblesses de notre nature. Il cherche ses plus magnifiques ornements, non dans la pompe qui le décore, masque vain et trompeur qui n'en impose qu'à la frivolité de l'ignorance, mais dans la tempérance, dans la justice et la piété. Les richesses que la plupart des hommes désirent avec tant de passion, il les apprécie pour ce qu'elles valent, persuadé qu'il est qu'elles

ne préservent d'aucun mal, et n'affranchissent point de la mort. La grandeur de son âme et la connoissance qu'il a des vérités divines lui font rechercher des avantages plus excellents que ceux de la vie présente. Sans cesse il est occupé de l'empire qui n'a point de fin. Il s'en approche par les mouvements de sa piété. Il y porte ses sujets par ses préceptes et ses exemples. Aussi Dieu ne laisse-t-il pas ses vertus sans récompense. Il lui donne dès cette vie des gages de celle qu'il lui réserve dans l'autre. Il le couronne de prospérités et de gloire.

Pag. 727.

Le passé n'est plus; l'avenir n'est pas encore; le présent s'échappe plus vite que la pensée. L'éternité n'est point soumise au calcul des hommes. Elle ne relève que de Dieu. Dieu la gouverne du haut du ciel. Il la tient non enchaînée avec une chaîne d'or, comme parlent les poètes, mais attachée à sa sagesse par une chaîne invisible, et a placé au milieu d'elle le temps avec ses années, ses mois, ses jours et ses nuits, réglés dans une merveilleuse succession, comme autant de points marqués dans une vaste étendue; comme les bornes de la carrière où tendent les athlètes; comme les hôtelleries distribuées sur la route où marchent des voyageurs.

Avant la venue de Jésus-Christ, l'erreur régnoit sur la terre. A la place du vrai Dieu, les hommes se forgèrent des dieux étrangers et imaginaires. Ils érigèrent en divinités la cause de la naissance, parce

Pag. 732.

qu'ils ne connoissoient point d'autre vie que celle qui commence par cette naissance corporelle et sensible , et celle de la mort , parce qu'ils ne connoissoient rien au-delà , ne portant pas plus loin leurs pensées ni leurs espérances. S'imaginant qu'il n'y avoit aucun compte à rendre après la destruction que la mort produit , ils s'abandonnoient à tous les crimes ; ils n'ont reconnu que la mort pour juge ; et dans la créance qu'elle détruit l'homme tout entier , ils l'ont adorée comme une divinité aussi puissante que riche. Tout ce qui pouvoit contribuer à leur rendre la vie commode et douce , ils en ont fait autant de dieux ; de là les mystères impurs célébrés dans leurs fêtes. Ceux qui tenoient en ce temps-là la place des souverains étoient si fort prévenus de cette erreur , qu'ils sacrifioient à ces fausses divinités jusqu'à leur propre sang , poursuivoient à main armée les défenseurs de la vérité , faisoient la guerre non aux étrangers , mais à leurs amis , à leurs parents , à leurs frères , à tous ceux qui adoroient le vrai Dieu et lui rendoient le culte véritable qui consiste dans la sainteté des mœurs et dans la piété , immolant aux démons , comme autant de victimes , des hommes qui s'étoient consacrés au service du Seigneur , maître de tous les princes. Les illustres témoins de la religion n'ont opposé à tous les genres de mort que la patience. Ils ont bravé le fer , les feux , les clous , les dents des animaux féroces , les abîmes de la mer , les tortures les plus

affreuses. On leur crevoit les yeux , on les laissoit sans nourriture , on les accabloit de travail dans les mines. L'amour dont ils brûloient pour leur roi leur faisoit trouver des délices dans la mort. Les femmes ont rivalisé de courage avec les hommes. Quelques-unes , menacées de la prostitution , ont mieux aimé perdre la vie que la pudeur. Cependant les démons , ennemis du culte de Dieu et du salut des hommes , prenoient un singulier plaisir à voir répandre le sang qui leur étoit offert. Qu'étoit-il juste , qu'étoit-il raisonnable que Dieu fit alors en faveur de ses serviteurs opprimés ? Pouvoit-il les abandonner ? Non , sans doute. Notre pilote a préservé son vaisseau du naufrage. Il a lui-même combattu avec ceux qui combattoient pour son nom. Il a distribué des couronnes immortelles à ceux qui sont morts pour son service. Il a retenu les autres pendant quelque temps sur la terre , afin qu'ils y servissent comme d'une semence pour faire revivre la piété , et qu'après avoir été spectateurs du châtiment des impies , ils en pussent être aussi les témoins. Quand il lui a plu d'étendre son bras , il les a frappés de sa main invisible , et les a contraints de révoquer leurs édits sacrilèges (1). En même temps il élevoit ceux qui étoient abaissés , et

Pag. 734.

(1) Maximin On peut voir dans Eusèbe la constitution « par laquelle ce » tyran rendit la liberté à ceux qu'il déclaroit auparavant profanes, impurs, » la peste du genre humain, indignes de vivre. » (*Hist. eccles* , lib. iv, cap. x.)

il opéroit par le ministère de notre empereur les merveilles que nous avons vues. Les tyrans, qui ne connoissoient point Dieu, faisoient disparoître les gens de bien par les meurtres les plus cruels. L'empereur, Pag. 735. à l'exemple du Sauveur, a conservé les tyrans eux-mêmes, et les a vaincus par sa douceur et sa piété. Il a triomphé des deux espèces d'ennemis que nous avons à combattre, à savoir, des hommes les plus barbares, en les dépouillant de leurs mœurs farouches, et des démons, en détruisant leur culte impie. Les dieux de la Grèce, autrefois si vantés par les chants de ses poètes, il les a traînés après lui comme ses captifs. Partout il a renversé les sanctuaires de l'impureté.

Autrefois il n'y avoit point de ville qui n'eût des Pag. 736 et suiv. bois et des temples consacrés au culte des idoles, protégés par la faveur des princes et par la crédulité des peuples. Ces prétendus dieux connoissoient, disoit-on, tous les secrets de l'avenir; comment donc n'ont-ils pas su prédire leur propre ruine? Pourtant Pag. 738. jamais aucun de ces oracles si vantés par l'antiquité a-t-il prédit l'avénement du Sauveur et la prédication par laquelle, il devoit instruire les hommes de la divinité de son Père? Jamais l'oracle d'Apollon ou quelque autre a-t-il prophétisé qu'il seroit un jour réduit au silence? Quel devin avoit prédit que le culte des dieux seroit aboli par le culte d'un nouveau Dieu; que la religion chrétienne seroit embras-

sée par toutes les nations; que les idoles seroient renversées par notre pieux empereur, et que des trophées seroient érigés sur leurs débris? Où sont aujourd'hui les hommes qui avoient mis en eux leur confiance? Où sont-ils ceux-là qui, après avoir porté la superstition jusqu'au comble, et avoir pris les armes contre les défenseurs de la vérité, ont péri misérablement? Ces ennemis déclarés du Seigneur marchaient à la tête de leurs armées, qui sembloient innombrables, portant pour enseignes les images des morts. Mais notre empereur a défait les impies et les démons, en leur opposant le signe du salut; il a reconnu de qui il tenoit sa victoire, et lui en a rendu l'hommage (1). Il a érigé au milieu de sa capitale l'étendard par la force duquel il l'a remportée, et a

pag. 748.—
741.

(1) Après la défaite de Maxence, Constantin fit mettre le trophée de la croix dans la main de la statue que les Romains lui avoient érigée dans l'endroit le plus fréquenté de Rome, et graver cette inscription : Par la vertu toute-puissante de ce signe salutaire, j'ai délivré votre ville du joug de la tyrannie, et j'ai rendu au sénat et au peuple sa liberté et sa gloire. (Eusèb., liv. ix, chap. ix.) Peu de jours avant la bataille, il eut, durant le jour et durant la nuit qui le suivit, la vision fameuse, et si rigoureusement prouvée, où la croix lui apparut avec cette inscription : *Vainquez à la faveur de ce signe.* (*Vie de Constantin*, Eusèbe, liv. i^{er}, chap. xxviii.) Ce miracle au reste n'avoit rien de plus incroyable que cette foule de prodiges qui accompagnèrent la découverte de la croix de notre Seigneur; découverte très évidemment attestée, dit Bossuet (*Serm.*, tom. III, pag. 50.) : car elle l'est par les preuves les plus invincibles, recueillies par Bozius, Juste Lipse et autres. (Voy. Butler, *Vie des saints*, article *Invention de la sainte Croix*, tom. iv, pag. 70.)

ordonné à ses sujets de le regarder comme le boulevard de l'empire... Il a fait de son palais une église où il adore le Sauveur, et où il se nourrit des vérités de l'Écriture. Il a bâti des temples avec une magnificence convenable à un grand prince. Les villes et les provinces ont vu élever en très peu de temps des ouvrages qui ont publié la libéralité de l'empereur et l'impiété des tyrans. Il a choisi entre toutes les villes d'Orient Jérusalem et Antioche, pour y consacrer les plus illustres monuments de sa magnificence et de sa piété.

Voilà comment la puissance de notre Dieu a été manifestée par le signe salutaire de la rédemption. Ce que l'on peut dire de ce merveilleux étendard de notre salut est au-dessus de toute éloquence humaine. Dès qu'il a paru sur la terre, il a découvert la fausseté de ce que l'on avait publié depuis tant de siècles sur la nature des dieux; il a enseveli l'erreur dans l'oubli et dans les ténèbres; il a éclairé toutes les intelligences par une lumière vive en leur montrant le vrai Dieu, etc. Pag. 742.

Permettez-moi maintenant, victorieux empereur, de vous expliquer les mystères de Dieu dans le discours que j'ai commencé à sa gloire. (Nous ne suivrons pas l'orateur dans cette explication, qui n'est pas exempte des erreurs de l'arianisme.) Pag. 743.

Revenant sur les extravagances de l'idolâtrie, il l'accuse d'avoir outragé la nature autant que la reli- Pag. 754.

Pag. 756 et
suiv.

gion par les sacrifices humains qui avoient lieu dans toutes les contrées du monde (1). Partout, dit-il, le paganisme a porté le délire jusqu'à porter les pères à immoler leurs propres enfants sur les autels de ses prétendues divinités. En Phénicie, dans l'île de Rhodes, des fils uniques, des hommes étoient sacrifiés à Saturne. A Salamine, un homme tournoit trois fois autour de l'autel de Minerve et de Diomède, pendant que d'autres le poursuivoient, après quoi le prêtre lui plongeoit dans le sein le fer d'une lance, et le brûloit sur un bûcher. Ces barbares sacrifices étoient communs en Egypte. Dans la ville d'Héliopolis, on immoloit trois hommes à Junon; coutume qui subsista jusqu'au temps du roi Amosis. A Chio, à Tenedos, on immoloit un homme à Bacchus. A Lacédémone, on en sacrifioit un à Mars; en Crète, à Saturne. A Laodicée, en Syrie, on sacrifioit une jeune fille à Minerve. Les habitants d'Afrique et de Carthage répandent aussi le sang des hommes pour se rendre les dieux favorables. Les Dumateniens, peuples d'Arabie, étoient dans l'usage d'égorger tous les ans un enfant et de l'enterrer sous l'autel. L'histoire fait foi que les Grecs ne partoient jamais de leur pays pour aller à la guerre, qu'auparavant ils n'eussent immolé un homme. On dit que les Thraces et les Scy-

(1) S. Clément d'Alexandrie fait aux païens le même reproche. (Voy. le tom. 1, pag. 378 de cette *Bibliothèque*.)

thes observoient la même coutume. Les Athéniens témoignent eux-mêmes que les filles de Lée et la fille d'Erychtée ont été sacrifiées parmi eux. Chacun sait que l'on immole encore aujourd'hui à Rome un homme le jour de la fête de Jupiter du Latium (1). Diodore, qui a fait un abrégé des *Bibliothèques*, rapporte que les Africains immolèrent à Saturne deux cents jeunes hommes des meilleures familles, et que les pères en offrirent jusqu'à trois cents autres pour être sacrifiés. Voilà une fidèle image des malheurs sous lesquels les peuples gémissaient autrefois. Toutes les lois de la nature étoient violées par les plus monstrueuses abominations; quand la vertu de Dieu, prenant en

Pag. 759.

Eusèbe vient à la passion du Sauveur.

Pag. 763 et suiv.

Si Jésus-Christ n'avoit pas souffert, jamais il n'auroit persuadé à ses disciples de mépriser la mort, ni d'espérer une autre vie; jamais il n'auroit accompli ni ses promesses, ni les prédictions des prophètes; enfin jamais il n'auroit donné le dernier combat qu'il gagna contre la mort.

Il ne pouvoit terminer sa vie qu'en abandonnant entièrement son corps à la mort et à la corruption, ce qui eût été contraire à ses promesses et à sa grandeur. Dans ce cas, comment celui qui avoit promis l'immortalité à ses sectateurs auroit-il livré à la mort l'instru-

(1) *Ibid.*, tom. III, pag. 351. Témoignage de Tertullien.

ment de ses combats et de ses victoires? Ou bien en le retirant du sein de la mort et de la corruption même, et le rendant immortel et incorruptible. Il a donc eu raison de ne point se soustraire à la mort, puisqu'en la subissant il a triomphé d'elle à la face de toute la terre. En l'évitant, il auroit montré, ou de la faiblesse, ou de la crainte; au lieu qu'en la combattant il a procuré l'immortalité à un corps qui, de sa nature, étoit mortel. Si quelqu'un vouloit faire voir qu'un vase a la force de résister à l'activité du feu, il faudroit qu'il le mît dans un brasier, et qu'après l'y avoir laissé quelque temps, il l'en retirât aussi entier que lorsqu'il l'y avoit mis. C'est ce que le Verbe divin a fait, quand il a voulu montrer que l'instrument dont il s'étoit servi pour travailler au salut des hommes étoit plus puissant que la mort. Il falloit que ses disciples, pour mépriser la mort, eussent un exemple de la résurrection dans laquelle ils mettoient leur espérance. Que si ce gage et cette assurance de la vie future étoit nécessaire à tous ceux qui embrassoient sa doctrine, elle l'étoit encore plus à ceux qui la devoient publier, puisqu'ils devoient moins appréhender la mort que les autres, et s'exposer avec un courage intrépide aux violences des idolâtres. C'est pourquoi le Verbe ne s'est pas contenté de leur faire des discours touchant l'immortalité; il leur a montré les dépouilles qu'il a remportées sur la mort, et les a convaincus par leurs propres yeux

de cette vérité : que la mort , qui paroît si formidable , n'est rien. Un autre motif de la résurrection de Jésus-Christ étoit de faire éclater la puissance de la nature divine , qui avoit été comme cachée sous le voile de son humanité. J'en pourrois ajouter un troisième , c'est qu'il étoit la victime offerte à Dieu pour la rédemption du genre humain et l'expiation de l'idolâtrie. Pag. 765.

Depuis l'avènement de Jésus-Christ , deux grandes puissances , l'empire romain et le christianisme , ayant paru en même temps , ont réuni tous les peuples du monde. La doctrine du Sauveur a ruiné la polycratie des démons et la multitude des dieux , en annonçant aux Grecs , aux Barbares , et aux nations les plus reculées , la monarchie du vrai Dieu. L'empire romain a réuni les peuples en les assujettissant ; et d'ennemis qu'ils étoient , les a rendus amis et alliés , en abolissant un grand nombre de petits états dont les intérêts différents étoient une source inépuisable de guerres et d'inimitiés continuelles. Il a déjà réconcilié en très peu de temps plusieurs peuples ; il embrassera bientôt les plus éloignés , et s'étendra jusqu'aux extrémités de la terre à la faveur de la doctrine céleste de l'Évangile. Tous les hommes ont commencé alors à s'embrasser comme des enfants nés du même père , qui est Dieu , et de la même mère , qui est l'Église. Le monde tout entier est devenu une seule famille. Pag. 766.

Matth xxviii.
19.

Jésus-Christ avoit commandé à ses apôtres d'enseigner toutes les nations en son nom : la chose s'est exécutée. Ceux qui, dans le commencement, accusoient mon discours au fond de leur cœur, peuvent-ils se refuser au témoignage de leurs propres yeux? Qui est-ce qui a exterminé la troupe pernicieuse des démons qui, depuis plusieurs siècles, faisoient de tous les peuples leur proie et leur jouet par les prestiges de leurs oracles? Qui est-ce qui a donné aux disciples fidèles de notre religion le pouvoir de chasser, par leurs simples prières, les restes impurs des esprits malins? N'est-ce pas le Sauveur? Qui a élevé par toute la terre des églises et des autels, établi des saints ministres pour offrir à Dieu seul le sacrifice non sanglant? Qui est-ce qui a aboli les immolations cruelles et meurtrières en usage chez toutes les nations?

Pag. 768.

Ce que nous voyons sous nos yeux, est-ce un mort qui l'a fait? Mais les morts ne peuvent plus agir. Celui qui agit, et avec plus de puissance qu'aucun de ceux qui vivent, comment peut-on croire qu'il soit mort?

Pag. 770.

Répondez, ô vous dont l'opiniâtre incrédulité a pu se roidir encore contre d'aussi éclatantes preuves; répondez : Parmi tous ceux qui, dans les siècles passés, se sont rendus célèbres par l'étude de la philosophie, en est-il un seul qui ait été, comme notre Sauveur, annoncé par les prophètes, et prêché au peuple Juif, qui seul étoit le peuple chéri de Dieu? Qui est-ce qui a jamais puni par un châtement aussi

prompt et aussi terrible le crime commis contre sa personne par ce peuple, dont il a renversé le temple de fond en comble? Qui jamais a fait comme lui la guerre après sa mort, et soumis tant de nations à son obéissance par une vertu secrète et invincible? Non, jamais ni Grec ni Barbare n'a manifesté une semblable puissance. Ceux même que les païens honorent comme des dieux n'ont rien pu faire qui l'égale. Si ce que je dis n'est pas vrai, je consens que l'on m'interrompe et que l'on me convainque d'imposture. Paraissez ici, philosophes, et dites-moi si depuis l'origine des choses on a jamais entendu parler de quelque dieu, de quelque héros qui ait publié des préceptes tels que notre Sauveur nous en a donné pour arriver à la vie éternelle, et pour acquérir le royaume du ciel? Quel dieu, quel héros a passé Pag. 77 r. comme lui d'Orient en Occident, pareil au soleil, pour y répandre les rayons d'une doctrine céleste qui enseigne à rendre à Dieu le culte qui n'est dû qu'à lui? Quel dieu ou quel héros a mis sous le joug les dieux des Grecs et des Barbares, a aboli leur culte, a défait par la force de ses armes le parti qu'ils protégeoient, et a excité tous les peuples à reconnoître la puissance et la divinité du Fils unique de Dieu? Qui a commandé aux peuples de l'univers de s'assembler chaque semaine pour honorer le jour du Seigneur (1), et solenniser ses fêtes, non par les coupables

(1) Molinier, *serm. sur la sanctification du dimanche*, t. iv. p. 32.

plaisirs de l'intempérance, mais par de pieuses lectures et des méditations qui nourrissent l'âme? Quel dieu, quel héros furent attaqués jamais par tant d'ennemis à la fois, et les a tous comme lui courbés sous ses lois (1)?

On a quelquefois emprunté dans la chaire française l'autorité de cet écrivain, pour fortifier de son témoignage des faits historiques. Ainsi Bourdaloue appuie du nom d'Eusèbe le récit de la disgrâce dont Constance Chlore, père du grand Constantin, punit l'un de ses officiers qui avoient trahi lâchement leur foi; et puise, dans la narration de cet historien, les judicieuses réflexions qu'il établit à ce sujet (2). Ailleurs: « Il n'y a qu'à entendre ce qu'Eusèbe témoigne, que les idolâtres eux-mêmes se trouvoient obligés de reconnoître qu'il n'y avoit de sainteté que parmi les chrétiens. Témoi-

(1) On a, en général, porté un jugement peu favorable de ce panégyrique. M. Thomas n'y voit qu'une déclamation, qu'un ouvrage informe. (*Essai sur les éloges*, tom. 1, pag. 236.) D. Ceillier en parle avec la même sévérité: « C'est, dit-il, un traité de théologie, qui a de quoi lasser par sa » longueur, aussi-bien que par son air triste et ennuyeux. » (*Hist.*, t. IV, pag. 285.) Il pouvoit assurément être plus court et plus animé. Mais qu'on le compare à tous ceux du même temps; par exemple, au panégyrique célèbre sous le nom de *Genethliacôn*, en l'honneur de Maximien, par Mamerlinus, qu'un écrivain de nos jours appelle un monument « précieux, » non-seulement pour l'éloquence, mais encore pour l'histoire ou la philosophie. » (Coupé, *des Panégyr.*, tom. II, pag. 18.) Nul doute que la supériorité ne reste à Eusèbe.

(2) *Avent*, serm. sur le respect humain, pag. 322, édit. in-12. Paris: 1750.

gnage , ajoute-t-il , qu'ils leur rendirent , surtout après avoir éprouvé leur charité dans une peste qui ravagea toute l'armée romaine , sous l'empereur Valérien ; et où ils virent les fidèles s'employer au soulagement de leurs propres ennemis , avec autant de zèle que s'ils eussent été leurs frères , ou selon la chair , ou selon la foi (1). »

Le P. Le Jeune s'appuie fréquemment des récits d'Eusèbe ; il raconte , d'après lui , l'histoire du jeune voleur ramené par saint Jean l'Évangéliste. (*Serm.* , tom. 1 , pag. 714.) Fait dont la tradition s'étoit conservée dans l'Église , ainsi qu'il avoit été remarqué déjà par saint Clément d'Alexandrie. (Voy. 1^{er} vol. de cette *Biblioth. choisie* , pag. 443.) Il rapporte de même , sur la foi d'Eusèbe (dans son *Panégérique de Constantin*) , le témoignage rendu par l'oracle d'Apollon à la vertu des premiers chrétiens. (*Serm.* , tom. 1 , pag. 275.) Fénelon cite Eusèbe dans son discours *sur le sacre de l'électeur de Cologne* , tom. iv , pag. 284 (édit. Boulage). La Rue le cite encore , à l'appui de saint Jérôme , à propos du châtement exercé contre les Juifs (2).

On pourroit également profiter de plusieurs sentences éparses , dans son Commentaire sur les Psaumes , et dont nous allons indiquer quelques-unes (*).

(1) *Serm. sur la sainteté et la force de la loi chrétienne* , Dominic. , tom. 1 , pag. 245.

(2) *Carême* , tom. II , pag. 20 , éd. de Paris ; 1719 ; *serm. sur la vérité de la religion*.

(*) *Eusebii , Cæsar. episc. , Commentaria in Psalmos* , studio Bernard de Montfaucon , *toto volum. primo collectionis novæ Patrum græcor.* , 2 vol. fol. Paris ; 1766.

- Ps. I. 3. Sur ces paroles de David : *Le juste donnera son fruit dans son temps*. Son temps à lui, c'est le siècle futur. Le temps de la vie présente n'est point le temps propre du juste ; c'est un temps étranger, c'est celui où il cultive ; mais le temps où il recueille ses fruits, où il recevra de Dieu la récompense de son travail, c'est l'avenir.
- Pag. 10.
- Ps. XXIV. 4. *Votre verge et votre houlette m'ont elles-mêmes consolé*. Elles consolent donc en effet celui qu'elles frappent, qu'elles châtient ; car il sait bien que Dieu châtie tous ceux qu'il adopte pour ses enfants.
- Pag. 88.
- Ps. XL. *Heureux celui dont l'œil est intelligent sur le pauvre et l'indigent*. L'esprit de cette maxime est de nous engager à la miséricorde, à une affectueuse commisération envers les pauvres, en nous apprenant que c'est un devoir de soulager et d'aimer à assister de ses aumônes ceux que vulgairement on appelle pauvres. Elle nous fait réfléchir que Dieu, qui a voulu qu'ils fussent pauvres, les a réduits à cet état, afin de les exercer eux-mêmes par la pauvreté, et d'obliger ceux qui sont dans l'abondance des biens de la vie à les partager avec ceux qui n'en ont point, conformément aux vues de la Providence, qui n'a fait les riches que pour le soulagement des pauvres. Il n'y a des pauvres que pour éprouver les riches, que pour manifester, au jour du dernier jugement, si le riche a été impitoyable et sans entrailles, ou bien s'il a ouvert son cœur à la pitié. Aussi l'Écriture est-elle
- Pag. 169.

pleine de préceptes qui recommandent la charité envers les indigents (1).

Vous avez donné l'héritage à ceux qui craignent Ps. LX. 6.
votre nom. Quel est-il cet héritage ? David ne le dit Pag. 288.
 pas ; mais il nous le donne à chercher. Dieu avoit
 promis à Israël , par la bouche de Moïse , une terre Deut. vi. 3.
 où coulent le lait et le miel ; Jésus-Christ l'explique
 par ce mot : *Heureux les pauvres d'esprit , parce* Matth. v. 3.
que le royaume du ciel est à eux. Et par ces autres
 paroles : *Il recevra beaucoup plus dans ce siècle , et* Marc. x. 30.
dans le siècle futur il aura pour héritage la vie éter-
nelle ; ainsi que dans celles-ci du psaume quinzisième ,
 où cet héritage est manifesté par ces mots : *Le Sei-* Ps. xv. 5.
gneur est la portion qui m'est échue en héritage , et
que m'offre mon calice. C'est vous qui me rendez
mon héritage , et certes , c'est là pour moi l'héritage
le plus excellent.

Chantez des hymnes au Seigneur sur la harpe , Ps. xcvi. 5.
sur la harpe unie à la voix des cantiques. A la lettre , Pag. 642.
 cela signifie : Joignez à la voix des cantiques le son
 des instruments qui doivent les accompagner. Mais ,
 dans le sens spirituel , la harpe représente la pratique
 des vertus , et la voix des cantiques la contemplation
 de la vérité. Glorifiez donc , dit-il , le Seigneur , en
 joignant à la contemplation de la vérité la pratique

(1) Le sens nous a paru très embarrassé dans le texte de l'auteur et des versions diverses.

des vertus ; et qu'ainsi la louange que vous produisez en touchant l'instrument , c'est-à-dire l'usage que vous ferez de votre corps pour pratiquer la vertu , soit accompagné de cette voix harmonieuse qui consiste dans la contemplation de la vérité relativement à la conduite de votre vie. Car l'Esprit Saint marque ici par la harpe ce concert du corps avec l'âme ; et la loi qu'il nous propose peut se voir continuellement accomplie dans les diverses parties de l'Église , puisqu'en effet nous faisons retentir sur cette harpe spirituelle cette divine harmonie (1).

On a voulu mettre sur le compte d'Eusèbe (2) la harangue prononcée par L'EMPEREUR CONSTANTIN en présence des évêques , et conservée dans les œuvres de l'évêque de Césarée , à la suite de son panégyrique de ce prince , sous ce titre : *Discours à l'assemblée des saints* (3). Il faudroit donc lui enlever également toutes les autres productions de même style qui portent son nom.

Il est fâcheux , pour la mémoire d'un aussi savant

(1) Tricalet , *Biblioth. portative des Pères*, tom. 1, pag. 470.

(2) Ou de Lactance. C'est l'opinion de M. de Burigny. (*Mém. de l'Académ. des inscript. et belles-lettres*, tom. xxvii, pag. 98.) Elle est réfutée par l'auteur de l'*Histoire de l'Eclectisme*, tom. 1, pag. 218 et suiv. Voy. aussi l'article *Constantin* dans D. Ceillier, tom. iv, pag. 145 et suiv.

(3) Voyez l'article suivant.

homme , qu'il faille le défendre contre des inculpations graves. L'accusation la mieux prouvée, c'est la part qu'il prit, soit à l'arianisme, soit à la condamnation de S. Athanase. Un écrivain , qui d'ailleurs s'est déclaré son panégyriste , convient , et il est impossible de le nier , « Qu'il s'est toujours trouvé aux assemblées que les Eusébiens ont faites pour opprimer les évêques catholiques; qu'il a souscrit à toutes leurs injustices; qu'il a suivi toutes leurs passions; qu'il a fermé les yeux à toutes leurs fourberies. Il a déposé avec les Eusébiens saint Eustathe d'Antioche , sur de pures calomnies , sans aucune preuve. Il en a fait de même à l'égard d'Asclepas de Gaze , et n'a pas traité plus favorablement saint Athanase. Il a concerté avec les Eusébiens la convocation du concile de Tyr; et , quoique S. Athanase ait convaincu dans ce concile ses ennemis de calomnie , sur plus d'un article , Eusèbe n'a pas laissé de demeurer dans le parti des ennemis du saint , et de le condamner comme criminel , et comme convaincu des crimes dont on l'accusoit , etc. (1). »

(1) Petit-Didier , *Remarques sur la Bibliothèque de Dupin.*, tom. II pag. 34.

Article VII. L'EMPEREUR CONSTANTIN.

Année 335.

Ce prince étoit naturellement éloquent, et il avoit cultivé son esprit par l'étude. Eusèbe observe que dans ses moments de loisir il aimoit à composer des harangues pour l'instruction des peuples, dans la créance qu'il ne devoit les conduire que par la raison (1). Un semblable prédicateur étoit bien sûr d'être écouté. Sa méthode la plus familière étoit de commencer par un exposé des absurdités du polythéisme, qui lui servoient de preuves au dogme de l'unité de Dieu et d'une Providence qui gouverne le monde; puis il s'engageoit dans les plus hautes spéculations sur nos mystères, particulièrement de l'incarnation. Il terminoit d'ordinaire par des peintures animées du jugement dernier, et laissoit les auditeurs épouvantés par la véhémence de ses discours contre les avarés, les emportés, les vindicatifs (2).

Il les prononçoit en latin; et on les traduisoit aussitôt en grec (3).

Sur la fin de sa vie, il prononça une sorte d'oraison funèbre où il parloit fort au long de l'immor-

(1) *Vie de Const.*, liv. iv, chap. xxix, tom. 1, pag. 670, trad. de Cousin.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*, chap. xxxvii.

talité de l'âme, des récompenses promises aux justes, et des châtimens réservés aux méchants (1).

Mais le plus considérable de ces monuments est sans doute le grand discours adressé à l'assemblée des fidèles (*), qu'Eusèbe a traduit en grec et mis à la fin de sa vie. L'exorde porte sur la fête de Pâques, sur la bonté du Sauveur et l'ingratitude des hommes, et finit par une apostrophe à l'Église. Dans le corps du discours, le prince combat l'idolâtrie et la multiplicité des dieux; fait voir qu'il n'y a qu'un seul Dieu véritable, créateur de toutes choses, Père du Verbe, qui est engendré de lui sans qu'il en souffre de diminution, et qui est uni avec lui. Il combat le destin, qu'il appelle un mot vide de sens, établit la Providence et la liberté, réfute les opinions des philosophes. Il développe les bienfaits de la divine incarnation, rappelle les prophéties qui avoient annoncé l'avènement de Jésus-Christ, confirme leur témoignage par les prédictions de la sybille de Cumes et la vi^e églogue de Virgile. Il décrit la fin malheureuse des persécuteurs de l'Église. S'adressant à Dèce : Je vous le demande, vous de qui la haine implacable dont vous étiez animé contre l'Église en poursuivoit sans relâche les serviteurs, vous qui insultiez avec une joie féroce à leurs douleurs, je vous le demande : où

Pag. 567 et
suiv.

(1) *Ibid.*, chap. LV.

(*) *Hist. eccles.*, Eusèb., édit. Paris.

êtes-vous aujourd'hui, et dans quelle misère ! Les plaines de Scythie, qui servirent de tombeau à votre armée, attesteront à jamais l'humiliation de votre défaite. Et vous, Valérien, qui avez exercé la même cruauté contre les serviteurs de Dieu, v'avez servi d'un exemple épouvantable de sa justice, lorsque, tombé au pouvoir des Perses, vous avez été par eux chargé de fers, traîné en triomphe avec votre robe de pourpre et les autres marques de votre dignité, livré enfin à une mort infâme autant que douloureuse. Dioclétien, après avoir répandu le sang innocent, se condamne lui-même à une déposition honteuse, à cause de la foiblesse de son esprit, et s'enferme dans l'obscurité d'une maison privée. Que lui revint-il de la guerre qu'il avoit déclarée à Dieu ? que la frayeur continuelle dont il fut agité le reste de sa vie, et l'appréhension qu'il eut toujours d'être frappé de la foudre. Nicomédie en est témoin. Ceux qui l'ont vu ne peuvent s'en taire ; et je suis du nombre de ceux qui l'ont vu. Le palais de Dioclétien fut brûlé par le feu du ciel, etc.

« Tout ce discours est élevé, dit Dupin, et digne de la majesté d'un empereur tel que Constantin (1). »

On ne refusera pas le même éloge à la courte harangue qu'il prononça en présence des Pères du concile de Nicée (*).

(1) *Biblioth.*, iv^e siècle. part. 1. pag. 93.

(*) *Concil.*, Labbe, t. II, p. 26; et Eusèb., *l'it. Constant.*, lib. III, c. VII.

Je n'ai jamais rien souhaité avec autant d'ardeur que de vous voir rassemblés en un même lieu. Je remercie Dieu de m'avoir accordé, à la suite de tant d'autres faveurs que j'en ai reçues, la grâce de vous voir réunis, non-seulement dans une même enceinte, mais dans un seul sentiment. Que l'heureuse paix dont nous jouissons ne soit plus troublée, à l'avenir, par les perfides manœuvres de l'ennemi du salut. Aujourd'hui que l'injuste domination de ceux qui avoient en l'insolence de déclarer la guerre au Seigneur a été dissipée par sa miséricorde, enlevons au démon l'espérance qu'il avoit conçue de flétrir par ses mensonges la pureté de notre religion. Les malheureuses divisions qui se sont élevées dans l'Eglise m'ont paru plus funestes que les guerres excitées dans l'Etat, et m'ont touché plus sensiblement qu'aucune affaire temporelle. Lorsque avec l'aide de Dieu j'eus triomphé de mes ennemis, je croyois qu'il ne me restoit plus rien à faire que d'en remercier la Providence, et de partager la joie de ceux qu'elle avoit délivrés de la servitude par mes foibles mains. Mais informé des contestations qui vous divisoient les uns d'avec les autres, bien loin de les négliger, je jugeai que c'étoit pour moi un devoir d'y remédier. C'est dans cette vue que je vous ai convoqués. Votre présence me donne la plus vive satisfaction. Toutefois elle ne sera point complète jusqu'à ce que vous soyez tous animés d'un même esprit, et que la parfaite in-

telligence que votre ministère vous oblige à prêcher aux autres ne soit solidement établie dans l'Église. Ministres du Dieu Sauveur ! réunissez donc tous vos efforts pour faire régner la paix au milieu de vous. Vous ne pouvez rien faire ni de plus agréable à Dieu, ni de plus précieux pour moi-même (1).

Article VIII. SAINT ATHANASE, PATRIARCHE
D'ALEXANDRIE.

En 336.

Ce docteur, aussi illustre par l'énergie de son caractère que par la force de son génie, eut toute sa vie à combattre contre les ennemis de la foi catholique. Un de ses plus illustres contemporains a dit de lui : « Louer Athanase, c'est louer la vertu elle-même (2). » Un moderne n'a pas craint d'ajouter à cet éloge « que c'étoit le plus grand homme de son siècle, et que peut-être l'Église n'en a jamais eu de plus grand. (3). » Dieu, qui le destinoit à com-

(1) Gelase de Cyzique a inséré, dans son *Hist. du concile de Nicée*, une autre harangue beaucoup plus longue, extrêmement diffuse, tenue par Constantin dans cette sainte assemblée. (On la trouve dans la *Collection des conciles* de Labbe, tom. II, pag. 158 et suiv.) Maimbourg en donne l'abrégé dans son *Hist. de l'Arianisme*, tom. I, in-4°, pag. 60, à la suite du discours d'Eustathe d'Antioche.

(2) S. Greg. Naz., in *Encom. S. Athanas.*, orat. XXI, tom. I *oper. S. Athanas.*, pag. 140.

(3) La Eletteric, *Vie de Jovien*, p. 121. Ce portrait n'est que la copie de

battre la plus terrible des hérésies, armée tout à la fois des subtilités de la dialectique et de la puissance des empereurs, avoit mis en lui tous les dons de la nature et de la grâce qui pouvoient le rendre propre à remplir cette haute destination. Le même écrivain que nous venons de citer (l'abbé de La Bletterie) a tracé dans ces termes le portrait de ce grand homme : « Il avoit l'esprit juste, vif et pénétrant, le cœur généreux et désintéressé, un courage de sang-froid, et pour ainsi dire un héroïsme uni, toujours égal, sans impétuosité ni saillies, une foi vive, une charité sans bornes, une humilité profonde, un christianisme mâle, simple et noble comme l'Évangile, une éloquence naturelle, semée de traits perçants, forte de choses, allant droit au but, et d'une précision rare dans les Grecs de ce temps-là. L'austérité de sa vie rendoit la vertu respectable ; sa douceur dans le commerce la faisoit aimer. Le calme et la sérénité de son âme se peignoient sur son visage. Quoiqu'il ne fût pas d'une taille avantageuse, son extérieur avoit quelque chose de majestueux et de frappant. Il n'ignoroit pas les sciences profanes, mais il évitoit d'en faire parade. Habile dans la lecture des Écritures, il en possédoit l'esprit. Jamais ni Grec ni Romain n'aimèrent

celui que ses contemporains, entre autres S. Grégoire de Nazianze, nous en ont transmis. (Voy. son Disc. XXI, à la page 378.) Jugement qui n'a rien d'exagéré, par rapport au concours extraordinaire d'événements dont sa vie fut agitée, et pourvu encore qu'on ne l'étende pas jusqu'à saint Paul.

la patrie autant qu'Athanase aima l'Eglise, dont les intérêts furent toujours inséparables des siens. Une longue expérience l'avoit rompu aux affaires ecclésiastiques. L'adversité, qui étend et raffine le génie lorsqu'elle ne l'écrase pas, lui avoit donné un coup d'œil admirable pour apercevoir des ressources, même humaines, quand tout paroissoit désespéré. Menacé de l'exil lorsqu'il étoit dans son siège, et de la mort lorsqu'il étoit en exil, il lutta pendant près de cinquante ans contre une ligue d'hommes subtils en raisonnemens, profonds en intrigues, courtisans déliés, maîtres du prince, arbitres de la faveur et de la disgrâce, calomniateurs infatigables, barbares persécuteurs. Il les déconcerta, les confondit, et leur échappa toujours, sans leur donner la consolation de lui voir faire une fausse démarche. Il les fit trembler, lors même qu'il fuyoit devant eux, et qu'il étoit enseveli dans le tombeau de son père (1). »

L'éloquence a rempli son but quand elle a pu réussir à convaincre, à persuader. Elle n'a pas toujours besoin d'ornemens, de pensées sublimes, de traits ingénieux et piquants ; il suffit qu'elle soit simple,

(1) *Ibid.*, Socr., *Hist. eccles.*, lib. iv, cap. xxiii. Fleury, *Hist.*, lib. xvi, n° 10. Cambacérès, *Serm.*, tom. III, pag. 53. Saint Hilaire parlant de ses persécuteurs : Il fallut corrompre les peuples, faire marcher les légions, pour empêcher Athanase de prêcher Jésus-Christ : *Corrupti populi, commotæ legiones, ne ab Athanasio Christus prædicaretur.* (*Adv. Const.*, pag. 326.)

austère et lumineuse , pour annoncer la vérité. Telle est l'éloquence de saint Athanase. Concis et serré sans sécheresse , profond sans obscurité , il raisonne , il discute , il prouve.

La vie de saint Athanase embrasse tout son siècle. Elle se lie immédiatement au concile de Nicée , où , si jeune encore , n'étant que diacre , il donna de si éclatants témoignages de son savoir et de sa pénétration d'esprit (1) ; à tout le règne du grand Constantin , de qui la gloire s'obscurcit par les préventions dont il ne sut pas se défendre contre le saint archevêque d'Alexandrie (2) ; au règne de ses deux fils , Constance ,

(1) Tillemont , *Mém. ecclés.* , t. vi , p. 2. Bien qu'il n'y ait que des conjectures sur la date précise de sa naissance , fixée communément à l'an 296 , et sur les premières années de sa vie (Voy. Herm. , *Vie de S. Athanas.* ; Butler , tom. iv , pag. 25 ; et Montfauc. , *Præfat.* , tom. i , pag. xij et xij.) , il paroît certain qu'à peine il avoit vingt-neuf ans , lorsqu'il parut avec tant d'éclat au concile de Nicée. Sozomène (*Hist. ecclés.* , lib. i , cap. xvii.) et saint Grégoire de Nazianze , dans son *Panégyrique* , observent qu'il s'y éleva au premier rang des défenseurs de la consubstantialité du Verbe , contre les Ariens , dont il sut démêler les artificieuses équivoques et déconcerta dans tous les temps les résistances opiniâtres ; il y fut même un des principaux auteurs du Symbole qui y fut dressé. (Tillem. , *supr.* , pag. 6.) Mais saint Athanase en fait honneur au grand Osius. (*Epist. ad Monach.* , pag. 269.) Cinq mois après la clôture du concile de Nicée , Athanase fut promu au siège patriarcal d'Alexandrie , vacant par la mort de saint Alexandre.

(2) Ce prince commit l'imprudence d'accorder aux Ariens de la faction d'Eusèbe de Nicomédie , le conciliabule de Tyr , brigandage plutôt qu'assemblée d'évêques , dont le but étoit de renier la foi de Nicée , en lui enlevant son plus habile défenseur , saint Athanase , et dont l'issue fut ce que

dont le fanatique entêtement en faveur de l'arianisme le rendit persécuteur de la vérité catholique et du plus infatigable de ses défenseurs (1), et l'autre, Constant, bien plus fidèle, qui crut ne devoir point balancer entre l'empereur son frère et l'évêque persécuté (2); à tout le règne de leur successeur, ce sophiste couronné, transfuge du christianisme, qui s'imaginait en pouvoir triompher en se débarrassant d'une ma-

l'on désiroit, la déposition de l'archevêque d'Alexandrie. Constantin, prévenu contre Athanase, le reléqua à Trèves, dans les Gaules. (Théodor., *Hist.*, lib. I, cap. VII. Tillem., pag. 63. Fleury, liv. XXI, n° LVI. Maimbourg, *Hist. de l'Arian.* Butler, *Vies des saints*, etc.) Athanase fut rappelé de ce premier exil deux ans après; mais il eut bientôt de plus rudes combats à soutenir.

(1) Constance, gouverné par les Ariens, se déclare contre saint Athanase. On lui donne un prétendu successeur, Grégoire de Cappadoce, qui s'empare de son église à main armée, soutenu par le nom de l'empereur. Constance ne se contente pas de l'avoir fait déposer, il bannit les saints évêques qui prenoient sa défense; condamne à des peines rigoureuses les autres personnes qui témoignent de l'attachement au saint patriarche, vient à bout de détacher de sa cause Osius et le pape Libère. (Maimbourg, *Arian.*, tom. I, pag. 277 et 284.) Saint Athanase affirme qu'il y eut un ordre de cet empereur pour le mettre à mort lui et ses prêtres. Cette cruelle sentence eût été assurément exécutée, si le saint ne l'eût prévenue par sa fuite. (*Ibid.*, pag. 267. Tillem., *supr.*, pag. 83.)

(2) « Constant écrivit à l'empereur Constance son frère, de la manière la plus pressante, en faveur de saint Athanase: il le menaça même de lui déclarer la guerre, s'il ne rétablissoit promptement Athanase sur son siège, et s'il ne punissoit ses calomnieux. » (Butler, *Vie des saints*, tom. IV, pag. 29.) Bérault-Bercastel adoucit l'expression. (*Hist. eccles.*, tom. II, pag. 78.) En quoi il est plus conforme à la vérité. (Voy. la note de Tillem., tom. VI, pag. 692.)

nière quelconque (1), de celui qu'il en regardoit comme l'un des plus fermes soutiens; puis de Jovien, qui ne parut qu'un moment, mais assez pour reconnoître tout le mérite de saint Athanase (2); enfin de Valens, nouveau Constance, égal à lui en artifices, mais plus fougueux dans ses emportements (3). Elle se lie également à l'Eglise entière, dont il fut l'oracle, et à tous les siècles chrétiens, qui l'ont mis au premier rang des docteurs et des héros du christianisme (4).

(1) Nous lisons dans la correspondance de Julien : « J'apprends qu'Athanasie, avec son audace ordinaire, s'est remis en possession de ce qu'ils appellent le trône épiscopal. (*Lettre aux Alexandr.*; dans La Bletterie, *Vie de Jovien*, pag. 456.) Le scélérat! il ose, sous mon règne, baptiser des femmes grecques d'une naissance distinguée. (*Ibid.*, pag. 465.) Un petit homme de rien, comme lui, se fait gloire de braver la mort. » (*Ibid.*, pag. 464.) Julien, non content de bannir Athanase, donne des ordres secrets de le faire mourir. Ecdicius, gouverneur de l'Egypte, envoie deux assassins, auxquels il n'échappe que par une présence d'esprit admirable. (*Ibid.*, pag. 466. Butler, *supr.*, p. 53. D. Ceillier, *Hist.*, t. v, p. 175. Montfaucon, *Vie de S. Athan.*, p. 81.)

(2) A peine ce prince fut proclamé empereur, qu'il s'empressa de rappeler Athanase. Il le fit par une lettre, que Théodoret et Ruffin nous ont conservée. Elle est rapportée dans le tom. II de l'édition des Bénédictins, pag. 778, et par l'historien de la *Vie de Jovien*, La Bletterie, pag. 116.

(3) L'un des premiers actes de son autorité fut de condamner de nouveau au bannissement tous les évêques catholiques qui, ayant été déposés sous Constance, avoient été rétablis sous Jovien. (Sozom., liv. VI, c. XII. Tous les historiens.)

(4) *Vera Ecclesie columna.* (S. Greg. Naz., in *Excom. S. Athanas.*)—*Omnes Arianæ factionis insidias quasi pedibus conculcavit.* (*Epist. Julii*, Rom. pontif., ad Alexandr.; apud Soer., *Hist. eccles.*, lib. II, cap. XXIII.)

Nous devons au savant père De Montfaucon l'édition la plus complète et la plus exacte des œuvres de ce grand évêque. C'est celle qui nous a dirigés dans l'étude que nous allons en faire (1).

I. *Discours, ou Traité contre les Gentils* (*).

(Analyse.)

Pag. 1.

Bien que le culte de la Divinité, et qu'en général la connoissance du vrai porte en elle-même sa démonstration plutôt qu'elle ne le doit à toute la science du raisonnement, parce qu'il n'est pas un seul moment où les faits ne parlent, et que la prédication évangé-

— *Scriptis suis velut fragrantissimo quodam unguento totum hunc orbem mirificè recreavit, et ob dogmatum absolutam integritatem fideique rectitudinem ragnâ apud omnes existimatione et auctoritate fuit.* (S. Cyrill. Alexandr., *int. Act. synod. Ephes.* 1, cap. 1.) — *Vitâ et moribus admirabilis, et Dei Ecclesiæ fundamentum Athanasius.* (Damascen., *orat. de Defunctis; ad finem.*)

(1) Trois vol. in-fol. qui ne font que deux tomes. Paris; 1698. Il avoit été précédé dans ce travail par D. Loppin, religieux de la même congrégation. D. Montfaucon a publié, en 1706, une sorte de supplément à cet ouvrage. C'est ce qui en fait le second tome, formé des ouvrages, ou supposés sous son nom, ou composés d'après lui, et en grande partie de ses propres textes. D. Ceillier avance, comme chose positive, que l'édition est dédiée au pape Innocent XII. (Tom. v, pag. 371.) Nous l'avons sous les yeux; et nous lisons qu'elle fut dédiée au cardinal de Bouillon, évêque d'Albano, grand aumônier de France.

(*) Adressé à Macaire. Que ce fût un nom appellatif et commun, ou que l'ouvrage s'adresse indistinctement à ceux qui aiment la vérité chrétienne; peu importe. (D. Ceillier, tom. v, pag. 181.)

lique lui a imprimé un caractère d'évidence plus sensible que la lumière même du soleil ; cependant , voulant satisfaire au vœu que vous m'en avez témoigné , je ne laisserai pas de vous adresser quelque instruction , autant du moins que j'en suis capable , pour vous confirmer dans la foi chrétienne. Quoique nos Saintes Écritures pussent vous fournir à cet égard tous les secours nécessaires , vous désirez encore d'autres lumières. Nous ne manquons pas de savants ouvrages dont la lecture facilite l'intelligence des livres saints , et amène à la connoissance de la vérité : tous ces moyens seroient plus que suffisants. Ne les ayant point pour le moment dans les mains , j'y suppléerai en vous communiquant ce que j'en ai moi-même appris. Je vous exposerai les motifs de notre foi dans Jésus-Christ Sauveur ; vous verrez si l'on a raison de déprécier la doctrine que nous professons , de croire que notre foi en Jésus-Christ ne soit pas appuyée sur de solides fondemens , comme le prétendent si injustement les infidèles , qui insultent à notre créance , nous prodiguent les sarcasmes et les invectives , et croient avoir tout dit quand ils nous objectent dérisoirement la croix de Jésus-Christ. En quoi nous devons déplore leur aveuglement de ne pas voir que cette même croix dont ils se moquent n'en a pas moins fait sentir sa puissance à l'univers entier , et que c'est elle qui a manifesté au genre humain la connoissance des opérations divines. Et certes , s'ils avoient apporté un

Pag. 2.

coup-d'œil plus réfléchi et plus désintéressé sur les caractères de sa divinité, ils ne se permettoient pas d'en rire, et n'hésiteroient pas à reconnoître dans Jésus-Christ le Sauveur du monde, dans sa croix, non plus un instrument de mort, mais le remède de tous le plus efficace. En effet, si c'est par la croix que l'idolâtrie s'est vue partout renversée, par le signe de la croix que tous les prestiges des démons sont dissipés, qu'il n'y a plus d'adorations que pour Jésus-Christ, que, grâce à sa doctrine, nous avons appris à connoître Dieu son père; si en effet nous sommes témoins chaque jour des changements qui s'opèrent dans les cœurs, même les plus prévenus contre lui, et secrètement contraints à la fin de rougir de leur erreur; le moyen de ne voir encore à tout cela qu'une œuvre humaine, de se refuser à reconnoître que Jésus-Christ, par la croix même où il est allé s'asseoir, s'est montré le Verbe de Dieu et le Sauveur du monde? Je crois entendre des gens qui feroient le procès au soleil, sous le prétexte qu'il y a des nuages qui viennent l'obscurcir.

Saint Athanase remonte à l'origine de l'idolâtrie.

L'homme, sorti des mains de son divin Auteur et créé à son image, l'avoit été pour l'innocence et pour la félicité. Son âme, tant qu'elle conserva cette auguste empreinte, commandoit à ses sens; mais toujours libre de déterminer ses actions, elle se laissa

séduire par l'admiration de sa propre beauté , et cessant de contempler son Créateur pour se contempler elle-même, elle chercha hors de Dieu le plaisir et le bonheur. Elle crut l'avoir trouvé dans la satisfaction des sens. Tout ce qui frappoit ses regards et caressoit ses sens, tout ce qui flattoit ses passions et lui présentait l'image de la volupté, elle lui donna le nom de bien ; et son ivresse allant toujours croissant, emportée de plus en plus par l'impétuosité de ses désirs loin du but auquel seul elle devoit tendre, elle s'est égarée jusqu'à croire qu'il n'y avoit pour elle de

Pag. 4.

Divinité que dans ce qui se monroit à son imagination ou à ses sens. L'idée du Dieu Créateur s'effaça ; on en vint jusqu'à douter de son existence, ou bien à placer à côté de lui un être malfaisant, doué d'un principe d'existence non moins éternel et indépendant, sans s'embarrasser des monstrueuses contradictions qui s'attachoient à un tel système. Une fois abandonné à ce profond et aveugle attachement qu'il a

Pag. 5.

pour lui-même, l'homme ne vit rien au-delà de ses sens ; tout devint Dieu pour lui, à commencer par les astres et les éléments divers. Les vivants et les

Pag. 6.

morts, les héros et ceux qui s'étoient rendus fameux, soit par leurs exploits et leurs bienfaits, ou leurs découvertes, soit par leurs crimes, les diverses modifications de la matière, eurent part à ses hommages. A mesure que le genre humain alloit s'enfonçant dans l'idolâtrie, plus de frein, plus de règle. Les

Pag. 8 et suiv.

animaux eux-mêmes reçurent les hommages du culte divin ; et tout eut des autels , jusqu'à l'infâme Antinoüs. Des créatures insensibles , des êtres purement fantastiques , furent érigés en autant de puissances supérieures à la nature humaine. L'ignorance , mesurant la divinité à sa foiblesse , la distribuoit dans tout ce qui l'environnoit , et la dégradoit en la multipliant. Le génie mélancolique ou guerrier , voluptueux ou grave des nations différentes , prêta à ses dieux des formes ou des caractères analogues. La poésie leur composa des mœurs , des aventures , des besoins et des foiblesses semblables aux nôtres ; et la philosophie elle-même , complice de toutes les superstitions populaires , les accrédita par son silence , par ses hommages , et par de solennelles apologies.

Pag. 19.

L'extravagance et l'impiété , les contradictions et l'infamie du polythéisme , se trouvent ici démasquées et combattues avec la même vigueur de dialectique et d'érudition , que nous l'avons vu sous la plume d'Origène et de Tertullien. Le saint docteur s'attache à démontrer que Dieu , créateur , souverain unique de tous les êtres , est incorporel , indépendant. Ce qui l'amène à la preuve de son unité.

Pag. 21.-27.

Comment échapper au naufrage de l'idolâtrie , quand toute la terre en étoit inondée ? Comment ramener de si loin les hommes à l'unité de l'essence divine ? Deux voies avoient été ouvertes par le Créa-

Pag. 30.

teur lui-même : la première, c'étoit cet instinct religieux imprimé dans toutes les âmes créées raisonnables, et se ressentant toujours de leur céleste origine, éclairées par le rayon d'une lumière naturelle qui les rappeloit malgré elles-mêmes à la reconnoissance d'un seul Dieu par l'aveu répandu généralement d'un être tout-puissant, et supérieur à tous les autres; mais toujours cette voie disparoissoit-elle bientôt sous les ténèbres épaisses dont les intérêts humains la couvroient; elle ne présentoit à la raison qu'un sol glissant, où elle ne s'étoit signalée que par des chutes. L'autre, saint Paul, la faisoit reconnoître aux Gentils, et la divine Providence avoit pris soin de la manifester à tous les yeux, dans la beauté des choses visibles, dont la magnificence et l'harmonie démontrent un seul Dieu comme principe et comme régulateur. Car s'il y en avoit plusieurs; comment pourroit exister une uniformité si majestueuse et si constante dans le gouvernement de l'univers, malgré le choc des éléments opposés qui le composent et semblent le menacer de sa dissolution? Chacun d'eux le gouverneroit à sa volonté; et au lieu d'un monde, il y en auroit plusieurs. Mais il falloit bien encore que le témoignage des yeux et de la raison ne suffît pas pour conduire les hommes à cette conséquence tout à la fois si simple et si nécessaire, puisque l'expérience de tant de siècles accusoit le genre humain tout entier de ne l'avoir pas même soupçonnée.

Pag. 31.

Rom. 1. 19.

Pag. 34.

Pag. 35 et suiv.

C'étoit donc à une autre école qu'il falloit l'apprendre. Ce n'étoit donc pas à des hommes qu'il étoit réservé d'en donner enfin la révélation à l'univers. Il n'y avoit donc que Dieu lui-même qui pût faire connoître Dieu. Or, quel sera son intermédiaire et son organe? Le même dont il est dit : *Au commencement étoit le Verbe*, etc.; principe créateur et conservateur de toutes choses visibles et invisibles, fils de Dieu, égal en tout à Dieu son père. « C'est pourquoi les anciens l'ont appelé la vie, la raison, la lumière et l'intelligence du Père (1). »

2. Discours de l'Incarnation.

(Analyse.)

Ce traité se lie au précédent par une suite toute naturelle, ainsi que l'auteur l'observe dès le commencement. Bossuet, qui les avoit médités tous deux profondément, en réduit l'analyse à ces mots : « L'idolâtrie, si nous l'entendons, prenoit sa naissance du secret attachement que nous avons à nous-mêmes. C'est ce qui nous avoit fait inventer des dieux semblables à nous : des dieux qui, en effet, n'étoient que des hommes sujets à nos passions, à nos foiblesses et à nos vices; de sorte que, sous le nom des fausses divinités, étoient en effet leurs propres pensées, leurs plaisirs et leurs fautes que les Gentils adoroient. Jésus-Christ nous a

(1) Bossuet citant saint Athanase à cet endroit. (*Serm. sur la résurrection*, tom. VIII, pag. 39.)

» fait entrer dans d'autres voies. Sa pauvreté, ses igno-
 » minies et sa croix le rendent un objet horrible à nos
 » sens. Il faut sortir de soi-même, renoncer à tout, tout
 » crucifier pour le suivre. L'homme attaché à lui-même,
 » et à tout ce que sa corruption lui faisoit aimer, devient
 » capable d'adorer Dieu et sa vérité éternelle (1).»

C'est là tout l'esprit de cet éloquent discours.

Pour reporter au Verbe de Dieu l'œuvre de la création, Pag. 48.

saint Athanase établit d'abord contre Epicure, que le monde n'est point le produit du hasard; contre Platon, qu'il n'a pas été formé d'une matière préexistante; qu'il a pour auteur le Verbe, par qui toutes choses ont été faites. Il rappelle la chute de l'homme, comme ayant donné lieu au dessein de sa réparation, qui ne pouvoit s'exécuter que par le Fils de Dieu; lui seul, image sub-

stantielle de Dieu, pouvant rendre à l'homme la ressemblance avec son Créateur. Saint Athanase ramène le bienfait de l'incarnation à deux points de vue principaux : la Pag. 51.-53.

rédemption et le renouvellement du genre humain; la manifestation du Fils de Dieu dans un corps de même nature que le nôtre. Jésus-Christ a opéré le premier par sa mort; le second par ses miracles. Pag. 61.-63.

S'il étoit nécessaire que Jésus-Christ mourût pour Pag. 65.

nous délivrer de la mort, on demande pourquoi il a choisi la mort de la croix. C'a été pour donner à sa mort l'éclat le plus solennel, par l'excès d'humiliation à quoi il a bien voulu se soumettre. Il falloit qu'elle fût aussi extraordinaire que devoit l'être sa résurrection. Pag. 68.

Jésus-Christ a voulu mourir de la manière la plus

(1) *Disc. sur l'Hist. univ.*, 2^e part., pag. 365, 366, édit. in-4^o. Paris; 1631.

Gal. III. 5.

infamante, parce que, se proposant de nous racheter de la malédiction où nous étions tombés par le péché, il devoit subir une mort de malédiction, c'est-à-dire celle de la croix, selon qu'il étoit écrit : *Maudit est celui qui est pendu au bois.*

Pag. 73.

Quant à la vérité de la résurrection, saint Athanase la prouve par le fait, toujours subsistant, des conversions qui s'opéroient par la vertu de la croix.

En voyant le Sauveur des hommes opérer chaque jour tant de merveilles parmi nous, persuader à tant de milliers de Grecs et de Barbares répandus dans toutes les contrées de la terre d'embrasser sa foi et d'obéir à sa doctrine, doutera-t-on encore que Jésus-Christ soit ressuscité, et qu'il soit la vie essentielle? Est-il donc au pouvoir d'un homme mort de parler si puissamment au cœur de l'homme? Incapable lui-même d'aucune action s'il étoit mort, pourroit-il agir avec cet empire sur des êtres vivants, et commander à leurs mouvements, arracher à leurs passions violentes, à leurs habitudes criminelles, des cœurs corrompus par l'adultère, par la soif du sang, par la fraude et le mensonge, et les conquérir à des vertus toutes contraires? Si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, si la mort en a fait sa proie; comment se fait-il que nous le voyons chasser les démons, les châtier, et mettre en fuite ces prétendus dieux qu'adore la stu-

pidité (1)? Partout où le nom et la foi de Jésus-Christ se font entendre, les autels de l'idolâtrie sont renversés, les prestiges de ces esprits de ténèbres sont dissipés. Pas un démon qui ne tremble et ne s'éloigne en entendant prononcer le nom de Jésus-Christ. Est-ce là, je le demande, le fait d'un homme mort? Ce seul témoignage ne prouve-t-il pas incontestablement, et qu'il vit, et qu'il est Dieu? Or, telles sont les œuvres journalières que produit parmi nous le signe de la croix. Quelle inconséquence donc de croire que ces démons, qui fuient à sa volonté, soient vivants; et que celui qui exerce sur eux une si formidable puissance ne soit plus lui-même au nombre des vivants?

Il est vrai qu'il ne se montre plus à nos yeux comme Pag. 74. autrefois, sous des formes sensibles. Dieu non plus ne se fait pas apercevoir à nos regards. Ne se montre-t-il point par ses œuvres de manière à ne laisser pas douter de son existence? L'avengle, dont les yeux sont fermés à la lumière du soleil, n'en ressent pas moins la douce chaleur de ses rayons.

Dans le reste de l'ouvrage, saint Athanase prouve la divine incarnation de Jésus-Christ contre les Juifs et Pag. 77.-96. les païens, par les prophéties, dont le fidèle accomplissement ne se rencontre que dans sa personne seule; par la cessation des oracles, par la vocation des Gentils, par

(1) Voy. le 1^{er} vol. de cette *Biblioth. chois.*, pag. 25 et 26 (note).

l'authenticité des miracles opérés, tant durant sa vie qu'après sa mort.

Quand l'idolâtrie a-t-elle cessé de régner sur la terre? Quand les oracles qui avoient lieu partout l'univers ont-ils été réduits au silence? Quand les fausses divinités, et ces héros tant célébrés par les hymnes des poètes, sont-ils tombés de leurs autels dans le mépris avec les démons auteurs de ce culte sacrilège, avec les arts de la magie et du mensonge, qui si long-temps avoient fasciné le genre humain? Quand la sagesse du paganisme a-t-elle commencé à n'être réputée que folie; si ce n'est depuis que la vraie sagesse de Dieu s'est montrée elle-même sur la terre, revêtue de notre nature? De même qu'à la présence du soleil les ténèbres s'évanouissent, ainsi, à la lumière de la vérité évangélique, la nuit épaisse de l'idolâtrie s'est dissipée. Les démons qui usürpoient insolemment le nom de la Divinité ont pris la fuite au moment où elle s'est fait voir, comme ces téméraires qui, profitant de l'absence du monarque enfermé dans l'intérieur de ses palais, osent prendre son nom et trouvent quelquefois des dupes, mais sont confondus et rentrent dans leur obscurité aussitôt que le vrai monarque s'est fait reconnoître.

Page. 95.

Il se rencontre dans ces traités des mots éclatants, dont nos modernes orateurs ont bien su profiter. Bossuet, entre autres : « Les Juifs infidèles et endurcis, ont

reproché autrefois à notre Sauveur, qu'étant un homme mortel il ne craignoit pas de se faire Dieu : *Tu homo cum sis facis teipsum Deum*. Sur quoi saint Athanasè remarque que les miracles visibles, par lesquels il faisoit connoître sa divinité, devoient leur fermer la bouche, et qu'au lieu de lui demander pourquoi étant homme il se faisoit Dieu, ils devoient lui demander bien plutôt pourquoi étant Dieu il s'étoit fait homme; alors il leur auroit répondu : *Dieu a tant aimé le monde* (1) ! » Et l'éloquent évêque de Meaux trouve dans cette pensée le germe de son beau sermon sur l'incarnation du Verbe.

Fromentières de même, dans un sermon de vendredi saint, tire un parti heureux du mot de saint Athanasè, sur la couronne d'épines du Sauveur : qu'elle a fait la consolation et la force des martyrs (2).

5. *Divers ouvrages contre l'Arianisme.*

La plus grande partie des ouvrages de saint Athanasè appartient au genre polémique. Ce sont des plaidoyers, chefs-d'œuvre d'éloquence aussi-bien que de savoir (3), dont le principal mérite consiste dans la pénétration

(1) *Serm.*, tom. VII, pag. 42.

(2) *Carême*, tom. II, pag. 444.

(3) Bossuet, *Défense de la tradit. et des saints Pères contre Richard-Simon*, OEuvres posthumes, tom. III, in-4°, pag. 150, éd. Amsterdam; 1753.

Un éloge particulier pour saint Athanasè, c'est qu'il eut une connoissance également profonde des langues grecque et latine. Il a laissé, dans la dernière, des monuments également remarquables, tels que sa lettre à Lucifer de Cagliari; et peut-être le Traité de la Trinité et celui du Saint-Esprit, placé à la suite dans l'édition des Bénédictins, pages 965.—
981.

d'esprit à saisir le vrai point de la difficulté, à dégager les principes des nuages dont l'artifice et le sophisme avoient réussi à les envelopper; à exposer le dogme avec justesse, précision et netteté; à confondre l'adversaire par l'autorité et l'enchaînement des preuves et des témoignages; en sorte que, comme s'expriment les maîtres de l'art, il n'y ait rien de trop, ni de trop peu (1). Plus qu'aucune autre, cette sorte d'éloquence veut la sobriété des ornements, nulle affectation, nulle recherche, tout l'abandon de la nature; mais en même temps elle suppose la rapidité dans l'argumentation vive, pressante, nerveuse; la chaleur et la variété dans les mouvements; la vraie grandeur de l'expression; la noblesse du style, toujours égal à la majesté du sujet; l'abondance, mais sans excès: ce que Photius, dans l'Eloge de saint Athanase, appelle το γουμου, το απεριττου (2); cette simplicité, qui s'allie si bien avec l'élévation de la pensée, et découle d'elle-même de la plénitude de la conviction et de la science. Tout cela se retrouve éminemment dans ces lumineuses expositions de la foi catholique, contre les subtilités de l'hérésie arienne. Réunies, elles présentent un vaste ensemble de doctrine, où les docteurs des siècles d'après, un saint Basile, un saint Grégoire de Nazianze (3), ont puisé les raisonnements dont ils ont combattu les mêmes erreurs. C'est pour ainsi dire un corps de bataille, où toutes les parties se soutiennent. De simples analyses n'en rendroient pas la majestueuse ordonnance. Une traduction

(1) Quintil., *Instit. orat.*, lib. x. cap. 1.

(2) *Biblioth.*, cod. cxi., pag. 315.

(3) D. Ceillier, *Hist. des écriv. ecclés.*, t. v, p. 368.

complète équivaldroit à la volumineuse collection de ces Traités approfondis; nous sommes donc réduits à indiquer les principaux ouvrages dont elle se compose, sauf à extraire quelques-uns des épisodes qui, appartenant à l'histoire, nous offrent des modèles précieux pour la narration, ainsi que quelques-unes des sentences graves qui s'y trouvent parsemées.

Ce sont d'abord en suivant l'ordre que le P. de Montfaucon leur a donné, dans son édition, l'*Exposition de la foi*; un savant commentaire sur ce texte : *Personne ne connoît qui est le Fils, que le Père; ni quel est le Père, que le Fils*, contre les fausses interprétations qu'Eusèbe de Nicomédie et les autres fauteurs de l'arianisme donnoient à ces paroles : *Toutes choses m'ont été données par mon Père*; *Lettre du saint patriarche aux évêques orthodoxes*, pour leur donner avis de l'invasion de son siège par l'intrus Grégoire : tous ouvrages composés pour la défense de la consubstantialité du Verbe (1). La lettre aux évêques orthodoxes commence

Matth. XI. 27.

Ibid.

(1) Il est bon de retracer sous les yeux de nos lecteurs, l'histoire du mot *consubstantiel*.

Afin de rassembler dans un seul mot toutes les expressions par lesquelles l'Écriture énonce la parfaite identité du Fils avec le Père, les évêques du concile œcuménique de Nicée s'arrêtèrent au mot *consubstantiel* *ὁμοουσιος*, qui fut inséré dans le Symbole de foi, et adopté d'un consentement unanime par tous les catholiques, à l'exception, disent Ruffin et Sozomène, d'un très petit nombre, qui le rejetèrent d'après ces motifs : Que ce qui est consubstantiel, ou de même substance qu'un autre, en vient de trois manières; ou par division, ou par écoulement, ou par production. Par production, comme la plante, de la racine; par écoulement, comme les enfants, des pères; par division, comme deux ou trois coupes d'une seule masse d'or. Ils soutenoient que le Fils ne procède de son Père en aucune de ces manières. Il s'établit une discussion très animée sur l'examen de ces

Judic. XIX.

par une allusion pathétique à l'histoire du lévite d'Éphraïm, de qui l'affliction, toute profonde qu'elle étoit, ne sauroit, dit-il, être comparée à la sienne.

Pag. 111.

Au récit du crime commis contre l'épouse du lévite, tout Israël fut saisi d'épouvante et de douleur. Personne qui ne se sentît frappé personnellement par un si sanglant outrage, et qui ne s'armât contre les auteurs de l'exécrable forfait. Ceux qui s'en étoient rendus coupables ne tardèrent pas à en subir le châ-timent. La guerre leur fut déclarée ; ils furent vaincus. On n'envisagea dans le crime que son atrocité, non par quels degrés on tenoit à la famille de celui qui avoit tant à se plaindre. Vous savez, mes Frères,

diverses propositions, à la suite duquel le concile rejetant tous les mauvais sens que l'on prétendoit y trouver, expliqua si bien ce qu'il falloit entendre par consubstantialité, que tous les bons esprits se rendirent : Constantin lui-même comprit qu'il ne s'y rencontrait aucune idée corporelle ; que ce mot ne signifioit aucune division de la substance du Père, absolument immatérielle et spirituelle, et qu'il falloit l'entendre d'une manière divine et ineffable. A ceux qui s'alarmoient de ce que le terme même de consubstantiel n'étoit pas dans l'Écriture, on faisoit voir que l'on étoit dans l'usage d'employer, sans nul danger, d'autres mots qui ne s'y trouvoient pas davantage ; et que les Ariens surtout n'étoient pas fondés à le rejeter sous ce prétexte, eux qui trouveroient bien moins encore dans l'Écriture aucune expression tendante à faire croire que le Fils eût été tiré du néant, et qu'il n'eût pas toujours été, comme ils affectoient de le répandre. Le concile ajoutoit que le mot consubstantiel n'étoit pas nouveau, puisque les deux saints Denis, l'un évêque de Rome, l'autre d'Alexandrie, s'en étoient servis environ cent trente ans auparavant. Eusèbe de Césarée avouoit lui-même, que d'anciens évêques et de savants écrivains en avoient usé pour expliquer la divinité du Père et du Fils.

quel fut le dénouement. Nos livres saints ne nous laissent rien ignorer sur cette tragique histoire. Je n'ai pas besoin de m'appesantir sur les détails. Qu'il vous suffise de savoir que l'excès auquel on vient de se porter a quelque chose encore de plus violent et de plus propre à enflammer toute votre indignation. Jamais aussi criminel attentat ne fut osé contre l'Église. Alors une seule femme fut outragée ; il n'y eut qu'un lévite qui eut à se plaindre. Ici c'est l'Église tout entière ; ici c'est tout l'ordre sacerdotal qui est déshonoré par cette sacrilège profanation ; c'est la discipline et la foi de l'Église qui sont en péril.

S. Athanase raconte ainsi l'événement.

Mon peuple et moi nous tenions nos assemblées ordinaires dans l'église, sans défiance de l'orage qui se préparait. Les fidèles, réunis avec empressement, se livroient aux saints exercices de la piété. Les évêques d'Égypte, de la Thébaïde, de la Lybie, communiquaient librement entre eux et avec moi ; lorsque tout d'un coup Philagre, préfet d'Égypte, fit afficher publiquement des lettres en forme d'édits, portant qu'un certain Grégoire de Cappadoce arrivoit de la cour pour me succéder. A cette nouvelle, à quoi l'on étoit bien loin de s'attendre, tout le monde fut troublé. On se rendit avec encore plus d'empressement dans les églises. On se demandoit à soi-même quel sujet

de plainte aucun évêque ou prêtre, personne au monde, avoit pu porter contre moi. On n'apercevoit autour de ce Grégoire que des Ariens; on ne pouvoit ignorer qu'il étoit du parti Arien, et qu'il n'étoit point envoyé par d'autres que par Eusèbe et ses adhérents, tous Ariens. Je ne vous apprends rien, mes Frères, de nouveau à cet égard : ce sont les mêmes qui m'avoient toujours persécuté jusque-là, et provoqué mon exil en Gaule. Le peuple témoignoit par ses cris et ses protestations combien il étoit indigné de ces violences. Grégoire se fit ordonner par des hommes de la faction. Il vous sera facile d'apprendre, tant par mes lettres que par les récits que l'on ne manquera pas de vous en faire, quels désordres de toute sorte accompagnèrent son entrée dans mon église. On s'étonnoit, on frémissait de voir que l'impiété arienne osât se mêler à la foi catholique. Le préfet d'Egypte Philagre, compatriote de Grégoire, comme lui déserteur de sa religion, le même qui s'étoit signalé déjà par les indignes traitements qu'il avoit fait subir à l'Eglise et aux vierges, avoit ramassé une troupe de païens, de Juifs et d'hommes sans aucune retenue, gagnés par ses promesses, qu'il arma d'épées et de massues, avec ordre de se jeter pêle-mêle sur les fidèles rassemblés dans l'église. Ils mettent le feu au baptistère; on dépouille les vierges; on se porte contre elles à tous les excès de la passion la plus brutale; celles qui résistent, on les menace de la mort. Les religieux sont

renversés, foulés sous les pieds, frappés de coups, massacrés, ou laissés pour morts. La table sainte ne fut pas épargnée elle-même; les saints mystères furent emportés et jetés par terre : on y sacrifia des oiseaux et des pommes de pin. On y chantoit des hymnes en l'honneur des idoles; on y vomissoit les plus horribles blasphèmes contre Jésus-Christ. Tous les exemplaires de nos livres que l'on y trouva furent consumés dans les flammes. Juifs et païens se précipitèrent à la fois dans le baptistère, où ils quittèrent leurs habits, et se livrèrent à des infamies que la pudeur ne permet pas de nommer. Grégoire applaudissoit à ces désordres et en parloit avec l'air du triomphe. Pour récompenser ceux qui les avoient commis, on leur abandonna l'église au pillage. Munis de la permission d'y faire tout ce qu'ils voudroient, les uns emportèrent tout ce qu'ils rencontroient; les autres partagèrent entre eux les provisions de l'église. On enlevait les portes et les balustres comme des dépouilles; on détachoit les lampes et on les jetoit contre les murailles; on faisoit brûler devant les idoles les cierges de l'église. Le temple saint étoit rempli de sang et de ruines; et les Ariens, bien loin de rougir de ces orgies sacrilèges, enchérent sur ce qui s'étoit déjà fait par des cruautés nouvelles. Ils se saisirent de plusieurs prêtres et laïques, qu'ils déchirèrent de coups, de vierges, qu'ils traînèrent devant le magistrat et jetèrent au fond des cachots. On ôta aux ministres

de l'Eglise et aux vierges le pain qui leur appartenoit.

Tout cela arriva durant le jeûne du carême, à l'approche de la solennité de la Pâque. Un nouveau Caïphe, sous le nom de Grégoire, uni à un autre Pilate, renouveloient la passion du Sauveur, en se déchaînant contre ses fidèles adorateurs. On recommença le jour même du vendredi-saint. Philagre, à l'instigation de Grégoire, fit prendre dans l'espace d'une heure trente-quatre personnes, tant laïques que vierges et femmes mariées, dont plusieurs étoient des premières maisons d'Alexandrie, les fit fouetter publiquement et mettre en prison. De ce nombre étoit une vierge tenant à la main le livre des saintes Ecritures, qu'elle lisoit; on le lui arracha, et elle-même fut traînée au fond d'un cachot.

Pag. 115.

Cependant leur fureur n'étoit pas rassasiée. Sachant que j'avois pour usage de demeurer à cette époque dans une autre église, ils résolurent de faire de celle-ci le théâtre des mêmes horreurs, espérant bien s'y rendre maîtres de ma personne et se défaire de moi. Ce qui paroissoit infaillible, si la grâce de Jésus-Christ ne m'eût assisté. Mais j'eus à peine le temps d'échapper. Craignant pour cette église et pour les vierges qui s'y trouvoient, je me dérobai aux yeux de mon peuple et me retirai, selon le précepte de

Matth. x, 23.

l'Evangile. C'étoit une guerre ouverte faite contre la personne du Seigneur lui-même. Bientôt Grégoire

et les Ariens furent mis à main armée en possession de toutes les églises d'Alexandrie.

4. *Apologie contre les Ariens.*

C'est un recueil divisé en deux parties, dont la première contient grand nombre d'actes, mémoires, lettres synodales ou particulières, toutes relatives à la persécution, suscitée par le parti Arien contre saint Athanase; l'autre présente l'histoire de l'hérésie, remontant jusqu'à son origine, ses progrès, ce qui s'étoit passé au concile de Nicée, les intrigues d'Eusèbe de Nicomédie, le schisme de Méléce, l'odieuse procédure qui avoit été intentée contre le patriarche d'Alexandrie, et les impositions qui lui avoient servi de fondement. C'est un corps de pièces authentiques et péremptoires, qui mettent dans le plus grand jour, tout à la fois, la fermeté et la prudence de saint Athanase, les perfides et sanguinaires manœuvres de ses ennemis (1).

Il s'y rencontre de beaux traits d'éloquence.

Nous rougissons, disent les Pères du concile d'Alexandrie, d'être réduits à en venir à de semblables moyens de défense : mais nous y sommes contraints

(1) On ne lit point l'histoire de l'Arianisme sans éprouver les plus douloureux sentiments. S'il n'est pas dans les annales de l'Eglise d'époque plus humiliante, par le caractère des passions qui s'y développèrent, peut-être aussi n'en est-il pas où se soit mieux vérifié l'oracle; que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Certes, si elle avoit été l'ouvrage des hommes, elle auroit succombé infailliblement. Le vaisseau fut à deux doigts de sa perte. Celui qui du haut du ciel en tient le gouvernail, pa-

par la violence des excès auxquels on s'est porté contre notre Eglise. Ce n'est pas Athanase ni aucun des siens qui a trempé les mains dans le sang. Nous ne savons ce que c'est qu'égorger et emprisonner. Jamais Athanase n'a livré personne aux bourreaux ; jamais cachot ne s'est ouvert par ses ordres. Nos sanctuaires sont encore ce qu'ils ont toujours été, purs, et sans autre ornement que le sang de Jésus-Christ et son culte pacifique. Non, non, Athanase n'attenta jamais ni à la vie ni à la liberté de qui que ce soit. Et plût au Ciel qu'on se fût montré à son égard avec de tels sentiments. Plût au Ciel qu'il n'eût rencontré jamais que des hommes qui lui ressemblassent !

roisoit endormi. Il avoit suscité, entre autres évêques fidèles, Athanase pour le diriger à travers les tempêtes et les écueils cachés. Cette odieuse conspiration, soutenue par des évêques avec tant de fureur et d'artifice, fut le chef-d'œuvre des démons ; le triomphe de la foi de Nicée, le plus magnifique témoignage de la vérité chrétienne. En voyant cet effroyable drame, on se croit transporté à cette première scène de l'histoire du genre humain, que la poésie anglaise a si bien décrite ; où, d'un côté, on voit Satan déployer tout ce qu'il y a de plus profond dans la haine et l'imposture ; de l'autre, tous ses efforts rendus impuissants par la vertu divine.

Pour le détail des événements, consulter les écrivains qui en ont traité. Eusèbe et les autres historiens ecclésiastiques, Socrate, Sozomène, Théodoret, Sulpice Sévère, avoient fourni aux modernes de riches matériaux. Fleury, Hermant et Maimbourg les ont recueillis dans la *Vie de S. Athanase* et l'*Histoire de l'Arianisme* ; mieux encore, Tillemont (*Mém. ecclés.*, tom. viii, pag. 82 et suiv.) les raconte avec la plus sévère exactitude. Pourtant nous croyons que l'on aurait pu mieux faire. Ces écrivains ne manquent ni d'érudition, ni de critique ; mais avoient-ils le génie de l'histoire ? Non. Il manque encore un Tacite à nos annales.

A ces pièces justificatives se réunissoient naturellement l'*Exposition des décrets de Nicée* ; l'*Apologie de saint Denys d'Alexandrie*, dont les Ariens se prévalaient pour appuyer leurs erreurs de l'autorité d'un grand nom. Elles viennent à la suite. Saint Athanase, dont elles sont l'ouvrage, y venge doctement la doctrine de son illustre prédécesseur. Après en avoir rapporté divers passages :

Pag. 208 et
suiv.

S'il y avoit dans ces paroles le moindre équivoque, elles auroient besoin d'explication ; mais il n'étoit pas possible de s'exprimer avec plus de clarté. Que l'impie Arius frémissé donc ; qu'il exhale sa rage impuissante de se voir combattu et foudroyé par Denys. Faisons retentir à ses oreilles ces paroles du saint évêque : « Dieu n'a pas été un seul moment sans être » Père ; le Fils n'est point sans raison appelé Eternel. » Parce qu'il est Père de toute éternité, son Fils est » également Fils de toute éternité, coéternel à Dieu » son Père, comme étant la splendeur de sa lumière » éternelle. »

Pag. 254.

5. *Lettre à Dracontius.*

(Extraits.)

C'étoit un solitaire d'une grande vertu, qui, se voyant appelé à l'épiscopat, voulut s'y dérober par la fuite.

Je ne sais dans quels termes vous écrire. Faut-il vous faire un reproche de refuser l'épiscopat, d'avoir

Pag. 263.

Joann. XIX.
38.

Pag. 264.

peur des circonstances où nous sommes, et de vous cacher par crainte des Juifs? Quel que soit votre motif, je ne saurois l'approuver. Plusieurs de nos frères ont été scandalisés de votre retraite, non pour le refus en lui-même, mais vu la circonstance, et le danger auquel vous exposez l'Eglise, en n'acceptant pas. L'union vraiment extraordinaire qui signala votre élection va se rompre nécessairement; les partis renaîtront; la brigue et la cabale se disputeront votre siège; il sera envahi, non par des hommes dignes de l'occuper, mais par ceux que vous savez. Dans quelle amertume vous me jetez! Quelle vive et profonde affliction a remplacé de si douces espérances! Vous deviez être notre consolation à tous. Je ne vous vois plus que loin de nous, en présence du juge sévère qui vous demandera compte, et de votre conscience, qui vous jugera non moins sévèrement. Avant que vous ne fussiez ordonné, vous pouviez disposer de vous; après, vous ne vous appartenez plus à vous-même, vous êtes à votre peuple; il attend de vous la nourriture, la doctrine sainte. En le laissant mourir de faim pour ne penser qu'à vous seul, qu'aurez-vous à répondre à Jésus-Christ, quand il vous demandera quel soin vous avez pris de son troupeau?

Pag. 265.

Vous vous êtes effrayé de la difficulté du temps : où est votre courage? C'est le Seigneur qu'il faut servir, et non le temps. Croyez-vous donc que le ministère épiscopal soit sans récompense? Si tout le monde

pensoit comme vous, comment seriez-vous devenu chrétien, n'y ayant point d'évêque? Et si, par la suite, on vous imitoit, que deviendroient nos Eglises? Saint Paul disoit bien : *Je ne suis pas digne d'être appelé* I. Cor. xv. 9. *apôtre* ; mais il disoit aussi : *Malheur à moi si je n'é-* I. Cor. ix. 16. *vangélise pas*. Et c'est ce qui nous a valu ces travaux apostoliques si glorieux pour lui et pour toute l'Eglise, ces courses lointaines portées jusqu'en Illyrie, jusqu'à Rome, jusque dans les Espagnes. Plus il combattoit, plus il avoit droit de compter sur la récompense. A qui, mon cher Dracontius, ressemblez-vous ici, à un saint Paul, ou bien à ceux qui n'ont rien de commun avec lui?

Vous croiriez-vous engagé par la parole que vous Pag. 226. avez donnée, même avec serment, de ne point vous montrer sitôt que vous seriez ordonné? Mais Jérémie et Moïse, après avoir reçu le don de prophétie, s'étoient promis de demeurer dans le silence. La crainte du Seigneur prévalut bientôt; et jusqu'à la fin ils exercèrent leur saint ministère. Jonas avoit fui, et vous savez son histoire. Ramené par la voix du Seigneur, il prophétisa. Le Seigneur nous connoît mieux que nous ne pouvons nous connoître nous-mêmes; il sait bien quels sont ceux à qui il confie ses Eglises. Celui qui ne s'en reconnoît pas digne doit moins envisager sa conduite passée que le ministère auquel il est appelé, s'il ne veut pas ajouter aux fautes dont il s'accuse le crime de ne vouloir pas les réparer. Vous

m'alléguez votre foiblesse ; je veux bien vous croire. Vaut-il mieux exposer , par votre fuite , l'Eglise à devenir la proie de ses ennemis ?

Pag. 267.

Saint Athanase presse son ami par l'exemple d'un grand nombre de saints religieux , qui avoient accepté l'honneur de l'épiscopat , et qui en ont été récompensés par les fruits les plus abondants.

Pag. 268.

N'en croyez pas ceux qui vous diroient que la vie épiscopale peut devenir une occasion de péché. Évêque , vous restez libre d'avoir faim et soif , comme saint Paul. Nous connoissons des évêques mortifiés et des religieux mondains ; des évêques qui font des miracles , et des religieux qui n'en font pas. La couronne ne se donne point en raison des lieux que l'on habite , mais des bonnes œuvres que l'on fait.

Que vous persistiez dans votre résolution , qui annoncera la Pâque à votre défaut ? Qui apprendra aux peuples à la célébrer dignement ? Que de bénédictions accompagneront votre présence ! Que de maux , au contraire , j'entrevois dans votre éloignement !

6. *Lettre encyclique aux évêques d'Égypte et de Lybie* (*).

(Extraits et analyse.)

L'objet de cet écrit est de les mettre en garde contre les formules de foi captieuses, que les Ariens ne cessent de produire.

Point d'année où ils n'en inventent de nouvelles, qu'ils sont les premiers à condamner, en les remplaçant par d'autres, qui ne sont pas plus recevables. Tout leur dessein est de ruiner la vérité catholique avec l'air de la défendre. C'est Pilate qui envoie Jésus-Christ au supplice en paroissant le ménager. Tout ce qu'ils redoutent, c'est qu'on ne les reconnoisse pour ce qu'ils sont, les ennemis déclarés de Jésus-Christ. De deux choses l'une : ou ils pensent comme nous, et alors pourquoi tant écrire ? Cette multitude d'écrits ne sert qu'à perpétuer les disputes, qu'à embarrasser la foi des simples, à mettre en problème les principes les mieux établis, à faire imaginer ce à quoi l'on n'avoit jamais pensé ; ou ils pensent autrement, et pourquoi ne pas le dire ? Il valoit mieux déclarer franchement qu'ils tiennent à la doctrine d'Arius et à son impiété. Du moins on n'en seroit pas dupe ; et en re-

Pag. 275

Matth. xxvii.
17.

Pag. 277.

Pag. 279.—
280.

(*) C'est celle que l'on nomme communément le *premier Discours contre les Ariens*. D. Montfaucon a vivement combattu ce titre (t. 1, *S. Athanas.*, p. 269). Et l'on s'est rangé à son avis. (Voy. D. Ceillier, *Hist.*, tom. v, pag. 203.)

connoissant le venin, on fueroit à la vue du serpent. Mais voilà ce qu'ils n'ont garde de dire; ils craignent d'aborder la question; et se repliant sur d'autres sujets, ils vous parleront de toute autre chose que de ce qui va droit à l'hérésie. Pourquoi donc affecter un autre langage que celui de leur maître? Pourquoi s'envelopper éternellement d'équivoques et d'artificieuses interprétations; si ce n'est parce qu'il est impossible de le défendre? Donc, en supprimant à dessein les paroles d'Arius, ils sont convaincus par cela seul de l'impiété de sa doctrine.

Pag. 288.

Le saint évêque rapporte quelle fut la mort d'Arius, et les circonstances qui l'accompagnèrent, comme une marque sensible de la vengeance du Ciel (1).

Pag. 289.

La mort est, pour chacun des hommes, le terme inévitable de la vie; et nous ne devons pas nous permettre d'insulter à celle de personne, fût-ce notre ennemi. Mais celle-ci présentant des caractères tout particuliers, il est bon de la rappeler. Les Eusébiens (partisans d'Eusèbe de Nicomédie) se promettoient de mettre Arius en possession de l'Eglise. Alexandre de Constantinople restoit inflexible. Arius comptoit sur la force et sur les menaces de sa faction. C'étoit un samedi, et il espéroit être le lendemain admis

(1) Il en parle encore avec plus de détails, dans une lettre à l'évêque Sérapion, où il l'appelle *un miracle frappant de la divine Providence.*
(Tom. 1, pag. 340.)

à la communion. Les partis étoient en présence. Les Eusébiens chantoient victoire. Alexandre prioit. Dieu s'établissoit juge du combat, et se prononça contre l'iniquité. Le soleil n'étoit pas encore couché, lorsque Arius, pressé par quelque nécessité naturelle, demanda un lieu secret pour s'y retirer un moment. Ce fut là que, tombant tout à coup, il laissa à la fois et la vie et les belles espérances dont il s'étoit flatté (1). L'empereur ne put s'empêcher de reconnoître dans cet événement la vengeance du Ciel, qui punit le parjure, et déclaroit authentiquement l'arianisme indigne d'être reçu dans la communion des saints, dans le ciel et sur la terre.

Voici le moment de combattre pour la vérité contre l'hérésie. Notre ennemi ne nous attaque pas toujours de la même manière. Le martyr ne consiste pas seulement à refuser d'offrir de l'encens aux idoles; il y a aussi un martyr de la conscience, qui consiste à ne pas manquer à la foi. Le traître Judas ne sacrifia point aux idoles; ni Hyménée et Alexandre, dont la

Pag. 291.

I. Tim. 1. 20.

(1) Sozomène, Socrate, Théodoret, racontent le même fait. Une dysenterie subite lui fit perdre en même temps, et tout son sang, et jusqu'à ses intestins. Il mourut au moment même, étant tombé par terre la tête en avant; crevé, dit saint Epiphane (*Hæres.*, LXXVIII, cap. VI.), comme Judas par le milieu du corps. « Le lieu où il mourut subsistoit encore en même état, lorsque Socrate écrivoit, et étoit un monument continuel de cette mort infâme, tous le montrant au doigt pour ce sujet; et même on fut long-temps que personne n'osoit s'en servir. » (Tillem., *Mém.*, tom. VI, pag. 297.)

Hebr. vi. xi. foi a fait naufrage. Au contraire, Abraham, David
 Pag. 292. et Samuel, les autres dont saint Paul relève la foi,
 n'ont point répandu leur sang, et n'en ont pas été
 moins couronnés pour leur foi. De nos jours, le bien-
 heureux Alexandre n'a point eu son sang à répandre
 pour la défense de la vérité; mais sa constante ardeur
 à combattre l'hérésie, les persécutions qu'il eut à
 essuyer de sa part jusque dans la vieillesse la plus
 avancée, lui ont mérité tous les hommages que nous
 décernons aux saints confesseurs.

7. *Apologie adressée à l'empereur Constance.*

(Extraits.)

Pag. 302. Saint Athanase se justifie des accusations portées
 contre lui. Il insiste particulièrement sur les rapports
 calomnieux qui lui imputoient d'avoir parlé mal de
 l'empereur, et d'avoir entretenu correspondance avec le
 tyran Magnence. Après avoir pris les hommes à témoin :
 « Si j'étois accusé devant un autre juge, j'en appellerois,
 comme saint Paul, à l'empereur. Accusé devant vous,
 qui puis-je invoquer, sinon le Père de celui qui a dit :
Je suis la vérité. »

Pag. 310. Persécution exercée par le duc Syrien.

Sur la foi de ses promesses, les fidèles tenoient
 dans l'église leurs assemblées. Ils s'y réunissoient sans
 nulle défiance; quand le vingt-troisième jour, après
 nous avoir donné si solennellement sa parole qu'il ne

nous troubleroit point dans l'exercice de notre culte , tandis que tous se livroient aux prières accoutumées , il se présenta brusquement dans l'église , accompagné d'une troupe de soldats. Les Ariens , maîtres du champ de bataille , y firent tout ce qui leur plut. La chose est notoire ; eux-mêmes n'en ont pas fait mystère. J'engageai mon peuple à se retirer pour se dérober aux suites d'une aussi violente irruption ; et moi-même , protégé manifestement par le secours du Ciel , qui me rendit en quelque sorte invisible à leurs yeux , j'échappai et me tins enfermé , dans l'espoir que la Providence me ménageroit l'occasion de me justifier auprès de Votre Majesté. Étois-je coupable de fuir , quand la perfidie et la violence m'y contraignoient ? Pag. 312.

Du fond de ma solitude , où je travaillois à ma justification , j'appris , ce que j'eus beaucoup de peine à croire , que Libère , évêque de Rome , le grand Osius d'Espagne , Paulin des Gaules , Denys et Eusèbe d'Italie , Lucifer de Sardaigne , grand nombre d'autres , tant évêques que prêtres et diacres , avoient été , les uns bannis de leurs diocèses , les autres maltraités indignement , pour n'avoir pas voulu souscrire à ma condamnation ; que tous les évêques d'Occident , que ceux en particulier de l'Égypte et de la Lybie , au nombre de quatre-vingt-dix , étoient étrangement persécutés pour la même cause ; que les églises avoient été livrées aux Ariens. La violence alloit au point que les fidèles d'Alexandrie , ne voulant point com-

municipier avec eux, n'avoient nulle part où se rassembler à la solennité de Pâques et les jours de dimanche, que le cimetière, éloigné de la ville, pour y prier.

Escorté d'une légion entière armée d'épées et de javelots, le duc fit son expédition contre les chrétiens. On s'y abandonna à tous les désordres qui accompagnent ces sortes d'agressions. On s'y permit les plus violents outrages contre des femmes et des enfants coupables du seul crime de prier Dieu. Il y eut des vierges dépouillées nues, exposées à la brutalité du soldat, des personnes massacrées et laissées sans sépulture. Il falloit, pour les enterrer, les plus sévères précautions, et leurs familles ne pouvoient leur rendre ce service que clandestinement. On ne s'en tint pas là. A la place des légitimes évêques, les uns exilés, les autres dispersés loin de leurs troupeaux, on appela, pour les revêtir de l'épiscopat, des hommes, non pas, tels que le veut l'Apôtre, *irrépréhensibles*, mais de simples catéchumènes, mais jusqu'à des païens. L'épiscopat se vendoit à l'enchère, comme au temps de l'impie Jéroboam.

Pag. 313.

I. Tim. III. 2.

III. Reg. XII.

Pag. 317.

A l'occasion des vierges si indignement traitées par les Ariens :

Le Fils de Dieu, notre Sauveur et Seigneur Jésus-Christ, qui s'est fait homme pour nous, qui a triomphé de la mort, et nous a affranchis de la servitude

du péché, nous a laissé, entre autres bienfaits signalés de son avènement parmi les hommes, le précieux don de la virginité, pour faire de la terre une image du ciel. Les personnes qui en font profession, l'Église catholique les appelle épouses de Jésus-Christ. Les païens eux-mêmes ne les voient qu'avec un respect mêlé d'admiration, comme étant le sanctuaire du Verbe; et ce n'est incontestablement que dans la société chrétienne que s'exerce cette vertu; témoignage sensible que nous seuls sommes dans la vraie religion. Cette sainte profession fut particulièrement honorée de votre auguste père, de glorieuse mémoire, l'empereur Constantin. Votre Majesté elle-même n'en parle dans ses lettres qu'avec hommage. Et voilà celles contre qui les Ariens ont signalé avec le plus d'excès leurs brutales fureurs! Et pour comble d'audace, ils osent mettre ces violences sur le compte de Votre Majesté elle-même! Pag. 318.

Cette lettre est un chef-d'œuvre de style.

8. *Apologie de sa fuite.*

Les Ariens firent à saint Athanase un nouveau crime de ne s'être pas laissé égorgé durant l'invasion nocturne du duc Syrien dans son église. Ils l'accusoient de s'y être dérobé par la fuite, ou plutôt par la conduite toute miraculeuse de la Providence qui l'avoit sauvé. Le saint évêque, obligé de s'en défendre, le fait dans un nou-

veau mémoire célèbre, qu'il a intitulé : *Apologie de sa fuite*.

(Extraits.)

Pag. 321.

S. Athanase commence par le récit des vexations exercées contre les évêques catholiques, en particulier contre Osius.

Pag. 322.

Ce n'est point là un personnage obscur. Quel éclat environne sa vieillesse ! Nomméra-t-on un concile auquel il n'ait point présidé ? une affaire où la sagesse de ses avis n'ait point prévalu ? une église où il n'ait laissé des momments de son zèle à la défendre ? un affligé, un indigent dont il n'ait point adouci la souffrance et soulagé la misère ? Voilà pourtant celui qu'ils n'ont pas rougi de persécuter.

Pag. 323.

Les commencements de la persécution n'étoient rien auprès de ce qui va suivre. Les excès commis durant la solennité de Pâques étoient affreux : ceux qui eurent lieu après la célébration des fêtes de la Pentecôte le furent encore bien davantage. Au moment où le peuple étoit assemblé près du cimetière, par horreur pour la communion avec Grégoire de Cappadoce, ce misérable, ayant inspiré ses fureurs au général Sébastien, manichéen, celui-ci, à la tête d'une légion armée d'arcs et de flèches, l'épée nue à la main, vient fondre sur l'assemblée, le jour même du dimanche. Là il fit allumer un grand feu ; et ayant fait mettre tout auprès les vierges qu'il avoit

saisies, il vouloit les obliger à déclarer qu'elles suivoient la foi d'Arius. Furieux de voir qu'elles étoient déterminées à n'en rien faire, et qu'elles se moquoient du feu dont il les menaçoit, il les fit dépouiller nues, et battre au visage de telle sorte, qu'elles en furent toutes défigurées et long-temps méconnoissables. Il traita avec non moins de barbarie des hommes, au nombre de quarante, qu'il fit déchirer avec des branches de palmier fraîchement cueillies, hérissées de leurs pointes, qui entroient si profondément dans la chair, que plusieurs moururent, soit par le supplice même, soit par les suites de l'opération qu'il leur fallut subir. Ceux qui ne moururent pas furent relégués dans la grande Oasis.

Ce même Sébastien signala encore sa haine contre les catholiques, par des raffinements d'une cruauté inouïe, que saint Athanase raconte dans sa *Lettre aux solitaires* (1), comme étant de notoriété publique.

Saint Athanase justifie sa fuite, qu'on lui avoit tant reprochée, par l'autorité de l'Écriture. Il ajoute :

S'il y a du mal à fuir, est-ce qu'il n'y en a pas Pag. 324.
bien plus à y contraindre? Qu'il n'y ait plus de persécution, il n'y aura plus de fuite.

Il la justifie encore par l'exemple des saints de l'ancien Pag. 325.—
et du nouveau Testament, fondé sur l'ordre du divin 326.
Législateur lui-même.

(1) Pag. 379 et suiv.

Jouan. vi. 15. Jésus-Christ échappa aux mains de ceux qui le poursuivoient en fuyant sur la montagne. Et quand le moment fut venu, il vint de lui-même s'offrir à la mort. Étoit-ce par peur qu'ils fuyoient? Eh! leur fuite elle-même les exposoit à quelque chose de plus formidable encore que la mort. La mort est, pour celui qui souffre persécution, le terme de ses souffrances; mais celui qui fuit dans la persécution, poursuivi continuellement par la crainte de tomber dans les mains de ses persécuteurs, se trouveroit moins malheureux de mourir. Qu'il cesse de vivre; la mort n'est point pour lui sans gloire; il n'en a pas moins l'honneur du martyr.

Pag. 330.

Pag. 332. Les généreux confesseurs qui vécurent avant nous nous ont donné l'exemple de fuir dans la persécution. Ne les accusons point pour cela d'une frayeur pusillanime. Il y avoit de leur part bien plus de courage à s'aller cacher dans des réduits obscurs où ils avoient tout à souffrir, prêts à se montrer au jour de l'épreuve et du sacrifice. Ils savoient également, et ne point redouter le moment de la mort, et ne point prévenir l'ordre de la Providence. Autrement c'eût été s'exposer avec témérité, et se rendre soi-même auteur de sa mort.

Les saints, en fuyant, n'en servoient pas moins leurs peuples. Ils se réservoient, comme de sages médecins, pour le temps où ils pourroient être plus utiles à leurs malades.

Si l'on en a vu se présenter d'eux-mêmes à leurs persécuteurs, ce n'étoit point de leur part témérité, mais, de leur propre aveu, le secret mouvement du Saint-Esprit, qui les pousoit à s'offrir volontairement au martyre.

Si les plaintes que saint Athanase faisoit retentir avec tant d'énergie avoient besoin d'un autre témoignage que le sien, nous rappellerions qu'elles éclatoient jusque dans les Gaules, où saint Hilaire de Poitiers accusoit, non moins éloquemment, Constance lui-même, d'exciter ces désordres par l'impunité, par la protection même qu'il leur accordoit. « Voyez Alexandrie, écrit-il à ce prince, voyez cette ville agitée par tant de guerres, qui tremble sans cesse au bruit de tant d'armées qu'on envoie contre elle. On a moins long-temps combattu contre les Perses, que contre une seule ville. On a changé de préfet; on a cherché des généraux d'élite; on a eu recours à tous les artifices imaginables, pour corrompre et pour soulever les peuples; on a fait marcher de bien loin les légions; on a tout fait; et pourquoi? De peur qu'Athanase ne pût prêcher Jésus-Christ (1). »

Saint Athanase, continuellement assiégé par les mêmes ennemis, tenoit tête à tout. En butte aux mêmes attaques, il se voyoit perpétuellement obligé de répéter les mêmes apologies. Il accable les Ariens sous le poids des faits et des raisonnemens, venge à la fois, et sa per-

(1) Hilar., *in Constant.*, lib. 1, pag. 114. Voy. Tillem., *Mém.*, t. vi, p. 169.

sonne et la croyance catholique. Son infatigable génie suffit à tout. Dans un nouvel écrit, sous le titre :

9. *Histoire de l'Arianisme.*

(Analyse et extraits.)

Il démasque cette secte ; il l'accuse à la face de tout l'univers ; met à nu ses fourberies et ses artifices ; reproduit sous de nouvelles couleurs ses sanguinaires exécutions ; et dénonce la coupable facilité, avec laquelle Constance se prêtoit à tous les complots des Ariens.

Pag. 376.

Est-il un évêque catholique dont ils n'aient fait l'objet de leurs calomnies, la victime de leurs vengeances sourdes ou déclarées ? En est-il un seul dont l'empereur n'ait accordé le bannissement à leurs intrigues, toujours disposé à prêter l'oreille à leurs dénonciations mensongères, à la fermer aux plaintes les mieux fondées de la part des opprimés ? Est-il aujourd'hui une Église qui jouisse de la liberté d'adorer Jésus-Christ ? Exposée si elle tient à sa foi, tremblante si elle la dissimule ! Grâce à Constance, l'hypocrisie et l'impiété dominant partout. Ce n'est plus qu'au fond des retraites les plus cachées, dans le creux des rochers, dans les antres de la terre, qu'il faut aller chercher les Elie et les Abdias. Nous sommes revenus au temps des Jezabel, des Achab, au temps où les Juifs crucifièrent le Sauveur du monde.

Constance, qui, par égard, pour son frère Constant, avoit paru ménager d'abord notre saint patriarche, leva bientôt le masque, et témoignoît ouvertement n'avoir d'affection que pour l'arianisme. A l'entendre, il vouloit suivre les traces de l'empereur Constantin son père, qui apparemment avoit eu de bonnes raisons pour exiler Athanase, et déclaroit qu'il croyoit servir les canons et la discipline, en sévissant contre un évêque qui ne savoit pas transiger avec l'erreur (1). Il écrivit au sénat et au peuple d'Alexandrie une lettre, où il les autorisoit à poursuivre Athanase, s'ils ne vouloient se déclarer ses ennemis.

Le comte Héraclius, dépêché par ses ordres, se rendit à Alexandrie, et fit afficher publiquement cette déclaration, ajoutant, au nom de Constance, que si l'on n'y obéissoit, l'on ôteroit le pain qui se distribuoit au peuple. Les magistrats et les premiers de la ville étoient chargés de faire exécuter cet ordre, sous peine de perdre leur liberté. A ces menaces il ajoutoit ces paroles expresses : L'empereur ne veut point d'Athanase, et commande que les églises soient données aux Ariens. Sur quoi l'on se demandoit l'un à l'autre depuis quand Constance s'étoit fait Arien (2).

(1) Voy. Tillein., *Mém.*, tom. vi, pag. 60, 63 et 156. Mainb., *Hist. de l'Arian.*, t. 1, p. 213 et suiv.

(2) Saint Athanase, si violemment persécuté, trouva au moins un courageux défenseur dans LUCIFER DE CAGLIARI.

LES Ariens, rassemblés à Milan, avoient résolu de se débarrasser de l'archevêque d'Alexandrie, dût-il en coûter son sang. « Votre unique Lut,

Cependant le comte pressoit les habitants de recevoir le nouvel évêque qui leur étoit envoyé par l'empereur. L'ordonnance s'adressoit particulièrement aux

en l'égorgeant, est d'ancêtre la foi chrétienne (Jeur disoit ce généreux évêque) ; vous le poursuivez, comme autrefois les vieillards calomnieux de Suzanne, parce qu'ils étoient offensés de sa vertu (1). » Lucifer n'épargna rien pour détourner cette tempête. L'empereur Constance, dévoué à la secte, l'en punit par le bannissement. Lucifer n'en fut que plus ardent à venger l'innocence du saint archevêque; et c'est à l'empereur lui-même qu'il adressa sa foudroyante Apologie. Elle est partagée en discours, où le zèle, peut-être indiscret, ne s'exprime jamais qu'avec l'amertume du reproche et la chaleur de l'indignation. L'auteur y démontre l'injustice de la persécution suscitée contre Athanase et les évêques catholiques, l'irrégularité des procédures, la cruauté dans les moyens d'exécution ; dirige contre ceux qu'il attaque toutes les expressions les plus véhémentes qui se rencontrent dans nos livres saints ; accumule les exemples que lui fournissent l'ancien et le nouveau Testament, à l'exception d'un seul, à savoir, l'exemple de Jésus-Christ en présence de Caïphe et de Pilate. « Nous avons appris, comme chrétiens, que le propre de la foi est de ne s'ébranler, ni par la prospérité, ni par l'adversité, mais de conserver jusqu'au bout sa première vigueur. Nous savons ce que vaut cette parole religieuse : *Je suis chrétien*, qui exclut tout crime, assure le salut, enchaîne l'honneur et la liberté, et met à couvert des traits du démon. Nous avons avec nous Jésus-Christ, qui affermit nos âmes, gouverne nos sens, enflamme nos cœurs de son divin amour, et nous anime aux souffrances d'un saint martyr..... La condamnation des serviteurs de Dieu est leur victoire. Un courage chrétien n'a rien de médiocre ; il est noble et généreux, et demeure victorieux de toutes les épreuves..... Les chrétiens ne voient que Dieu seul au-dessus d'eux ; d'où vient que l'esprit dévoué et assujéti à cette majesté suprême, compte pour rien les supplices et la mort..... Nous recevons donc la mort comme une grâce. Mais nous savons que, dans la peur où vous êtes que nous ne mourions avec la per-

(1) *Biblioth. Patr.*, édit. Lugd., tom. IV, pag. 220 et suiv.

sénateurs païens et aux ministres des idoles. Des païens pouvoient-ils avoir d'autre volonté que celle de l'empereur ? Ils souscrivirent à tout ; pourtant, non

sévérance dans la foi, vous ne voulez que nous tourmenter cruellement en diverses manières, et à tout moment, sans vouloir nous faire mourir, comme si la mort seule faisoit le bonheur des soldats de Jésus-Christ, et que les tourments ne fussent pas propres aussi à procurer la gloire, en proportion de la souffrance qu'ils occasionent. Mais aussi nous savons que, plus cette carrière est longue, plus elle abonde en mérites..... Il faut que la vertu souffre tout ce qu'une nature mortelle apprend qu'on peut souffrir. Augmentez nos supplices, choisissez des bourreaux encore plus impitoyables, des ministres plus féroces encore de vos vengeances, afin de manifester avec plus d'éclat la force que la miséricorde de Dieu nous donne. Jusqu'ici invincibles par sa vertu divine, nous ne le serons pas moins dans l'avenir. Car ce n'est pas nous qui triomphons de vos fureurs ; c'est celui dont le secours nous soutient, et dont la puissance nous conserve. »

Saint Athanase à son tour ne manque point de se montrer reconnoissant envers son intrépide défenseur. Il admire, dans ses écrits, la liberté des prophètes et des apôtres, l'ancienne tradition du gouvernement ecclésiastique, une vigueur mêlée à l'adresse, pour démasquer les fourberies des hérétiques, et les couvrir de confusion (1).

Le reproche le plus grave que l'on puisse faire à sa mémoire, c'est une dureté inflexible qui l'a précipité dans le schisme (2).

(1) Athan., *Ep. ad Lucifer.*, tom. IV *Biblioth. Patr.*, pag. 250.

(2) « Il doit demeurer pour constant que Lucifer s'est séparé de l'Eglise. que toutes les palmes qu'il avoit remportées pour la défense de la foi ont été flétries par son opiniâtreté, et que l'on peut justement lui attribuer la faute que le grand saint Grégoire reprend dans ceux qui, voyant que l'Eglise conduite par l'esprit de charité fait quelque brèche à la discipline, regardent sa condescendance comme une chute, condamnent légèrement ce qui les devoit édifier, et se perdent comme Oza, par la témérité qui les porte à vouloir soutenir l'arche avec indiscretion. » (Hermant., *Vie de S. Athan.*, tom. II, pag. 397, 398.)

Pag. 378.

sans répugnance. Pouvoit-on se dissimuler qu'il n'étoit point là question d'un juge séculier, ni d'aucun intérêt politique? Un mercredi que le peuple étoit assemblé dans la grande église, Héraclius, renforcé par Cataphrone, préfet d'Egypte, Faustin, receveur-général, et un Bithinus, hérétique reconnu, attroupe la jeunesse et les idolâtres, à qui il commande, de par l'empereur, de s'armer de pierres, et d'aller faire main basse sur le peuple. On obéit. Cette troupe furieuse se précipite dans l'église, frappant à coups de pierres et de bâtons tout ce qu'elle rencontre. On se saisit des vierges, que l'on dépouille de leurs voiles. Aux actions les plus brutales on mêle les propos les plus infâmes, accompagnés d'éclats de rire insolents, auxquels les Ariens répondoient par des applaudissements. Par l'instigation du comte et de ses assesseurs, on s'empare des bancs de l'église, du trône épiscopal, de la table de l'autel, on arrache les voiles et les tentures du sanctuaire; en un mot, on enlève tout ce que l'on peut emporter; et s'étant rendu dans la grande place, on y met le feu. La flamme allumée, on y jette de l'encens avec des louanges pour les idoles, et l'on s'écrie : « Constance a em-
 » brassé la religion des Grecs; les Ariens reconnoissent
 » nos mystères. » On se mettoit en devoir d'immoler une victime; et une génisse employée à tirer l'eau dont on arrosoit les jardins de Césarée alloit servir à cet effet, si l'on ne s'étoit souvenu que la superstition

païenne ne permettoit pas de sacrifier ces sortes d'animaux.

Dans ce désordre, la justice divine ne resta pas sans vengeance. Un de ces jeunes emportés ayant eu l'insolence de monter dans le siège épiscopal et de s'y asseoir pour y donner des marques publiques de son impureté, au moment où il se levoit, dans le dessein de le briser pour l'emporter après, il s'en rompit un éclat qui lui entra dans le ventre, et lui fit sortir les intestins. Il en mourut le lendemain, etc.

La cruauté sanguinaire des Ariens alla plus loin Pag. 382.
encore que celle des païens eux-mêmes. Lors de la persécution de Maximien, aïeul de Constance, j'ai entendu dire à nos pères, et je n'ai pas de peine à le croire, que des païens avoient caché des chrétiens pour les soustraire à ceux qui en vouloient à leur vie; qu'ils s'étoient laissé condamner à de fortes amendes et à la prison plutôt que de révéler le lieu de leur retraite. Ici c'est tout le contraire. Nos hérétiques n'attendent pas que nous soyons dénoncés; ils sont les premiers à aller à la découverte des catholiques, à les poursuivre, à leur tendre toutes sortes de pièges; et non contents d'en être les bourreaux, ils veulent obliger les autres à en être les délateurs, persécutant également, et celui qui reçoit l'hospitalité, et celui qui la donne.

Est-ce là le caractère de la vraie religion? Jamais. Pag. 391.
Elle ne violente point; elle persuade. Jésus-Christ ne

Matth. xv. 24. contraignoit personne ; il laissoit la liberté à tous : *Si quelqu'un veut venir avec moi. Et à ses disciples : Joann. vi. 68. Vous aussi, voulez-vous vous en aller?*

Pag. 391. Suit une protestation des catholiques d'Alexandrie, contre les violences exercées par les commissaires de l'empereur. On y déclare que, s'il est dans l'intention de Sa Majesté que les catholiques soient persécutés, ils sont prêts à aller au martyre. Mais que si tout cela se fait contre ses ordres, elle est suppliée de mettre un terme à tant de vexations; que jamais on ne reconnoitra d'autre évêque qu'Athanase, qui l'est par le droit d'une légitime succession.

10. *Les quatre discours contre les Ariens.*

Ils semblent ne faire qu'un seul ouvrage partagé en quatre livres (1), lesquels présentent l'examen théologique de l'arianisme. Tous les autres écrits du saint docteur, que nous venons de parcourir, ne sont que l'introduction historique à ce discours. L'Apologie aux solitaires en seroit le préliminaire. La relation de l'arianisme a dû en précéder la réfutation. S. Athanase lui-même semble ne laisser aucun doute à cet égard; puisque, dans l'envoi

(1) Photius en compte cinq (*Biblioth.*, *Codex cxi*, pag. 316.); parce que sans doute il y ajoutoit l'*Apologie aux solitaires*, qu'il en regardoit comme partie intégrante. Aussi les éditions latines donnent-elles à celle-ci le titre de *premier Discours contre les Ariens*. Ce sentiment, qui est celui d'un très grand nombre de critiques, n'est que foiblement combattu par les savants éditeurs du saint patriarche. (Voy. S. Athan., *opera Benedict.*, tom. 1, pag. 337.) Tillem. remarque qu'on l'en a détaché presque aussitôt après sa mort. (*Mém.*, tom. vi, pag. 152.)

qu'il fait de cette histoire à l'évêque Sérapion, ainsi qu'aux solitaires, il annonce tout à la fois le récit des faits, et la réfutation de l'arianisme (1). Quoiqu'il en soit, S. Athanase ne se montre pas moins admirable comme théologien que comme historien. C'est plus particulièrement encore sous le premier rapport, que le critique le plus savant et le plus judicieux de l'antiquité, vante la méthode et la clarté de ses raisonnements. Rien, ajoute-t-il, de redondant, rien de superflu, nulle digression. *Totus est in explicandâ re*, a dit Erasme (2). Noblesse et vigueur, abondance et solidité (3); « la simplicité avec » la véhémence et la profondeur, c'est-à-dire tout ce » qui compose le sublime et le merveilleux; à quoi il » faut ajouter, dans les matières épineuses et dialectiques, l'habileté de ce Père à laisser les termes de l'art » pour prendre, en vrai philosophe, la pureté des pensées avec tous les ornements convenables (4). Pour » le fruit qu'on en peut tirer, il est au-dessus de tout ce » qu'on en peut dire (5). »

Pourtant un homme s'est rencontré, de ceux-là que la lumière offusque, qu'une gloire étrangère fatigue; calomniateurs jusque dans leurs éloges, et bien plus prodigieux de satires; écrivains dévoués à l'erreux, et n'ayant

(1) *Hortaris nos ut tibi quæ nos spectant, quæque hoc tempore gesta sunt enarremus; et unâ scribamus de impiissimâ Ariand hæresi.* (Tom. I., pag. 340, *Epist. ad Serap.*)

(2) *Præfat. Benedict.*, pag. iij.

(3) Photius, *ubi supr.*

(4) Bossuet, *Défense de la tradit. et des saints Pères contre Richard-Simon*, t. III des OEuvres posthumes, édit. in-4°. Amsterd.; 1753, pag. 150.

(5) Tillem., *Mem. suprâ*, pag. 192.

pas même le courage de l'avouer. Peu leur importe de mentir à tout leur siècle, à l'histoire, à leur conscience, pourvu que la singularité de leurs opinions leur donne une sorte de renommée. De ce genre étoit ce compilateur d'une *Histoire ecclésiastique* (1), dont personne ne parleroit, sans les impostures qu'il s'est permises contre saint Athanase, dont il ne respecte pas plus le caractère que le génie. Cet homme, au cinquième siècle, s'appeloit Philostorge; au dix-septième il s'appellera Richard-Simon. S'il faut en croire ce dernier, saint Athanase n'auroit été qu'un médiocre écrivain. Il l'attaque surtout sous le rapport de l'élocution, et il n'y auroit dans sa manière ni grandeur, ni élévation. Il faut entendre comment Bossuet, qui apparemment se connoissoit en éloquence, répond à cette injure. « M. Simon » visiblement ne sait ce qu'il dit : « Rien de grand ni » d'élevé dans l'expression. » Ce n'est donc pas ici un orateur à qui il arrive de tomber quelquefois; son style rampe partout, et il n'a garde de tomber, puisqu'il

(1) PAR PHILOSTORGE.

Il ne nous reste de cette *Histoire*, prétendue *ecclésiastique*, qu'un abrégé conservé par Photius; mais assez ample, dit D. Ceillier, pour nous instruire de ce qu'elle contenoit. (*Hist.*, tom. XIII, pag. 661.) Elle est partagée en dix livres. Elle remonte jusqu'aux temps les plus anciens, s'arrête plus particulièrement sur l'histoire de l'arianisme, depuis Constantin jusqu'au règne de Valentinien III, sous lequel on croit que l'auteur est mort. Son unique but est de rendre odieux les défenseurs de la consubstantialité du Verbe, c'est-à-dire les catholiques, et d'établir l'arianisme. Il ne tarit pas, ni sur les éloges des Eunomiens, ni sur les reproches faits à saint Athanase. Photius le taxe de mensonge; et Tillemont, en parlant de lui, affirme qu'il dit toutes choses sans fondement, et se trompe presque toujours dans les choses même indifférentes. (*Mém.*, t. VI, p. 44.)

» ne s'élève jamais. C'est précisément tout le contraire.
 » Car le caractère de saint Athanase , c'est d'être grand
 » partout , mais avec la proportion que demande son
 » sujet... Il est vrai qu'il ne paroît point s'élever , parce
 » que , sans se guinder ni faire d'efforts , partout il se
 » trouve égal à son sujet (1). » Et Bossuet cite , entre
 autres ouvrages du saint docteur , ses cinq Oraisons , ou ,
 comme les appellent les anciens , ses cinq Livres contre
 les Ariens. En concluant : « Je soutiens , poursuit-il ,
 » à M. Simon , le prince des critiques de nos jours , que
 » quoi que ce soit qu'il ait copié dans l'endroit où il a
 » jugé de saint Athanase , il faut , non-seulement être
 » insensible à toutes les beautés du style , mais encore
 » avoir ignoré le fond de la langue grecque , pour ne
 » sentir pas dans ce grand homme , avec la force et la
 » richesse de l'expression , cette noble simplicité qui fait
 » les Démosthènes (2). »

(Analyse.)

Tout ce qu'il y avoit eu d'hérésies jusqu'à nos jours Pag. 405.
 s'étoit mis à découvert , et montré au grand jour par
 une séparation prononcée d'avec nous. Mais la nou-
 velle , voyant que ses aînées portoient sur le front le
 sceau de leur condamnation , s'est tenue sous le masque ;
 elle ne s'est avancée qu'à travers les subtilités , en em-
 pruntant le langage de nos saintes Ecritures , pour
 mieux déguiser ses poisons ; et elle n'a que trop réussi

(1) Bossuet, *supr.*

(2) *Ibid.*, pag. 151.

Pag. 406.

à surprendre les simples. Mais il faut bien peu connoître et les Ecritures, et la foi de notre Eglise, et tout le christianisme, pour s'y méprendre. Arius, Manès, n'importe; ces mots-là n'ont plus rien qui appartienne à Jésus-Christ. Par cela seul qu'ils s'appellent Ariens, ils s'accusent eux-mêmes de n'être plus chrétiens (1). Ce qui fait l'Eglise, ce n'est pas le nom de son évêque, mais celui du divin maître de qui elle a reçu sa foi. Bien que les apôtres nous aient apporté l'Évangile, ce n'est pas d'eux que nous vient notre nom; nous ne sommes chrétiens que du nom de Jésus-Christ, qui nous a communiqué le sien.

Pag. 407.

Après que Marcion eut été chassé de l'Eglise pour l'hérésie dont il fut l'auteur, ceux qui demeurèrent dans la communion de celui qui l'avoit chassé restèrent ce qu'ils étoient, chrétiens; ceux qui le suivirent prirent le nom de Marcionites. Ainsi d'Arius et de ses sectateurs. Ils auroient beau avoir une longue succession d'évêques, ils n'en seront pas moins distingués toujours par ce mot, qui n'est plus celui de chrétien; et de même qu'en passant du paganisme à la foi chrétienne, on ne s'appelle point du nom de ceux de qui l'on a reçu la lumière évangélique, mais du nom gé-

(1) « Dans la religion chrétienne, il faut tout croire, ou ne rien croire » du tout. C'est pourquoi saint Athanase, en écrivant contre les Ariens, » leur reproche qu'ils ont absolument perdu la foi, quoiqu'ils ne niassent » que la consubstantialité du Verbe. » (Fromentières, *Carême*, tom. 1, pag. 41.)

néral de chrétiens ; ainsi les Ariens , en passant de la foi de Jésus-Christ à celle d'Arius , cessent de s'appeler chrétiens , pour s'appeler du nom de leur nouveau maître.

Telle est sa doctrine (1) : « Dieu n'est point Père » de toute éternité. Il fut un temps où il ne l'étoit » pas , où il a commencé à l'être ; un temps où le Fils » n'étoit pas , où il l'est devenu , où lui-même il a » reçu l'être et a été tiré du néant. Le jour où Dieu » voulut créer le monde , il commença par créer un » Verbe , auquel il donna le nom de Fils , afin de » créer les êtres par son intermédiaire. Deux sa- » gesses en Dieu , l'une increée , l'autre produite ; » l'une essentiellement inhérente à sa divinité , l'autre » créée dans le temps , sous le nom de Fils. Il disoit » que Jésus-Christ n'est point la vraie vertu de Dieu , » mais une de ses vertus , comme quand l'Écriture

Pag. 409 et
suiv.

(1) Arius s'étoit plu à ramasser ces blasphèmes dans un écrit , analogue au caractère de l'ouvrage , qu'il avoit intitulé *Thalie* , par allusion à la double signification de ce mot (en grec , festin , orgie de jeunes gens , et chanson ou dithyrambe , exprimant la dissolution ordinaire à ces sortes de réunions). Le titre et la forme remontoient à l'ancien poète Sotade , Egyptien d'origine , écrivain burlesque et licencieux , que les païens rougissoient eux-mêmes de connoître , témoins les qualifications par lesquelles il se trouve flétri dans Martial. C'étoit d'après un pareil modèle qu'Arius avoit écrit sur les mystères les plus sublimes de notre religion ; joignant la raillerie la plus insolente à la plus horrible impiété , imitant , selon l'expression de saint Athanase (t. I , p. 408) , l'infamie d'Hérodiade , quand elle égorge le saint précurseur au bruit de ses chansons et de ses danses impudiques.

» l'appelle *Dieu des vertus*; le Fils de Dieu, comme
 » tous les hommes, sujet à changement; muable par
 » sa nature. Capable, par son libre arbitre, du bien
 » et du mal, il a préféré rester dans le bien; et Dieu,
 » à qui sa prescience avoit fait connoître ce choix,
 » l'en a récompensé, en lui donnant par avance, et
 » en vue des bonnes œuvres qu'il devoit faire, la gloire
 » que depuis il devoit obtenir par sa vertu. D'où il
 » s'ensuivroit que Jésus-Christ n'est point véritable-
 » ment Dieu, puisqu'il ne sort pas de l'ordre des
 » choses créés. »

Pag. 421.

Arius ajoute « que le Fils ne sauroit voir et con-
 » noître parfaitement son Père, et ne pouvoit se con-
 » noître lui même. Il admet bien un Dieu, un Verbe;
 » mais différent de celui qui est en Jésus-Christ. Le
 » premier est, selon lui, de la propre substance du
 » Père, sa propre sagesse, éternelle comme lui, dans
 » lequel il avoit fait le monde, et même le Verbe, qui
 » est incarné en Jésus-Christ avec les autres créa-
 » tures (1). »

Pag. 426 et
 suiv.

S. Athanase combat les objections, et les réfute. Il les
 attaque dans leurs principes, les poursuit pied à pied
 dans leur expression et dans leurs conséquences, et les
 abat sous le poids des témoignages de l'Écriture, qu'il
 explique et développe sagement. Pas une de ses inter-
 prétations qui ne soit fondroyante pour l'hérésie, et qui

(1) Arius a trouvé des défenseurs parmi les Sociniens. (Voy. Bossuet, *Défense de la tradition*, etc., pag. 3 et 15.)

ne soit devenue pour tous les siècles la règle infaillible de la foi et de l'enseignement.

C'est là la marche que suit le saint docteur dans tout cet excellent traité.

L'on disoit : Jésus-Christ, en prenant la nature hu- Pag. 430.
maine, a dû altérer son essence divine, et subir un changement. Or, comment admettre dans la divine nature aucun changement ? Jésus-Christ ne fut donc pas immuable, donc, etc. A quoi saint Athanase répond :

Si quelqu'un dit que le Fils de Dieu soit capable de changement ou de mutation, la sainte Eglise catholique et apostolique lui dénonce qu'il est anathème (1).

(1) « Car il faut savoir que les Ariens, en tirant le Fils de Dieu du néant, concluient de là que, n'étant pas plus immuable dans sa substance que nous, il pouvoit aussi, comme nous, recevoir quelque changement dans ses qualités; et, en un mot, qu'il étoit d'une nature changeante. Par une raison contraire, les Pères de Nicée concluient que, *n'étant pas tiré du néant, mais de la substance de son Père*, il étoit en tout et partout *immuable et inaltérable* comme lui. Et ce seroit pousser trop loin l'ignorance et la témérité, que de dire qu'on ne connoît pas alors la parfaite immutabilité de Dieu, qu'on trouve à toutes les pages dans saint Athanase. Car il la fait consister en ce qu'on ne peut rien ajouter à la substance de Dieu. « Si l'on pouvoit, dit-il, ajouter à Dieu d'être Père, il seroit muable, c'est-à-dire il ne seroit pas Dieu; car, poursuit-il, si c'étoit un bien d'être père, et qu'il ne fût pas toujours en Dieu, donc le bien n'y seroit pas toujours. » Concluez de même: Si c'est un bien au Fils d'être Verbe, d'être personne parfaitement née et développée, et que ce bien ne soit pas toujours en lui, le bien n'y est donc pas toujours. D'où saint Athanase conclura qu'il n'est point l'image du Père, s'il ne lui est pas semblable et égal

Le troisième discours, vanté avec quelque prédilection par Bossuet, ne fait nul tort aux autres, et n'a d'apparente supériorité que dans ce sens, que les objections présentent quelque chose de plus grave. De même une plus haute importance paroît s'attacher à la réponse. Le saint docteur a plongé plus avant dans le mystère; c'est l'avantage du sujet. Il rappelle avec netteté la consubstantialité du Verbe, dissipe tous les nuages dont l'hérésie essayoit d'obscurcir ces paroles : *Mon Père et moi ne sommes qu'un*, identiques à celles-ci : *Je suis dans mon Père, et mon Père est dans moi*; établit que le dogme de la consubstantialité ne conduit point au sabellianisme, par la définition précise des erreurs de cette secte.

Joann. x. 31.

Ibid. xii. 10.

en ce qu'il est immuable et invariable. « Car, poursuit-il, comment celui qui est changeant sera-t-il semblable à celui qui ne l'est pas? » Il n'avoit donc garde de s'imaginer que le Fils pût acquérir quelque perfection, puisqu'il assure, au contraire, qu'il est sorti d'abord *parfait du parfait, immuable de l'immuable*, et qu'en naissant, il tire de lui son invariabilité tout entière. Et la racine de tout cela, c'est qu'il ne vient pas du néant; car, dit-il, ce qui fait que les créatures sont d'une nature muable et capable d'altération, c'est qu'elles sont tirées du néant, et qu'elles passent du non être à l'être; ce qui fait qu'ayant changé dans leur fond, elles peuvent aussi changer dans tout le reste. « Mais au contraire, poursuit-il, le Fils de Dieu étant né de la substance de son Père; comme on ne peut pas dire sans impiété que d'une substance immuable il se tire un Verbe changeant, il faut que le Fils de Dieu soit autant inaltérable que son Père même, à cause visiblement qu'il ne pouvoit rien naître que de parfait d'une substance aussi parfaite que celle de Dieu; et que, s'il y naissoit quelque chose d'imparfait ou de muable, comme on suppose que seroit son Fils, il porteroit son imperfection et sa mutabilité dans la substance de Dieu où il seroit reçu (1). »

(1) Bossuet, *sixième Avertissement*, n° LV, pag. 363, tom. IV, ed. ic-4°.

Le Père et le Fils sont deux personnes distinctes : le Père, en tant que Père, n'est pas le Fils; le Fils, en tant que Fils, n'est pas le Père. Mais la nature de l'un et de l'autre étant une et la même, il faut attribuer au Fils tout ce qui est dit du Père, excepté le nom de Père. Pag. 468 et suiv.

Les Ariens objectoient que, dans l'Écriture, notamment au livre de l'Exode, le Père seul est appelé Dieu. Pag. 556. Exod. III. 14.

Saint Athanase répond qu'en ces endroits le Père n'est dit seul Dieu qu'à l'exclusion des fausses divinités, jamais du Fils de Dieu. Ce qu'il confirme par les paroles expresses de Jésus-Christ, qui, loin de s'exclure de la divinité, affirme qu'il est Dieu, en se donnant comme égal à Dieu son Père; par la déclaration précise qu'il en fait lui-même dans l'Évangile, où il dit : *La vie éternelle consiste à vous connoître, vous qui êtes le seul Dieu véritable, et Jésus-Christ, que vous avez envoyé*; par le témoignage du saint évangéliste : *Nous savons encore que le Fils de Dieu est venu, et qu'il nous a donné l'intelligence, afin que nous connoissions le vrai Dieu, et que nous soyons en son vrai Fils. C'est lui qui est le vrai Fils et la vie éternelle*; par d'autres textes de saint Paul, etc. Joann. XVII. 3. Joann. V. 20.

On objectoit :

Mais si Jésus-Christ étoit de sa nature Fils de Dieu, il ne diroit pas : *Toute puissance m'a été donnée dans* Matth. XXVIII. 18.

Can. v. 22. *le ciel et sur la terre; et encore : Le Père a donné au Fils le pouvoir de juger.* Avant de répondre directement à ces difficultés, saint Athanase remarque que l'Écriture a pour but de nous convaincre de deux choses touchant le Sauveur : l'une, qu'il a toujours été Dieu, et qu'il est Fils; l'autre, que dans le temps il s'est fait homme pour nous, ayant pris un corps dans le sein de la Vierge Marie, mère de Dieu. Après quoi il explique les passages objectés par les Ariens, et fait voir que Jésus-Christ y parle en tant qu'homme; mais il avertit en même temps que les propriétés des deux natures divine et humaine sont attribuées, dans Jésus-Christ, à un seul, à cause que ces deux natures sont unies dans lui en une seule personne; en sorte que c'est la même personne qui fait des miracles et qui souffre, mais dans deux natures différentes. Il fait des miracles en tant que Dieu; il souffre en tant qu'homme.

Pag. 579.

Pag. 585.

Dans le quatrième discours, saint Athanase prouve qu'il n'y a qu'un Dieu, tant parce que le Fils a relation au Père, qu'il est Dieu de Dieu, qu'il n'est jamais séparé de son Père, que parce qu'il n'y a qu'un principe de la divinité, et par conséquent qu'une essence et une substance; mais il prouve aussi que le Père et le Fils sont deux, par ce raisonnement :

Pag. 619. Ou le Christ, Verbe de Dieu, existe de lui-même; ou il est fait au dehors; ou il est engendré du Père.

Il n'existe pas de lui-même; autrement il y auroit deux principes, et il ne seroit pas la propre production de son Père. Il n'a pas été fait au dehors; autrement il seroit du nombre des choses créées. Il reste donc qu'il soit né et engendré du Père, et conséquemment distingué de lui; le même ne pouvant être la cause et l'effet, ni engendrer et être engendré.

Après avoir montré la distinction des personnes contre les Sabelliens, par la notion du Fils; il fait voir contre les Ariens, par la notion du Père, que le Fils est pag. 220. éternel.

Dieu n'a jamais été sans Verbe et sans raison; autrement il n'auroit pas été sage. Donc il n'y a pas eu un temps où le Verbe n'étoit pas. En vain les Ariens répondoient qu'à la vérité Dieu a en lui-même son propre Verbe, mais que c'est par ce Verbe qu'il a fait le Christ. Car si le Christ a été fait par ce Verbe, il a donc menti en disant : *Je suis en mon Père, et mon Père est en moi.* Et saint Jean aura dit fausement : *Le Verbe a été fait chair.* Joann. xv. 10. Ibid. i. 3.

La doctrine développée dans ces Livres, se trouve réduite à l'analyse la plus exacte, par ces éloquentes lignes de l'évêque de Meaux, dans sa Réponse à Jurieu : « Le Père communique tout à son Fils, excepté d'être Père, qui est quelque chose de substantiel, puisque c'est quelque chose de subsistant. C'est comme dans une source dont le ruisseau n'a rien de moins qu'elle, puis-

que toutes les eaux de la source passent continuellement et inépuisablement au ruisseau, qui, à vrai dire, n'est autre chose que la source continuée dans toute sa plénitude; mais la source, en répandant tout, se réserve d'être la source. Et, s'il est permis en tremblant d'en faire l'application, le Père, en communiquant tout à son Fils, et se versant pour ainsi dire dans son sein, se réserve d'être le Père. En ce sens donc, et avec ces restrictions, on dira, dans la pauvreté de notre langage, qu'il n'y aura dans le Fils qu'une partie de l'être du Père, puisque l'être Père n'y sera pas. Mais nous pouvons encore, en invoquant Dieu, et par le souffle de son Saint-Esprit, nous élever plus haut; et dans une plus sublime contemplation, nous dirons que, comme principe et source de la Trinité, le Père contient en lui-même le Fils et le Saint-Esprit, d'une manière bien plus parfaite que l'arbre ne contient son fruit, et le soleil tous ses rayons; qu'en ce sens, le Père est le tout, et que le Fils et le Saint-Esprit étant aussi le tout en un autre sens et dans le fond, parce que rien ne se partage dans un être parfaitement simple et indivisible, le Père demeure le tout en cette façon particulière et en qualité de principe, qui, à notre façon de parler, est en lui la seule chose incommunicable. Par-là (ajoute notre oracle des temps modernes) se voit la puissance et la force de l'unité, à laquelle tout se réduit naturellement; puisque, selon la remarque de saint Athanase, non-seulement Dieu est un par l'unité de son essence; mais encore que la distinction qui se trouve entre les personnes se rapporte à un seul principe, qui est le Père, et même, de ce côté-là, se résout finalement à l'unité pure. De là vient que CE SUBLIME THÉOLOGIEN conclut l'unité parfaite de

Dieu, non-seulement de l'essence, qui est une, mais encore des personnes, qui se rapportent naturellement à un seul principe. Car s'il y avoit en Dieu deux premiers principes, au lieu qu'il n'y en a qu'un, qui est le Père, l'unité n'y régneroit pas dans toute la perfection possible, puisque tout se rapporteroit à deux, et non pas à un. Mais comme la fécondité de la nature divine, en multipliant les personnes, rapporte enfin au Père seul le Fils et le Saint-Esprit, qui en procèdent, tout se trouve primitivement renfermé dans le Père comme dans le tout; et la force de l'unité, inséparable de la perfection, se fait voir infiniment (1). »

S. Athanase conclut tout l'ouvrage par cette profession de foi : Pag. 639.

« Donc le Verbe est Dieu comme le Père; donc Jésus-Christ est Dieu-homme, né de Marie. Non quelque autre Jésus-Christ, mais un seul, mais le même Jésus-Christ, engendré au sein de Dieu son Père de toute éternité, conçu dans le temps dans le sein de la Vierge sa mère. Avant son incarnation, invisible même aux Vertus sublimes des cieux; depuis son incarnation, par laquelle il s'est uni à notre nature, devenu visible; visible, dirai-je, non sous le rapport de sa divinité, restée inaccessible aux regards des hommes, mais par l'opération de sa divinité unie à une nature mortelle, toute semblable à la nôtre,

(1) XI^e *Avertissement aux protestants*, n^o XLI, pag. 351, 352 du tom. IV, in-4^o.

qu'il a renouvelée tout entière par l'alliance auguste qu'il a contractée avec elle. Honneur, adoration à Jésus-Christ, qui étoit auparavant, qui est aujourd'hui, et qui sera dans tous les siècles !

11. *Lettre à l'empereur Jovien.*

Fig. 780.

L'attention à s'instruire des vérités qui concernent le salut, et le désir d'y arriver, étant des qualités éminemment dignes d'un prince qui a l'amour de Dieu et qui fait profession de le servir ; d'après la demande que vous nous en avez faite, nous avons cru ne pouvoir faire rien de mieux que de mettre sous vos yeux la foi telle que nos Pères l'ont exposée dans le concile de Nicée. Ceux qui ont voulu la rejeter nous ont persécuté parce que nous refusions de nous soumettre à l'hérésie arienne; et par-là se sont rendus eux-mêmes les auteurs de l'hérésie et du schisme qui désole l'Eglise catholique. Les divines Ecritures s'expliquent en termes si clairs sur la véritable foi qu'il faut avoir en Jésus-Christ, qu'il suffit de les lire pour en avoir une parfaite intelligence. C'est dans cette foi que les saints ont été baptisés, qu'ils ont été consommés par le martyre, qu'ils ont quitté leur dépouille mortelle pour être réunis à Jésus-Christ ; et cette foi seroit demeurée sainte et inviolable, si la malice de quelques hérétiques n'eût été assez téméraire pour l'altérer.... Nous vous présentons donc, ô religieux em-

pereur , cette profession de foi , afin que votre piété soit bien assurée avec quelle exactitude les choses y ont été définies , et dans quelle erreur sont ceux qui enseignent une doctrine contraire. Vous saurez donc que de tout temps on a enseigné ces vérités , que les Pères assemblés à Nicée les ont reconnues par un solennel témoignage , qu'elles ont été reçues de toutes les Eglises du monde , par celles d'Espagne , de la Grande-Bretagne , des Gaules , de toute l'Italie , de la Dalmatie , de la Dacie , de la Mysie , de la Macédoine , de toute la Grèce , de toute l'Afrique , de la Sardaigne , de Chypre , de Candie , de la Pamphylie , de l'Isaurie , du Pont , de la Cappadoce , et de celles qui sont près de nous , comme aussi des Eglises d'Orient , à la réserve d'un très petit nombre , qui ont embrassé les sentiments d'Arius. Nous connoissons la foi de toutes ces Eglises par nous-mêmes , et par les lettres que nous en avons , de telle sorte qu'à peu d'exceptions près , la foi catholique règne par toute la terre.

12. *Traité divers.*

Les livres ou opuscules qui viennent après (dont tous ne sont pas de saint Athanase) , traitent des mêmes matières. Obligé de combattre sans relâche un ennemi toujours vaincu , mais toujours revenant à la charge , saint Athanase , comme un habile général , le poursuit pied à pied , l'investit de toutes parts , l'enveloppe dans

ses propres défilés, le ramène constamment à un point d'attaque principal, et le force dans chacun de ses retranchements.

Pag. 480.

Le saint docteur ne veut pas que l'on s'effraie de la multitude des conciles que les Ariens tenoient coup sur coup. Il les flétrit tous du nom de bruyantes assemblées, qui n'enfantent que le trouble; et les abat aux pieds des Pères de Nicée, dont il présente le saint concile sous l'image d'une colonne majestueuse où viennent se briser tous les efforts de l'hérésie.

13. *Livres contre Apollinaire* (*).

Autre hérésiarque, savant et tortueux, dont les erreurs principales consistoient à dire, que le corps de Jésus-Christ n'avoit point été créé, mais qu'il étoit descendu du ciel, et par conséquent d'une autre nature que la nôtre, en sorte qu'il avoit été homme plutôt en apparence qu'en effet.

Pag. 923.

Le saint patriarche d'Alexandrie expose ses erreurs avec netteté, les discute et les réfute avec autant de vigueur contre la doctrine, que de ménagement pour la personne.

(Extraits.)

Pag. 925. —
938.

...Mais répondez-moi, vous qui venez nous prêcher un Évangile nouveau qui n'appartient qu'à vous : Où

(*) Quelques expressions peu ordinaires à saint Athanase, lesquelles se trouvent au commencement de cet écrit, ont fait douter qu'il fût tout entier du saint archevêque. D. Ceillier éclaircit bien la difficulté. (Tom. v, pag. 253 : d'après Montfaucon, t. II, p. 921.)

avez-vous appris qu'il faille appeler la chair *incrée* ; pour vous autoriser à croire , ou que le Verbe divin soit descendu dans cette chair , qu'il se soit changé dans sa substance , ou que toute l'économie de sa passion et de sa mort , de sa résurrection , soit une pure chimère ? Egalement blasphémateur , soit envers sa divinité , soit envers son humanité. Dans le sens d'Apollinaire , Jésus-Christ ne seroit ni Dieu ni homme. Il ne seroit point Dieu , car une âme n'est pas Dieu ; il ne seroit pas homme , parce qu'un corps sans âme ne fait pas l'homme.

Dire que le Verbe se soit uni à sa chair comme à Fig. 939. celle de tout autre prophète, erreur non moins monstrueuse. Car où est le prophète qui , étant Dieu , se soit fait homme ? Pourquoi la loi sous laquelle les prophètes ont vécu n'a-t-elle rien *conduit à perfec-* Hebr. vii. 19. *tion* , selon la doctrine de l'apôtre ? Et pourquoi Jésus-Christ est-il venu nous dire : *Alors vous serez* Joann. vii. 33. *véritablement libres , si le Fils vous met en liberté ?*

14. *Lettres à Sérapion.*

Il convenoit à l'apologiste intrépide de la consubstantialité du Verbe , d'être le défenseur de la divinité du Saint-Esprit. Athanase soutint cet auguste ministère avec un égal succès dans ses lettres à Sérapion de Thmuis. C'est là qu'on trouve cette belle profession de foi :

La foi de l'Eglise catholique est celle que Jésus-

Christ a donnée, que les apôtres ont publiée, que les Pères ont conservée. L'Eglise est fondée sur cette foi; et celui qui s'en éloigne n'est plus chrétien (1).

15. *Traité des synodes.*

Pag. 717 et
suiv.

Histoire succincte des conciles de Séleucie et de Rimini, composée dans le temps même où ils se tenoient. S. Athanase y dévoile les intrigues de Valens, d'Ursace et de leurs adhérents, y donne la réfutation de la doctrine arienne, et l'apologie du terme *consubstantiel*, « réduisant (selon sa méthode accoutumée) la théologie » à des expressions plus distinctes, plus justes et plus » suivies (2), » faisant face à toutes les subtilités des Ariens, confondant leurs variations par la preuve la plus convaincante; à savoir, l'exposé de leurs formulaires, tous contradictoires (3).

(1) Bossuet : « Tout est compris en ces quatre mots : Jésus-Christ, les » apôtres, nous, et l'Eglise catholique. C'est la chaîne qui unit tout; c'est » le fil qui ne se rompt jamais; c'est là enfin notre descendance et notre » race, notre noblesse, si on peut parler de la sorte, et le titre inaltérable » où le catholique trouve son extraction; titre qui ne manque jamais aux » vrais enfants que l'étranger ne peut contrefaire. » (1^{er} Avertissement, n^o XXXVII, tom. IV, in-4^o, pag. 121.)

(2) Bossuet, *Défense de la tradit. et des saints Pères*, pag. 205 du tom. III des OEuvres posth., in-4^o, Amsterd.; 1753.

(3) L'abbé Fleury en compte jusqu'à vingt-six, depuis l'an 335 jusqu'en 362. (*Hist. ecclés.*, liv. XIV, n^o 33.)

16. *Lettre au comte Marcellin. Eloge du
livre des Psaumes.*

(Extraits.)

Encore que l'on aperçoive l'unité d'un même esprit Pag. 982.
dans tout le corps des saintes Écritures ; néanmoins il est vrai de dire qu'il y a dans le livre des Psaumes une grâce particulière et un caractère qui lui appartiennent spécialement. C'est qu'il n'est personne qui ne s'y retrouve soi-même avec les passions diverses qui l'agitent, avec ses volontés changeantes, et les moyens de calmer les unes, de fixer les autres ; en sorte que d'après cet excellent original on puisse se reconnoître et travailler à sa propre réforme. Les autres livres apprennent, les uns, le bien à faire, ou le mal à éviter ; les autres, les événements futurs concernant la venue du Sauveur ; d'autres, les circonstances de la vie des rois et des saints personnages. Ceux-ci, outre qu'ils ne sont étrangers à aucun de ces avantages, nous apprennent de plus à nous bien connoître nous-mêmes, à nous guérir des maladies spirituelles dont nous pouvons être affectés. Pag. 987. Ailleurs on nous dit qu'il faut faire pénitence, s'attendre à des adversités, rendre grâces à Dieu ; ici l'on nous montre comment nous devons faire pénitence, endurer les adversités, exprimer notre reconnaissance. Ailleurs ce sont les exemples des autres qui

sont proposés à notre émulation. Ici l'on se confond, l'on s'identifie avec eux; on a sous les yeux sa propre histoire, son propre langage. Que l'on ait bien ou mal fait, que l'on soit juste ou pécheur (toute la société humaine se partage dans ces deux classes); le livre des psaumes présente à chacun de nous sa propre image, comme un miroir offert à tous les regards, où l'on se voit représenté dans ses traits naturels. Jésus-Christ, venu sur la terre, nous a donné, dans sa propre vertu, le modèle le plus admirable des vertus que nous devons pratiquer à son exemple. Avant sa venue, il nous avoit donné les psaumes, comme le code le plus parfait des vertus que nous devons nous proposer.

Pag. 988.
Pag. 989.
Pag. 992.—
997.

S. Athanase remarque que les psaumes peuvent être divisés en différentes classes, prophétie, histoire, morale, affections pieuses, et qu'ils s'approprient à toutes les circonstances de la vie, comme à chacun des sentiments que l'on a besoin d'exprimer. Ce qu'il justifie par une savante énumération.

Pag. 1081. Il faut donc apporter à la lecture des psaumes des dispositions droites et pures, se croyant comme transporté dans le jardin de délices, où nos premiers parents pouvoient cueillir indifféremment les fruits divers que les mains du Créateur avoient mis à leur disposition. Ce seul livre suffit à tous les besoins du cœur, et il n'est pas une situation de la vie où l'on

n'en puisse recueillir les plus précieux avantages. Que l'on veuille se livrer aux mouvements de la componction et de la pénitence, que l'on soit éprouvé par la tentation ou par l'adversité, en butte à des inimitiés, ou sauvé de quelque péril, dans la tristesse ou dans la joie; les psaumes fourniront à l'âme de quoi la fortifier ou la consoler. Ils lui prêtent abondamment les expressions de la louange, de la reconnaissance, des bénédictions envers le Seigneur; et le langage du Prophète devient son propre langage.

Gardez-vous bien d'ajouter aux paroles des psaumes la pompe d'ornemens étrangers, comme s'ils avoient besoin des artifices de l'éloquence. Il n'est pas permis ni d'en transposer les expressions, ni de rien changer au texte. On doit les réciter et les chanter tels qu'ils ont été écrits, afin que les saints personnages qui nous les ont transmis comme simples dépositaires, reconnoissant leur propre langage, prient avec nous; afin surtout que l'Esprit Saint, qui a parlé par leur bouche, retrouvant les mêmes paroles qu'il leur communiqua par sa divine inspiration, nous accorde, ainsi qu'à eux, son assistance toute-puissante.

Le reste de l'édition est rempli par les autres ouvrages, dont l'authenticité, soit en partie soit en totalité, a partagé les opinions.

La doctrine de S. Athanase sur les dogmes principaux de notre foi catholique est suffisamment connue

par les extraits que nous venons d'en produire. Nous allons réunir sous un seul point de vue les pensées et maximes du même Père sur les autres objets de la croyance chrétienne.

Création, Chute de l'homme, Incarnation divine.

- T. II, p. 15.-
51. Avant la création du monde, Dieu existoit seul, uni au Fils et au Saint-Esprit. Rien n'obligeoit Dieu à le créer. Le monde n'auroit pu se créer de lui-même; la simple raison suffit pour démontrer qu'il n'est pas éternel, qu'il a donc eu un commencement.
- T. I, p. 25. Les spectacles admirables qu'il étale sous nos yeux, l'harmonie constante qui enchaîne toutes ses parties, la magnificence de ses productions, attestent invinciblement que son origine est due à un pouvoir souverain, comme sa conservation à une Providence
- Ibid.*, p. 34.
—37. toute-puissante. Des éléments aussi contraires par leur nature pourroient-ils subsister sans l'intervention d'une intelligence de qui tout dépend, et qui seule est indépendante; qui se fait reconnoître par ses œuvres, bien qu'elle échappe à tous les regards, qui a tout créé et qui gouverne tout par son Verbe? Telle est la nature des choses, que si Dieu, qui les a faites, ne les conservoit par son Verbe, elles retomberoient dans le néant. Qu'est l'homme, par exemple, de sa nature, sinon la proie de la mort, prêt sans cesse à en être la victime? Mais cet homme mortel est doué d'une âme immortelle, qui reçoit d'elle-même son propre mouvement, l'imprime aux diverses parties
- Pag. 40.
- Pag. 32.-51.

du corps qu'elle anime , et survit à leur dissolution , pour conserver éternellement le principe d'activité essentiel à son être. Que le corps , formé de la terre , et condamné à rentrer au sein de la terre , d'où il fut tiré , borne ses affections aux objets terrestres et sensibles , cette âme , éminemment distinguée des animaux par le privilège de la raison , cette âme , formée à l'image de Dieu , et faite pour l'immortalité , embrasse les objets les plus éloignés des sens et de tous les regards ; elle les conçoit par la pensée , elle s'élève jusqu'à eux ; elle examine , elle pèse et compare ; elle choisit ce qu'il y a pour elle de meilleur et de plus utile à ses intérêts. Avant le péché , elle trouvoit dans l'impression de sa céleste origine , et dans son auguste ressemblance avec son Créateur , Pag. 57. 944. de quoi s'élever à la connoissance de Dieu et de son Verbe. Alors elle ignoroit le mal , dont elle n'avoit Pag. 51. point encore l'expérience , et n'avoit de goût que pour le bien , libre de se conserver incorruptible par sa constante application à ressembler à son divin modèle , selon qu'il est écrit : l'observation de la loi est Sap. vi. 29. l'assurance de l'incorruptibilité. Mais s'étant laissé prendre à l'attrait des choses terrestres et sensibles , elle a perdu de vue les choses éternelles ; elle s'en est détournée pour s'abandonner aux perfides suggestions du démon , et s'est d'elle-même assujettie à la corruption et à la mort , renonçant à l'immortalité , qui eût été l'infailible récompense de sa fidé-

Pag. 51.

lité. Du père de la race humaine, devenu transgresseur de la loi, la mort est passé à sa postérité tout entière. Tous nous sommes conçus dans l'iniquité.

Ps. L. 7.

Ainsi le prophète disoit-il : *Ma mère m'a conçu dans le péché*; accusant la prévarication d'Eve, la mère commune du genre humain, qui nous a tous enveloppés dans son crime et dans son châtement. Dès

Pag. 1088.

lors tout a changé pour l'homme. Dieu a détourné de lui son visage; il n'a plus vu dans lui qu'un objet de colère, et fait pour provoquer ses vengeances.

Pag. 1121.—
1126.

Mais aussi, parce qu'il n'étoit pas convenable que cette âme, marquée une fois du sceau de la divine ressemblance, restât éternellement sous le joug de la mort; et que, d'autre part, il n'étoit pas au pouvoir de la créature de rétablir en son premier état

Pag. 916.

celle qui en étoit déçue; le Fils de Dieu, l'image substantielle de Dieu son Père, a daigné venir en personne jusqu'à nous, pour réparer celui qu'il avoit créé à sa ressemblance, et le sauver en lui accordant le pardon de son péché, ainsi que lui-même le déclare

Matth. XVIII.

11.

dans son Evangile : *Je suis venu rechercher ce qui avoit péri, et le sauver*. Le premier homme nous avoit fermé la voie du paradis et ouvert celle de la mort, par suite de l'anathème prononcé contre toute sa

Gen. III. 19.

race : *Tu es terre, et tu retourneras dans la terre*. C'est pour cela que le Fils de Dieu, avec la volonté de son Père, s'est revêtu d'une chair créée, afin de

Pag. 533.

rendre la vie, par l'effusion de son sang, à celle à qui

le premier homme avoit donné la mort en violant la loi de Dieu, et afin de lui ouvrir cette voie nouvelle et vivante, qu'il nous a le premier tracée par le voile de sa chair. Il a pris un corps mortel pour vaincre la mort. Lui seul, vivante image de son Père, pouvoit rendre ce service à l'humanité. Sans lui, nous étions à jamais condamnés à la mort, exclus du céleste héritage, dévoués aux peines de l'enfer. Hebr. x. 20.
Pag. 58. 582.

L'incarnation du Verbe devenoit donc, dans le plan de la rédemption des hommes, le moyen nécessaire pour l'opérer. Non pas que rien gênât en soi la toute-puissance divine; Dieu, sans doute, n'avoit besoin que de sa volonté propre pour réparer l'homme, de la manière dont il l'eût jugé à propos, et indépendamment de l'incarnation de Jésus-Christ; mais en cela il daignoit consulter le plus grand intérêt de l'homme autant que sa propre gloire, à qui il falloit une éclatante expiation. Sa justice la réclamoit : et c'est dans ce sens que l'incarnation devenoit nécessaire dans les vues de sa bienfaisante Providence. Que Dieu, par le seul acte de sa volonté toute-puissante, eût abrogé la sentence de mort portée contre Adam, comme il étoit libre de le faire; l'homme redevenoit ce qu'il étoit avant le péché de notre premier père, libre de ses actions, pourvu simplement d'une grâce extérieure. Qu'il abusât encore de sa liberté; que, séduit de nouveau par les artifices du serpent, il vînt encore à transgresser les commandements du Seigneur : Pag. 536.

Ibid., et
182.

les choses se retrouvoient toujours au même point ,
 et l'homme retomboit dans le même cercle de pé-
 chés et de besoins. Pour accomplir donc le mystère
 de sa rédemption arrêté dans les conseils du Très-
 Haut avant même la naissance des siècles ; le Fils
 de Dieu est descendu sur la terre , revêtu d'une chair
 toute semblable à la nôtre , non pas comme l'un des
 prophètes , ainsi que le prétendent certains hérési-
 ques , mais réellement fait homme , mais en prenant
 un corps dans le sein de Marie sa mère , demeurée tou-
 jours vierge , rendue digne par lui de recevoir en elle
 le Verbe de Dieu. Si la chair dont il s'est revêtu n'eût
 pas été véritable , à quoi cela nous auroit-il servi ? Au
 reste , que l'on n'entreprenne point d'expliquer ce
 mystère. L'union du Verbe avec l'humanité , dans
 Jésus-Christ , est un mystère aussi impénétrable à la
 raison humaine , que celui de sa génération éternelle
 au sein de Dieu son Père. Il a souffert la mort , don-
 nant , pour la rémission de nos péchés , corps pour
 corps , âme pour âme. Appellerez-vous sa passion
 opprobre , ignominie , ou plutôt gloire et triomphe ,
 tant pour lui-même que pour Dieu son Père ? Loin
 de chercher à l'éviter , c'est lui qui court au devant ;
 il en est impatient. Vous l'entendez qui s'écrie : *Mon*
Père , glorifiez votre nom ! Que s'il témoigne quel-
 que répugnance à boire le calice de sa passion , ce
 n'est point pour refuser de le boire , mais pour don-
 ner , par la souffrance qu'il éprouve aux approches

Pag. 580.

Pag. 982.

Pag. 538.

Pag. 78.

Pag. 329.—
937.

Pag. 1286.

Joann. xii.

28.

Matth. xxvi.

38.

de la mort, la preuve qu'il s'est en effet soumis à toutes les foiblesses de l'humanité. Aussi l'entendez-vous, au moment où le sacrifice est résolu, adresser à Dieu ces autres paroles : *Mon Père, l'heure est venue de glorifier votre Fils*. Et bien loin de se dérober aux mains de ceux qui le cherchent, il est là, debout, se livrant de lui-même, et d'une contenance ferme, à ses bourreaux. JOANN. XII. 28.

Mais pourquoi choisir cette mort de la croix, la plus douloureuse, la plus infamante de toutes ? C'est qu'en adoptant un autre genre de mort, les hommes auroient pu croire que c'étoit là tout ce qu'il pouvoit endurer ; c'est que son dessein étoit d'effacer l'anathème qui pesoit sur nous. Il falloit bien qu'il se chargeât de tout le poids de l'anathème ; or, c'étoit au bois de la croix qu'il étoit attaché, témoin cet oracle de la prophétie : *Maudit est celui-là qui est pendu au bois*. Pag. 329.

Sur la foi. La première chose que Jésus-Christ demande de ceux qui croient en lui, c'est la foi, et c'est lui-même qui la donne (1). Nous n'appelons point foi l'évidence. La foi a pour objet ce qui n'apparoît point à nos sens ; comme de croire possible ce qui semble impossible, fort ce qui paroît foible, immortel et impassible ce qui paroît passible et mortel. Ce qui fait le domaine de la foi ne permet Pag. 67.

(1) Tom. II, *Collect. Patr.*

pas qu'on l'examine avec trop de curiosité. Il devient inutile, il peut même être quelquefois dangereux de vouloir approfondir les matières de la foi, lorsqu'il n'y a pas de nécessité. La foi des simples en peut être troublée..... Ces sortes de questions amènent des inquiétudes que l'on n'avoit pas auparavant soupçonnées. C'en est assez pour déterminer impérieusement notre foi, que la chose ait été décidée par l'Eglise de la grande Rome et par les autres Eglises unies à elle de communion, par les conciles des Gaules et d'Italie. C'est là la vraie et saine doctrine qui nous vient de Jésus-Christ et des apôtres, qui nous a été transmise par les Pères rassemblés à Nicée de toutes les parties de l'univers. Ces Pères vénérables ne datoient pas leurs décrets de l'année, du mois, du jour des consuls; ils disoient : Nous avons arrêté ce qui suit. Pour que tout le monde ait à s'y soumettre. Ils n'inventoient pas ce qu'ils prêchoient concernant la foi : c'étoit la pure et simple doctrine des apôtres, la vraie foi de l'Eglise catholique. On ne croyoit point qu'il fût permis de rien juger après eux. Cette sainte méthode étoit consacrée dans tout le monde chrétien. Et de quel droit quelques particuliers viendroient-ils abroger ce qui a été en vigueur dans l'Eglise, et fondé sur une si respectable autorité?

La parole de Dieu, qui a été expliquée dans le concile de Nicée, demeurera à jamais; car si l'on

veut comparer le nombre des évêques qui composèrent ce concile, à celui des synodes particuliers, celui de Nicée l'emporte sur eux comme le tout sur sa partie. Si l'on veut savoir les raisons qu'on a eu de les assembler, on verra que le concile de Nicée a été convoqué pour de justes raisons; au lieu que les autres n'ont eu d'autre cause que la haine, la contention et la violence. Cela étant ainsi, qui pourroit souffrir ceux qui nous vantent le concile de Rimini? Qui ne seroit indigné contre ceux qui rejettent les décrets de Nicée, pour s'attacher à ceux que la violence et la contention ont extorqués aux évêques de Rimini? Ne souffrons donc pas qu'on nous en parle davantage, non plus que d'aucun autre synode; mais attachons-nous uniquement aux décrets de Nicée (1).

pag. 780. —
781.

Sur les hérétiques. Il y a toujours dans l'hérésie quelque chose qui manque de substance; elle ne donne point l'aliment de la vie spirituelle. C'est du

pag. 1115.

(1) Il parle de l'un et de l'autre à peu près dans les mêmes termes, au Traité des synodes, nos 6 et 7. Il l'appelle le trophée de la victoire que la vérité catholique a remportée sur toutes les hérésies. (Tom. 1, pag. 903.) Il affirme qu'il est reçu partout, même chez les Indiens, et jusqu'aux extrémités de la terre. (*Ibid.*, pag. 892.) Partout il invoque le concile de Nicée; il en allègue sans cesse le nom et l'autorité, et s'en fait un rempart invincible contre toutes les attaques des partis ennemis. Ce qu'il dit à toute l'Eglise, il le répète avec une égale force à l'empereur Jovien (t. 1, part. 11, p. 782.) Et dans l'estime qu'il témoigne à ce concile, saint Athanase n'est que l'organe de toute l'Eglise chrétienne.

Pag. 408.

lait qu'elle présente, non du pain. Nommons-les du nom de leur secte, jamais du nom de chrétiens. Les hérétiques et les schismatiques n'appartiennent pas à l'Eglise catholique, d'autant qu'ils ont renoncé à la foi apostolique. Le bienheureux saint Antoine ne permettoit aucune communication avec l'hérésie.

Pag. 903.

Évitons même d'examiner avec trop de curiosité une doctrine qui est évidemment mauvaise, de peur que cela ne donne lieu aux esprits contentieux de douter qu'elle le soit effectivement. Qu'il nous suffise de répondre, lorsqu'on propose une semblable doctrine : Ce n'est point là la doctrine de la foi de l'Eglise catholique ; ce n'est point là le sentiment des Pères. Que si les hérétiques reviennent à nous, recevons-les sans exiger d'eux autre chose sinon qu'ils abjurent l'erreur.

Pag. 1125.

Sur la grâce. Le Prophète s'écrie : *Venez, Seigneur, à mon aide, et je serai sauvé.* Je ne saurois donc me passer du secours de Dieu, et d'un secours de tous les moments, puisque, tant que nous sommes sur la terre, nous ne pouvons pas dire avec assurance : Me voilà sauvé. Nous en avons besoin, soit pour l'observation de la loi, soit pour la fuite des vanités du siècle. Et quelque mérite que nos œuvres puissent

Pag. 1053.

avoir, ce n'est pas à nous qu'il faut en rapporter l'honneur, mais à Dieu seul. C'est lui qui les rend bonnes ;

Pag. 1251.

c'est lui qui en assure la récompense. Sans le secours de sa grâce, jamais nous n'aurions échappé au péché,

jamais nous n'aurions été admis au rang des serviteurs de Dieu.

Sur la confession des péchés. De même que l'homme Pag. 103.
baptisé par le prêtre est éclairé par le Saint-Esprit, de même celui qui confesse ses péchés dans la pénitence en obtient la rémission par le prêtre (1).

« Dans l'épître aux Hébreux, nous lisons : Qu'il Pag. 704.
est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés, Hebr. vi. 4.
et qui ensuite sont tombés, soient renouvelés une seconde fois par la pénitence. Cela nôte point aux pécheurs la ressource de la pénitence; mais cela montre que le baptême de l'Eglise catholique est unique, et ne se réitère point. Car c'est aux Hébreux que l'Apôtre écrit en ces termes. Et de peur que, sous prétexte de pénitence, ils ne s'imaginassent qu'il y avoit parmi nous plusieurs baptêmes, et que l'on pouvoit tous les jours y recourir, comme cela se pratiquoit chez eux pour les cérémonies légales, il les exhorte à la pénitence; mais il a soin en même temps de leur assurer qu'il n'y a qu'un seul renouvellement opéré par le baptême, et qu'il n'y en a point d'autre après celui-là... Il ne dit pas qu'il soit impossible de faire pénitence; mais seulement qu'il est impossible de nous renouveler, sous prétexte de pénitence. Ce sont, en effet, deux choses fort différentes; car celui qui fait pénitence cesse de pécher, mais conserve les

(1) Tom. II, Collect. Patr.

cicatrices de ses blessures; au lieu que celui qui reçoit le baptême se dépouille du vieil homme, et se renouvelle par la naissance céleste qu'opère en lui la grâce du Saint-Esprit (1).»

Pag. 875.

Sur la sainte Mère de Dieu. Virgo Deipara Maria.

Le Saint-Esprit descendit dans le sein de la Vierge, accompagné de toutes les vertus inséparables de sa divine essence, telles que les suppose sa souveraine principauté; la pénétrant, la remplissant tout entière de sa grâce, *gratiū plena*, la comblant de toutes les perfections, ce qui étoit exprimé par cette parole :

LUC. I. 28.

Ibid. 35.

La vertu du Très-Haut lui-même vous couvrira de son ombre. Que cette vertu toute-puissante soit restée unie à elle depuis sa conception et après, durant tout le temps de sa vie; c'est de quoi je suis intimement assuré. Car je ne saurois croire que cette plénitude de grâces n'ait été que passagère en la sainte Vierge. Non. Je crois qu'elle lui a été communiquée pour tous les temps. De même que ce n'a pas été pour une seule fois que *la vertu du Très-Haut l'a couverte de son ombre*, mais qu'elle la couvre et l'environne encore à présent, et l'environnera toujours; en sorte que la présence de l'Esprit Saint la fait être éternellement pleine de grâces (2).

(1) Paragr. de la traduct. de Tricalet, *Biblioth. portat.*, tom. 1., pag. 571, 572.

(2) Dans l'ouvrage *De sanctiss. Deiparâ.* (Voy. Tricalet, *Biblioth. portat. des Pères*, tom. 1., pag. 564 (note).

Sur la componction. Tous n'ont pas le don des larmes. Il n'est accordé qu'à ceux dont l'âme, continuellement élevée vers Dieu, s'est détachée de toutes les choses de la terre, dépouillée des affections charnelles, au point d'oublier même s'il y a un monde présent.

Sur le salut, la piété chrétienne, les adversités, etc. Ceux qui établissent leur repos en ce monde ne doivent pas espérer de l'avoir dans l'éternité; car le royaume du Ciel n'est pas pour ceux qui vivent ici-bas dans l'oisiveté. Ceux-là seuls ont droit d'y prétendre, qui mènent une vie pleine de tribulations. C'est là un prix qui ne s'obtient pas pour rien ni à peu de frais; il veut du travail et des sueurs. Il nous importera peu quels auront été nos maux et nos fatigues dans ce monde vain et misérable, puisqu'il n'en restera plus de trace, même dans la mémoire, une fois que l'on aura pris possession de l'ineffable repos qui nous attend dans l'autre vie (1).

Peut-on, avec la moindre lueur de bon sens, ne pas aimer mieux être du côté du petit nombre, en marchant par la voie étroite qui mène au salut, que d'être du côté du grand nombre de ceux qui marchent par la voie large pour aboutir à la mort? Préférez donc, vous en êtes bien le maître, la multitude de ceux qui périrent dans l'inondation universelle; mais laissez-moi

(2) Au Traité *De virginitate*.

me sauver dans l'arche avec le petit nombre. Joignez-vous, si vous le voulez, à ce grand peuple de Sodome; quant à moi, j'aime mieux, avec Loth, me séparer de la multitude, pour n'avoir pas à périr comme elle. Ce n'est pas que je compte pour rien l'opinion du grand nombre, c'est-à-dire de ceux qui s'appliquent à la recherche de la vérité, non de ceux qui la fuient; de ceux qui reprennent avec une charité toute paternelle, non de ceux qui disputent avec aigreur; de ceux qui conservent le dépôt de l'ancienne doctrine comme étant l'héritage de leurs pères, non de ceux qui s'attachent à des opinions nouvelles (1).

Pag. 96.

Sur les saintes Ecritures. La pureté de cœur est une disposition nécessaire à quiconque veut en pénétrer le sens. Nos hérétiques affectent d'avoir à la bouche le mot Ecriture; ils en citent des passages pour séduire les simples; ils n'en sont pas moins les premiers persuadés que l'Ecriture les condamne.

Pag. 273.

Pag. 1001.

Il n'est permis à personne d'en changer les expressions, sous le prétexte de leur donner plus d'élégance.

II Cor. XII 2.

Si l'Apôtre, qui, dans son ravissement, avoit entendu des paroles ineffables, et dont la langue étoit l'organe de Jésus-Christ lui-même, ne s'est permis jamais de rien prononcer de lui-même, et sans l'ap-

(3) *Disceptat. adv. eos qui in verit., etc.*

puyer toujours de l'autorité des Saintes Ecritures ; quelle dangereuse et téméraire présomption n'est-ce pas d'abandonner ce guide sacré, pour lui substituer un langage arbitraire et tout humain (1) ?

Prières pour les morts. On demande si les âmes des pécheurs reçoivent quelque soulagement, après la mort, des prières que font les fidèles dans leurs assemblées, des bonnes œuvres qu'ils pratiquent, et des oblations qu'ils présentent pour eux. Je réponds que si elles n'en recevoient aucun avantage, l'Eglise ne feroit pas mémoire d'elles à leurs funérailles. Nous voyons, dans la saison où la vigne est en fleur, le vin renfermé dans les tonneaux recevoir l'impression des vapeurs qui s'exhalent de la vigne, et fleurir, en quelque sorte, avec elle. Cette similitude familière nous donne à comprendre comment les âmes à qui il reste des fautes à expier reçoivent quelque bienfait de l'immolation non sanglante et du sacrifice eucharistique célébré pour elles, selon que le veut et l'ordonne notre Dieu, à qui appartient le souverain empire sur les vivants et sur les morts (2).

Terminons notre article par la *Vie de saint Antoine*.

Saint Athanase, pressé par des solitaires au-delà de

(1) *Advers. eos qui nec quarendum*, etc.

(2) *Quæst.* xxxiv, et tom. II *Collect. Patr.*, p. 46.

l'Égypte , de les instruire de ce qu'il savoit de S. Antoine , leur envoya la vie de cet illustre Père du désert. Il raconte ce qu'il avoit vu par lui-même , et ce qu'il avoit appris d'un de ses disciples (1). Le panégyrique de saint Antoine , par l'abbé Clément , n'est en quelque sorte qu'une traduction paraphrasée de cet excellent ouvrage (2). « Dans cette vie , où tout est extraordinaire , » tout est merveilleux , je ne fais (dit l'orateur) que copier saint Athanase. »

L'exorde a la noble simplicité qui convient au genre. S'adressant aux solitaires :

C'est pour vous un combat des plus avantageux , que celui où vous êtes engagés , de rivaliser en vertu avec les solitaires de l'Égypte , et de vous efforcer

(1) Il le déclare affirmativement dès le commencement de son ouvrage. On croit qu'il l'écrivit vers 365 , dans un des courts intervalles que lui laissoient les persécutions de l'arianisme. Mais une question bien plus importante encore , est celle des événements surnaturels dont cette histoire est remplie. Nous savons qu'un siècle dédaigneux ne les admet pas. Serait-ce une raison de les passer sous silence ? Répondons , tant sur ceux-là que sur tous ceux qui leur ressemblent , quand ils sont bien attestés , répondons hardiment que ces faits , tout incroyables qu'ils semblent l'être , n'ont point paru tels , ni à saint Jean Chrysostôme , ni à saint Augustin , qui ne manquoient , pas plus que saint Athanase , ni d'esprit , ni de capacité , ni de critique. L'histoire des combats de saint Antoine avec les démons n'a rien de plus incroyable que ce que nous lisons dans l'Évangile , qu'une légion entière de démons obsédoit quelquefois un seul homme. (Luc. VIII , 30.) S'il est dit dans la Vie de saint Antoine , que le démon lui apparussoit sous la forme humaine ; c'est le sentiment de plusieurs interprètes , qu'il se présenta à Jésus-Christ sous la même forme pour le tenter.

(2) *Panégyr.* .tom. 1, pag. 136 et suiv.

même de les surpasser encore par une généreuse émulation. Déjà il s'est établi parmi vous plusieurs communautés où règne la meilleure discipline. Il n'y aura donc personne qui n'approuve au désir que vous m'avez exprimé; et Dieu en accordera sans doute à vos prières l'heureux accomplissement. L'ouvrage que vous m'avez demandé nous sera profitable à tous : à moi, en me remettant sous les yeux les actions de ce saint personnage; à vous, parce que l'admiration dont elles vous pénétreront vous portera à les imiter. Pour des solitaires, c'est connoître le vrai chemin de la perfection, que de savoir quelle a été la vie d'Antoine.

Le saint patriarche, maintenu en possession de son Eglise, moins par la protection de Valens que par la généreuse charité de son peuple, alla bientôt recevoir la récompense de tant de travaux et de combats soutenus pour l'honneur du nom de Jésus-Christ. Il termina paisiblement sa vie le 2 mai 373 (1), après avoir gouverné quarante-six ans et quelques mois l'Eglise d'Alexandrie.

(1) Il y a sur cette date de grandes difficultés, dont on peut voir l'exposé plutôt que la solution, dans la Vie du saint par Hermant; dans les notes de Tillemont sur S. Athanase, au tom. v, pag. 719; dans Cave, *Script.*, pag. 121, col. 2; et dans le *Calendar. univ.* d'Assemani, tom. vi, pag. 301 et suiv., en réponse aux Bollandistes, qui placent la mort de saint Athanase en 371.

Article IX. SAINT OPTAT DE MILEVE.

En 368.

Un de ces évêques, de vénérable mémoire, dont le nom serviroit tout seul de preuve à la vérité, si la vérité s'appuyoit sur le suffrage des hommes (1). Celui-ci la défendit avec autant de zèle que de talent contre le schisme des Donatistes.

Cette secte turbulente avoit annoncé dès les commencements ce qu'elle devoit être par la suite. Le premier auteur des troubles fut un certain Donat, évêque de Casesnoires, en Numidie. Il avoit pris occasion de la charitable condescendance dont on avoit usé à l'égard des traditeurs ou libellatiques qui, durant la persécution de Dioclétien, avoient livré les saintes Ecritures (2). C'étoit sans doute une lâcheté coupable; aussi l'Eglise n'avoit-elle pas manqué de statuer sur les peines qu'elle méritoit (3); et l'on pouvoit bien s'en reposer sur sa sagesse pour les modifications. Un rigorisme pharisaïque n'en voulut point admettre. Les passions les plus odieuses se couvrirent du

(1) S. August., *libr. de Unit. eccles.*, cap. xix, n° 50.

(2) Dupin, *Histor. Donat*, p. xv, dans son édit. de S. Optat. Tillem., *Mém.*, tom. vi, pag. 3.

(3) Voy. *Concil. gall. oper. et stud. monachor. Sancti Mauri*, tom. i et unico, Paris, Didot; 1789, pag. 66 et seq. *Concil. Arelatens. i, ann. 314, can. xiii*, pag. 99. II. Vales., *not. in Euseb.*, pag. 294.

masque de la discipline. Donat fit une Église à part, se séparant de la communion des évêques catholiques unis à l'évêque de Rome, tenant des assemblées particulières, célébrant les saints mystères dans des chapelles domestiques, élevant autel contre autel, fomentant, par ses libelles et ses calomnies, un système de rébellion ourdi savamment contre les autorités les plus respectables dans l'Église, celle des évêques et du vicaire de Jésus-Christ (1). Il y avoit donc dès lors des Donatistes; mais ce n'étoit encore qu'une faction qui s'agitoit dans les ténèbres. Un autre Donat, successeur de Majorin au siège schismatique de Carthage, l'arracha à son obscurité (2). Il mêla l'hérésie au schisme (3), prétendant que le baptême conféré ailleurs que dans sa société étoit nul, donc qu'il devoit être administré de nouveau à ceux qui venoient se ranger à son parti (4); et l'incendie, qui sembloit éteint, se ralluma avec une nouvelle fureur (5). C'est du milieu de cette secte que nous verrons sortir les Circoncel-

(1) S. August., *Tract. de pastoribus*, tom. ix, ed. Bened., col. 282. Tillem., pag. 19, 21, 36.

(2) S. August., *contr. Petilian.*, tom. ix, pag. 88.

(3) Balduin, *Histor. collat. carthag.* (a Pap. Masson), pag. 530, post. S. Optat., edit. Dupin.

(4) S. August., *Retract.*, lib. i, cap. xxi, tom. i, col. 32. Hieronym., *de Vir. illustr.*, cap. lxcv. S. Optat., lib. iv, p. 71, ed. Dupin.

(5) Tillem., pag. 64, 68 et suiv.

lions, si fameux dans l'histoire de saint Augustin par tous les excès de leur fanatisme (1).

Donat étant mort en exil, on lui donna pour successeur Parménien (2). Celui-ci essaya de réunir en un corps de doctrine ce qui se disoit dans le parti, et d'en justifier les pratiques. Il publia un livre composé astucieusement, et qui eut beaucoup de vogue. C'est celui que réfute saint Optat.

Ce saint étoit Africain, évêque de Milève, en Numidie. Ses livres contre Parménien (3) sont estimés encore aujourd'hui comme un ouvrage excellent, « soit pour la manière d'écrire et pour l'élégance et l'élévation du style, qui est vif, mâle, noble, véhément et serré, ce qui fait dire que l'auteur avoit beaucoup d'esprit et d'étude, soit pour l'importance des vérités qu'ils soutiennent, et qui les rendront utiles à l'Eglise tant qu'il y aura des hérétiques et des schismatiques qui la combattront, soit pour le

(1) *Genus hominum agreste et famosissimæ audaciæ, inquit Augustinus, non solùm in alios immania facinora patrando, sed nec sibi eadem insanâ feritate parcendo.* (Dupin, *Histor. Donat.*, pag. 27.)

(2) Etranger, et, ce semble, d'entre les prosélytes que les Donatistes avoient faits en courant la terre et les mers. Les règles furent donc violées dans son ordination, puisqu'il n'étoit point de la province, et que ceux qui l'ordonnèrent ne le connoissoient pas, comme saint Optat le leur reproche.

(3) L'ouvrage est distribué en sept livres; il n'en avoit d'abord que six, et saint Jérôme ne parle que de ce nombre. Il ne connoissoit pas le septième, que l'auteur ajouta dans une seconde révision. (Voy. D. Ceillier, *Hist. des écriv.*, tom. VI, pag. 626.)

grand nombre de particularités remarquables qu'ils nous apprennent sur l'histoire des Donatistes, et même sur la discipline ancienne (1). »

Il le commence (*) par l'exposition de la foi com- Pag. 2.
mune à tous les chrétiens, « comme étant le lien de la paix qui unit tous les membres de la famille chrétienne. Si cette paix étoit maintenue dans le même esprit qu'elle nous a été donnée, il n'y auroit ni schismes, ni dissensions; nous n'affligerions pas le cœur de Dieu par le scandale de nos disputes; nous n'aurions pas, et ces faux prophètes, et ces faux martyrs, et ces murailles blanchies qui déguisent mal leur ruine prochaine; nous n'aurions pas à répandre des larmes sur la perte de tant d'âmes simples que Pag. 3.
l'en égare. Tels sont néanmoins les désordres auxquels se portent des hommes qui sont nos frères; car, qu'ils le veuillent ou ne le veuillent pas, ils n'en sont pas moins nos frères. »

A l'Eglise catholique, essentiellement une par la Pag. 10.
profession d'une même foi et par l'union des âmes, saint Optat oppose le caractère du schisme, qui, en rompant la paix, se forme du caprice des opinions, s'entretient par l'envie, s'accroît par les contestations. On se sépare, on s'isole du tronc de l'Eglise catho-

(1) Tillemont, *Mém.*, tom. vi, pag. 143. D'après Dupin, *Biblioth.*, tom. II, pag. 319.—359.

(*) *S. Optati Afri, Milevit. episc., de schismate Donatistar.*, lib. VII, studio Ludov., Ellies Dupin, fol. Paris, 1700.

lique ; on se détache de son sein maternel , et l'on s'abandonne à l'esprit de révolte. On renonce à l'héritage céleste ; on s'éloigne des sources de la vie.

Pag. 11 et
suiv.

Remontant à l'origine du schisme des Donatistes , il en parcourt l'histoire sommairement , accuse les traditeurs d'en avoir ôté les artisans , en rappelle les auteurs , les complices et les progrès.

Pag. 18.

Que le schisme soit un grand mal , c'est ce qu'il vous est impossible à vous-mêmes de nier. Datan , Abiron , Coré , tels sont les maîtres d'erreur que vous n'avez pas craint d'imiter. Vous auriez bien dû aussi vous rappeler , et les menaces sévères dont le Seigneur avoit accompagné la défense de leur sacrilège attentat , et le rigoureux châtiment qui l'a suivi. A la tête des ordonnances de la loi divine étoient ceux-

Exod. xx. 13.

ci : Vous ne tuerez point , vous ne servirez point des dieux étrangers. Après ceux-ci vient le précepte :

Deut. v. 7.

Vous ne ferez point de schisme. Caïn se rendit coupable du premier de ces crimes , et pourtant il ne fut

I. Cor. I. 10.

point puni de mort. Dieu mit sous sa propre garde le fratricide. Les Ninivites s'étoient attachés au culte

Gen. iv. 15.

de divinités étrangères ; mais à la voix du Prophète , ils firent pénitence , et Dieu agréa leur repentir. Mais

Jon. III. 6.

des Lévites infidèles entreprennent de détacher les enfants d'Israël de l'obéissance due au grand-prêtre Aaron ; ils entraînent une partie du peuple dans leur révolte ; ils osent envahir un sacerdoce auquel ils n'avoient pas de droit , et brûler sur l'autel du Seigneur

un encens adultère. Le Seigneur, qui hait la division, ne put voir leur crime avec indifférence. Sa colère, qui avoit pardonné à Caïn, aux Ninivites, se montra implacable envers les schismatiques. Leur crime fut jugé impardonnable. Dieu envoya une faim dévorante à la terre. Aussitôt elle ouvre une gueule énorme, les engloutit avec avidité, et se referme sur sa proie. Ces misérables, plutôt ensevelis que morts, tombent dans les abîmes de l'enfer. Que direz-vous à cet exemple, vous qui nourrissez le schisme et le défendez imprudemment? Les premiers prévaricateurs ont été punis à l'instant même, pour que leur châtiment servît de leçon à ceux qui les imiteroient. Les autres, il les réserve à son jugement.

Saint Optat raconte l'histoire de la condamnation des Donatistes, leur appel à l'empereur Constantin, qui n'y répondit que par l'accent de l'indignation, la sentence qu'avoit portée contre eux Elien, proconsul d'Afrique; et conclut son premier livre en disant que les accusations de Parménien retomboient sur lui-même et sur ceux de son parti.

Dans le second livre, saint Optat traite plus particulièrement des caractères de l'Eglise catholique. Elle est une, puisque Jésus-Christ l'appelle sa colombe, son épouse. Elle est sainte, non par ses membres, mais par ses sacrements; d'où il suit qu'elle ne se trouve pas dans l'hérésie, ni dans le schisme.

La dénomination de vraie Eglise ne convient qu'à

ceux qui portent le nom de catholiques. Or, il n'est pas possible d'appeler ainsi les Donatistes, eux qui sont renfermés dans une petite partie de l'Afrique, et même dans un coin d'une simple contrée. Pour que l'Eglise ne pût être que chez vous et dans le coin de l'Afrique où vous êtes, il faudroit qu'elle ne fût point dans l'autre partie de l'Afrique où nous sommes; qu'elle ne fût pas dans les Espagnes, dans la Gaule, ni dans l'Italie, dans les trois Pannonies, dans la Dacie, dans la Mæsie, dans la Thrace, dans l'Achaïe, dans la Macédoine et dans la Grèce entière, dans le Pont, dans la Galatie, dans la Cappadoce, dans la Pamphilie, dans la Phrygie, dans la Cilicie, dans les trois Syries, dans les deux Arménies, dans toute l'Egypte, dans la Mésopotamie, et dans un nombre presque infini d'îles et de provinces où vous n'êtes point. Où sera donc la propriété du nom de catholique, puisque ce nom ne lui vient que du privilège qu'elle a d'être répandue partout? Car si vous restreignez ainsi, comme il vous plaît, l'Eglise dans un coin, si vous lui enlevez toutes les nations, où sera ce que le Fils de Dieu a mérité? Où sera ce que le Père lui a donné de plein gré par ces paroles du second psaume : *Je vous donnerai les nations pour héritage, et toute l'étendue de la terre pour votre possession?* Pourquoi abrogez-vous un tel engagement, et resserez-vous dans un cercle si étroit l'étendue des royaumes? Pourquoi ces entraves que vous mettez à la

Pag. 26.

Vers. 8.

possession de son empire ? Laissez-le jouir de son domaine et remplir toute la terre , puisque toute la terre lui a été donnée sans réserve. Le Père , en lui donnant tout , n'a rien excepté. Vous , par la foible concession que vous lui faites , croyez-vous l'emporter dans la balance ? O ingratitude ! ô délire ! Jésus-Christ vous appelle , avec tout le reste de l'univers , à la participation de son royaume céleste ; il vous presse de recueillir votre part de l'héritage ; et vous , parce que vous lui abandonnez une partie de l'Afrique , vous venez lui disputer tout cet univers , que son Père lui a donné !.... Quoi ! le Seigneur déclare que la gloire de son nom sera publiée chez tous les peuples , de l'aurore au couchant ! *Chez tous les peuples* , l'entendez-vous ? Non dans cette portion de l'Afrique où vous êtes. S'il n'y a que vous au monde qui lui donniez le tribut de louanges qu'il demande à tous les peuples de la terre , le reste du monde sera donc condamné au silence ?

Pag. 27.

PS. XLIX. 1.

Une autre marque de la vraie Eglise est d'être unie à la chaire de Pierre.

Pag. 28.

Cherchons qui l'a occupée le premier. Si vous ne le savez pas , apprenez-le ; si vous le savez , rougissez d'en être séparés. Vous ne pouvez alléguer l'ignorance ; vous n'échapperez donc pas au crime de la séparation. Il vous est impossible de nier que Pierre , le premier , siégea dans l'Eglise romaine ; qu'il y siégea comme premier des Apôtres , pour être le chef du

corps dans lequel tous conservassent l'unité, afin qu'il n'y eût point d'Eglises distinctes et séparées, sous peine d'être un schismatique et un prévaricateur (1). Pierre eut pour successeurs Lin, Clément, et la suite, jusqu'à Sirice, de nos jours (en 384), avec qui tout le monde est en communion comme nous, par le moyen des lettres formées (2). Montrez l'origine de votre chaire, vous qui vous prétendez être la sainte Eglise?

Pag. 20.

Vous dites que vous en avez une portion dans la ville de Rome. Ce que vous y avez est une branche de votre erreur, qui vient de la souche du mensonge, et non du tronc de la vérité. Que je demande à Macrobe où il est assis (3) : osera-t-il me répondre que c'est dans la chaire de Pierre? Mais je doute fort qu'il l'ait seulement vue, et qu'il ait jamais approché de son tombeau : réfractaire en cela au commandement de l'Apôtre, qui veut que *l'on communique aux mémoires des saints* (4). Rome garde les tombeaux des

Rom. XII. 13.

(1) Voy. cette *Biblioth. choisie*, tom. III, pag. 214 et suiv.; tom. IV, pag. 254.

(2) Lettres formées ou de communion, *formatæ*, *communicatoriæ*, que les évêques s'écrivoient mutuellement, et adressoient à l'évêque de Rome en signe d'unité de foi. On en voit l'usage dès la plus haute antiquité. Consulter Duguet, Thomassin, Bingham, etc.

(3) Probablement le même dont nous avons une lettre, adressée à l'Eglise de Carthage, dans Mabillon, *Analecta*, ed. Paris.; 1723, pag. 185.

(4) Les exemplaires d'alors portoient : *Memoriis sanctorum communi-*

deux Apôtres. Dites-moi si jamais il a offert le sacrifice dans l'endroit où il est constant que sont leurs mémoires? Reste donc que votre confrère Macrobe convienne de bonne foi qu'il est assis dans la même chaire où siégeoit Eucolpius; celui-ci, à son tour, qu'il succède à Boniface de Dalles (ou Dallité), en remontant jusqu'à Victor de Garbie, envoyé par les autres, il y a long-temps, pour être le pasteur d'un petit nombre d'aventuriers (1). Quoi! toujours étranger dans Rome, vous n'y avez eu jamais que des Africains pour y occuper de loin le siège que vous vous y supposez! N'est-ce pas là une imposture manifeste, et l'esprit de parti, qui fut toujours le principe du schisme? Ce Victor de Garbie, qu'étoit-il autre chose qu'un fils sans ancêtres, un pasteur sans troupeau, un évêque sans peuple? Car appellera-t-on troupeau ou peuple une poignée d'hommes qui n'excédoit pas le nombre de quarante; qui n'avoient ni basilique, ni autre lieu d'assemblées? Ce ne fut donc là qu'une chaire de pestilence; une témérité sacrilège de se soulever contre la chaire de Pierre, qui seul a reçu les clefs du royaume du ciel; *de diviser*, comme vous le faites, *Jésus-Christ*, dont les Juifs mêmes n'osèrent pas diviser la tunique.

Eug. 30.

I. Cor. I. 23.

cantes. Notre vulgate lit : *Necessitatibus*. Dupin (note) : *Memoriae sunt ades sacre aut altaria in quibus extant reliquie martyrum*. (Idem., *ibid.*)

(1) Du nombre de ceux-là dont saint Augustin disoit : *Mille nomina, mille scissuras*, tom. v, pag. 1396.

Pag. 32.

Sans communion avec Pierre, les Donatistes n'avoient pas plus la succession épiscopale.

Pag. 34

Il conclut qu'il n'y a de vérité que dans la seule Eglise catholique; puis il réfute les calomnieuses imputations du parti contre l'Eglise catholique. Nous,

Pag. 35.

aimer à répandre le sang! Notre Eglise se compose d'évêques, de prêtres, de diacres, de ministres inférieurs, et des fidèles. Citez-moi, dans cette hiérarchie, une classe à qui vous puissiez adresser de légitimes reproches? Désignez quelqu'un en particulier, tel évêque, tel prêtre, tel diacre, tel simple fidèle. Prouvez que nous ayons persécuté qui que ce soit. Notre crime, c'est l'unité, que vous n'aimez pas, et nous nous applaudissons d'être criminels à ce prix.

Pag. 36.

Si donc il est vrai qu'une Eglise où l'on persécute ne mérite pas le nom d'Eglise; que les Donatistes se jugent eux-mêmes, eux qui n'ont pas cessé un moment de se porter aux plus violentes persécutions contre les catholiques.

Le saint évêque n'étoit que trop justifié par les excès de toute sorte qui déjà faisoient l'histoire de cette secte, même avant que les Circoncellions eussent paru.

Pag. 37.

Vous êtes venus, ivres de fureur et de ressentiments, déchirer les membres de l'Eglise, mêlant l'artifice à la violence, semant le carnage, engageant au combat nos pacifiques habitants; les for-

çant à s'expatrier, vous emparant des églises à main armée, marquant partout votre passage par des ruines et des flots de sang.

Avons-nous jamais agi de la sorte ? Dieu nous vengera. Mais voilà votre Eglise à vous ; une Eglise qui a des bourreaux pour évêques, et des massacres pour aliment ! Pag. 38.

Saint Optat bat en ruines la prétention de la secte, qui se vantoit d'être sainte. Pag. 40.

Ici-bas on aspire à la sainteté ; y atteindre, c'est le partage de Dieu seul. Le pharisien de l'Evangile s'avance la tête haute, le cœur gonflé d'orgueil, *remerciant Dieu d'être sans péché*, comme s'il disoit : Je n'ai rien à me faire pardonner. Mieux vaut être coupable avec humilité, que juste avec orgueil.

Le saint évêque dénonce, avec la même énergie, l'impicité de leur ordination, la sacrilège audace de leurs serments, leurs violences à l'égard des oints du Seigneur, leurs impostures contre des hommes irréprochables, à qui, en voulant leur ôter l'honneur, ils ont ôté plus que la vie, l'hypocrisie de leur pénitence. Pag. 41.
Pag. 42.
Pag. 43.
Pag. 45.

Le troisième livre poursuit ce tableau, et répond aux objections de son adversaire à propos de ce qu'il appelloit les persécutions exercées par les catholiques. Il réfute en particulier ce qu'il reprochoit à Macaire (commissaire de l'empereur Constant), qui l'avoit envoyé avec de riches présents, pour travailler à la Pag. 47.
Pag. 48.

réunion des Donatistes, et accusé par eux d'avoir employé des soldats pour exécuter sa commission (1). Macaire vint seul et sans escorte, n'ouvrant les mains que pour répandre des trésors, la bouche que pour inviter à la paix. Au mot d'union, les Donatistes firent retentir leurs clameurs; tout s'enfuit. Ils se récrioient que l'on venoit faire des martyrs. Donat répondoit : Qu'y a-t-il de commun entre l'empereur et l'Eglise? Oubliant que saint Paul ordonne à tous les chrétiens d'obéir aux princes, même païens; à plus forte raison à un empereur aussi religieux, et dont la généreuse compassion se signaloit par de magnifiques largesses. Il envoyoit des ornements pour les églises, des aumônes pour les pauvres, mais rien pour Donat... Est-ce là prendre soin des pauvres? Est-ce là pourvoir aux nécessités des indigents? Est-ce là secourir les pécheurs, qui n'ont, pour *éteindre le feu de leurs péchés, que l'eau de l'aumône?* Qu'aura-t-il à répondre au jugement de Dieu, quand il lui sera demandé compte : Evêque, lui dira le Seigneur, que pensois-tu que fût ton prince? Innocent? Pour-

(1) Il étoit chargé de distribuer dans la province des aumônes considérables. « Le dessein de Constant étoit de voir si on pourroit réunir les Donatistes par la douceur et par l'estime de la charité des catholiques. » (Tillem., *Mém.*, tom. vi, pag. 110.) Donat rejeta, avec une dureté sans exemple, et les présents et les paroles de paix, ajoutant à son refus tous les outrages que son insolence put lui suggérer contre l'empereur lui-même.

quoy refusois-tu les présents de l'homme innocent ? Pêcheur ? Pourquoi l'empêchois-tu de répondre aux vues de ma Providence , qui n'a fait les riches que pour les pauvres ? Donat se croyoit le souverain de Carthage. Bien qu'il n'y ait au-dessus de l'empereur que Dieu seul, qui l'a fait ce qu'il est , Donat s'élevoit au-dessus du prince, au-dessus de la condition humaine ; il vouloit presque marcher de pair avec Dieu lui-même, en méconnoissant celui qui, après Dieu, occupe le premier rang.

Cependant les excès allant toujours croissant, il avoit fallu que l'autorité agît. On fit avancer quelques troupes. A qui la faute ? Les Donatistes se retranchèrent dans une église, dont ils avoient fait un grenier, attaquèrent les soldats, en tuèrent quelques-uns. « Ceux-ci, irrités par le sang de leurs compagnons, et se regardant tous outragés en leurs personnes, ne respiroient que la vengeance, et il n'étoit plus au pouvoir de leurs chefs de les retenir. C'est ainsi qu'on fit ce qui servit depuis de prétexte aux Donatistes pour rendre la réunion odieuse, quoiqu'on n'en pût justement accuser que les Donatistes mêmes, qui avoient pris les armes les premiers (1). » Pag. 58.

Macaire fut le principal objet de leur haine. Pag. 62.
C'étoit lui (disoit-on) qui avoit tiré le glaive de la persécution, et fait couler le sang des martyrs.

(1) Trad. par Tillem., *Mém.*, tom. vi, pag. 113.

S. Optat compare ces prétendus martyrs avec ceux du temps des persécutions commandées par les empereurs païens. Il s'arrête surtout à celles de Dioclétien et de Maximien : Alors c'étoit une guerre d'extermination poursuivie contre le nom chrétien par l'artifice et la violence déclarée. Le démon triomphoit dans les temples de l'idolâtrie. Un sacrilège encens fuyoit partout en son honneur. Pas un lieu qui ne fût consacré pour le crime. Le vieillard à qui il ne restoit qu'un moment à vivre étoit traîné aux pieds des idoles pour y sacrifier. L'enfance n'étoit pas plus ménagée ; on l'arrachoit du sein maternel pour la porter sur les autels sacrilèges ; et pour épargner le sang de leurs fils , les pères étoient sollicités d'en faire des apostats. Ici on forçoit les chrétiens d'abattre , de leurs mains , les temples du Dieu vivant ; ailleurs , de renoncer à la foi de Jésus-Christ , de jeter aux flammes les livres de notre Loi sainte , et d'offrir de l'encens aux idoles. Macaire a-t-il jamais rien fait de pareil ? Vous n'oseriez le soutenir. Sous Macaire , on pressoit les chrétiens paresseux d'aller à l'église ; on avertissoit tout le monde d'y prier unanimement un même Dieu. Il n'y a point de martyr sans confession. Faites-nous voir que l'on ait contraint un seul des vôtres à être confesseur ?

Les Donatistes refusoient de reconnoître les catholiques pour frères. C'eût été bien plutôt à ceux-ci à rejeter les Donatistes , coupables de tant de crimes ,

violateurs scandaleux de la discipline et de la paix. Pourtant la charité, dont ils ne cessoient d'être animés, éloignoit sévèrement de leur langage tout ce qui auroit pu nuire à la fraternité chrétienne. Tel est l'objet du quatrième livre. Pag. 71.

Par allusion à ces paroles du psalmiste : *A l'aspect du voleur, vous vous mettiez à courir avec lui.* Pag. 73. Ps. XLVIII. 18.
 Que signifient ces paroles? De quel voleur s'agit-il? N'y a-t-il de larcins que ceux qui consistent à enlever un habit, un effet quelconque? Ceux dont il est question ici, ce sont les vols qui s'attachent à la personne de Dieu. Et quels vols peut-on lui faire? Ceux dont vous vous rendez coupables. Le bien de Dieu, ce sont les âmes que le démon lui dérobe par vos manœuvres; ce sont les fidèles, dont vous lui enlevez les hommages, en corrompant leurs mœurs.

Saint Optat confirme la doctrine du péché originel et l'efficacité de nos exorcismes. Il n'est personne qui ignore que tout homme venant au monde, bien qu'il soit né même de parents chrétiens, étant sous l'esclavage du démon, ne peut être admis au saint baptême que cet usurpateur n'ait été chassé de son cœur, dont il s'étoit emparé. C'est l'effet de l'exorcisme par lequel l'esprit impur est chassé, et contraint de s'enfuir dans des lieux déserts. Pag. 74. Luc. XI. 21.

Dans le cinquième, saint Optat traite du baptême, et soutient qu'il ne peut point être réitéré; que sa vertu agit par elle-même indépendamment des hon-

Pag. 81.

mes. Vous soutenez que le baptême se doit réitérer. Nous soutenons le contraire. Entre vous et nous la foi des peuples reste flottante. Eh bien, qu'ils ne croient ni vous ni nous. Tout ce qui est homme est sujet à préjugés, et tient à son opinion. Il faut appeler des juges. Où les chercher? Parmi les chrétiens? Des deux côtés, on veut l'être. La vérité se fait difficilement jour à travers les nuages que répand l'esprit de parti. Cherchons ailleurs. Parmi les païens? Ils ne peuvent connoître nos mystères. Les Juifs? Ils ne veulent pas entendre parler du baptême chrétien. Ce n'est pas sur la terre, c'est dans le ciel qu'est placé le tribunal seul capable de prononcer. Mais qu'avons-nous besoin de le chercher dans le ciel, quand l'Évangile nous met en possession du testament de Jésus-Christ.

Pag. 83.

Il distingue dans le baptême trois choses, l'invocation de la Sainte-Trinité, la foi dont celui qui doit être baptisé fait profession, et la personne de celui qui le confère. Les deux premières sont essentielles au sacrement, et inviolables, au lieu que la troisième peut souffrir quelque changement, en ce que les ministres du baptême ne sont pas toujours les mêmes, mais qu'ils se succèdent les uns aux autres. L'homme n'étant donc que le ministre et non le maître du baptême, et les sacrements renfermant en eux-mêmes la sainteté, et ne la tenant pas de ceux qui les administrent : Pourquoi vous attribuez-vous tant de pouvoir? Pourquoi prétendre enlever à Dieu la disposition

de ses grâces? Accordez-lui du moins de donner ce qui lui appartient. Un homme ne peut par soi-même donner ce qui est divin. C'est Dieu, au rapport des saintes Écritures, qui lave, qui purifie le fidèle. Ce n'est pas l'homme, c'est Dieu qui, après avoir créé l'âme, la lave de ses taches et de ses souillures..... Quoique le baptême donné par saint Jean fût imparfait, Jésus-Christ n'a pas laissé de le ratifier.... Si la grâce du baptême dépendoit du ministre, et non de la Trinité, Jésus-Christ n'auroit pas manqué de désigner quel doit être ce ministre; au lieu qu'il s'est contenté de marquer au nom de qui il devoit être administré, sans s'expliquer sur la personne de celui qui le confère.

Il ajoute que la foi de celui qui reçoit le baptême opère aussi dans le sacrement; ce qu'il prouve par ce qui est dit dans l'Évangile de la foi du centenier, de l'hémoroïse, et de cette femme qui pria Jésus-Christ de rendre la vie à sa fille. Pag. 88 et suiv.

A l'occasion de la parabole du festin des noces : Pag. 90.
 « *Mon ami*, dit le maître à celui qui étoit entré sans avoir la robe nuptiale. *Mon ami*, c'est lui dire : Je te connois. Tu avois, au jour de ton baptême, renoncé au démon; tu l'étois rangé sous ma loi, et je t'avois revêtu de l'habit nuptial : *Pourquoi t'es-tu présenté aujourd'hui sans avoir cet habit que je t'avois donné?* Personne ne sauroit trouver mauvais que vous vous présentiez à lui sans avoir ce que vous ne tenez Matth. xxv. 12.

pas de lui. Tu l'avois reçue, cette robe nuptiale; je te l'avois donnée comme aux autres: et seul tu te montres ici sans l'avoir? Pourquoi paroître dans cette nudité? Qui t'a fait perdre cet habit? Quels voleurs, quels assassins t'en ont dépouillé? Point d'accès à la salle du festin pour quiconque s'y présenteroit dans cet état. »

Pag. 91.

Livre sixième. Les Donatistes portoient le sacrilège jusqu'à briser les autels des catholiques, où repose le corps et le sang de Jésus-Christ (1). Cette horrible

Pag. 92.

profanation excite le zèle du saint évêque. « Si c'étoit par haine pour nous, pourquoi vous en prendre à Dieu? Que vous avoit fait Jésus-Christ? Trop fidèles imitateurs des Juifs, qui l'ont fait mourir sur la croix, vous l'avez frappé sur son autel. Il devoit vous suffire d'avoir déchiré les membres de l'Eglise et divisé par vos séductions le peuple de Dieu, sans renverser les autels, par qui leurs prières montoient jusqu'aux oreilles de Dieu. Les calices qui portoient le sang de Jésus-Christ, vous les avez rompus, détruits, ou mis à l'encan, comme des objets profanes, les livrant au premier venu, peut-être à des femmes perdues, à des païens, qui les ont fait servir à leur culte idolâtre. O crime horrible et inouï! enlever à Dieu les calices pour les donner aux idoles! les dérober à Jésus-Christ pour les employer à des usages sacrilèges! »

Pag. 93.

(1) *Quid est altare, nisi sedes corporis et sanguinis Christi?*

Quand ils ne brisoient pas les autels, les schismatiques, dans leurs emportements, en racloient le bois, comme s'il eût été souillé par l'attouchement des ministres catholiques.

Le saint évêque leur dit : Nous étendons des linges Pag. 94.
sur l'autel pour la célébration des saints mystères : on le sait. L'eucharistie ne touche point le bois de l'autel, mais seulement ces linges. Pourquoi donc vous voit-on briser, gratter et brûler le bois de l'autel ? Si l'impureté peut se communiquer à travers le linge, ne peut-elle pas aussi pénétrer le bois, et même la terre ? Si donc vous grattez les autels parce qu'ils sont impurs, je vous conseille de creuser la terre, et de vous y faire une fosse profonde, afin que vous puissiez offrir le sacrifice dans un lieu plus pur. Mais prenez garde de creuser jusqu'aux enfers, où vous trouveriez Coré, Datan et Abiron, vos maîtres.

Les Donatistes ne permettoient pas même aux catholiques d'ensevelir leurs morts.

Pour vous rendre plus redoutables aux vivants, vous Pag. 99.
persécutez les morts, en leur refusant la sépulture. Si vous aviez à vous plaindre des vivants, au moins deviez-vous vous réconcilier avec ceux qui ne sont plus. Qu'avez-vous à en craindre ? la mort les a réduits au silence ? Pourquoi insulter à leur dépouille, leur disputer les honneurs funèbres ? Vous emporter contre des morts ! Mais c'est bien vainement. Vous avez beau vouloir qu'ils ne reposent pas dans un com-

mun asile ; vous n'empêcherez pas qu'ils ne se trouvent réunis tous dans le sein de Dieu , d'où il ne dépend plus de vous de les séparer. »

Fag. 101. Dans le septième livre , le saint évêque presse les Donatistes de revenir à l'unité catholique. « Notre Eglise pourroit se contenter des innombrables enfants qu'elle possède dans toutes les parties de l'univers, et même dans l'Afrique, où elle en a moins ; mais l'éloignement où vous êtes de nous ne pouvoit être agréable à Dieu, etc. Que vos pères traditeurs
Fag. 102. (dit-il aux Donatistes) eussent voulu se réunir à nous ; les catholiques de ce temps-là auroient fait peut-être difficulté de les recevoir , parce qu'ils avoient livré les saintes Écritures. Aujourd'hui on peut user de plus d'indulgence à cause des enfants, soit parce que
Matth. vii. 1. Jésus-Christ nous défend de juger nous-mêmes, pour n'être point jugés, soit parce qu'étant pécheurs, nous sommes intéressés à faire grâce , pour l'obtenir nous-mêmes. » D'où il conclut que personne ne doit s'arroger le droit de séparer l'ivraie d'avec le bon grain , mais en réserver le discernement au jour du jugement dernier.

On ignore l'année où mourut saint Optat ; on sait seulement qu'il vivoit encore en 384.

Article X. SAINT PACIEN , ÉVÊQUE DE BARCELONE.

Vers 370 , ou 373.

L'un des plus grands hommes que l'Espagne ait donnés à l'Eglise (1). Il vécut dans le quatrième siècle. Illustre par sa naissance, il l'étoit encore davantage par son génie et ses vertus , qui lui méritèrent l'honneur de l'épiscopat en 375. Nous avons de lui quelques ouvrages qui l'ont fait compter parmi les Pères de l'Eglise, et citer quelquefois par nos prédicateurs.

Il s'attacha à combattre les Novatiens, dont la principale erreur consistoit à blâmer la pénitence, prétendant que les péchés commis après le baptême n'étoient plus susceptibles de rémission, ce qui alloit à anéantir le dogme de la miséricorde divine. C'est là l'objet général de ses *Trois Lettres* à Sympronien, d'une *Exhortation* ou Lettre pastorale *sur la pénitence*, et d'un *Discours* sur le baptême, les seuls ouvrages qui nous restent de lui (2).

(1) Butler, *Vie des saints*, tom. II, pag. 484., d'après D. Ceillier, tom. VI, pag. 713.

(2) Recueillis par le cardinal d'Aguière dans le tom. II des Conciles d'Espagne, accompagnés de savantes notes, 4 vol. fol. Rom.; 1694, et dans la *Biblioth. des Pères*, t. IV. Combéfis a inséré l'*exhortation à la pénitence*, dans le 1^{er} vol. de sa *Biblioth. des prédicateurs* (*Quadrages.*, tom. I, pag. 752 et suiv.). Nous suivons ici l'édition de la *Biblioth. des Pères*.

1. *Lettres à Sympronien.* Celui-ci, engagé dans l'erreur des Novatiens, avoit provoqué la correspondance avec l'évêque catholique, par une lettre où il se tenoit comme assuré de la victoire; et, sans découvrir ses sentiments, se retranchoit à contester à l'Eglise le titre de catholique. C'est particulièrement sur ce point que saint Pacien insiste. Il lui oppose la longue tradition qui l'établissoit.

Pag. 306.

« Est-ce donc un foible poids, que celui de l'autorité des hommes apostoliques et des premiers pontifes, des martyrs et des docteurs anciens, laquelle a coulé jusqu'à nous? Serions-nous plus sages et plus savants qu'un saint Cyprien, par exemple? Est-ce à un tel homme que nous prétendrions enseigner ce qu'il faut croire? Nous laisserions-nous aller à l'enslure d'un esprit charnel contre un saint docteur qui a remporté, par sa mort, une illustre couronne, et qui, en versant son sang par une glorieuse confession, est devenu le témoin du Dieu éternel? N'est-ce rien que l'unanimité de tant de pontifes répandus par toute la terre, et unis entre eux par la même communion de foi? N'est-ce rien, encore une fois, que cette longue chaîne d'évêques, de martyrs, de saints confesseurs? Répondez. Si de tels hommes n'étoient pas recevables en donnant à l'Eglise le nom de catholique, le serions-nous davantage en le lui refusant? La sainte antiquité cédera-t-elle au gré de nos réformes modernes, et

nos siècles, dégradés par les vices, prévaudront-ils contre la vénérable autorité des siècles apostoliques?

« Qu'est-ce que l'Eglise ? C'est le corps de Jésus-Christ ; son corps , et non pas un seul de ses membres ; un corps formé de la réunion des membres qui le composent. Qui dit corps , dit , avec l'Apôtre , un assemblage de membres ; de plusieurs , non d'un seul. L'Eglise est donc un corps plein et entier , répandu par tout l'univers. Pag. 310.
I. Cor. VI.

» Elle est appelée catholique , pour la distinguer des hérésies qui , nées depuis les Apôtres , sous divers noms , se sont efforcées de la déchirer et de la diviser en plusieurs parties ; et afin que la multitude des fidèles , attachée inviolablement à la doctrine des Apôtres , eût , ainsi qu'il étoit convenable , un nom particulier , un signe propre et distinctif de l'unité , qui les fit reconnoître d'avec ceux dont l'erreur les auroit séparés de la pureté virginale de la doctrine établie universellement. Que je vienne à me rencontrer dans une grande ville où il y auroit des Marcionites , des Apollinaristes , des Cataphrygiens , des Novatiens , et d'autres semblables , tous confondus sous la dénomination générale de chrétiens : le moyen d'y reconnoître ceux qui ne tiendroient à aucune de ces sectes autrement que par le nom de catholiques ? C'est là le nom qui nous distingue de tout ce qui s'appelle hérétique. »

Pag. 307.

Elle est , cette Eglise , sans tache , sans ride ; elle ne s'allie à rien d'étranger. On n'y est point Novatien , Valentinien , Cataphrygien. C'est l'hérétique qui déchire ou divise la robe de Jésus-Christ ; lui qui la souille ou qui l'altère. Mon nom , à moi , c'est chrétien ; mon surnom , catholique : l'un me distingue , et l'autre me désigne.

Supputez tout ce qu'il y a de catholiques au monde , et mettez en balance , d'un côté , cette innombrable Eglise catholique , répandue dans tout l'univers , de l'autre , votre petit nombre. Sans porter vos regards plus loin que ce qui est à leur portée , sans même sortir de l'enceinte de notre ville , comptez ce qu'il y a de catholiques ; vous y êtes seul de votre parti ; vous y êtes perdu comme une goutte d'eau dans l'immense Océan (1).

Pag. 309.

Nous savons de qui vous tirez votre origine et votre nom. Qui étoit-ce donc que Novatien ? Est-ce un homme pur et sans tache , qui n'ait point été disciple de Novat , qui n'ait jamais abandonné l'Eglise , qui ait été ordonné légitimement , qui ait occupé une église vacante et libre ? « Que fait cela , me direz-vous , à la question ? Il suffit que Novatien ait enseigné telle doctrine. » Mais , mon frère , quand l'a-t-il enseignée ? En quel temps ? Aussitôt après la Passion du Sauveur ? Point du tout. Ça été environ

(1) Tiré de la troisième lettre , pag. 314.

trois cents années après, et sous l'empire de Dèce. Eh! d'où lui est venue cette autorité? A-t-il eu le don des langues? Etoit-il prophète? Quels morts a-t-il ressuscités? Quels miracles a-t-il faits? Car il lui falloit au moins quelqu'une de ces prérogatives pour tenter d'introduire un nouvel Évangile (1). Encore l'Apôtre nous crie-t-il à haute voix : *Quand un ange descendu du ciel viendrait nous annoncer un autre Évangile, qu'il soit pour vous anathème.* « Novatien l'a entendu » ainsi, direz-vous, et c'est ce que Jésus-Christ a enseigné. » S'il en est ainsi, il faut donc que depuis Jésus-Christ jusqu'à Novatien, il n'y ait eu personne qui ait compris la doctrine de Jésus-Christ! Il faut que, depuis Dèce, tous les évêques aient été dans la voie de l'ignorance et de l'erreur; et Novatien seul dans la voie de la vérité et de la justice (2)!

Vous nous vanterez ce qu'il a souffert. — Me direz-vous qu'il ait souffert jusqu'à la mort? Il seroit mort; auroit-il obtenu la couronne? — Pourquoi pas? me direz-vous. — Pourquoi? Parce qu'il ne fut pas dans la paix de l'Église, dans l'unité de la foi; parce qu'il ne fut pas dans le sein de l'Église, hors de laquelle il n'y a point de martyr. »

La doctrine de S. Pacien sur l'épiscopat est remarquable par sa précision. Ce saint évêque reconnoît

(1) Même argument dans Tertullien : *Præscript.*, cap. xxx.

(2) Sur la personne et l'hérésie de Novatien, voyez le tom. iv de cette *Bibliothèque*, pag. 233.

dans les évêques toute la puissance des Apôtres, et dans les uns et les autres toute la plénitude du sacerdoce de Jésus-Christ, qui leur a communiqué son nom d'évêque et de pasteur, et a voulu que ce nom fût accompagné d'une vertu toute-puissante. Selon ce Père : « Doubter du pouvoir des évêques, c'est révoquer en doute celui de Jésus-Christ, qui réside en eux dans sa plénitude, et qui opère avec eux dans sa toute-puissance.... La plénitude de puissance que Jésus-Christ donna aux Apôtres s'est pleinement répandue et se répand continuellement dans les évêques de tous les siècles (1). »

Il est facile de reconnoître, à la lecture de saint Pacien, combien il s'étoit pénétré de la méditation des livres de saint Cyprien. C'est son âme, et jusqu'à ses expressions. Aussi aime-t-il à parler du saint évêque de Carthage :

« Cyprien a souffert dans l'union avec tous, dans la paix avec l'Eglise, dans une même foi avec les confesseurs. Confesseur lui-même, éprouvé par la persécution, mutilé par des tortures nombreuses, il a été abreuvé des eaux du calice du salut. C'est là ce qui s'appelle avoir été couronné. »

(Les raisonnements dont il combat la doctrine désespérante de Novatien contre l'efficacité de la pénitence)

(1) *Totum ad nos ex apostolorum formâ et potestate deductum est..... Quid episcopo negabitur, in quo nomen Dei operatur?..... Nos episcopi, quia apostolorum nomen accepimus, et Christi appellatione signamur....*

tence peuvent s'employer avec fruit dans tout sermon, tant sur cette matière, que sur la miséricorde divine envers les pécheurs.) « Vous me disputez le droit de remettre les péchés au pénitent, par la raison, selon vous, que je n'ai le pouvoir de les remettre que dans le baptême. Mais ce pouvoir, ce n'est pas à moi qu'il appartient ; il appartient à Dieu seul, qui remet nos dettes dans le baptême, et ne rejette pas les larmes des pénitents. Ce que je fais, je ne le fais donc point par ma propre puissance, mais par celle du Seigneur. Car nous sommes *coopérateurs avec Dieu*, nous dit II Cor. v. 20. saint Paul ; il est l'auteur de l'édifice auquel nous travaillons. Par conséquent, soit que nous baptisions, soit que nous courbions les pécheurs sous le joug de la pénitence, soit que nous accordions le pardon aux pénitents, nous agissons en tout cela par l'autorité de Jésus-Christ (1). C'est à vous à nous répondre si Jésus-Christ le peut, et si Jésus-Christ nous a donné pouvoir de le faire. Vous m'objectez que si l'on peut donner la rémission des péchés aux pénitents, le baptême n'étoit point nécessaire. Ridicule et inepte comparaison ! Le baptême est le sacrement de la Pas- Pag. 310.
sion du Sauveur. Le pardon accordé aux pénitents

(1) *Quare sive baptismus, sive ad pœnitentiam cogimus, sive veniam pœnitentibus relaxamus; Christo id authore tractamus. Tibi videndum est an Christus hæc possit..... Vides quæcumque ecclesiæ nascenti dicta sunt ad plenitudinem Ecclesiæ pertinere. (Epist. I et III. apud Thomass. Discipl. anc. et mod., part. I, liv. I, chap. II. paragr. IX, tom. I, pag. 12.*

Pag. 311.

est le mérite de leur pénitence et de leur confession. Tout le monde peut recevoir l'effet du baptême, parce que c'est un don de la grâce de Dieu, c'est-à-dire un don gratuit. Mais la pénitence est une épreuve laborieuse, subie par bien peu de personnes qui se relèvent après leur chute, qui se guérissent après leurs blessures, qui appellent à leur secours les pleurs et les gémissements, et immolent la chair pour reprendre une vie nouvelle.

« Vous ajoutez qu'en appelant scument le pécheur » à la pénitence, le Seigneur permet donc à l'homme » de pécher souvent; et par-là, Dieu lui-même de- » viendrait complice du péché. » Quoi donc? indiquer le remède du crime, est-ce inviter au crime? Le médecin qui guérit la blessure enseigneroit donc à se blesser encore? Dieu ne permet pas de pécher une seule fois; et pourtant il délivre du péché. En délivrant du péché, non certes, il n'invite pas à le commettre; pas plus qu'en éteignant un incendie, on n'autorise à l'allumer; et qu'en sauvant un naufragé de la mort, on ne prétend l'engager à s'y exposer de nouveau. A la bonne heure, si la pénitence étoit quelque chose de délicieux; mais appellerez-vous ainsi les pénibles exercices auxquels elle oblige, le sacrifice absolu de la chair; des larmes qui ne tarissent point; des gémissements qui ne s'arrêtent pas? Quel homme une fois guéri s'exposera encore à souffrir le fer et le feu; voudra pécher encore, au risque

d'être soumis à la pénitence, et d'avoir à s'appliquer ces paroles de l'Évangile : *Ne péchez plus, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pire?* Joann. v. 14. Si en montrant à un pécheur le remède de la pénitence, on le provoque à pécher, que deviendra celui à qui l'on refuse ce remède, et à qui, par-là, on ferme la porte de la vie? »

Saint Pacien allègue, en faveur de la pénitence et de la rémission des péchés, les exemples de l'apôtre saint Pierre, coupable, pénitent et absous depuis son baptême; de saint Thomas, incrédule et pénitent depuis la résurrection du Sauveur; ceux de David, de Jacob, de saint Paul; les paraboles de la brebis égarée, de la dragme retrouvée, et de l'enfant prodigue. Il accumule, mais avec choix, les textes de l'ancien et du nouveau Testament, en faveur de l'infinie miséricorde d'un Dieu sauveur, dont le sein paternel est toujours ouvert au pécheur qui revient à lui. Et parce que Novatien abusoit de quelques passages où la justice divine fait éclater son indignation contre les pécheurs, et les menace d'une colère implacable, son éloquent adversaire discute ces passages; il explique ces menaces, qu'il prouve n'être que conditionnelles; leur oppose des faits concluants; établit ce beau parallèle entre la doctrine des Novatiens et celle de l'Église catholique : « Vous nous accusez de violer les commandements du Seigneur, par une apparente société des méchants avec les

bons , des loups avec les agneaux , des ténèbres avec la lumière, de Bélial avec Jésus-Christ. Quel est donc celui des commandements de la loi dont nous ordonnions l'infraction? Qui est-ce qui la viole, cette loi sainte; ou nous, ou les Novatiens en révolte contre toutes les ordonnances de l'Eglise, contre les lois de l'unité; les Novatiens, venus après tant d'années de paix et d'alliances sacrées, imaginer de nouvelles lois, de nouvelles cérémonies, et couvrir d'un simulacre de justice, leur dureté inexorable? Qui! nous, recevoir les loups au sein de l'Eglise, quand nous évitons de nous rencontrer avec les hérétiques? Ne sont-ce pas plutôt les Novatiens, qui, eux-mêmes loups ravissants, ont peur de misérables brebis? Nous, en société avec les méchants! Nous, communiquer avec les ténèbres! Nous, sacrifier aux idoles et à Bélial! Ne sont-ce pas plutôt les Novatiens? eux qui ont reçu dans leur sein Evariste, Nicostrate, tout ce qu'il y a de déserteurs de l'Eglise, et d'hommes souillés par des paroles et par des actions criminelles? Nous, en communauté avec les adultères et les voleurs! Peuvent-ils oublier que leur secte et leur nom commencent à ce Novat, déprédateur du patrimoine des veuves et des orphelins, parricide, et meurtrier de sa propre femme, non-seulement impénitent, mais se faisant trophée de ses crimes (1)? Après la

(1) Les mêmes excès leur sont reprochés par saint Cyprien, dans sa

prise de Jéricho, Achan, fils de Charmi, fut mis à mort, pour avoir dérobé un seul vêtement. Eh bien! imitez donc cet exemple : exterminiez parmi vous tous les ravisseurs de nos biens et de nos livres; déchânez-vous contre les ossements de Novat, n'épargnez pas sa cendre; allez vous remettre sous un joug que nos pères, ni nous, n'avons pu porter. Pourquoi, ô Novatiens! *exiger dent pour dent, œil pour œil, âme pour âme?* Pourquoi ne pas faire revivre et la loi de la circoncision, et le jour du sabbat? Mettez à mort les voleurs; lapidez les séditieux. Effacez du livre des Évangiles la grâce accordée par Jésus-Christ à la femme adultère, que personne n'avoit condamnée, le pardon donné par lui à la pécheresse qui lavoit ses pieds de ses larmes; anéantisiez le souvenir de Rahab délivrée au sein de Jéricho, des filles de Loth, sauvées de l'incendie de Sodome; donnez le démenti à saint Paul, quand il dit : *Je me suis fait tout à tous, afin de les gagner tous*; c'est-à-dire qu'il s'afflige avec ceux qui sont blessés, qu'il souffre avec tous ceux qui sont malades, qu'il consent à mourir avec tous ceux qui meurent; s'associant, s'identifiant avec tous, afin de les soulager dans leurs

JOS. VI. 25.

Exod. XXI. 24.

Joann. VIII.

Matth. XXVI.

JOS. I.

Gen. XIX.

I. COR. IX. 22.

lettre LII au pape saint Corneille. (Voy. les savantes notes de Rigault à ce sujet, dans le S. Cyprien d'Oxford, pag. 237.) Aussi notre éloquent évêque renvoie-t-il (pag. 313) aux écrits de ce Père, ainsi qu'à ceux de Tertullien avant sa chute, parce que les Novaticus s'appuyoient de quelques-unes de ses expressions.

Matth. vii, 3.

Gen. iii, 24.

LUC. v.

foiblesses, et de les secourir dans leurs maux. Eh ! que gagnez-vous à cette inflexible et dure sévérité, qui vous rend sourds aux gémissements des malheureux qui vous implorent ? Dites-moi, ne vous est-il jamais arrivé à vous-mêmes de pécher ? Vos âmes n'ont contracté jamais aucune souillure ? Il n'y a point dans vos yeux la plus légère paille ? Non, non ; personne qui puisse se glorifier d'avoir un cœur pur, exempt de tache. Vous êtes apparemment justes, bienveillants, sains, tout entiers invulnérables, inaccessibles aux langueurs ; vous n'avez nul besoin ni de médecin ni de remède ? Montez donc au ciel : vainqueurs de l'épée de feu qui en défend l'accès, faites-vous ouvrir les portes du paradis. Entrez-y seuls ; et fermez-en l'entrée à tous ces peuples qui obéissent à la même loi que nous. Que s'il n'est rien de tout cela ; convenez donc, ô Novatiens, que Dieu peut se laisser fléchir ; que le bain sacré de la pénitence peut même, aux derniers moments, renouveler le pécheur qui se repent du passé ; que le malade de Jéricho, délaissé par le lévite et le prêtre, peut être guéri encore par Jésus-Christ ; que les prières de l'Eglise ne doivent donc pas être refusées à l'humilité qui les implore ; et que la main réconci-liatrice du prêtre peut s'étendre sur son frère pour l'absoudre de son péché. »

Il termine par ces paroles remarquables : « L'Eglise est un grand édifice, dont la construction embrasse

les plus riches matériaux ; mais ne rejetons pas non plus ceux qui sont de moindre prix. L'ouvrier ne dédaigne pas son ouvrage, et ne regarde comme méprisable rien de ce qu'il a fait. Pourquoi Jésus-Christ auroit-il souffert la mort pour les pécheurs, si ce n'est parce qu'ayant fait l'homme, il n'a pas voulu le perdre ? »

II. *L'exhortation à la pénitence* est un discours vraiment méthodique, subordonné à un plan régulier, à des divisions savantes et remplies rigoureusement. Notre saint évêque annonce qu'il va traiter premièrement de la différence des péchés, parce que tous ne présentent pas le même caractère de gravité, et ne méritent pas la même peine ; secondement, de celle des pécheurs qu'une mauvaise honte empêche d'appliquer à leurs plaies le remède d'une confession salutaire ; troisièmement, de ceux qui, après avoir fait l'aveu de leurs crimes, ignorent la pénitence qu'ils en doivent faire, ou refusent de s'y soumettre ; quatrièmement, des peines qu'auront à souffrir ceux qui n'auront point expié leurs fautes par la pénitence, et de la récompense promise à ceux qui s'en purifient par une véritable et sincère confession. Avant d'entrer en matière, il s'arrête à cette réflexion, ou bien-séance oratoire, qu'ayant à parler des vices, il craint de les apprendre à ceux qui les ignorent, et paroît balancer s'il ne vaudroit pas mieux ne pas en parler, que de travailler à les prévenir. Ce qui l'enhardit,

Pag. 315.

c'est l'expérience déjà faite par lui, que le silence auroit encore bien plus de dangers.

Parmi les péchés capitaux, il nomme particulièrement l'idolâtrie, l'homicide et l'adultère; rapportant les divers passages de l'Écriture qui les condamnent, et les menacent des plus terribles châtimens. Ceux qui, se reconnoissant coupables de ces crimes, en auroient conçu une crainte telle, qu'elle les fît désespérer de leur salut, il leur indique le moyen d'apaiser la colère divine, à savoir, la pénitence, dont il trace énergiquement les caractères. « Elle veut, dit-il, l'exténuation de la chair, *detrimenta carnis*; les travaux les plus durs; *vite labores*: par conséquent les veilles, les abstinences, les jeûnes, qui en sont les actes propres et essentiels: *Sunt proprii actus pœnitentium* (1). » Mais pour ceux qui refusent de les reconnoître, et qui rougissent de les confesser; il leur dit: « Vous qui êtes si timides, après avoir été si impudens; qui avez honte de faire pénitence, lorsque vous avez eu si peu de honte de pécher; vous qui approchez du Saint des Saints avec une conscience souillée, sans trembler en vous présentant à l'autel du Seigneur; vous qui recevez les mystères des mains des prêtres en présence des anges, comme si vous étiez innocents, qui insultez à la patience divine, et bravez sa colère: c'est vous qui ne méritez

(1) Trad. par l'abbé Clément, *Avent*, pag. 147, 148.

pas le remède qui vous est offert. » Il les effraie par la terreur des châtimens dont le Seigneur, et saint Paul après Jésus-Christ, menacent les profanateurs. Les plus terribles fléaux, les maladies, la mort même, seroient moins à craindre que cette déplorable insensibilité.

De là il passe à ceux qui, sous l'apparence de pénitents, découvrent bien leurs plaies, mais ne savent point ce que c'est que pénitence, ni quels sont les remèdes propres à les guérir. Il les compare à ces malades qui, ayant appelé un médecin auprès d'eux, lui découvrent leurs blessures, mais avertis de ce qu'ils doivent faire, n'en tiennent aucun compte, et négligent, ou d'appliquer l'appareil sur le mal, ou de prendre le breuvage qui a été ordonné. Autant vaudroit-il dire : Je ne veux pas être guéri. Insensés ! qui, au lieu de guérir leurs premières plaies, ne font qu'en ajouter de nouvelles. A force de s'invétérer, le mal deviendra incurable, ou bien il exigera les plus violents remèdes ; il faudra le fer et le feu. Que si enfin l'on étoit parvenu à cette extrémité : « Ne redoutez pas, ô mes enfans, s'écrie le saint évêque, ne redoutez pas cette dernière ressource. David lui-même l'a soufferte après son péché. Vous le voyez étendu sur la cendre, prosterné à terre, revêtu d'un sac, lui qui étoit couvert de pourpre et de pierreries. Il veut que le jeûne soit le vêtement de son âme, lui que les mers, les fleuves et les forêts servoient à l'envi, et pour qui

Pag. 316.

Ps. ci. 14.

la terre produisoit sans cesse les richesses que Dieu lui avoit promises. Baigné dans les larmes , il perdit , presque à force de pleurer , les mêmes yeux dont il avoit vu la gloire du Seigneur , et se reconnut malheureux et misérable, lui qui devoit être le père de Marie. Qu'avez-vous à répondre à cet exemple , vous autres pénitents ? Où est la mort de votre chair ? Dans le luxe , dans la mollesse , dans la bonne chère ?..... Attendent-ils , pour faire pénitence , à être dans les enfers ? Mais dans les enfers , hélas ! plus de confession , plus de pénitence. »

Notre saint évêque finit en les exhortant à la conversion , au nom de la sollicitude pastorale , au nom du salut de leurs âmes , au nom de la miséricorde divine , toujours disposée à les recevoir ; au nom de Jésus-Christ , qui les appelle à son paternel baiser , lui qui ne veut pas la mort du pécheur , mais qu'il se convertisse et qu'il vive.

Ce Traité du saint évêque de Barcelonne a fourni à Fromentières , évêque d'Aire , la substance de son exhortation pour l'absoute du jeudi saint (1). Je n'affirmerois pas qu'elle ait été inconnue à Massillon , traitant le même sujet. Bourdaloue lui doit également ce mot heureux , parlant des premiers martyrs : Ils ne savoient pas disputer des choses de la foi , mais ils savaient bien souffrir et mourir pour la foi ;

(1) *Carême* , tom. II , pag. 341.

sciebant mori, et non sciebant disputare. Mais de nous (ajoute Bourdaloue) on peut dire, à notre confusion, tout le contraire (1).

III. *Exhortation sur le baptême*, adressée aux catéchumènes. Instruction familière, pour disposer à recevoir le sacrement de la régénération. Nous la réduirons à la plus simple analyse.

Nous naissons tous enfants de colère, esclaves de la mort et du péché, malheureux héritage que nous a donné le crime de notre premier père. La loi de Moïse avoit bien découvert la servitude du péché originel, mais elle n'avoit rien qui fût capable de le corriger. La seule grâce de Jésus-Christ pouvoit en affranchir les hommes. Pour cela, il n'a pas dédaigné de se faire homme comme nous. Il a brisé l'aiguillon de la mort en ressuscitant le troisième jour dans la chair; il a vaincu le péché, nous a réconciliés avec Dieu, et nous a rendu nos droits au céleste héritage.

Il se propose cette objection : « Le péché d'Adam a passé avec raison à tous les hommes, parce qu'ils sont nés de lui; mais nous qui ne sommes point nés de Jésus-Christ, comment pouvons-nous être sauvés à cause de lui? »

Pour répondre à cette objection, saint Pacien explique le mystère de l'Incarnation, de l'union de

(1) *Mystères*, tom. 1, pag. 384.

Jésus-Christ avec son Eglise, disant que c'est de cette union que le peuple chrétien tire sa naissance, et que c'est par ses prêtres qu'il engendre dans l'Eglise, conformément à ces paroles de l'Apôtre :
 I. Cor. IV. 15. C'est moi qui vous ai engendrés en Jésus-Christ par son Evangile : naissance, au reste, qui ne devient parfaite que par le baptême et par le chrême (la confirmation) donnée par le ministère de l'évêque. Par le baptême nous sommes purifiés de nos péchés; par le chrême nous recevons le Saint-Esprit. C'est ainsi que tout homme est régénéré et renouvelé en Jésus-Christ; qu'il vit de la foi dans l'innocence et la pureté : condition rigoureuse à laquelle sont attachées les promesses de la vie future.

Saint Pacien mourut dans un âge très avancé, sur la fin du quatrième siècle (vers 389.)

Article XI. SAINT PHÉBADE, évêque d'Agen ().*

Vers 359.

Tandis que l'Orient étoit agité par les querelles de l'Arianisme, l'Occident jouissoit en paix de la foi que les évêques de Rome, secondés par les évêques d'Italie, d'Espagne et des Gaules avoient su y maintenir. Les ennemis de la consubstantialité du Verbe,

(*) Le même qu'en Gascogne on appelle saint Fiari.

soutenus par la haute protection que l'empereur Constance leur accordoit, espéroient entraîner le monde tout entier dans leur hérésie. Ils en seroient venus à bout, si la Providence n'avoit veillé sur son ouvrage. La même vertu divine qui dans l'Orient opposoit aux ravages de l'erreur une colonne inébranlable dans la personne de saint Athanase, suscita dans l'Occident le zèle des plus saints évêques.

Sous le prétexte des disputes qu'eux-mêmes avoient engagées sur la foi, les Ariens avoient l'air d'examiner de nouveau les difficultés. C'est ainsi qu'ils s'exprimoient dans leur seconde formule, appelée *de Sirmich* (ou *Sirmium*), parce qu'elle fut publiée dans cette ville d'Illyrie (1). « La discussion, disent-ils, a eu lieu en présence de Valens, Ursace et Germinius, nos très saints Frères. A quoi bon renouer les questions ? »

Après avoir établi le dogme de l'unité de Dieu (comme pour laisser croire que la foi à la divinité de Jésus-Christ admettoit plusieurs dieux), ils ajoutoient : « Sur ce que quelques-uns prennent ombrage à l'occasion des mots *substance*, *essence*, comme parlent les Grecs, c'est-à-dire des termes de consubstantiel,

(1) Elle étoit en latin, d'où on l'avoit traduite en grec, comme nous l'apprenons de saint Athanase et de l'historien Socrate. S. Hilaire la rapporte dans son *Traité des synodes*. L'ouvrage de S. Phébaude, qui la réfute, se trouve dans le quatrième volume de la *Biblioth. des Pères*, p. 300 et suiv.

et de semblable en substance ; nous avons arrêté qu'il ne soit plus parlé à l'avenir d'aucune de ces expressions , et de n'en faire nul usage , tant parce qu'elles ne se rencontrent nulle part dans l'Écriture , que parce que ces matières sont au-dessus de la science des hommes , étant impossible à qui que ce soit d'exprimer la manière dont le Fils a été engendré. Il est sans contestation que le Père est plus grand que le Fils , en honneur , en dignité , en gloire , en majesté , par cela même qu'il est Père , puisque le Fils lui-même le déclare par ces propres paroles : *Celui qui m'a envoyé est plus grand que moi.*

Pag. 301.

Joann. XIV.
28.

Le reste est enveloppé sous des paroles captieuses qui , en paroissant reconnoître que le Père est seul Dieu de toutes choses , sans commencement , invincible , immortel , impassible , réserve à sa seule personne ces privilèges augustes , sans en permettre la communication au Fils , qu'elles soumettent expressément au Père ; et en affectant de déclarer que sa génération est impossible à connoître , laissent à penser qu'il n'est point engendré du Père , mais seulement tiré du néant , ou de quelque autre nature.

Pag. 302.

Isa. LII. 2.

Ce qu'il y avoit de plus perfide , c'étoit la soustraction du mot consubstantiel , que l'on savoit bien être le plus solide rempart de la foi catholique.

Cette formule étoit l'ouvrage de Potamius , évêque de Lisbonne ; et l'on avoit eu soin de la revêtir de la signature de l'empereur , qui n'étoit pas même en

core baptisé : comme si la dignité impériale lui eût conféré les droits du pontife.

Plusieurs s'y laissèrent prendre, trompés par le désir de la paix (1). Le parti ne manqua pas de s'en prévaloir ; il affectoit de répandre le bruit que le grand évêque de Cordoue, Osius lui-même, étoit du nombre ; et ce soupçon , qui pèse encore sur sa mémoire, n'avoit pas tardé à s'accréditer dans les Gaules (2). (N'étoit-ce pas une de ces impostures si familières aux Ariens, qui ne les épargnoient pas aux plus saints ? Aussi Sulpice Sévère ne parle-t-il de la chute d'Osius que comme d'un bruit populaire, auquel il ne croyoit pas, et qui, dans tous les cas, n'auroit prouvé que le dérangement de son esprit, à la suite d'un si long âge et d'aussi cruelles souffrances (5).)

Quoi qu'il en soit, à peine la formule de Sirmich fut parvenue dans les Gaules, que ses évêques en découvrirent tout le venin.

Phébaude, évêque d'Agen, alors la seconde ville d'Aquitaine, la combattit avec vigueur dans un écrit

(1) Peut-être aussi par la lassitude des souffrances qu'on leur faisoit endurer. (Maimb., *Hist. de l'Arian.*, tom. 1, pag. 319.) Voyez plus haut, pag. 79.

(2) Phebad., *Adv. secundam*, etc., p. 305, tom. IV *Biblioth. Patr.* Herimant, *Vie de S. Athan.*, tom. II, pag. 168. Maimb., *Hist. de l'Arian.*, tom. 1, pag. 277. S. Augustin venge la mémoire d'Osius, lib. 1, *contr. Parmen.*, cap. 4, 5 et 8.

(3) *Histor. sacr.*, lib. II, p. 112, edit. Elzev. ; 1656.

direct , publié sous ce titre : *Contre la seconde formule de Sirmich* (1).

Cette réfutation est toute dogmatique , forte de raisonnements ; mais avec une sagesse de style qui n'admet que l'analyse. Les Ariens établissoient le principe incontestable qu'il n'y a qu'un seul Dieu tout-puissant. « Rien de plus simple ni de plus vrai , répond saint Phébaude ; mais ce n'est là qu'un artifice du parti , d'affecter de ne reconnoître un seul Dieu tout-puissant , que pour en enlever le titre et la qualité à Jésus-Christ. Ursace et Valens ne refusoient pas à Jésus-Christ la dénomination de Fils de Dieu , mais dans le même sens à peu près que le Psalmiste

Ps. LXXXI. 6. quand il dit , en parlant même des hommes : *vous êtes des dieux* (2).

Les Ariens , confondant les deux natures dans Jésus-Christ , l'appeloient un Dieu passible. C'étoit ,

Pag. 301. répond le saint évêque , un je ne sais quoi qui n'est ni homme ni Dieu. Dans Jésus-Christ , l'esprit n'est pas devenu chair , ni la chair esprit ; chacune de ces deux substances a ses opérations propres et distinctes.

(1) La première , dressée en 351 , est regardée comme orthodoxe ; car , excepté le terme de *consubstantiel* , qui ne s'y trouvoit pas exprimé , elle n'avoit rien qui fût repréhensible ; et il y a de fortes raisons de croire que c'est la seule à laquelle le pape Libère ait souscrit. Il n'en est pas de même de la seconde , où le venin de l'hérésie arienne se montre à découvert.

(2) Ces sophismes avoient déjà été foudroyés par saint Athanase. (Voy. *supr.* , pag. 225 et suiv.)

Ce mot de substance faisoit peine aux Ariens. Saint Phébate le justifie par la foi des Pères de Nicée, par la tradition, par une définition précise, le terme de *substance* signifiant ce qui subsiste de soi-même par sa propre vertu, ce qui ne convient qu'à Dieu seul; donc l'Eglise, en l'employant, publie reconnoître que dans le Fils aussi-bien que dans le Père, est contenue la plénitude de la divinité. « Si le Fils n'étoit pas égal en toutes choses à Dieu son Père; pourquoi nous est-il ordonné à tous d'honorer le Fils à l'égal du Père? S'il étoit différent du Fils, nous blasphémerions tous les jours dans nos actions de grâce et dans les sacrifices que nous offrons dans l'Eglise, puisque nous les adressons au Fils comme au Père. » Saint Phébate répond à quelques objections; il en prévient d'autres; il explique les textes de l'Ecriture analogues à la question; et conclut: « Voilà ce que nous croyons; c'est là ce que nous tenons, parce que nous l'avons appris des prophètes, des apôtres, des évangélistes; ce que les martyrs ont scellé de leur sang. Un ange viendrait du ciel nous apporter une autre doctrine, nous lui dirions anathème. » Sur ce qu'on lui objectoit le nom d'Osius, il l'oppose à lui-même: « L'univers tout entier sait quelle doctrine il avoit professée à Nicée et à Sardique. S'il a pu se tromper durant quatre-vingt-dix ans, on ne me persuadera pas qu'il ait dit vrai après un si long temps; et s'il n'a commencé qu'alors à être dans la vérité, que devons-

Pag. 305.

nous penser de ceux qui sont morts dans la même foi où il étoit avant le concile de Sirmium? Que devrions-nous penser de lui-même s'il étoit mort avant cette époque? »

On a cru que cet ouvrage avoit été composé au nom de l'Eglise de France. Cette opinion honorable à la mémoire du saint évêque d'Agen, est sans fondement (1). Il y a plus de probabilité à croire que ce fut lui qui présida aux conciles de Valence et de Saragosse, tenus en 574 et 580, par le privilège de son âge et le mérite de sa personne (2).

Quelques écrivains ont dit que saint Phébade avoit paru depuis abandonner (lors du concile de Rimini) la foi de Nicée et la cause de S. Athanase. « La cause de ce grand homme étant inséparable de celle de la foi qu'il défendoit, on ne pouvoit se séparer de sa communion pour communiquer avec les autres, sans donner lieu au grand scandale de croire que l'on embrassoit leur créance (3). » Le même reproche a été fait au pape Libère et à la plupart des évêques d'Orient. On peut y répondre par les savantes dissertations de l'abbé Corgne.

Saint Phébade vivoit encore au temps de saint Jérôme, qui parle de son extrême vieillesse (4).

(1) Voy. l'édition des conciles de France par les Bénédict. de Saint-Maur, publiée en 1789. Paris, vol. in-fol., pag. 140.

(2) Tillem., tom. x, pag. 684.

(3) Maimbourg, *Hist. de l'Arian.*, tom. 1. in-4^o, pag. 246.

(4) *De Vir. illustr.*, cap. cvi, pag. 125.

*Article XII. SAINT MELÈCE, archevêque
d'Antioche.*

Vers 360.

Le peu qui nous en reste ne suffiroit pas pour lui donner rang parmi les éloquents écrivains de notre Eglise, si nous n'avions pour y suppléer les témoignages des plus illustres de ses contemporains. Saint Basile avoit pour lui la plus haute estime, et admiroit ses talents autant que ses vertus. Saint Grégoire de Nysse fit son éloge en présence du concile de Constantinople; et saint Jean Chrysostôme a consacré sa mémoire par un de ses plus éloquents panégyriques. Sa vie tout entière réfute les allégations que saint Jérôme s'est permises contre lui. Si quelque chose peut les excuser, c'est la reconnoissance qu'il croyoit devoir à Paulin, compétiteur de saint Melèce au siège d'Antioche, comme ayant reçu de ses mains l'ordination sacerdotale.

En 561, le siège d'Antioche avoit été rendu vacant par la translation d'Eudoxe au diocèse de Constantinople. Le clergé et le peuple se trouvant divisés dans la foi, chacun travailloit avec chaleur à se donner un évêque de son parti. A la fin tous les suffrages se réunirent en faveur de Melèce. Les Ariens, qui le croyoient être de leur sentiment, l'avoient

demandé à l'empereur Constance, dans l'espoir qu'un homme aussi éloquent que l'étoit saint Melèce seroit capable d'attirer à leur parti toute la ville d'Antioche; les catholiques y consentirent aussi, et d'autant plus volontiers, qu'ils savoient que sa foi n'étoit pas moins pure que sa vie. Le décret de son élection fut donc signé de tout le monde, et déposé dans les mains de saint Eusèbe, évêque de Samozate. « Son Eglise, qui le vit alors pour la première fois, dit saint Grégoire de Nysse, crut voir sur son visage l'image de Dieu même. Elle admira cette source vive de charité qui s'épanchoit continuellement de sa bouche, la grâce répandue sur ses lèvres, et la touchante modestie qui rehaussoit encore l'éclat de ses autres qualités » (1). Après qu'on l'eut installé dans la chaire épiscopale, Melèce fit, selon la coutume, un discours dont l'empereur lui-même lui avoit fourni le texte et la matière. C'étoit l'explication de ces paroles, dont

Prov. VIII, 12. les Ariens abusoient si fort : *Le Seigneur m'a créé comme le commencement de ses voies pour ses ouvrages*. Le saint évêque s'attacha à en donner le véritable sens, pesant ces paroles dans la balance de la vérité, évitant de trop dire ou de ne pas dire assez (2).

Ce n'étoit pas là ce que demandoit un empereur

(1) Greg. Nysse, , in *Vit. S. Melet.*, tom. II, pag. 1023.

(2) D. Ceillier, *Hist.*, tom. X, pag. 442. Hermant, *Vie de S. Athan.*, tom. II, p. 336.

voué au parti arien; saint Melèce en fut puni par le bannissement. L'histoire de son pontificat est assez connue. Saint Epiphane nous a conservé (*Hérésie soixante-treize.*) le discours de saint Melèce, qui contient clairement la doctrine de l'Eglise, et les preuves de l'éternité et de la divinité du Verbe.

Article XIII. SAINT ASTÈRE, archevêque
d'Amasée.

Vers l'an 400.

Nous avons de saint Astère, archevêque d'Amasée, dans le Pont, plusieurs homélies empreintes d'une éloquence vraiment antique, qui se distingue par la chaleur des mouvements, l'éclat des images, et le pathétique des contrastes. On le cite rarement dans nos chaires, et ses ouvrages semblent aussi ignorés que les actes de sa vie. Tout ce que l'on en sait, c'est qu'il eut pour maître un esclave Goth ou Scythe (1); qu'il s'étoit livré dans sa jeunesse aux exercices du barreau, circonstance qu'il semble indiquer lui-même dans un de ses écrits (2); qu'il fut contem-

(1) Cave, *Script.*, pag. 238, col. 1. Tillem., *Mém.*, tom. x, pag. 408. D. Ceillier, *Hist.*, tom. VIII, pag. 487, d'après Photius, *cod.* CCLXXI, pag. 1500.

(2) Les termes dans lesquels il s'exprime, l'insinuent plus qu'ils ne l'affirment : *Εἰ ποτε περιβαλεῖ ἀρχοῦτικῶν κριταρίῳ* : *Si quandó ad præsidis tribunal accessi* (*orat.* 1, pag. 16, tom. 1, *Auctuar.*, P. Combéfis.) Ce qui ne signifie pas qu'il y eût plaidé des causes.

porain de l'empereur Julien, dont il vit la persécution (1); qu'il vécut jusqu'à un âge très-avancé, et mourut après l'an 400 (2); que les anciens le qualifioient bienheureux et docteur divin, comme s'exprime Photius (5).

Les ouvrages qui nous en ont été conservés sont des homélies et des panégyriques; il n'y a de bien authentiques que ceux dont nous allons rendre compte. Les autres qui se rencontrent sous son nom, pourroient être d'un évêque de Scytopolis, de même nom, dont parle saint Jérôme (4).

Nous n'en avons point de recueil particulier. Nous traduisons d'après les textes de Cotelier et du P. Combefis, dont le premier a publié à part sept homélies du saint archevêque d'Amasée, et l'autre ses homélies sur l'Évangile de saint Luc, et ses panégyriques (5).

1. La première qui se présente dans le recueil de

(1) S. Aster., *orat.* III, pag. 56. Butler, t. x, p. 365.

(2) Tillemont recule sa mort jusque vers l'an 430. (*Supr.*, pag. 409.)

(3) Photius, *supr.* Binius, *Conc.*, tom. v, pag. 616 et 618.

(4) *Epist.* LXXXI, *ad Magn.*, pag. 656, tom. IV, edit. Bened., et *Epist.* LXXIV, *ad S. Augustin.*, *ibid.*, pag. 627. S. Jérôme n'en parle point dans son *Catalogue des Hommes illustres*, quoique Butler, ou son traducteur, assure le contraire. (*Vie des saints*, t. x, p. 355 (note).)

(5) Cotelier, au second volume de ses *Monuments de l'Eglise grecque*; et Combefis, dans son nouveau supplément, sous le titre : *Auctuarium novum Græco-Lat. Patrum Bibliothecæ*. L'abbé de Bellegarde a donné en françois les discours de S. Astère, avec quelques-uns de ceux de S. Basile. (Paris, 1693.) Nous n'en avons fait nul usage.

Cotelier, est une explication ou paraphrase du psaume cinquième : *Seigneur, prêtez l'oreille à mes paroles, soyez attentif à la voix de mes cris* (*).
(Vers. 1.)

Nous allons la faire connoître par analyse et par extraits.

L'orateur, s'adressant à son auditoire :

« O vous qui désirez terminer heureusement vos Pag. 1
jours, et participer à l'héritage du Seigneur, venez
rechercher avec moi dans ce psaume ainsi que dans
un testament, les droits qui fondent vos espérances.

Le Testateur avoit fait connoître ses volontés sou-
veraines, manifestées solennellement dans la suite
des siècles par les patriarches et les prophètes. Mais Pag. 2.
il manquoit à l'acte testamentaire la signature du
testateur, qui seule lui donne la force de loi. Jésus-
Christ mourant, a ratifié et promulgué l'acte écrit de
son sang. Le Juif ne fut point héritier, il n'étoit que Pag. 3.
dépositaire; un testament n'étant valable que par la Pag. 5.
mort de celui qui le fait. Le Juif s'est exclus lui-même
de l'héritage. Du haut de sa croix, Jésus-Christ a
appelé son Eglise à recueillir sa succession. Seule
elle la possède : le bien qui lui est légué, c'est le Pag. 6.
royaume du Ciel.

O mon Roi et mon Dieu ! car c'est à vous que

(*) *Ecclesiæ græcæ monumenta studio J. B. Cotelieri*; 2 vol. in-4°. Paris, 1681. D. Ceillier n'a pas connu ces homélies sur les psaumes. Elles sont au nombre de sept.

j'adresse ma prière ! (vers. 5.) C'est à la puissance royale que s'adressent les requêtes des suppliants; elle seule peut les exaucer. *O mon Roi !* Non pas un roi mortel, mais Monarque vrai, unique, de l'univers, à qui appartient en propre la royauté et la domination.

Pag. 10.

Jcann. xx. 28.

Mon Roi et mon Dieu ! Ainsi entendrons-nous l'apôtre saint Thomas s'écrier : *Mon Seigneur et mon Dieu !*

Pag. 11.

Ne se contentant pas de l'appeler *mon Seigneur*, parce que c'est là un titre qui se donne même à des hommes, il ajoute : *Mon Dieu ! Mon Seigneur*, qui m'avez racheté par votre sang de l'esclavage du péché. *Mon Dieu*, qui m'avez accordé la rémission de mes péchés : ce qu'un Dieu seul peut faire. *Mon Seigneur*, mon maître à qui j'appartiens. *Mon Dieu* qui m'avez créé, fait naître du néant. *Mon Roi* : Plus d'autre empire que le vôtre; ce n'est plus le péché qui règne en moi. *Mon Dieu* : Je n'ai plus d'autre Dieu que vous; vous l'êtes, et pour tous les temps, et pour toutes les circonstances de ma vie.

Pag. 12.

Pag. 17
suiv.

Il y a des conditions à remplir pour être admis à l'héritage : elles sont marquées dans l'Évangile. Les récompenses ne se donnent qu'à ceux qui les méritent, à la douceur, à la miséricorde, à la persévérance, etc. »

(2. Le saint évêque, poursuivant sa paraphrase un jour de la solennité de Pâques, en prend occasion de parler du mystère.)

Pag. 40.-41.

« Que l'héritière des promesses faites par Jésus-

Christ à son épouse, notre Eglise chrétienne, s'abandonne aux transports de son allégresse : Jésus-Christ est mort, Jésus-Christ est ressuscité. L'Eglise a pleuré sur ses blessures; qu'elle se réjouisse du triomphe de sa résurrection. Joie à l'héritière! Confusion à celle qui, en trempant ses mains dans le sang du maître de l'héritage, a mérité d'en être exclue! L'époux s'est levé du sépulcre, comme de la couche nuptiale. La Synagogue, son ennemie, l'a vu, et elle a été couverte de confusion. Elle disoit : Les disciples de Jésus Matth. xxvii. sont venus enlever son corps. S'ils l'avoient enlevé, 64. comment après cela auroient-ils fait des miracles au nom d'un homme mort? Un mort ne rend pas à un paralytique l'usage de ses membres. Un mort ne peut donner la vie à un autre, quand il ne l'a plus pour lui-même. Réjouis-toi, ô Eglise de Jésus-Christ! ton Epoux, en se ressuscitant, te fait toi-même ressusciter avec lui. Désormais on ne voit plus les autels des démons honorés par leurs stupides adorateurs; mais les temples de Jésus-Christ s'ouvrent à ses nouveaux enfants régénérés dans les eaux du baptême. On n'entend plus des chants impies célébrer le culte des fausses divinités; mais nos sacrés cantiques nous apprendre à servir le Seigneur..... Le sépulcre a reçu le Pag. 42. corps de Jésus-Christ, mais il n'a pu retenir son captif. La mort abattit à ses pieds celui-là qui est le principe de la vie; bientôt elle l'a rendu vivant, et avec lui, tous ceux qu'elle avoit déjà frappés. Ce formi-

dable tyran n'a pu soutenir le poids de ce corps. Jésus-Christ mort, s'est montré plus puissant que ne le fut jamais ce conquérant terrible du genre humain. Que le démon eût été vaincu par Jésus-Christ vivant, il pouvoit dire : Je n'étois pas de force à lutter contre la divine toute-puissance. Il a consenti à mourir, pour enlever au démon tout moyen de dissimuler la honte de sa défaite. Un seul grain a été jeté en terre : il a produit une moisson qui a vivifié tout l'univers. Il s'est laissé conduire à la mort comme l'agneau à la boucherie ; mais tel que le pasteur, qui par sa houlette écarte les loups du troupeau, Jésus-Christ, armé de sa croix, a dissipé les légions des démons. »

Pag. 43.-48.

Rapprochement de Jésus-Christ avec le patriarche Joseph, vendu par ses frères.

3. *Homélie explicative du psaume septième, ou Cantique d'action de grâces chanté par David à l'occasion des paroles de Chus, de la tribu de Benjamin.*

Pag. 69.

« La reconnaissance du Psalmiste ne s'adresse pas à Chus, mais au Seigneur ; de même que quand l'archer a percé son ennemi, l'éloge ne s'adresse point à la flèche, mais à la main qui l'a lancée. Ainsi David ne dirige point son action de grâces sur l'homme qui l'a si bien servi auprès d'Absalon, mais sur le Seigneur. »

Pag. 1.

4. *Homélie sur la parabole du riche et du pauvre, dans l'évangile de saint Luc. (*)*

(1) Combéfis, *Græco-Lat. Patrum Bibliothecæ novum Auctuarium* ; 2 vol. fol. Paris, 1648.

« Notre divin Sauveur ne se contente pas de nous pag. 1.
recommander par ses préceptes la haine du vice et
l'amour de la vertu, il fortifie l'autorité de sa morale
par de mémorables exemples; et, pour nous porter
à bien vivre, il fait concourir à la fois et sa parole
et l'expérience. Après avoir expliqué aux hommes
les oracles de sa loi par la bouche des prophètes, il
leur parle par sa propre bouche; et voulant leur
déclarer combien les richesses sont dangereuses,
il emprunte la parabole du riche et du pauvre,
dont il nous devient facile de nous faire l'appli-
cation à nous-mêmes; »

« *Il y avoit, dit son évangéliste, un riche; il étoit* LUC. XVI. 19
vêtu de pourpre et de lin : ces deux mots suffisent et suiv.
pour peindre et condamner l'abus des richesses. La
pourpre est ce qu'il y a de plus magnifique et de
moins nécessaire. On peut bien aussi se passer de
lin. Avec de la sagesse et de la modestie, on n'es-
time les choses que par le besoin que l'on en a,
nullement par le sentiment d'une vaine gloire ou
par une fausse délicatesse. L'emploi des vêtements
et le choix des étoffes doivent être déterminés par
la nécessité, jamais par le luxe. »

Saint Astère s'élève avec force contre les raffi- pag. 5.
nements introduits dans les habillements et la re-
cherche des couleurs. On voyoit des hommes, des
femmes, des enfants, porter sur leurs personnes
les histoires de l'ancien ou du nouveau Testament,

représentées par l'aiguille ou le pinceau, ce qui leur donne, dit-il, l'air de murailles peintes. Par-là, ils croyoient marquer leur dévotion. « Choisissez plutôt les images vivantes de Dieu pour vous en parer. Ne faites point peindre Jésus-Christ : c'est bien assez qu'il se soit humilié jusqu'à se revêtir de notre chair; et que vous portiez d'une manière spirituelle le Verbe dans votre cœur. Ne brodez point sur vos habits l'image du paralytique, mais allez le chercher en personne sur son lit de douleur. Ne vous amusez pas à regarder cette femme qui fut guérie du flux de sang; appliquez-vous à soulager les veuves qui sont dans l'affliction. N'affectez point d'avoir sous les yeux la pécheresse prosternée aux pieds du Sauveur; mais entretenez-vous du souvenir de vos péchés pour les pleurer, et vous en repentir. Ne faites point voir sur vos habits la résurrection de Lazare; mais revêtez-vous des œuvres propres à vous faire paroître avec confiance sous les yeux de votre juge, au jour où vous ressuscitez vous-mêmes. Ne vous montrez pas avec l'image de l'aveugle que Jésus-Christ rend à la vue, ni des corbeilles pleines des pains multipliés, ni du miracle des noces de Cana; songez plutôt à soulager les aveugles vivants, à nourrir les pauvres et les indigents. »

Fig. 7.

L'éloquent évêque combat ensuite le faste des maisons et des ameublements, et le luxe des tables

et des festins. « Pour se donner ces superfluités, Pag. 9.
 que de pauvres ont gémi, que d'orphelins et de
 veuves il a fallu opprimer ! que de fortunes ren-
 versées ! de malheureux qui, ruinés par leurs pro-
 digalités, n'ont eu d'autre ressource que d'attenter
 sur leurs propres jours ! L'âme enivrée par ces
 fausses délices, se méconnoît ; elle s'oublie elle-
 même. Nul retour sur son origine, sur ses destinées ;
 jusqu'au moment où, réveillée de son léthargique
 sommeil par sa séparation d'avec le corps, elle
 jette un douloureux regard sur le passé : mais il
 n'est plus temps.

Il y avoit aussi un pauvre nommé Lazare, LUC. XVI. 20.
 au point de manquer absolument de tout ce qu'il y 21.
 a de plus nécessaire à la vie. Ce n'est pas encore
 assez : En proie à une maladie cruelle, son corps
 n'est qu'une seule plaie : point d'asile, nulle re-
 traite ; sa misère, ses blessures repoussent tous les
 regards. Il était couché à la porte du riche. Toutes
 circonstances que le texte sacré réunit à dessein,
 pour faire mieux sentir la dureté du riche. Qui
 peut voir, sans en être ému, le prochain dans la
 misère et dans la souffrance, n'est qu'une bête fé-
 roce, pour qui la nature s'est méprise en lui donnant
 une figure humaine, pire encore que les animaux
 les plus cruels. On voit l'animal sensible à la souf-
 france qu'éprouve son compagnon malade ; et
 l'homme, formé à l'image du Dieu bon et miséri- Pag. 11.

cordieux, n'a qu'un regard dédaigneux pour son frère qui souffre !

Sans doute que ce pauvre ainsi étendu devant la maison du mauvais riche, ne pouvoit faire usage ni de ses pieds ni de ses mains ; car il n'auroit pas choisi cette porte homicide, fermée impitoyablement à la misère qui venoit lui demander un asile ; il se seroit hâté de la fuir, s'il l'avoit pu. Ses mains elles-mêmes n'avoient pas la force de s'étendre pour demander l'aumône. Il n'avoit pas même apparemment la ressource d'exprimer ses douleurs ; sa voix embarrassée ne rendoit qu'un son rauque et pénible ; et cependant son orgueilleux voisin n'en étoit pas touché. Il passoit et repassoit près du pauvre, froid, immobile comme le rocher, endurci par sa mollesse, trop fier pour daigner même entrer en explication, et chercher à couvrir le crime de son insensibilité, de ces banales et frivoles excuses : « Je ne connoissois pas cet homme ; » je n'en voyois rien ; je ne l'entendois pas demander » l'aumône. » Mais pouvoit-il échapper à sa vue, puisqu'il étoit à sa porte ? Aussi nulle excuse, nul prétexte à alléguer.

Luc. XVI. 21. Lazare auroit désiré pouvoir obtenir les miettes tombées de la table du riche ; mais c'étoit en vain.

Matth. XV. 27. La Chananéenne disoit : On laisse les petits chiens manger ce qui tombe de la table de leur maître ; mais vous, ô cœur dur et impitoyable, vous ne dai-

gnez pas même accorder cette faveur à un homme, à votre semblable, à votre frère ! Il avoit chez lui, ce mauvais riche, des meutes de chiens de toute sorte qu'il engraissoit largement ; et cet homme, l'image de Dieu, le pauvre Lazare, il le laissoit à terre, expirer de besoin.

Si l'histoire de Lazare finissoit là, je n'aurois que des pleurs à donner à une aussi étrange calamité, qu'à gémir amèrement sur l'inégale distribution des biens et des maux. Quoi ! les hommes, tous d'une égale condition, être traités si diversement ! Mais attendez le dénouement. Et si le prélude vous a attristés, vous allez être consolés par le changement qui va s'opérer. Vous allez voir que Dieu fait justice du mauvais riche, condamné à porter les peines d'un plaisir qu'il a goûté ; tandis que Lazare reçoit sa récompense. *Il* LUC. XVI. 22. *arriva que le pauvre mourut, et fut porté par les anges dans le sein d'Abraham.* Des anges sont donnés au pauvre qui a été juste, pour l'accompagner à la sortie de ce monde, etc. »

5. Homélie sur *l'Econome infidèle*, dont il est parlé dans saint Luc, au chapitre xvi de son Evangile. « Une pag. 22. des erreurs le plus généralement répandues parmi les hommes, erreur qui les jette dans tous les désordres et les écarte de leurs devoirs, c'est l'opinion où ils sont, pour la plupart, qu'ils sont les maîtres de leurs richesses. Dans cette prévention, ils s'intriguent et se travaillent pour en avoir, ils se font la guerre

entre eux ; ils se traitent réciproquement en ennemis ; ils donnent à ces richesses le premier rang parmi les biens ; c'est là le grand objet de leurs vœux et de leurs sollicitudes. C'est là une bien funeste illusion ; car rien de ce qui nous a été donné ne nous appartient. Nous n'avons point été placés dans ce monde à titre de propriétaires, pour y disposer de plein droit de ce qui est dans nos mains ; nous n'y sommes que comme étrangers qui y paraissons pour quelque temps, et en sommes chassés au moment où nous nous y attendons le moins, entraînés par une force invincible, et dépouillés de tout, aussitôt que le vrai, l'unique maître de tout l'ordonne ainsi. Aussi la vie humaine n'est-elle qu'un théâtre continu de vicissitudes : Tel est aujourd'hui dans l'opulence et dans la gloire, qui demain sera dans la misère et dans l'abjection. Il n'y a que Dieu qui ne change pas.

Ce qui m'a amené à ces réflexions, il n'est personne, avec tant soit peu d'intelligence et de sagacité, qui ne le comprenne, à la suite de la lecture qui vient de nous être faite de la parabole racontée par saint Luc, de l'économe infidèle à qui son maître
LUC. XVI. 2. dit : *Rendez compte de votre administration ; sortez à l'instant même de mon service : je ne souffrirai pas que vous abusiez plus long-temps de mon bien comme s'il étoit à vous. Bien que l'évangéliste ne nous donne pas ce récit comme une histoire réelle, mais comme une simple parabole ; ce n'en est pas moins une leçon*

importante présentée sous le voile de la parabole. Apprenez donc, qui que vous soyez, que vous n'êtes que dépositaire; écartez de votre esprit l'orgueilleuse pensée que vous ayez un plein pouvoir de disposer comme vous l'entendez d'un bien qui vous fut seulement confié, et dont vous aurez à rendre compte. En conséquence, attendez-vous à ce que, d'un moment à l'autre, le propriétaire vous fasse apporter vos registres pour les soumettre à un rigoureux examen. Fermier, et pour bien peu de temps, ne comptez pas sur une longue jouissance. Si vous balancez à reconnoître des principes aussi évidents, consultez l'expérience; c'est là une école qui ne trompe pas.

» Vous possédez une terre : Mais, ou vos pères vous l'ont laissée, ou vous l'avez acquise : Comptez combien de gens l'ont possédée avant vous; entrez ensuite dans l'avenir, et songez à ceux qui jouiront de ce même bien. Qui est celui qui osera s'en prétendre le propriétaire, de ceux qui l'ont été, qui le sont, et qui le seront? Certes, s'ils pouvoient se produire tous à la fois sous vos regards, vous en verriez un plus grand nombre que l'héritage ne contient de grains de sable. Imaginez-vous encore que vous êtes en voyage; et que dans votre chemin vous rencontrez un arbre dont les rameaux épais vous invitent à chercher sous leur ombrage un abri contre les chaleurs de l'été. Après y avoir pris quelque repos, vous quittez l'ombre hospitalière, et vous cédez la place

à un autre voyageur, à un inconnu, étranger comme vous, qui viendra à son tour s'arrêter un moment sous ce même feuillage, se désaltérer à la même source où vous étiez venu étancher votre soif, et qui ne sera pas le dernier. D'autres et d'autres encore viendront, et passeront. Dans un même jour, cet arbre aura servi de retraite à une douzaine de passagers, dont pas un n'eut le droit de s'en prétendre le possesseur. Voilà l'image des biens et des richesses de ce monde : plusieurs en jouissent, mais pas un n'en est vraiment le maître... C'est pourquoi je ne puis assez m'étonner quand j'entends dire : *mon champ, ma maison* : j'ai peine à comprendre comment avec trois syllabes on ose s'ériger en souverain d'un bien qui n'est pas à soi... Ce que vous avez en propre, c'est votre indigence et votre nudité. Tout le reste n'est que d'emprunt. Vous n'en avez l'usage que pour un temps. Cette couronne, cet office, cette robe de magistrat ne sont que des masques de théâtre que vous portez pour le rôle qui vous est donné à jouer sur la scène de cette vie, et que vous transmettez comme vous les avez reçus. Et de même que la bierre et le drap mortuaire servent à plusieurs cadavres, ainsi toutes ces brillantes décorations passeront par divers personnages, et ne resteront à personne. »

Pag. 26.

(De cette éloquente invective, l'orateur vient à l'usage que nous devons faire des richesses.) « Dieu nous les prête pour les distribuer dans le sein des

Pag. 30.

pauvres. Mais où sont-ils ceux qui les rendent à leur légitime destination? Nous les épuisons (poursuit saint Astère) en frivoles et coupables dissipations. S'agit-il de faire quelque aumône qui nous appor- Pag. 31.
teroit avec elle le prix inestimable de la vie éternelle? nous serrons la main, à peine en échappe-t-il une obole; mais pour une dépense criminelle qui nous conduit à ces brâsiers dévorants qui ne s'éteindront jamais; la vanité fait sortir de nos palais, à portes ouvertes et en abondance, l'or et l'argent. »

Ces prodigues dissipateurs, le saint évêque les appelle au tribunal de la mort. « Tels que l'économe Pag. 34.
infidèle de la parabole, les voilà chassés non pas seulement de ce bien qu'ils ont si mal administré, mais de toute la terre. Que de larmes et de gémissements accompagnent cette déchirante séparation! Que de châtimens et quels supplices vont suivre ce mauvais riche dans la demeure nouvelle qui l'attend! Ses yeux mourans se rouvrent encore pour la dernière fois sur ces meubles précieux, sur ces trésors où son cœur avoit mis ses délices. Il les voit s'engloutir avec lui, ou plutôt ils restèrent seuls sur la terre; pour lui, il se sent entraîné à ce lieu, où retentiront à ses oreilles ces effroyables paroles : *Rends compte de ton administration!* » Et là S. Astère, le mettant en présence du juge terrible, lui fait subir son interrogatoire : « Qu'as-tu fait de ton frère? tu devois lui servir de protecteur et de père; tu as été son bour-

reau. Esclave infidèle, économe prévaricateur, ce n'est ni la prison, ni les fers, ni les fouets que tu as à craindre, mais des ténèbres éternelles, mais des larmes amères, et des grincements de dents, mais des feux qui ne s'éteindront jamais. Et vous, vous dormez tranquille à la veille d'un aussi formidable jugement ! Que si vous ne deviez être dépouillé jamais de ces biens terrestres, à la bonne heure ; abandonnez-vous à leurs séductions, livrez-vous aux plaisirs, ouvrez tous vos sens à la volupté ; mais quelque long temps que vous deviez les posséder, toujours vous faudra-t-il les quitter. Mais que parlé-je d'un long temps ? Demain, dès aujourd'hui, celui-là peut vous les reprendre qui vous les a confiés. L'Évangile nous le dit dans les termes les plus énergiques ; mais l'expérience toute seule ne nous instruit-elle pas assez ? Ne crie-t-elle pas continuellement à nos oreilles, quand le soir elle expose mort à sa porte, un homme qui le matin jouissoit d'une santé parfaite ; quand tel homme qui se portoit bien le soir, meurt avant le retour de la lumière ; quand cet autre meurt au milieu d'un festin ? Dès aujourd'hui, tenez donc vos comptes prêts, et de manière à n'avoir pas à redouter l'œil du sévère examinateur. »

Pag. 35.

Après avoir si puissamment employé le ressort de la terreur ; saint Astère ramène son auditoire à des sentiments plus calmes. Il cherche à exciter dans l'âme chrétienne une généreuse émulation, et pro-

pose l'exemple du fidèle administrateur , mis en parallèle avec celui du dépositaire infidèle. « Celui-là , (dit-il) n'attend pas qu'on l'appelle ou qu'on le presse , il demande impatiemment d'être déchargé de son ministère , et dit avec saint Paul : *Malheureux que je suis , qui me délivrera de ce corps de mort ! Je souhaite qu'on me délivre de ces liens du corps , pour me rejoindre à Jésus-Christ.* » Il termine par des avis touchants sur le précepte des œuvres de charité à faire durant la vie , sans attendre aux derniers moments , où elles nous exposeroient au sort des vierges folles de l'Évangile. Rom. vii. 14.
Phil. i. 23.
Pag. 38.

De toutes les passions , l'avarice est celle que notre saint évêque combat avec le plus de force. Il y revient dans les homélies suivantes. Son zèle , enflammé d'une sainte indignation , la dénonce non-seulement à la religion , mais à l'humanité tout entière.

5. « Les autres passions s'affoiblissent avec les années. Celle-ci, loin de diminuer avec le temps, ne fait que se fortifier. Le libertinage s'épuise par ses excès ; l'intempérance s'use avec le corps qu'elle accable ; l'ambition s'éteint , quand elle est parvenue à ce qui fit l'objet de ses vœux ; l'avarice ne dit jamais : C'est assez. Telle que ces plantes parasites qui s'attachent à des arbres dont elles pompent la substance , vous n'arrêtez leurs progrès qu'en les coupant avec le fer. Voyez l'avare : Odieux à tout ce qui l'entoure , à charge à sa propre famille , à lui-même , il traîne

dans des soucis continuels sa misérable vie. Au sein de l'abondance, il gémit de manquer de tout; ce qu'il a, il n'en jouit pas; ce qu'il n'a pas, il le convoite, il le dévore des yeux. A peine ses étables peuvent contenir ses nombreux troupeaux, et, qu'il aperçoive dans le troupeau du voisin une brebis qui lui semble belle, cela seul le rend malheureux. Quel plaisir peut entrer dans ce cœur, qui est un gouffre insatiable? Sa maison a l'air d'un sépulcre, où l'or et l'argent que l'on y enferme ne servent point à celui qui l'habite. Son argent lui est plus cher que lui-même; et qu'on vienne lui parler, quand il est malade, d'un remède qui lui rendra la santé, il est toujours trop cher. Ce qui fait ses délices, ce sont les malheurs publics, parce qu'il espère alors acheter à vil prix. Aussi avec quelle curiosité il interroge les mouvements du ciel, pour y chercher les pronostics de quelque fléau qui pourra l'enrichir, en réduisant les autres à la misère! Je vous le demande, une telle existence n'est-elle pas le comble de la misère?

Pag. 50.

Pag. 51

» Vous m'allez dire que, pour ne profiter pas de votre or, vous n'en avez pas pour cela moins de plaisir à le considérer. Que n'allez-vous le voir dans la boutique de l'orfèvre ou du joaillier? là du moins la vue ne vous en coûtera rien.....

» Considérez plutôt l'avenir qui vous attend, et à quoi vous ne pouvez échapper, alors que quelques pieds de terre enfermeront votre corps. Que devien-

dra tout cet or ? à qui passeront ces richesses ? êtes-vous toujours bien assurés de les laisser à vos enfants ? et n'y aura-t-il pas d'autres avarés de votre espèce , qui sauront les en dépouiller par violence ou autrement ? Que vous mouriez sans enfants , et que vous vous choisissiez un héritier : votre succession ne lui sera-t-elle pas disputée de même ? Ne voyons-nous pas tous les jours les titres les plus légitimes contestés , anéantis par des procédures iniques , par de faux témoignages , par la corruption des juges ?.....

» Qui est-ce qui a fait parmi nous tant d'apostats , Pag. 55.
après qu'un empereur infidèle (Julien) jetant enfin bas le masque , se fut déclaré pour le culte des idoles ? Qui ? si ce n'est l'amour de l'or. On se laissa prendre à cet appât ; et de nouveaux Judas désertèrent en foule les étendards de Jésus-Christ , pour suivre leur prince et son exécrable doctrine.

» Arbre empoisonné , l'avarice produit à sa suite une foule de vices , qui , semblables à des racines profondes , s'étendent au loin. De cette tige funeste sortent les parricides. Tel fils d'un père avare trouve Pag. 56.
mauvais que celui dont il tient la vie prolonge trop long-temps la sienne. Il lui tarde de dévorer cette riche succession Criminelle avarice ! c'est toi Pag. 58.
qui inondes la terre des plus exécrables forfaits ; toi qui la peuples de voleurs et d'assassins ; toi qui remplis le Palais de faux témoins , d'avocats sans foi et sans conscience , de juges toujours prêts à faire pencher

la balance au gré de l'or qui achète leurs suffrages. C'est toi qui as fait cette monstrueuse inégalité des conditions humaines, où les uns ont tout, et les autres rien; toi qui amènes les guerres et les combats où les hommes s'entr'égorge, et s'exterminent avec la férocité des animaux les plus sanguinaires. »

« Mais comment vivre sans biens? Comment se procurer les choses nécessaires à la vie, si tout le monde alloit se faire pauvre? »

Pag. 72.

Saint Astère répond que c'est là le langage d'un infidèle, qui ne croit pas à la Providence; ce qu'il justifie par l'exemple de l'huile de la veuve, multipliée par le Prophète.

III. Reg. VII.
16.

6. Dans l'homélie suivante, contre *l'abus des étrennes*, au premier jour de l'an, consacré à la dissipation et à la licence, le saint évêque revient encore en passant sur le même sujet, et poursuit l'avarice jusque dans le vice qui lui paroît contraire, bien qu'il sorte de la même tige, à savoir ces profusions insensées qui s'alimentent de l'amour des richesses. « O aveuglement! ô folie! (s'écrie saint Astère) Dieu promet que les noms de ceux qui auront distribué leurs biens aux pauvres seront écrits au livre de vie, livre immortel, incorruptible, sur qui ni les vers ni la pourriture ne peuvent rien. C'est pour ce livre que vous avez du mépris. Les promesses du Seigneur ne vous touchent point. Il vous importe peu que votre mon soit tracé sur ces feuilles vivantes, pourvu que les

Pag. 74.

notaires fassent mention de vous dans leurs actes , pourvu que de vils flatteurs vous enivrent de leur encens. Injuste estimateur des choses , mauvais ménager de vos intérêts , donnez à ce pauvre les appointements de ce musicien. Cette femme renfermée dans le silence et l'obscurité de la retraite ne mérite-t-elle pas mieux les secours de votre libéralité , que cette infâme courtisane à qui vous vous prostituez , que ces divers artisans du crime dont vous entretenez les perfides talents? »

7. Dans l'homélie *sur le divorce* , saint Astère discute la célèbre question : s'il est permis de quitter Matth. xix. 3. sa femme pour quelque cause que ce soit? Il commence par le récit du fait qui amena la réponse du Sauveur ; remonte à la divine institution du mariage ; établit que la création n'a pas le divorce pour but , mais l'union. « Le divin Auteur de l'univers asservit Pag. 79. les premiers hommes sous le joug du mariage , pour apprendre à leur postérité que cette société est nécessaire , et qu'on doit la regarder comme une loi sainte et inviolable. Ceux qui sont unis par ce lien ne sont pas deux , mais *une même chair : que l'homme* Gen. ii. 24. *ne sépare pas ce que le Seigneur a joint.* Ce sont les Matth. xix. 6. paroles que le Seigneur dit au Pharisien. Mais apprenez , vous qui faites du mariage un trafic , qui changez de femmes comme de vêtements ; vous qui ne Pag. 82. contractez des alliances que pour le gain , et avec l'espoir d'échapper , par le divorce , au joug sous

lequel vous vous soumettez, vous qui, encore que vivants, ne laissez pas d'avoir des veuves; apprenez, dis-je, que les liaisons permises et légitimes n'ont rien de commun avec un commerce de prostitution, lequel n'a pour but que la volupté, et pour terme que le caprice. Non, non, mes Frères, il n'en est pas ainsi du mariage chrétien. C'est une liaison du corps et de l'âme : notre Législateur l'a déclarée indissoluble. La nature et la loi en ont consacré les nœuds, et vous ne pouvez les rompre sans crime. Celle que j'appellerai ma femme, disoit le père de la race humaine, en recevant des mains de Dieu celle qui lui étoit donnée pour épouse, celle que j'appellerai ma femme,

Gen. 11. 2. *sera la chair de ma chair et l'os de mes os.* Ce n'est pas sans raison que ces paroles se sont conservées dans les saintes Écritures : c'est un solennel engagement pris au nom de tout le genre humain par son premier représentant. Ne vous étonnez pas, au reste, que les paroles d'un homme aient la force d'obliger tous les autres. Ce qu'Adam a établi est passé en nature à toute sa postérité. Si donc une femme trop légèrement répudiée, le livre de la Genèse à la main, vous appelle devant ce témoin et ce juge, qu'aurez-vous à lui répondre?..... Vous alléguerez l'incompatibilité d'humeur, les vices du sexe, et d'autres prétextes semblables. Supposé que l'accusation soit fondée, je vous demande : Quand vous conclûtes ce mariage, qui prétendiez-vous épouser? Aviez-

Gen. 11. 2.

Pag. 35.

Pag. 36.

vous pu compter sur des perfections qui ne se trouvent que dans Dieu ? Mais vous-même, vous qui vous montrez si sévère pour les défauts d'autrui, vous croyez-vous sans défauts ? Votre femme n'a-t-elle jamais eu rien à souffrir de vos désordres ou de vos emportements ? Êtes-vous resté constamment fidèle aux saintes lois du mariage ? Que votre conscience vous réponde : A-t-elle pu oublier si vite et vos scandales publics, et vos crimes restés secrets, grâce à la discrétion de votre épouse, à qui vous donniez pourtant de si justes sujets de plainte ? Voilà donc votre reconnaissance ! Et ses défauts, en supposant Pag. 87. qu'elle en ait, doivent-ils vous faire oublier ses services ? Parce que votre main est blessée, la coupez-vous ? »

L'intérêt des enfants fournit à notre saint évêque de nouveaux arguments contre le divorce. Et il termine par une éloquente invective contre l'adultère, de quelque part qu'il vienne, et contre les anciens philosophes, qui l'avoient autorisé. Pag. 92—
94.

8. A la suite de ces homélies, vient un discours ou paraphrase oratoire de l'histoire de *Daniel et de Suzanne*.

Un écrivain célèbre affirme qu'un orateur qui voudroit diversifier et rajeunir les instructions qu'on attend de son ministère, trouveroit dans l'Ancien Testament des sujets neufs et intéressants, qu'on pourroit traiter en forme d'homélies avec autant de

succès et d'onction que les paraboles dramatiques du Nouveau, comme Moïse, Job, Tobie, Ruth, Esther, Suzanne, Isaac, Jacob, Joseph, David, la mère des Machabées, etc. (1).

Pag. 98.

Si cette méthode venoit à s'accréditer dans nos chaires catholiques (2), nous trouverions d'heureux modèles sur chacun de ces sujets dans les Pères grecs et latins. Saint Astère, en particulier, s'est attaché à l'histoire de Daniel et de Suzanne, « trouvant (dit-il) une ample matière d'édification dans l'éloge de deux jeunes personnes de différent sexe, qui s'étoient rendues recommandables, l'un en portant un arrêt plein d'équité, l'autre en supportant avec une résignation religieuse une sentence injuste qui lui ravissoit l'honneur. »

Pag. 99.

Le lieu de la scène fournit à l'éloquent évêque une allusion ingénieuse. « Ce fut dans un jardin que le démon séducteur de la première femme ourdit sa trame criminelle, et réussit à faire déchoir l'homme de l'état de grandeur où il avoit été créé. Ici encore les impudiques vieillards, poussés par

Dan. xiii.

(1) M. le cardinal Maury, *Essai sur l'Eloquence de la chaire*, tom. II, pag. 213 et 214.

(2) Je dis dans nos chaires catholiques, car les prédicateurs protestants ne l'ont jamais abandonnée, mais pour y porter un esprit de critique et d'aigreur, plutôt que la chaleur de l'éloquence et de la charité. Exceptons toutefois l'honorable *sur le sacrifice d'Abraham*, par Abbadie, et quelques pages admirables de Saurin.

le même esprit de mensonge , dressent les pièges où ils trouvent leur ruine. Plus heureuse qu'Ève , Suzanne triomphe de la séduction par une vertu qui l'égalé au chaste Joseph. Un pécheur qui a franchi le pas s'abandonne bientôt à la pente qui l'entraîne. Un premier crime est comme un premier chaînon , auquel tiennent tous les autres. Il en est du vice comme de la vertu. Une bonne action en amène d'autres qui lui ressemblent ; ainsi des mauvaises. L'adultère enfante les complots homicides. »

Pag. 102.

L'homélie se termine par une exhortation au peuple chrétien , de profiter de cette édifiante histoire pour s'entretenir dans l'exercice de la piété ; aux femmes , d'imiter la vertu de Suzanne ; aux vieillards et aux juges , de se pénétrer d'une sainte horreur pour la conduite des calomniateurs de Suzanne ; aux jeunes gens , de prendre pour modèle le juste Daniel.

Pag. 106.

9. *Homélie sur l'aveugle-né.* (Joann. ix.) « Tout serviteur inutile que je suis , je n'en suis pas moins un serviteur obligé de défendre la cause du maître que je sers contre ses ennemis qui l'attaquent par leurs calomnies. Je ferai donc entendre ma voix contre les Juifs comme s'ils étoient présents , dussent-ils renouveler toutes leurs fureurs... Daigne le soleil de justice éclairer ces yeux fermés à la lumière , en dissiper les ténèbres , afin qu'ils reconnoissent que ce

Jésus, dans qui ils s'opiniâtrent à ne voir que le fils du charpentier, est vraiment le fils de Dieu, seul capable de guérir l'œil que seul il avait pu faire ! »

Pag. 110.

Suit une élégante description de l'œil, vantée à juste raison par Photius (1). « Pour peu que l'on examine la structure du corps humain, il est impossible de ne pas être frappé de la puissance et de la sagesse qui éclatent dans le mécanisme merveilleux d'une aussi petite partie de notre corps. Vous y remarquez une grâce toute particulière. Tendre et délicat, dénué de chair, ce qui ne l'empêche pas d'avoir une consistance ferme, il brille de diverses couleurs qui se nuancent et se mélangent diversement ; la matière qui les compose est claire et transparente, de manière à recevoir l'empreinte des objets qui viennent s'y réfléchir comme dans un miroir, et s'y retracer avec toute la fidélité de la nature, ensorte que vous y voyez votre image, et que l'on y est tout à la fois spectacle et spectateur (2). Celui qui les a faits, y a allumé je ne sais qu'elle flamme céleste à laquelle rien ne ressemble dans tout le reste de la nature. Dans ce seul

(1) *Codex cclxxi*, pag. 1501.

(2) « Ces yeux sont des espèces de miroirs, où se peignent tour à tour, » et sans confusion, dans le fond de la rétine, tous les objets du monde » entier, afin que ce qui pense dans l'homme puisse les voir dans ces miroirs. (Fénélon, *Traité de l'Existence de Dieu*, pag. 180, édit. d'AIMÉ-MARTIN. Paris ; 1811. Voyez aussi NIEWENTIT, *Traité de l'Existence de Dieu*, pag. 116, in-4°. Amsterd. ; 1760.

ouvrage, j'apprends à adorer le Créateur de toutes choses, à admirer ce que lui-même a jugé digne de son admiration; et par ce qui se montre à mes yeux, Gen. xix je découvre ce qui leur échappe. Si nous n'avions Pag. 114. pas d'yeux, le magnifique spectacle de l'univers aurait été perdu pour nous; nous n'aurions point de témoignage à rendre à la sagesse et à la puissance de son divin auteur.

La Piscine de Siloë, où Jésus-Christ ordonne à Pag. 115. l'aveugle d'aller se baigner, est l'image du bain mystérieux du baptême où nos âmes sont lavées de leurs souillures.

10. *Panegyrique des apôtres saint Pierre et saint Paul.*

Cette homélie n'est pas moins remarquable que les précédentes. Après un éloge donné en commun aux deux saints apôtres qu'il désigne par le titre « de premiers disciples de Jésus-Christ, pères des Eglises, vrais et fidèles prédicateurs de l'Évangile, jugés dignes de converser familièrement avec le Seigneur, d'entendre de leurs propres oreilles les paroles qui sortoient de la bouche de Jésus-Christ » : Saint Astère, les détachant, commence par saint Pierre. Il insinue que le changement de nom de Simon dans celui de Pierre, fut le Matth. iii. 16. signe de l'adoption privilégiée qu'en fit le Sauveur. Par-là il voulut désigner la fermeté de sa foi. Saint Pag. 127. Astère retrace les premières prédications de saint Act. 11. Pierre à Jérusalem, où il convertit, plusieurs mil-

Pag. 131.

liers de Juifs à la fois.... « Vantez, après cela, les triomphes de l'éloquence de vos philosophes et de vos orateurs. Socrate est réduit à boire la cigüe, laissant à peine après lui quelques disciples. Pierre, un simple pêcheur, sans lettres, sans doctrine, un ignorant, comme vous voudrez dire, amène à la foi chrétienne trois mille Juifs par un seul discours, et malgré toutes leurs résistances. »

Act. III, v.

Il rappelle le miracle du paralytique guéri à la porte du Temple, la mort de Saphire et d'Ananie.

Pag. 134.

A l'occasion de ce dernier événement : « Parce qu'il falloit imprimer dans tous les cœurs un respect profond pour les ordonnances de la loi nouvelle encore à ses commencements, Pierre croit devoir donner à l'Eglise, déjà nombreuse, un grand exemple de sévérité, en punissant avec éclat Ananie, voleur de son propre bien, et qui s'étoit rendu coupable d'un sacrilège encore inouï parmi les chrétiens. Il veut prévenir le relâchement où tombent d'ordinaire les institutions, en s'éloignant de leur source. Une discipline rigoureuse les maintient, en amenant l'habitude de l'obéissance. Il condamne à mort le coupable, et la sentence s'exécute à l'instant, non par le ministère des bourreaux. Il faudra bien rendre un solennel témoignage à la divinité de son maître, après qu'il a fait reconnoître sa puissance. D'un seul mot Pierre a retranché Ananie du nombre des vivants. Il n'en faut pas davantage pour prouver que

celui au nom duquel il agit est Dieu, et que ses apôtres ont pour exécuteurs de leurs volontés les anges eux-mêmes. Remarquez toutefois que Pierre ne s'est permis que dans cette seule occasion cet acte de sévérité; et qu'il a témoigné, dans vingt autres circonstances, chaque jour, sa puissance bienfaisante, guérissant les malades par son ombre seule.

Pag. 135.

Act. v. 15.

L'éminence de ses prérogatives fut la récompense de l'éminence de sa foi. S'il est le premier des Apôtres, c'est parce qu'il fit éclater sa foi par-dessus tous les Apôtres. Appelé le premier, il obéit sans nulle résistance; il quitte tout pour suivre Jésus-Christ. On me dira : Mais un homme qui n'avoit rien n'avoit aussi rien à sacrifier. Rien, dites-vous; mais, quelque peu qu'il possédât, toujours avoit-il quelque chose; et ce peu de chose, pour le pauvre, est toute sa richesse. En lui sacrifiant ce peu qu'il a, il n'a pas moins mérité auprès de Dieu que par le sacrifice d'un riche superflu. Ce n'est pas la quantité des choses offertes au Seigneur, c'est l'intention qui fait le prix de l'offrande, témoins l'obole de la veuve, le verre d'eau donné au nom du Seigneur.... Mais, avec toute sa pauvreté, combien ce pécheur n'est-il pas plus riche que tous les riches de la terre? Quel autre a pu jamais, comme lui, marcher sur les eaux de la mer, et se faire de cet humide élément une terre ferme?.....

Luc. xxi. 3.

Matth. x. 42.

Pag. 139.

Matth. xiv.
29.

Ce fut pour Jean un grand bonheur de reposer

Pag. 151.

Joann. XIII. sur la poitrine du Sauveur. Jacques fut appelé par
 25. excellence le fils du tonnerre. Le Saint-Esprit enleva
 Matth. III. 17. Philippe pour instruire un Ethiopien. Il faut cepen-
 Act. VIII. dant qu'ils cèdent à Pierre. Si l'on mesure la gloire
 par les privilèges qui ont été accordés à sa personne ;
 de quelque côté qu'on envisage ce grand Apôtre ,
 soit qu'il dispute ou qu'il fasse quelques miracles ,
 il surpasse tous les autres disciples. Lorsque Jésus-
 Christ , voulant mettre à l'épreuve la foi de ses Apô-
 tres , leur eut demandé ce qu'ils pensoient de lui ,
 tous gardant le silence , Pierre , dans le saint trans-
 port de son admiration et de son amour , s'est écrié
 aussitôt : *Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant.*
 Matth. XVI. 17. Ce peu de paroles fait tout l'abrégé de la théologie
 chrétienne. Par cette haute prédication de la foi, il
 s'attire l'inviolable promesse qui le fait le fondement
 Pag. 143. de l'Eglise (1), la pierre de tout l'édifice. Jésus-Christ
 le déclare bienheureux ; il dépose dans ses mains
 Ibid. 17. les clefs de son royaume , avec le plein pouvoir d'en
 Ibid. 19. ouvrir et d'en fermer les portes à sa volonté. Avant
 de quitter la terre , Jésus-Christ le laisse à sa place ,
 Joann. XXI. lui confiant le gouvernement de son Eglise , pasteur
 17. préposé à la garde de tout le troupeau. Fidèle à sa
 mission , il va , bravant tous les dangers , porter le
 nom de Jésus-Christ jusque dans la capitale de l'em-

(1) Bossuet semble n'avoir fait que traduire tout ce morceau de saint Astère. (*Serm. sur l'unité de l'Eglise*, tom. x, pag. 488, édit. in-4°. Paris, 1743.)

pire et du monde, où il reçoit la couronne du martyre.

A l'éloge de saint Pierre succède l'éloge de saint Paul. L'éloquent évêque d'Amasée, remontant à l'époque de la conversion de l'Apôtre, et faisant allusion à la tribu d'où il étoit sorti, lui applique la prophétie de Jacob : *Benjamin est un loup ravissant qui, au matin, enlèvera sa proie, et au soir partagera les dépouilles* (1). « Alors, ne respirant que carnage, il va trouver le prince des prêtres, pour lui demander des lettres qui l'autorisassent à poursuivre jusqu'à Damas les disciples de Jésus. Quelle différence de ces lettres d'avec celles qu'il va bientôt écrire ! Les premières, toutes menaçantes, apportoient des chaînes aux chrétiens. On y lisoit : Paul, le vengeur de la loi mosaïque, l'ennemi de la croix et de l'Évangile de Jésus-Christ. Dans les autres : Paul, le serviteur, le captif de Jésus-Christ. Quoi ! du même Jésus-Christ ? Oui, du même Jésus crucifié. O merveille ! Ce dont la veille il rougissoit, il en fait aujourd'hui son titre de gloire. Les chaînes qu'il porte pour le nom de Jésus font son triomphe. Point de monarque, point de conquérant qui s'applaudisse du plus riche diadème que Paul ne le fait de ses chaînes. »

(1) « C'étoit alors l'explication commune que l'on donnoit à ce passage. » (Tillem., *Mém.*, tom. 1, pag. 192.) Elle est fréquente, surtout dans saint Augustin.

Pag. 159 et
suiv.
Gal. II. 11. Saint Astère suit l'Apôtre dans ses courses apos-
toliqnes, raconte son différend avec saint Pierre, au
sujet des observations légales, relève surtout le dés-
intéressement avec lequel il exerce son ministère,
II Cor. XI. 9. ne demandant, dit-il, aucune récompense, pas
même du pain pour subsister, mais travaillant de
ses mains pour n'être point à charge à ses frères.
Pag. 165. « Profitons de ce grand exemple, nous qui sommes
revêtus du sacerdoce. Non-seulement les autels
nous donnent de quoi subsister, mais ils nous enri-
chissent. Abusant des commodités qu'ils nous pro-
curent, nous nous regardons comme propriétaires
de biens dont nous ne sommes que les économes.
Nous commandons aux fidèles comme s'ils étoient
nos esclaves, oubliant que le sacerdoce n'est pas une
domination, mais une servitude, non une dignité
qui donne l'autorité ou qui inspire la magnificence,
mais une dispensation d'une discipline modeste et
réservée. »

Pag. 197. Il termine par le récit de son martyre à Rome,
où saint Pierre s'étoit rendu dans l'espérance que,
s'il pouvoit gagner les Romains à Jésus-Christ, les
autres villes suivroient l'exemple de la capitale.

11. *L'Eloge de saint Phocas* est un monument
historique des plus précieux en faveur du culte que
nous rendons aux saintes reliques.

Page. 170. « Honorer la mémoire des saints est un des actes
les plus utiles de la piété chrétienne. Non-seulement

on y trouve une leçon ; l'on y puise des motifs d'émulation qui portent puissamment à les imiter. Une simple instruction est bien loin d'avoir l'autorité de l'exemple. De quelle manière procède-t-on dans l'étude des sciences humaines ? On commence par apprendre ; ensuite on met soi-même la main à l'œuvre. Le médecin auroit beau pâlir sur la lecture des livres qui traitent le mieux de la science de guérir, il n'aura fait que bien peu de progrès tant qu'il n'aura pas fréquenté le lit des malades, et joint une pratique assidue à la théorie. De même, c'est surtout à l'école des martyrs que nous apprenons à braver tous les périls pour le maintien de la foi. Leurs tombeaux sacrés, empreints des témoignages de leur glorieuse confession, se produisent à nos yeux comme autant de colonnes chargées d'inscriptions. Ainsi, que l'on aille, dans les contrées célèbres où fut le berceau de la religion, visiter le chêne de Mambré, la grotte où les mains d'Abraham déposèrent les restes de Sara son épouse, où lui-même fut enseveli avec ses enfants ; on se retrace aussitôt à la mémoire ces saints personnages et les principaux événements de leur vie : on est au milieu d'eux. Telle est l'impression que j'éprouve moi-même en entrant dans cet auguste temple, que la piété des fidèles a élevé au bienheureux Phocas. Tout ce que la tradition nous a conservé des actions de ce saint martyr, vient à la fois se représenter à

Pag. 171.

Gen. xxxv.
xxiii.

ma pensée. Je le vois , cet homme de mœurs aussi simples que sa profession , ce pauvre jardinier qui , du produit de son travail , savoit exercer l'hospitalité , et redonnoit à cette vertu , si peu pratiquée de nos jours , le lustre qu'elle avoit du temps des Patriarches (1). Je le considère comme l'honneur de ces rivages , comme l'ange tutélaire de la Méditerranée.

La gloire dont Dieu couronne les bienheureux dans le ciel n'est pas la même pour tous. Les degrés de cette hiérarchie sainte sont déterminés par la profonde sagesse du juge qui préside aux combats de ses illustres athlètes. Il mesure ses récompenses sur l'étendue des tourments qu'ils eurent à surmonter ; sur le caractère d'héroïsme qu'ils ont manifesté. Et qu'on ne s'étonne pas de voir Dieu mettre ces différences entre ceux qui combattent pour lui ; puisque les empereurs et les magistrats qui président aux combats et aux jeux publics de l'amphithéâtre et du cirque , en mettent parmi les athlètes , et assignent divers prix aux divers degrés de valeur et de force qu'ils ont remarqués dans les aspirants. »

(Suit l'histoire de sa confession et de son martyre.)

« Depuis ce jour, l'Église le révère comme une des

(1) Addition au texte, par Drouet de Maupertuis , traducteur des *Actes des martyrs* de D. Ruynart , tom. II , pag. 463.

principales colonnes qui la soutiennent. Pas une ville, pas une province qui ne député vers son tombeau, et qui n'y envoie ses présents. Aussi, de tous les temples qui lui sont dédiés, le plus magnifique, Pag. 178. comme le plus célèbre, est celui qui possède son corps sacré. Êtes-vous dans l'affliction ? allez à Phocas, il vous consolera. Êtes-vous gémissant sous le poids de la maladie, de la souffrance ? visitez le tombeau de Phocas, vous y recouvrirez la santé. Pressé par la faim ? vous y trouverez une table toujours servie pour les pauvres. Phocas, tout mort qu'il est, fournit aux besoins de tous ceux qui ont recours à lui ; et avec plus de magnificence que Joseph dans l'Égypte. Gen. XLVII. Car, si le Patriarche ouvrait ses greniers pour distribuer aux peuples le blé que sa prévoyance y avoit amassé, c'étoit à la charge de le payer. Ici vous avez un magasin public toujours ouvert aux indigents, et un hospice toujours prêt à recevoir ceux qui n'ont aucune retraite.

Ses précieuses reliques, distribuées en divers lieux, en ont fait autant de colonies où sa gloire n'éclate pas moins que dans la métropole. Elle s'étendue jusqu'à Rome, la maîtresse de l'univers, où l'on voit un magnifique temple élevé en son honneur. Les rois mêmes et les grands de la terre viennent déposer leur faste et l'orgueil du trône aux pieds de cet humble jardinier ; ils aiment à charger son tombeau des plus riches offrandes. Des Barbares

même accourent se prosterner en présence de ses reliques. Nous avons vu un de leurs princes se dépouiller de sa couronne toute étincelante de pierres, et de ses armes d'une richesse extraordinaire, pour en faire hommage au serviteur de Dieu.

Pag. 182.

12. *Panégyrique des martyrs.* Si le démon n'avoit pas persécuté l'Eglise chrétienne, nous n'aurions pas de martyrs.

Est-il rien de plus auguste et de plus pompeux que ce concours de tout un peuple se portant en foule dans les lieux où les saints confesseurs ont versé leur sang?

Le généreux mépris qu'ils ont fait des tourments et de la mort fait notre confusion. Ils ont tout sacrifié pour Dieu. Que nous sommes loin de leur ressembler!

Honorons-les comme nos maîtres, ou craignons-les comme nos accusateurs.

Les martyrs gardent l'Eglise comme les soldats gardent les citadelles.

Comparez à nos martyrs les tyrans qui furent leurs bourreaux. Ces hommes orgueilleux qui reposoient sur des trônes, et ne voulurent pas reconnoître le maître des rois, gisants au fond de leurs tombeaux, y demeurent ensevelis tout entiers. Leur vie est condamnée à l'oubli, leur mémoire à l'opprobre. Vainement ils se repentent, vainement ils gémissent.

Pag. 187.

Au contraire, la gloire des martyrs ne fait qu'accroître avec le temps.

Nous n'adorons point les martyrs; nous les honorons comme ayant été les vrais adorateurs de Dieu. L'hérésie a beau dire. Nous n'adorons point des hommes; nous décernons nos hommages à ceux qui, durant les persécutions, se sont dévoués au culte du Seigneur. Nous déposons leurs précieux restes dans des tombeaux ornés avec magnificence, pour nous animer à marcher sur leurs traces. Nous les invoquons comme nos patrons auprès de Dieu, afin d'appuyer nos prières de leur puissante intercession. Quel crime faisons-nous donc à honorer les saints martyrs, dans la seule vue de plaire à Dieu? Les démons eux-mêmes les respectent bien, car ils ne sauroient soutenir leur présence.

Adressons donc nos prières à Dieu, et ne négligeons pas d'invoquer les saints, afin qu'ils obtiennent un esprit de componction à ceux que l'hérésie a infectés, et qu'ils fassent tomber le mur de séparation qui nous en sépare.

Tel est le jugement qu'un savant moderne a porté de saint Astère. « Les sermons qui nous restent de » lui, quoique en petit nombre, sont un monument éternel de son éloquence et de sa piété. Les » réflexions en sont justes et solides, l'expression » naturelle, élégante et animée. La vivacité des » images y est jointe à la beauté et à la variété des

« descriptions ; on y découvre une imagination forte » et féconde, un génie pénétrant et maître de son » sujet, et le talent si rare d'aller au cœur par des » mouvements puisés dans la nature (1). »

Article. XIV. SAINT HILAIRE DE POITIERS, évêque et docteur.

En 355 (d'après la supputation de Baronius).

Saint Jérôme nous a donné la plus haute idée de l'éloquence de saint Hilaire de Poitiers, en la comparant au plus rapide de nos fleuves : *eloquentiæ latinæ Rhodanus* (2). Cette noble image n'a rien que de juste dans tous ses rapports. Sa dialectique vigoureuse, abondante dans ses raisonnements, nourrie de la doctrine qui vient d'en-haut, vive, pressante, impétueuse dans sa marche, soutenue par le nombre et la pompe de ses périodes accumulées, par l'harmonie éclatante de son expression, se précipite et roule avec majesté, renversant, entraînant toutes les résistances.

Celui de ses ouvrages qu'il faut placer au premier rang, non-seulement parmi ses écrits, mais parmi ceux que nous a laissés l'antiquité, c'est son *Traité*

(1) Alb. Butler, *Vie des saints*, tom. x, pag. 355, traduction de Godescard.

(2) S. Jerom., *Præfat.*, in lib. 11, *Comment. ad Galat.*

de la *Trinité*, le plus ample, le plus méthodique et le plus complet que nous ayons sur ce dogme. Les siècles suivans n'ont rien ajouté à sa démonstration, tant sur le fond des choses, que sur la manière dont elles sont exprimées.

L'Arianisme avoit commencé déjà à diviser l'Eglise et le monde. Constantin lui-même, devenu chrétien, n'avoit pas su se défendre de ses artifices. S'il n'en professa point la doctrine, il en protégea les partisans; il exila saint Athanase, et trouva des évêques plus courtisans qu'apôtres, qui, en ne partageant pas l'erreur, n'eurent pas toujours le courage de défendre la vérité.

Constance, son fils, se déclara ouvertement pour l'Arianisme.

Parce que les mystères du christianisme étoient l'écueil de la raison humaine, on avoit cherché à les expliquer, et surtout à les dégager des erreurs de Sabellius, de Praxéas et de Noët, qui, dans le siècle précédent, avoient prétendu que les trois personnes de la Trinité n'étoient que trois noms donnés à la même substance divine, selon la manière dont on la considéroit. L'Eglise avoit condamné ces erreurs; mais elle n'avoit point déterminé comment les trois personnes de la Trinité existoient dans une seule substance (1). Le désir de

(1) Pluquet, *Hist. des hérés.*, *Disc. prélimin.*, pag. 161.

rendre ces dogmes croyables à ceux qui les rejetoient, porta quelques esprits, témérairement curieux, vers la recherche des idées qui pouvoient expliquer le dogme de la Trinité. Arius, en établissant contre Sabellius la distinction des personnes, imagina que les trois personnes étoient autant de substances, mais, que le Père seul étoit incréé; Arius faisoit donc de la personne du Fils une créature. Bientôt viendra Macédonius qui attaquera la divinité du Saint-Esprit.

Après le concile de Milan de l'an 355, l'Arianisme menaçoit de se répandre dans la France, qui, jusque-là, avoit échappé à la contagion (1). Ce fut pour en prévenir les ravages, que saint Hilaire composa le savant *Traité* dont nous allons rendre compte (*).

1. *Traité de la Trinité* en XII livres. Le premier est une introduction à tout l'ouvrage, dont il trace

(1) L'auteur le déclare dans son sixième livre, où il se plaint des ravages que l'Arianisme avoit faits dans presque tout l'empire. La Gaule, mieux préservée que les autres contrées, excitoit surtout la sollicitude du saint évêque. Il ne dissimule pas ses alarmes aux pages 199, 131; bien que dans son *Traité des synodes* il félicite ses évêques d'avoir conservé toujours pur le dépôt de la foi. « O fermeté inébranlable! leur écrit-il, vous avez vaincu l'hérésie (il y avoit donc fallu la combattre), et votre victoire est doublement honorable pour vous; car, outre la gloire d'avoir conservé votre conscience pure et sans tache, vous avez encore celle d'avoir donné aux autres un exemple à imiter. »

(*) *S. Hilarii Pictav. episc. studio* Jo. Gillot; 1 vol. in-fol. Paris, 1572.

le plan , et indique les matières dont chacun des livres suivants doit se composer. « Toute la substance de la doctrine sera puisée dans la parole de Dieu. Quel témoignage plus authentique que celui de l'Être souverain , qui seul se conçoit bien lui-même , et que l'on ne peut connoître que par les révélations qu'il a faites de son essence ineffable ? Toute similitude, empruntée ailleurs , peut bien servir à la foiblesse de l'homme ; elle reste au-dessous de l'idée que nous devons nous faire de Dieu (1). »

Pag. 11 et
suiv.

Ce livre est terminé par une invocation du secours divin.

Le second livre débute ainsi :

Il suffisoit à la foi que Dieu se fût expliqué lui-même par ces paroles consignées dans son Évangile : Allez , a-t-il dit à ses Apôtres ; enseignez toutes les nations , les baptisant au nom du Père , du Fils et du Saint-Esprit ; leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées ; et assurez-vous que je serai toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles. Que pouvoit-on demander de plus clair que ce symbole du salut ? Que falloit-il de plus ? et quelles obscurités , quelles équivoques pouvoient rester après une déclaration si expresse (2) ? Tout ce qui sort d'une source aussi

Pag. 21 et
suiv.

Matth. xym.
19. 20.

(1) Bossuet , vi^e *Avertissement* , tom. iv, p. 344 et 353.

(2) Fondement sacré de tout l'enseignement de notre Église chrétienne ,

parfaite a le sceau et la plénitude de la perfection (1). Les termes sont rigoureux ; l'ordre des personnes est déterminé, leur nature exprimée avec précision. Mais l'hérésie et l'impiété des blasphémateurs nous obligent à dépasser la loi, à les suivre dans les routes escarpées qu'ils ont ouvertes, à traiter de choses au-dessus du langage humain, à chercher à expliquer des mystères qu'il n'est pas permis d'examiner. Et quand on devoit se borner à croire, et à vivre conformément à ce qu'il nous est ordonné de pratiquer, à adorer le Père et le Fils, à mériter les dons de l'Esprit Saint ; nous nous voyons contraints d'employer nos foibles raisonnements à la défense d'une doctrine qui n'admet point les raisonnements humains, de paroître nous rendre coupables nous-mêmes, parce que d'autres le sont. Il n'est que trop de ces téméraires esprits, qui, dédaignant la simplicité de la parole évangélique, substituent à ses décisions infailibles leurs conceptions arbitraires, et en détournent le sens par des interprétations étrangères à ce qu'elle exprime. L'erreur de l'hérésie ne vient pas de l'Écriture elle-même, mais de la manière dont on l'entend ; c'est le sens qui fait le crime, et non pas les paroles....

et de l'infailible promesse qui lui est donnée. (Bossuet. *Première et seconde Instruction sur les promesses faites à l'Eglise*. Voy. cet ouvrage, surtout à la page 158 du tom. v, édit. in-4°, Collect. génér. Paris ; 1743.

(2.) Ibid., 1^{er} Avertissement aux protestants, tom. iv, pag. 102.

Le Père, première personne de la Trinité, est Pag. 24. la source, le principe de toutes choses; infini, parce qu'il n'est contenu dans quoi que ce soit, mais qui contient tout; immense, puisqu'il n'est renfermé dans aucun espace; éternel, parce qu'il existoit avant tous les temps, et que le temps a été créé par lui. Donnez le plus libre essor à vos pensées, reculez tant qu'il vous plaira les bornes de l'espace et du temps; vous trouvez Dieu avant tout et partout. Vous manquerez d'expressions; la nature divine restera toujours inépuisable : ce n'est que par le silence que vous pouvez l'honorer...

La parfaite connoissance de Dieu consiste pour Pag. 25. l'homme à savoir que, encore qu'on ne puisse ignorer sa nature, on ne peut néanmoins ni le définir ni le comprendre. Il faut le croire; il faut s'appliquer à le connoître; il faut l'adorer. C'est là le langage le plus éloquent avec lequel on puisse en parler.

Incréé, ne tenant l'être que de lui-même, il est, de toute éternité, tout ce qu'il est. Et parce que, de toute éternité, il est Père, de toute éternité il engendre dans son sein un Fils unique, égal à son Père, qui seul connoît bien son Père, comme lui-même seul connoît bien son fils... Comment se fait cette génération? je l'ignore: je ne cherche pas à le Pag. 26. concevoir; les anges eux-mêmes ne le savent pas plus que moi. Le mystère n'en a point été révélé au

monde, les Prophètes et les Apôtres n'ont pas demandé à le pénétrer. Tel est ici le devoir de la foi : de croire ce mystère, et de croire en même temps qu'il est incompréhensible. Cessons d'accuser notre ignorance. O homme curieux ! vous voudriez connoître la génération de votre Créateur, vous qui ne connoissez pas même celle de la créature. Car, dites-moi comment vous avez reçu l'être, comment vous le donnez à d'autres. Comment avez-vous reçu la vie, l'intelligence, le goût, la vue, l'entendement et les autres sens ? Vous ne sauriez me répondre. Ce qui se passe au-dedans de vous-même, vous l'ignorez ; et vous prétendriez connoître ce qui se passe en Dieu ?

C'est donc dans l'Écriture qu'il faut chercher ce que l'on en doit savoir (1). Et le docte évêque en approfondit les textes ; établit la foi catholique, tant sur la consubstantialité du Verbe, et sur sa génération temporelle, que sur la troisième personne du mystère de la Trinité ; sa distinction du Père et du Fils, de sa parfaite unité. Dons particuliers du

Pag. 35.

(1) « Il craignoit extrêmement qu'en entreprenant d'expliquer la foi de » l'Eglise, touchant le mystère de la Trinité, il ne manquât en quelque » chose ; c'est ce qui lui fit prendre le parti de ne rien dire de lui-même » sur ce point, mais de suivre pas à pas ce qu'en ont dit les Apôtres. Il s'ap- » puie partout de leur autorité et de celles des Prophètes, prenant soin de » faire voir dans les occasions l'abus que les Ariens et les autres hérétiques » faisoient de leurs oracles, pour attaquer la foi de l'Eglise. » (D. Ceillier, *Hist.*, tom. v, pag. 55.)

Saint-Esprit intercédant pour nous, éclairant notre intelligence, échauffant notre cœur, auteur de toute grâce; présent dans son Eglise jusqu'à la consommation des siècles (1).

Partout saint Hilaire mêle à la discussion théologique la chaleur de l'éloquence, qui consiste dans la vivacité du mouvement, la variété des tours, la pompe et la justesse des images, et l'énergie de l'élocution.

Dans le troisième livre, il parcourt les autres témoignages de l'Écriture sur la divinité du Fils de Dieu, qu'il établit par ses miracles, les expliquant par sa seule toute-puissance, comme autant d'œuvres surnaturelles, non moins incompréhensibles que son éternelle génération. Pag. 39.

A l'occasion de ces paroles : *Mon Pere, glorifiez votre Fils, afin que votre Fils vous glorifie* : Joann. XVII. 1.

« Est-ce qu'ils avoient besoin l'un ou l'autre d'un accroissement de gloire? avoient-ils rien à gagner à nos hommages ou à perdre par notre ignorance? non, mais la gloire que l'humanité de Jésus-Christ a reçue, et qu'il a fait paroître aux hommes, a fait connoître la grandeur et la puissance de Dieu son père : le Fils a été glorifié par le don qu'il nous a fait de la vie éternelle, c'est-à-dire en nous apprenant non-seulement à connoître le vrai Dieu : ces simples paroles ne constituent pas encore la vie Pag. 45.

(1) Fromentières, *Serm. sur la pentec.*, 1^{re} part., tom. 1, pag. 366 et suiv.

éternelle. Aussi l'Évangile ajoute-t-il : *Et à con-*
noître le Jésus que vous avez envoyé. On ne peut
 Ibid. 3. détacher l'un de l'autre. Avant Jésus-Christ, le nom
 de Dieu n'étoit pas tout-à-fait ignoré, mais Dieu
 Pag. 47. lui-même l'étoit; car on ne connoît pas Dieu, à
 moins de reconnoître avec lui son Fils, Dieu comme
 lui, dans toute la plénitude de la divinité. »

Pag. 54.-93. Les quatrième et cinquième livres sont remplis par
 la réfutation des objections que les Ariens oppoient à
 la foi de Nicée; le saint docteur explique les prophètes
 par les évangélistes, et réciproquement.

Pag. 99.-129. Le sixième est employé à prouver que Jésus-Christ
 est le Fils de Dieu, par le témoignage de son Père, par
 l'authentique déclaration qu'il en a faite, par la prédi-
 cation de ses apôtres, par la confession des fidèles, par
 la créance des démons et des Juifs, par la créance des
 Gentils.

Pag. 131. Dans le septième, saint Hilaire démasque les hé-
 rétiques, leurs hypocrites professions de foi, leurs sub-
 tiles équivoques, avouant que c'est là ce qui rend la ma-
 tière de la Trinité très difficile à traiter.

« Car, si d'un côté je déclare qu'il n'y a qu'un
 seul Dieu, voilà Sabellius qui savoure avidement
 cette doctrine pour y mêler le poison de son hérésie.
 Si je déclare que le Fils est Dieu, les nouveaux
 hérétiques sont à l'affût pour crier au polythéisme.
 Si j'assure que le Fils est né de la Vierge Marie,
 Ebion et Photin s'arment de cette incontestable
 vérité pour autoriser leur mensonge.

Ainsi des autres que l'on sait être hors de l'E- Pag. 132.
 glise. Cependant quoique leurs erreurs aient été
 déjà bien souvent proscrites et condamnées, le mal
 n'en persiste pas moins, il est au sein de la famille.
 Notre France elle-même n'en est pas exempte. La
 vérité elle-même n'ose pas se produire impunément;
 et les arguments dont nous nous servons pour la dé-
 fendre, deviennent dans les mains de ses adversaires
 des armes dont ils abusent pour la combattre. Mais
 la vérité triomphe par les obstacles même qu'on
 oppose à la lumière. Tel est le privilège de notre
 Eglise, qu'elle n'est jamais plus forte que quand on
 l'attaque, jamais plus connue que quand on l'ac-
 cuse, jamais plus puissante que quand elle paroît
 abandonnée. Elle souhaiteroit sans doute n'avoir
 point de déserteurs; et n'être pas réduite à la dure
 nécessité de repousser de son sein ceux qui ne
 méritent pas d'être ses enfants; mais quand les
 hérétiques s'en éloignent ou en sont exclus, si d'un
 côté elle perd le bonheur de les sauver, de l'autre
 elle gagne l'avantage de faire connoître le bonheur
 qu'il y a de lui demeurer attaché... Pag. 134.
 Tout ce qu'il y a d'hérétiques se réunit contre l'Eglise; mais quand
 ils se détruisent les uns les autres, leur victoire
 n'est pas pour eux mais pour l'Eglise, car ils se
 combattent et se réfutent tous sur des erreurs que
 l'Eglise rejette également (1).

(1) Avant saint Hilaire, Tertullien avoit fait le même reproche à l'hé-

Le saint docteur démontre que Jésus-Christ est Dieu , parce que le nom de Dieu lui est donné dans l'ancien et le nouveau Testament, et par ce qui y est dit de sa naissance, de sa nature, de sa puissance, et de ses œuvres (1).

Pag. 139 —
157.

Dans le huitième livre, il attaque plus directement certaines objections fondées sur des passages de l'Écriture mal entendus (2). Il rend ce témoignage à la vérité de la présence réelle dans l'eucharistie par ces paroles :

Pag. 166.

Que nous y recevons véritablement la chair et le sang de Jésus-Christ qui demeure en nous corporellement; et qu'il n'est pas possible de donner à ses paroles un autre sens, que celui qu'elles expriment naturellement. Il a dit : *Ma chair est vraiment une viande, mon sang est véritablement un breuvage*; et encore : *Qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi, et moi en lui*. De telles pa-

Joann. vi. 55.

Ibid. 54. 56.

résie. (*Præscript.*, cap. XLII.) Après eux nos prédicateurs et nos controversistes n'ont cessé de le répéter. Voy. Massillon, *Pensées*, pag. 286. Bourdaloue, *Pensées*, tom. 1, p. 194 et suiv. Lechapelain, Neuville, etc., *sur l'autorité de l'Église*. Bossuet, dans son ouvrage des *Variations*, dans son 1^{er} *Avertissement aux protestants*, t. IV, p. 86, et avec encore plus d'éloquence dans sa *Première Instruction sur les promesses*, n^o XIX, tom. V, pag. 113.

(1) L'auteur appelle ce livre le premier et le plus considérable de tous; et il a raison. Pas un témoignage, pas une preuve en faveur de la très sainte Trinité, employés par nos prédicateurs chrétiens, Bourdaloue, La Colombière, Pallu, et autres, qui ne se trouve amplement discutée dans ce savant ouvrage du saint évêque de Poitiers.

(2) Entre autres le texte de saint Jean : *Pater major me est*, expliqué d'après saint Hilaire, par Moliuier, *Serm. chois.*, t. IV, p. 158. Bossuet, v¹^e *Avertissement*, tom. IV, pag. 353.

roles ne laissent aucun lieu de douter de la vérité de sa chair et de son sang, puisque la déclaration du Sauveur et notre foi portent que c'est vraiment de la chair et vraiment du sang. »

Il confirme, par de nouveaux témoignages, la divinité du Saint-Esprit et sa parfaite égalité avec le Père et le Fils. Au commencement de ce livre, il nous donne à Pag. 174 tous une instruction de la plus haute importance :

Il ne suffit pas que le prêtre soit de bonne mœurs; si sa vie doit être innocente, sa prédication doit être savante, parce que, s'il est pieux sans être savant, il ne sera pas utile aux autres, et s'il est savant sans être saint, sa doctrine sera sans autorité. Sa sainteté doit donc être relevée par sa science, et sa doctrine doit être recommandable par la sainteté de sa vie; *ut et vita ejus ornetur docendo, et doctrina vivendo.*

Au neuvième livre, saint Hilaire entre encore plus avant dans les arguments qui foudroient l'erreur de l'Arianisme, et répond aux objections que les sectaires tiraient des livres saints. Il y avance, en passant, cette maxime d'une incontestable vérité : que

« Toute incrédulité est une espèce de folie, parce qu'elle veut régler toutes choses par la lumière de ses sens, et qu'elle se persuade que tout ce qui lui est inconcevable, est absolument impossible (1). »

(1) Traduit par Senault, *Panégyr.*, tom. 1, pag. 102.

A propos de l'incertitude de la mort, nous y rencontrons cette excellente proposition :

Pag. 238.

« On voit assez pourquoi Dieu nous a caché la connoissance de notre dernier jour. En nous avertissant de tenir notre foi dans une attention qui ne se relâche jamais, il nous ôte la pernicieuse sécurité dans laquelle cette connoissance nous entretiendrait, afin que notre esprit, tenu en suspens par l'incertitude où nous sommes du terme de notre vie, s'y dispose et soit dans l'attente continuelle d'un événement dont l'effet est aussi assuré que le temps en est incertain. »

Les trois derniers livres portent sur l'explication des autres passages de l'Écriture que les Ariens détournoient par de fausses interprétations.

Dans le dixième se trouve cette observation si judicieuse :

Pag. 234.

« L'obstination dans un dessein pris par caprice est souvent extrême, et le désir de s'opposer à tout ce qui nous résiste ne se relâche jamais quand la volonté n'est point soumise à la raison, et qu'au lieu de s'instruire, on ne pense qu'à trouver des raisons pour appuyer ce qu'on s'est mis en tête, et à faire servir tout ce qu'on a de savoir à maintenir ce qu'on désire. Alors la question, que l'on déguise, tombe plutôt sur le nom que sur la nature de la chose, et il ne s'agit plus de ce qui est vrai, mais de ce qu'on veut qui le soit. »

L'ouvrage est terminé par une prière que l'auteur adresse à Dieu pour en obtenir la grâce de vivre et de mourir dans la croyance dont il a fait profession au baptême, et de persévérer constamment à adorer Dieu le Père, son Fils Jésus-Christ, et de mériter les dons de l'Esprit-Saint qui procède du Père et du Fils.

L'historien Sulpice Sévère remarque que ce fut aux savants écrits du saint évêque de Poitiers et à sa courageuse résistance que notre France fut redevable d'être délivrée de l'hérésie (1). Constance avoit cru l'en punir en l'exilant en Phrygie (d'autres disent dans la Thébàide d'Égypte) (2). Ce qui étonnera davantage, c'est qu'il ait été rappelé par Julien. A son retour dans sa patrie où il fut reçu, dit saint Jérôme, comme un héros revenu triomphant du combat (3), ses premiers soins se portèrent au rétablissement de la foi de Nicée. Il assembla plusieurs conciles pour la condamnation des synodes de Rimini et Séleucie (4).

2. *Traité des synodes.*

Son *Traité des Synodes* ou de la foi des Orientaux fut aussi bien que le précédent, le fruit du loisir que lui laissoit son exil (5). Il est adressé aux évêques de France et d'Angleterre. L'auteur y expose les formules de foi Pag. 352.

(1) Sulpic. Sever. *Hist. sacr.*, lib. II, cap. 58.

(2) Théodoret, *Hist. eccles.*, lib. III, cap. 4.

(3) Hieron., *Dialog. advers. Lucifer.*, pag., 301.

(4) Sulpic. Sever., *suprà*.

(5) Gillot, *Commentat. seu præfat. ad suam edit. S. Hilar.*— Saint Hilaire le déclare lui-même pour l'un et l'autre ouvrage : *Licet nunc a multis coacervantibus sibi secundum desideria sua magistros sana doctrina exsulet, non tamen a sanctis quibusque prædicationibus exsulabit.* (*De Trin.* §

faites par les Orientaux depuis le concile de Nicée. Il donne un sens raisonnable à tout ce qui en paroît susceptible ; il excuse tout ce qui ne porte pas l'empreinte de la mauvaise foi , justifie tout ce qui n'est pas évidemment contraire à la saine doctrine. Cette douceur étoit propre à réunir les esprits ; mais l'erreur ne perdit rien de son opiniâtreté ; les Ariens persistèrent dans la formule de foi qu'ils avoient dressée à Sirmich. D'autre part, il indisposa quelques évêques dont le zèle excédoit les bornes de la charité. Lucifer de Cagliari blâma hautement la modération de l'évêque de Poitiers qui crut devoir la justifier par une apologie, ou plutôt par de simples notes marginales ajoutées à son ouvrage (1).

Les dernières années de la vie de saint Hilaire furent troublées par de nouveaux orages.

5. *Livre contre Auxence*, publié vers 365. (Adressé à tous les évêques et à tous les peuples catholiques.)

Auxence, évêque de Milan, prélat souple et entreprenant, étoit un des plus zélés partisans de l'Arianisme. Il cachoit ses erreurs sous des dehors imposants ; Valentinien

lib. ix.) Et pour le second : *Non enim cum corporibus nostris exsulans vinctum ac detentum esse potuit Dei Verbum , ut non communicari vobiscum posset ubicumque* (pag. 356).

(1) D. Pierre Coutant, dernier éditeur des *OEuvres de S. Hilaire*, les a recueillies d'après d'anciens manuscrits, sous ce titre : *Apologetica ad reprehensores libri de Synodis responsa*. (S. Hilar., tom. III. pag. 1006 — 1208.) Cette modération ne calma point la bile de l'évêque de Cagliari. Ce prélat publia un ouvrage, que nous avons sous ce titre : *Qu'il ne faut point épargner ceux qui pèchent contre Dieu*. (Voy. plus haut son article, pag. 211 et suiv.)

s'y laissa prendre. Ce prince entreprit de réunir les chrétiens de Milan à la communion d'Auxence : saint Hilaire justement alarmé dénonça Auxence comme fauteur de l'Arianisme. L'empereur qui n'avoit pas soupçonné le piège , ordonna une conférence. Auxence n'osa pas soutenir ouvertement les opinions des Ariens. Il déclara que Jésus-Christ étoit véritablement Dieu , qu'il avoit la même substance et la même divinité que son Père. Cette profession de foi fut rédigée par écrit , et l'évêque de Milan triompha. Valentinien fut séduit par ces apparences ; mais Hilaire plus pénétrant ne reconnut aucune sincérité dans la déclaration d'Auxence , et se hâta de publier un manifeste contre les artifices d'un évêque qu'il accusoit de se jouer également de Dieu et des hommes. Lisons bien ce qui va suivre ; mais n'en abusons pas.

« C'est quelque chose d'imposant que le mot de Pag. 346.
 paix ; et l'on fait bien de nous parler d'union. Mais peut-il y en avoir hors de l'Eglise et de l'Evangile , hors de Jésus-Christ ? Il n'y a de véritable paix et de sincère union , que dans la doctrine de l'Eglise et de l'Evangile de Jésus-Christ. Qui en doute ? Voilà celles qui ont fait constamment l'objet de nos vœux et de nos efforts , celles que nous n'avons cessé jamais de travailler à ramener parmi nous. Mais hélas ! nos péchés ne nous ont point permis encore de l'obtenir. Aujourd'hui , sous le masque d'une fausse piété , et sous l'enseigne de la prédication évangélique , l'on ne tend qu'à détruire l'empire de Jésus-Christ. Déplorons les jours malheureux où nous sommes.

On veut que Dieu ait besoin de la protection des hommes , et que l'Eglise de Jésus-Christ ne puisse se passer de l'assistance du Siècle. On l'invoque ; on l'appelle à grands cris. Répondez-moi , ô vous qui vous êtes déclarés pour un semblable système ! A quels suffrages humains les Apôtres ont-ils eu recours pour prêcher l'Évangile ? De quelles puissances les a-t-on vus emprunter l'assistance, quand ils proclamoient le nom de Jésus-Christ , et qu'ils faisoient passer presque tous les peuples de l'univers du culte des idoles au culte du vrai Dieu ? Alloient-ils chercher à la cour et dans les palais des princes leurs titres de recommandation, eux qui chantoient l'hymne d'action de grâces au fond des cachots, sous les fers dont leurs mains étoient enchaînées , le corps tout ruisselant du sang dont les verges des bourreaux l'avoient couvert ? Etoit-ce par des ordonnances impériales que Paul , exposé en spectacle à tout l'univers , rassembloit une Eglise pour Jésus-Christ ? Paul , apparemment , se couvroit du nom de Néron , de Vespasien ou de Dèce ; il faisoit ses patrons de ces hommes , dont la haine déclarée contre le nom chrétien servoit ses triomphes ? Ces fondateurs de notre foi ne savoient que travailler de leurs mains pour vivre ; ils ne connoissoient que les réduits obscurs où se réunissoit leur timide troupeau ; et c'étoit de là qu'ils partoient pour la conquête du monde , parcourant et soumettant à la foi

les villes, les campagnes, les peuples entiers, sans s'embarrasser des édits d'un sénat ou de la puissance royale. Peut-être qu'ils n'avoient pas reçu les clefs du royaume du ciel, ou que la toute-puissance divine ne s'étoit point alors manifestée avec éclat, en dépit de toutes les préventions terrestres! Plus on leur défendoit de prêcher le nom de Jésus-Christ, plus ils redoubloient d'ardeur à le publier. Maintenant, hélas! il faut à la foi divine l'appui des grands du siècle; et Jésus-Christ est sans force, parce qu'il plaît à l'intrigue de lui chercher des protecteurs.

De ce vigoureux exorde, saint Hilaire passe à l'exposé des erreurs de l'Arianisme, et fait voir ce qu'il y avoit de captieux dans la formule d'Auxence.

Après l'avoir démasquée, et complètement battue, il exhorte les fidèles à s'abstenir de toute communication avec l'hérétique. Sous le prétexte de la paix et de la coutume (poursuit-il) vous vous rendez à l'Eglise, aimant mieux tenir des assemblées avec les Ariens, que de quitter les lieux où vous êtes en usage de prier. P'ausse délicatesse! vous faites mal de tant aimer les murailles, de respecter l'Eglise dans les bâtimens. Peut-on douter que l'Antechrist ne doive s'asseoir un jour dans ces mêmes lieux? etc., etc.

4. *Livres, ou Requête à l'empereur Constance.*

Nous avons réservé à cet endroit les trois requêtes adressées par saint Hilaire à l'empereur Constance, sans nous arrêter ni à l'ordre chronologique, ni aux discussions diverses à quoi elles ont donné lieu. Elles appar-

Pag. 342.

tiennent à l'histoire. Ce qui intéresse notre enseignement, ce sont les grands traits d'éloquence que nous y trouvons. Dans la première, écrite du lieu de son exil, il se plaint de l'injustice de ses accusateurs qui l'ont fait condamner au bannissement non pour aucun crime de sa part, mais par une cabale de factieux.

« Si j'ai pu le mériter, si j'ai fait quelque chose qui soit indigne, je ne dis pas du caractère sacré de l'épiscopat, mais de la piété du plus simple fidèle ; je ne demande point la grâce d'être conservé dans le sacerdoce, je demande à vieillir dans la pénitence au rang des laïques. Je m'abandonne là-dessus à votre discrétion ; et ne vous parlerai désormais plus de moi, pas plus que de mon dénonciateur, qu'autant que j'en recevrai l'ordre de votre part. Seulement, dans une cause où il y va du salut du monde, et où le silence deviendrait criminel ; qu'il me soit accordé une conférence où l'intérêt de la foi ne reste pas sans défenseurs. Eh ! n'est-ce pas là un bien qui vous appartient comme à moi, et à tout ce qui est catholique ? Vous désirez la connoître, et votre vœu n'est pas toujours exaucé. Vous interrogez des hommes qui prêchent leurs propres conceptions, nullement les paroles de la divine vérité, et engagent le monde tout entier dans un cercle d'erreurs toujours renaissantes. Pourquoi ne pas s'en tenir à la simple profession de foi jurée dans le baptême, et qui consiste à reconnoître le Père, le Fils et le Saint-Esprit, sans

déguisement, sans nulle innovation? Mais on élude, on change, on intervertit le sens naturel des paroles établies dans le sacrement de la régénération. Une fois que l'on s'est jeté dans ces innovations, on ne sait plus à quoi s'en tenir, ni à l'ancienne doctrine, ni à la nouvelle; et la foi est devenue la croyance du moment, non plus celle de l'Évangile. Autant de formules que d'opinions; autant de doctrines diverses que de fantaisies particulières (1). L'on sait trop combien, depuis le concile de Nicée, on a imaginé de ces professions de foi. On en est venu au point de contester jusqu'à l'essence de Dieu même, en enchérissant sans cesse de nouveauté en nouveauté, en disputant sur les auteurs, sur les études, en mettant en problème ce dont tout le monde convenoit, en se condamnant et s'anathématisant l'un l'autre. Et les disciples de Jésus-Christ, où sont-ils? Presque nulle part. Nous sommes emportés çà et là par tous les vents de ces doctrines qui se combattent. Les uns prêchent pour tromper; les autres écoutent pour se perdre. La foi que l'on avoit hier n'est plus celle d'aujourd'hui. Aujourd'hui l'on ne veut point

Pag. 343.

(1) Bossuet : « Ainsi toute la loi sera mutilée, et nous verrons, comme disoit le grand saint Hilaire, une aussi grande variété dans la doctrine, que nous en voyons dans les mœurs, et autant de sortes de foi qu'il y a d'inclinations différentes. » (*Serm. du deuxième dimanche de l'Avent*, tom. II, pag. 98.) Un autre de nos prédicateurs, le P. Pœcaud, en fait l'application particulière aux églises de la Grande-Bretagne. (*Serm. sur la foi*, tom. I, pag. 59.)

du consubstantiel; demain, on le rétablit. Vient un troisième, puis un quatrième, qui change à son gré, modifie, ne condamne ni n'approuve. Au milieu de ces incertitudes, plus de foi, pas plus dans les œuvres que dans le cœur.

La seule grâce que j'implore de Votre Majesté, c'est qu'elle daigne m'accorder une audience en présence du concile qui se tient présentement à Constantinople, m'engageant à ne me servir, pour prouver et expliquer la foi de l'Eglise, d'autres paroles que de celles de Jésus-Christ, dont j'ai l'honneur d'être l'exilé ou le prêtre. Il peut se rencontrer dans le vase de terre un trésor précieux. Dieu a bien voulu emprunter l'organe de quelques pécheurs pour manifester ses oracles. Prince, vous cherchez la foi; vous la trouverez, non dans les nouveaux formulaires, mais dans le dépôt des livres que le Seigneur a dictés. Elle n'est pas dans les commentaires de la philosophie, mais dans l'Évangile.»

Constance ne daigna pas répondre.

Pag. 337. —
341.

La requête que nous mettons la seconde a pour objet de faire cesser la persécution que les catholiques éprouvoient de la part des Ariens. Elle étoit autorisée par les magistrats et juges séculiers, assurés de l'impunité par l'éclatante protection que l'empereur accordoit à l'Arianisme. (Nous en avons vu les détails à l'article de saint Athanase.) Saint Hilaire le supplie de mettre fin à ces violences qu'il décrit en ces termes :

« Les évêques, dépouillés de leur liberté, sont commis à la garde de geoliers choisis dans la plus basse populace. Les vierges consacrées au Seigneur sont exposées nues aux regards et aux plus indignes traitements, victimes d'une brutalité également licencieuse et sanguinaire. On veut contraindre, non plus comme autrefois, à cesser d'être chrétien, mais à devenir Arien. On veut à toute force se donner des complices. On va jusqu'à autoriser du nom sacré de Votre Majesté ces téméraires excès. On les couvre de formes judiciaires; on entraîne les peuples dans une criminelle connivence. Un prétendu zèle pour la cause de Dieu est le voile dont on couvre les persécutions.

« Votre Majesté sentira combien il est contraire aux règles de la bienséance et aux principes de l'équité de contraindre les consciences, de forcer les fidèles à se soumettre à des doctrines erronées. L'intention de votre gouvernement, le but de vos efforts est que tous vos sujets jouissent des bienfaits de la liberté. C'est là l'unique moyen d'arrêter le désordre, de faire cesser les discordes, de réunir ceux qui sont divisés. Votre Majesté pourroit-elle se refuser à entendre favorablement ces cris qui s'élèvent de toutes parts : Je suis catholique et ne suis pas Arien; j'aime mieux mourir que d'obéir à la tyrannie, quand elle me commande de sacrifier le dépôt sacré de la foi? Les principes de justice dont vous êtes animé ne vous

laisseront pas sans doute permettre que des hommes pleins de la crainte de Dieu et de ses redoutables jugements se souillent par des blasphèmes abominables. Elle ne leur refusera pas le droit de rester attachés à ceux de leurs évêques qui demeurent inviolablement unis dans les liens de la charité et de la paix. Il est contre toute raison, contre les seules lois de la nature, que des éléments contraires se rapprochent, que la vérité s'unisse au mensonge, la lumière avec les ténèbres.»

Il sollicite le rappel des évêques exilés pour la foi de Nicée, accuse les violences exercées contre saint Athanase et les autres saints confesseurs parmi lesquels il cite Paulin de Trèves, Eusèbe de Verceil, Lucifer, évêque en Sardaigne, et Denys de Milan.

Cet écrit ne nous est parvenu qu'imparfait.

La nouvelle requête de saint Hilaire n'eut pas plus de succès que la précédente. L'intrépide défenseur de la vérité crut alors ne devoir plus rien ménager (1).

A Dieu ne plaise qu'il vienne à se rencontrer jamais des circonstances qui nous amènent à concevoir les sentiments que le saint évêque exprime dans sa troisième lettre à Constance. Dans ce cas même, d'autres motifs que ceux de la prudence humaine nous engageroient au silence.

(1) « Il écrivit donc le livre, ou plutôt l'invective contre Constance, que nous avons encore, et dont le style n'est propre qu'à un homme qui a le martyre dans le cœur, comme le témoignoit notre saint par les paroles suivantes de cet endroit : *Ad martyrium per eas voces exeamus.* (*Hist. littér. de France*, tom. 1, part. 1^{re}, pag. 143, 144.)

Saint Hilaire avoit à se plaindre de l'empereur. L'honneur de la foi catholique étoit compromis. Il écrivit, mais il ne publia point (1) les paroles qu'on va lire.

(1) *Est et alius in Constantium liber quem post mortem ejus scripsit.* (Hieron., in *Catal.* pag. 124.) L'abbé Fleury partage cette opinion. (*Hist. ecclés.*, t. III, p. 617, 618.) Elle semble contredite par tout le commencement de cet écrit, qui devoit sans objet après la mort de Constance. Il y demande hautement l'honneur de mourir pour la foi catholique ; il ne pouvoit l'obtenir que de l'empereur vivant. Au reste, l'opinion que saint Hilaire s'étoit faite de Constance, toute véhémement qu'elle semble être dans son langage, pouvoit se justifier par l'histoire de tout son règne, à commencer par la sanglante tragédie qui signala son avènement à l'empire (le massacre d'une grande partie de la famille impériale). La faveur qu'il accorda aux Ariens, sa manie de dogmatiser, la persécution si constante qu'il fit subir à saint Athanase, ses emportemens contre les évêques catholiques n'ont pas échappé aux écrivains, même païens, qui lui en ont fait de sévères reproches. Ammien Marcellin, après avoir balancé ses bonnes et ses mauvaises qualités, en termine le tableau par un trait qui le rapproche de tout ce que saint Hilaire a pu dire de plus désavantageux sur son compte : *Fas eodem loco ducens et nefas, Caligula, et Domitiani, et Commodi inmanitatem facile superabat.* Un peu plus bas, il l'accuse d'avoir surpassé en cruauté jusqu'à Gallien lui-même, dans les raffinements des supplices qu'il inventoit contre tous ceux qu'il n'aimoit pas : *etiam Gallieno ferocior.* Il ne dissimule pas combien ce prince altéroit la majestueuse simplicité du christianisme par une méprisable superstition, « plus curieux, dit-il, d'en approfondir les mystères, que de concilier les différences d'opinions ; attisant le feu des disputes, au lieu de travailler sérieusement à l'éteindre ; mettant éternellement les évêques en campagne pour des tenues de conciles, où il vouloit soumettre les consciences à ses caprices » (1). Cependant, comment accorder ce jugement avec les éloges que saint Grégoire de Nazianze prodigue à ce même prince ? Dans la première de ses invectives contre Julien, s'adressant à Constance : *Quid tibi accidit*

(1) Amm. Marcell., lib. XXI, in fine, p. 474, apud *Romanæ Hist. script.*, tom. II, édit. 1609, in-fol. Aurel. Allobrog.

Pag. 321—
337.

» C'est maintenant le temps de parler, puisqu'il n'y a plus moyen de se taire. Attendons-nous à l'avènement de Jésus-Christ, puisque nous sommes dans les jours de l'Antechrist. Que le pasteur fasse retentir les éclats de sa voix, puisque le mercenaire a délaissé le troupeau. Exposons notre vie pour nos brebis, puisque les voleurs sont entrés dans la ber-

Joann. x. 13.

Ibid. xi. 11.

o imperatorum præstantissime ac divinissime, Christiane amantissime?
 Dans le même discours, il l'élève au-dessus de tous les princes qui furent jamais. Dans la seconde, comparant la pompe funèbre de ce prince avec celle de Julien, il ne craint pas d'affirmer que sa piété lui a mérité les récompenses célestes, que les anges sont descendus du ciel pour chanter des hymnes en son honneur. L'abbé de Billy, séduit par ces expressions du saint docteur, s'élève avec une sorte d'emportement contre les détracteurs de sa mémoire, et fait le procès, particulièrement à Pomponius Lætus, qu'il accuse de mensonge ou d'ignorance, ajoutant cette exclamation : *Quis unquam Christianam doctrinam arctiùs (Constantio) complexus est, ardentius amavit, latiùs propagavit? Quis falsam religionem magis execratus est* (1) ? Saint Hilaire et saint Athanase n'étoient assurément pas de cet avis ; pas même saint Grégoire de Nazianze, qui ne s'est pas plus mépris sur le vrai caractère de ce prince, ni sur l'injustice des traitements qu'il fit éprouver aux défenseurs de la foi catholique. Il en fait une éloquente peinture en divers endroits, entre autres dans son oraison funèbre du philosophe Héron, et dans celle de saint Athanase. Comment donc l'accorder avec lui-même ? La chose n'est pas difficile. Saint Grégoire a cru (contre le sentiment de saint Athanase) que Constance s'étoit repenti ; qu'il avoit été entraîné par des conseillers funestes, et que, comme son père Constantin, il avoit été égaré par le zèle même de la religion. Cela ne suffit pas pour absoudre sa mémoire, mais pour expliquer, du moins en partie, les contradictions qui se rencontrent dans les jugements portés à son sujet.

(1) *Schol. in primam D. Gregor. Naz. Oration. advers. Julian. schol. x. pag. 496.*

gerie, et que le lion déchaîné rôde pour dévorer sa proie. Courons au martyre, ces paroles à la bouche, puisque l'ange de Satan s'est transformé dans l'ange de lumière.... Faisons tête à la plus furieuse tribulation qui fut jamais. Les jours prédits sont arrivés où l'on doit voir des esprits emportés par la déman-geaison de parler, impatients de la saine doctrine, recourir à des docteurs de mensonge, dociles à flatter leurs caprices, fermant l'oreille à la vérité, et ne l'ouvrant qu'à des fables. Mais n'oublions pas non plus la promesse qui nous est faite : *Estimez-vous heureux lorsque les hommes vous maltraiteront, qu'ils vous persécuteront, et qu'ils diront contre vous toute sorte de mal, à cause de votre zèle pour la justice. Réjouissez-vous alors et tressaillez d'allégresse, parce qu'une grande récompense vous est préparée dans le ciel; car c'est là comme ils en ont agi à l'égard des Prophètes d'avant vous.* Tenons ferme en présence des juges et des puissances, pour l'honneur du nom de Jésus-Christ; car il n'y a de récompense que pour celui qui aura persévéré jusqu'à la fin. (Accumulation de textes de l'Écriture sur le mépris de la mort.) Sachons mourir avec Jésus-Christ, pour régner avec Jésus-Christ. Garder plus long-temps le silence, seroit manquer de confiance dans le Seigneur, plutôt que faire preuve d'une sage réserve. On ne court pas moins de risque à se taire toujours qu'à ne se taire jamais.

I. Petr. v. 8.

II. Cor. xi. 14.

I. Tim. vi. 1.

II. Tim. iv. 4.

Matth. v. 11.
12.

Matth. x. 22.

» Prévoyant il y a déjà long-temps tous les dangers où la foi alloit se trouver engagée, je puis ici invoquer le témoignage de tous ceux avec qui j'ai des liaisons plus intimes, de ceux même à qui je m'en suis simplement ouvert après le bannissement de nos plus saints évêques, Paulin, Eusèbe, Lucifer et Denys. Je me suis abstenu, moi et tous les évêques des Gaules, de toute communication avec Saturnin, Ursace et Valens, durant le cours de ces cinq dernières années, laissant à leurs adhérents la faculté de revenir à de meilleurs sentiments, voulant tout à la fois et ménager un retour vers la paix, et, par le retranchement de quelques membres corrompus, arrêter les progrès d'une contagion qui menaçoit tout le corps. Ma conduite étoit en tout point conforme à celle de ces vénérables confesseurs... Si donc je romps aujourd'hui le silence que j'avois gardé si long-temps, j'en appelle à tout homme raisonnable : on ne m'accusera pas ou de m'être tu par indifférence, ou de parler par emportement. Point d'intérêt qui m'anime, que l'intérêt de Jésus-Christ. Pourquoi, ô mon Dieu, ne m'avez-vous pas fait naître plus tôt du temps des Dèce et des Néron? Avec quelle ardeur, soutenu par votre grâce toute-puissante et par la miséricorde de votre divin Fils Jésus-Christ, j'aurois affronté les tortures pour la confession de votre nom ! L'aspect des chevalets m'eût rappelé le prophète Isaïe,

mourant par un pareil supplice, la flamme des bûchers, eût retracé à ma mémoire le courage des trois jeunes Hébreux chantant au milieu de la fournaise DAN. III. de Babylone; j'aurois envié la croix et le brisement des os du larron à qui, du haut de votre croix, LUC. XXIII. 45. vous ouvrites le paradis, les gouffres profonds des mers, les naufrages de Jonas et de votre apôtre saint Paul. J'aurois béni des combats à soutenir contre des ennemis déclarés. Plus alors d'équivoque sur le caractère des persécuteurs. On savoit que c'étoit au milieu des supplices, sous le tranchant du glaive, et sur les échafauds que la foi chrétienne se montrait avec honneur. Nous aurions paru avec une assurance intrépide en présence des bourreaux; et vos peuples fidèles auroient marché sans crainte sur nos traces sous une commune bannière. Mais ici nous avons affaire à un ennemi qui ne se montre pas, qui ne s'avance que sous le masque, ne procède que par artifices, et que par séductions. Ici c'est l'Antechrist sous le nom de Constance, armé, non pas de fouets, mais de caresses; non d'arrêts de proscription, mais de manœuvres hypocrites. C'est une persécution qui n'ouvre pas les cachots d'où l'on sort affranchi de tous les maux de la vie présente, mais des palais où l'on n'entre que pour ramper dans une honteuse servitude. Il n'en veut point à la vie, mais à l'âme. Ce n'est point par le fer qu'il menace ses victimes; c'est

par l'attrait des récompenses qu'il cherche à corrompre la foi ; et si nous ne voyons point les feux allumés dans les places publiques, il n'en creuse pas moins sourdement l'enfer sous nos pas. Il ne professe Jésus-Christ que pour le mieux trahir, ne parlant d'union que pour troubler la paix, ne comprimant l'hérésie que pour empêcher qu'il y ait des chrétiens, n'honorant le sacerdoce que pour anéantir l'épiscopat, ne bâtissant des églises que pour sacrifier la foi. Votre nom, ô divin Jésus ! est sur ses lèvres ; et tous ses actes n'ont d'autre but que de vous dépouiller, vous, de votre divinité, votre Père céleste, de ce titre auguste. Loin donc de ceux qui nous écoutent, la pensée que nous nous laissions égarer par la prévention, et par l'envie de dire du mal. Non. Qui dira la vérité, si ce n'est les ministres de la vérité ? Si nous accusons à tort, nous nous dévouons à l'opprobre qui appartient au calomniateur ; mais si tout ce que j'avance est prouvé rigoureusement, je n'excède pas les bornes de la liberté, ni de la sagesse apostolique, lorsqu'à la fin je romps le silence. On se choquera peut-être de m'entendre appeler l'empereur, du nom d'Antechrist. A qui verroit dans cette expression de l'emportement plutôt que l'accent de la fermeté, je répondrai : Oubliez-vous les paroles du saint pré-

Matth. iv. 4. curseur au roi Hérode : Prince, *cela ne vous est pas permis ?* Oubliez-vous la généreuse réponse de l'un

des Machabées au roi Antiochus : *Vous nous faites perdre, ô très méchant prince, la vie présente, mais le Roi du monde nous ressuscitera un jour pour la vie éternelle, après que nous serons morts pour la défense de ses lois.* Et encore : *Vous faites ce que vous voulez, parce que vous avez reçu la puissance parmi les hommes, quoique vous soyez vous-même un homme mortel ; mais ne vous imaginez pas que Dieu ait abandonné notre nation. Attendez seulement un peu, et vous verrez quelle est sa puissance, et de quelle manière il vous tourmentera, vous et votre race.* Ainsi parloient de jeunes enfants. Non moins courageuse que ses intrépides fils, la mère de ces jeunes héros, s'adressant au tyran (*) : *Vous qui êtes l'auteur de tous les maux dont on accable les Hébreux, vous n'éviterez pas la main de Dieu. Car pour nous, c'est à cause de nos péchés que nous souffrons toutes ces choses ; et si le Seigneur notre Dieu s'est un peu mis en colère contre nous, pour nous châtier et nous corriger, il se réconciliera de nouveau avec ses serviteurs.* Ce n'est point là de la témérité, mais du zèle, de la foi ; ni de la passion, mais le droit naturel ; ni un faux enthousiasme, mais une noble confiance. Animé du même esprit, je vous parlerai hautement, ô Constance ! le langage que j'aurois

II. Macab.
VII. 9.

16.

17.

20.

(*) Ce n'est point la mère des Machabées, mais un de ses fils qui tient ce discours. Mais les paroles de la mère ne sont pas moins magnanimes.

tenu à Néron lui-même, à Dèce, à Maximien : Vous faites la guerre à Dieu et à son Eglise ; vous êtes l'ennemi de ses saints que vous persécutez , vous déchaînez vos fureurs contre les apôtres de Jésus-Christ, vous sapez par ses fondements la foi chrétienne. Votre tyrannie s'exerce non-seulement contre les hommes , mais contre Dieu. Vous affectez les dehors de chrétien : on ne s'y méprend point. Vous ajoutez votre nom à la liste des persécuteurs du christianisme ; vous anticipez sur les temps de l'Antechrist, et vous accomplissez à l'avance l'œuvre de sa conjuration. Vous anéantissez la foi par vos œuvres contraires à la foi. Les profanes vous croient quelque science ; les autres n'en sont pas dupes. Vous réservez les évêchés pour vos complices : aux bons évêques vous substituez de mauvais ; vous incarcez les prêtres ; vous faites marcher vos légions pour tenir l'Eglise dans l'effroi ; vous enchaînez les conciles ; vous faites ployer la foi des Occidentaux sous la terreur de vos ordonnances impies ; vous les enfermez dans l'enceinte d'une seule ville , et là , vous les subjuguez par les plus terribles menaces , vous les circonvenez par les rigueurs du froid et de la faim , vous les subornez par de mensongères protestations. Pour les Orientaux , vous fomentez artificieusement les divisions qui les partagent , faisant jouer à la fois tous les ressorts de la fourbe , décréditant les anciennes traditions , appuyant les

doctrines nouvelles, vous livrant à tous les excès de la barbarie, avec la seule précaution de nous enlever l'honneur du martyre. Vous qui faisiez ruisseler dans tous les lieux du monde les flots du sang chrétien, Néron, Dèce, Maximien ! vous serviez bien mieux par vos fureurs, les intérêts de la foi chrétienne ; elles l'aidoient à triompher du démon. Les démons, vaincus par la voix des saints confesseurs, contraints d'abandonner à leur commandement les corps qu'ils possédoient, se vengeoient de leur défaite par les chevalets et les bûchers : aujourd'hui il ne nous est plus donné de faire triompher la foi par nos tortures ; aujourd'hui le martyre est sans gloire ; la confession du nom chrétien, sans profit pour le christianisme. Tyran plus cruel que tout ce qu'il y eut jamais de tyrans dans l'univers, votre persécution, avec ses raffinements, nous laisse à nous bien moins de moyens d'y échapper, et vous rend, vous, bien plus criminel. Vos victimes n'auront pas à présenter au souverain Juge, pour excuser leur défaite, des commencements de tortures, et quelques cicatrices imprimées sur leurs corps, et la foiblesse de la nature qui ait succombé. Votre politique barbare s'y prend bien mieux : elle dérobe à l'apostasie l'apparence du crime, et le mérite du martyre à la confession. Vous profitez habilement des leçons que vous avez reçues de votre père. Consummé dans

ces théories meurtrières, il vous apprend à vaincre sans combat, à égorgé sans bourreaux, à persécuter sans honte, à porter des coups sans montrer la main qui frappe, à jouer le christianisme sans y croire, à tromper par un air de clémence, à agir au gré de ses caprices, mais sans se faire pénétrer. Heureusement le Fils unique de Dieu que vous persécutez dans ma personne, m'a fait la grâce de ne pas me laisser séduire par ces séduisantes apparences ; il m'a appris lui, que, *tous ceux qui disent : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas pour cela dans le royaume des cieux. Il n'y a que ceux qui obéissent réellement à la volonté du Père céleste.* Comment ces paroles peuvent-elles vous être appliquées ? Examinez s'il suffit d'avoir le nom de Dieu à la bouche, quand on n'obéit pas réellement à sa volonté. Il est dit dans son Evangile : *C'est là mon Fils bien-aimé, dans qui j'ai mis toutes mes complaisances.* Vous décrétez, vous, qu'il n'y a ni Fils, ni Père ; que ces mots indiquent seulement une simple adoption. A vous entendre, Dieu ne dit pas vrai quand il s'explique dans ces termes. Avant vous, nos persécuteurs ne l'étaient que de la divinité de Jésus-Christ. Vous, c'est contre Dieu lui-même que se dirigent vos attaques, en accusant sa vérité, prétendant comme vous faites, qu'il s'est donné une qualité qu'il n'avoit pas, qu'il ne pouvoit pas avoir. Mais le Seigneur nous donne ce salu-

Matth. vii.
21.

Matth. xvii. 5.

taire avertissement : *Gardez-vous*, nous dit-il, *des faux prophètes qui viennent vers vous, déguisés sous des peaux de brebis ; au dedans ils ne sont que loups ravisseurs. Vous les connoîtrez à leurs œuvres. Si vous agissez en brebis, nous vous reconnoîtrons pour telle ; mais si, avec l'extérieur de brebis, vous agissez en loup, vos œuvres vous décèlent. Oui, par dessous cette feinte douceur, nous voyons bien percer l'humeur farouche de l'ennemi du troupeau. Vous embrassez les prêtres de Jésus-Christ ; mais c'est pour les trahir comme il l'a été lui-même par un baiser perfide. Vous les admettez à votre table ; ce fut au sortir de la table de Jésus-Christ, que Judas alla vendre son maître. Vous dotez le sanctuaire de l'or de l'état ; mais le sanctuaire lui-même, vous le dépouillez de ses ministres. Vous vous relâchez de vos droits pour l'acquittement du tribut dû à César ; mais le tribut qui est dû à Dieu, vous le lui dérobez. Voilà la peau de brebis ; mais le cœur du loup, c'est aux œuvres qu'on le connoît. Vos œuvres, à vous, pour ne parler que de celles qui nous intéressent (les autres, je les abandonne à la rumeur publique qui sait bien en faire justice), les vôtres, les voici : Vous avez dépossédé de l'épiscopat des hommes que personne n'osoit condamner ; j'ai pour garant toute Alexandrie, dont vous avez fait le théâtre de tant de violences et de convulsives agitations. Une guerre entreprise contre le Perse, vous*

Math. vii.
15.

Joann. xiii.
27.

Math. xii. 14.

auroit moins coûté que celle que vous avez faite contre ce grand homme. Destitution de gouverneurs, remplacés par des hommes dont on étoit plus sûr, corruption dans le peuple, mouvements dans les légions, tout a été mis en œuvre pour empêcher Athanase de prêcher Jésus-Christ. Je ne parlerai point d'autres cités de moindre importance, dans tout l'Orient que l'on a réussi à remplir de terreurs ou de combats. »

(Il rapporte les vexations exercées à Trèves contre le vénérable Paulin, à Milan contre les prêtres et les fidèles, à Rome contre le pape Libère, à Toulouse contre les ecclésiastiques et les diacres de cette ville; et compare cette persécution au crime dont les Juifs s'étoient autrefois rendus coupables à l'égard du grand-prêtre Zacharie. Il raconte les démêlés qui avoient eu lieu lors de la tenue du synode de Séleucie. Revenant à Constance; il lui reproche le mot qui lui étoit familier : Je ne veux point que l'on se serve de paroles qui ne se trouvent pas dans les Ecritures.) « Mais, lui demanderai-je, qui êtes-vous pour commander à des évêques, pour leur interdire le droit de prêcher la doctrine apostolique dans telle forme qu'il leur plait? Comme si l'on disoit : Voilà de nouveaux poisons: je ne veux point de nouveaux contre-poisons. Si l'on refuse encore aujourd'hui d'admettre le mot *consubstantiel*, parce qu'on a une fois commencé par le condamner; pourquoi

se servir d'autres termes qui ne se lisent pas davantage dans les Ecritures? L'Apôtre ordonne à son I. Tim. vi. 10. disciple *d'éviter les nouveautés dans le langage*; sans doute, mais les nouveautés *profanes*. Pourquoi condamner celles dont le sens est légitime et orthodoxe? Le mot *incréé* ne se trouve pas non plus dans l'Écriture. Le rejeterons-nous, parce qu'il est nouveau? Vous accordez que le Fils est semblable au Père. Ces mots ne sont pas énoncés textuellement dans l'Évangile. Pourquoi ne les condamnez-vous point? Pourquoi admettre l'un et rejeter l'autre? On n'a point peur d'innover, quand il faut servir la cause de l'impiété. Faut-il assurer la doctrine sainte par une expression qui en est la plus forte sauvegarde? on n'en veut plus. Vous consentez bien que l'on appelle le Fils semblable au Père, ce qui ne se lit pas dans l'Écriture. Mais l'Écriture appelle le Fils égal au Père; vous y Luc. xiii. 70. trouvez ce mot dans les reproches que les Juifs adressent à Jésus-Christ, dans la prédication de Jean Baptiste, dans l'expresse déclaration qu'en fait le Sau- Math. iii. Joann. x. 36. veur; mais sur tout cela vous gardez le silence: j'en pénètre bien le motif. »

(Il s'attache à prouver dogmatiquement la parfaite divinité de Jésus-Christ, dont il rappelle les principaux miracles.) « Vous voulez qu'on vous explique le mystère de la naissance du Fils de Dieu. Expliquez-moi comment, après sa résurrection, pour se prêter aux vœux de l'incrédule apôtre saint Thomas, il

Joann. xx. 26. pénètre sans être attendu dans le lieu où les disciples étoient rassemblés. Il y entre, dit l'Évangile, *les portes étant fermées*. C'étoit bien assurément avec son corps, puisqu'il alloit le donner à toucher à Thomas. Il lui a donc fallu percer à travers la muraille. Suivez-le des yeux, représentez-vous cette maison fermée de toutes parts; nulle issue ouverte, et le voilà au milieu des disciples. C'est que sa vertu toute-puissante ne connoît aucun obstacle. Le fait est incontestable; comment l'expliquer? Parce que nous ne le comprenons pas, seroit-ce une raison de le nier? Mais voilà notre téméraire curiosité et l'audace de notre présomption. S'il ne tenoit qu'à nous, nous voudrions escalader le ciel, réformer le soleil, changer le cours de ses révolutions, soumettre toute la nature à nos caprices, et porter de parricides mains sur les œuvres du Tout-Puissant. Heureusement l'impuissance de notre nature met obstacle à cet excès d'audace. Que n'oserions-nous pas, si nous le pouvions, quand une profane témérité ose se mettre en révolte contre la vérité même, et déclarer à la parole de Dieu une guerre impie? Vous accusez nos mystères, parce que vous ne les comprenez pas. Eh bien! je ne vous appellerai point dans la vaste étendue des cieux pour vous demander compte de leurs phénomènes; je ne vous ferai point descendre dans les abîmes: une simple question me suffira. Expliquez-moi le mystère de votre propre génération à vous-

même : le savez-vous? Non. Foible créature, vous ignorez votre propre naissance; et vous voulez sonder celle du Créateur! Vous êtes tout entier une énigme pour vous. Votre intelligence, vos organes, votre mouvement, tout vous arrête à chaque pas. Vous l'avouez, vous ne craignez pas de reconnoître votre ignorance dans tout ce qui vous est personnel; et vous osez décider insolemment sur l'essence de Dieu (1)! »

A ne juger saint Hilaire que sous le rapport du talent, on ne peut lui refuser un génie élevé, plein de vigueur et d'imagination.

Il paroît que de son temps la pompe de l'expression faisoit déjà un des caractères du langage français, comme l'observe saint Jérôme, qui en fait à ce grand évêque un mérite particulier, ajoutant qu'à l'élévation, qui en est une des qualités propres, *Gallicano cothurno attollitur*, il sait unir les beautés et les ornements de la langue grecque. Mais il lui reproche aussi de s'embarrasser trop souvent dans la longueur de ses périodes. Et sa concision se borne à l'énergie de l'expression, qui devient par là obscure, quel-

(1) Bourdaloue : « *Æquanimitèr imperitus in tuis, insolenter in Dei rebus ignarus*. Avouant humblement son insuffisance sur ce qui regarde les plus petits secrets de la nature, et décidant avec hardiesse quand il est question des mystères de Dieu les plus sublimes. » (*Serm. sur la religion*, tom. 1, pag. 264.)

quefois même inintelligible, et hors de la portée des simples (1).

Pag. 429 et
suiv.

5. On joint aux écrits qu'il a publiés contre l'Arianisme un recueil de *Fragments*. Ce sont des restes d'une histoire qu'il avoit composée des conciles de Rimini et de Séleucie, contre Ursace et Valens, où l'empereur Constance n'est pas plus ménagé.

6. *Commentaires sur l'Écriture sainte.*

Nous avons du même saint Hilaire un commentaire sur saint Mathieu et sur le livre des Psaumes.

Le commentaire sur saint Mathieu donne l'explication historique et morale, sous le titre de *canons*, des principaux versets de chacun de ses chapitres. Ce sont de courtes notes pleines de substance, et exprimées avec concision.

Pag. 497.

L'étoile qui se découvre aux Mages avant tous les autres, présage que les Gentils alloient bientôt embrasser la foi de Jésus-Christ, et que les hommes les plus étrangers à la connoissance de Dieu alloient recevoir la lumière qui jaillissoit de son berceau.

Matth. II. 11.

Par le caractère des présents offerts au nouveau-né, les Mages déclarent tout ce qu'il est : Roi par l'or

(1) *Longis interdum periodis involvitur et a lectione simpliciorum fratrum procul est.* (Hieron., *Epist. ad Paulinum* XLIX, pag. 567, édit. Bened.) « Ce qui le rend obscur partout, et presque inintelligible en quelques endroits. » Dupin, *Biblioth.*, IV^e siècle, pag. 405, et D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. I, part. II, pag. 185, 186.

qu'ils déposent à ses pieds, Dieu par l'encens, pag. 498.
 Homme par la myrrhe. L'hommage qu'ils lui rendent est une proclamation de tous les mystères de la religion nouvelle. Homme, il mourra; Dieu, il ressuscitera; Roi, il jugera tous les hommes.

Les Mages reçoivent l'ordre de ne plus retourner à la cour d'Hérode, dans la Judée. C'est que ce n'est plus là qu'il faut aller chercher la vraie science.

Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils se- Math. v. 5.
ront consolés. A qui Jésus-Christ promet-il de les pag. 586.
 dédommager de leurs afflictions par des consolations sans fin? Non à ceux qui pleurent ou sur la mort d'un parent, ou pour le mal qu'on dit d'eux, ou pour le tort qu'on leur a fait; mais à ceux qui pleurent en repassant les péchés qu'ils ont commis. Voilà ceux à qui il réserve ces consolations du ciel, qui ne peuvent leur manquer.

(*Sur les deux aveugles dont il est parlé dans saint Matthieu, chap. ix.*)

Ils recouvrèrent la vue parce qu'ils avoient cru, pag. 523.
 et ne crurent pas parce qu'ils avoient recouvré la vue, pour nous apprendre qu'il faut mériter par la foi, d'obtenir ce qu'on demande, et non pas embrasser la foi en considération du succès de la demande. C'est pour cela que Jésus-Christ leur promit la vue s'ils croyoient, et la leur rendit quand ils eurent cru.

Jésus-Christ, objet de contradiction. « Il est prê- pag. 546.

ché aux uns, et d'autres le reconnoissent. Il naît pour ceux-ci, et il est aimé de ceux-là. Les siens le rejettent, et des étrangers le reçoivent. Ceux de sa propre maison le persécutent ; ses ennemis l'accueillent avec tendresse. Les adoptifs demandent l'héritage ; ceux de sa famille le méprisent. Les enfants répudient le testament ; les serviteurs le reconnoissent. Ainsi le royaume des cieus souffre violence, et ceux qui la font l'emportent, parce que la gloire due à Israël à cause de ses pères, annoncée par les Prophètes, offerte par Jésus-Christ, est saisie et enlevée par la foi des nations (1).

Pag. 572.

Sur la confession de saint Pierre, vraiment bienheureux, au témoignage de Jésus-Christ, d'avoir découvert par-delà ce qui est à la portée des sens, et d'avoir été jugé digne de connoître le premier la divinité de Jésus-Christ. Avec le nom nouveau qui lui est imposé, Pierre devient l'heureux fondement de l'Eglise ; pierre bien digne en effet de cet édifice, contre lequel devoient se briser et les portes de l'enfer, et tous les assauts de la mort. Heureux celui qui a reçu les clefs du royaume du ciel pour en ouvrir les portes souverainement ; et de qui les décrets, sur la terre, déterminent la loi qui sera portée dans le ciel !

Pag. 580.

C'est une vérité fondée sur l'autorité infaillible de

(1) Traduit par Bossuet, *Serm.*, tom. vi, pag. 413, 414.

l'Écriture, qu'il y a des anges établis pour nous diriger dans les voies du salut. Ils offrent chaque jour au Seigneur les prières que nous lui adressons, dans la vue d'être sauvés par les mérites de Jésus-Christ.

Avoir des richesses n'est pas un crime, pourvu Pag. 584.
qu'on en sache régler l'usage ; car, en n'abandonnant pas son bien, puisque c'est là la source de l'aumône, on en acquitte le devoir en partageant avec ceux qui n'en ont pas. Ce n'est donc pas un mal d'avoir du bien, mais de le posséder d'une manière qui nous soit préjudiciable : c'est le désir et le soin de s'enrichir, qui est dangereux. La richesse est un fardeau pesant pour l'innocence ; car il est difficile à qui veut servir Dieu d'en acquérir ou de chercher à l'augmenter, sans s'exposer à quelque'un des vices qui en sont le cortège ordinaire ; d'où vient ce mot de Jésus-Christ, qu'il est difficile à un riche d'en- Matth. xix.
13.
trer dans le royaume des cieux.

Tous ceux qui abusent des biens du sanctuaire Pag. 630.
en les employant à de profanes usages, ressemblent aux Scribes et aux Pharisiens de l'Évangile, qui Matth. xxv.
45.
achetèrent le sang du Sauveur par l'or du Temple.

(Le commentaire sur les Psaumes présente la même méthode.)

Heureux (dit le Prophète) *celui qui ne s'est point laissé aller à suivre*, etc. (*Ps. I. 1.*)

Pour être heureux dans le sens qu'indique le Pro- Pag. 645.
phète, cinq conditions nécessaires : de ne pas se

trouver dans le conseil des impies ; de ne point s'être arrêté dans la voie des pécheurs , ni assis dans la chaire contagieuse des libertins ; d'avoir attaché sa volonté à l'observation des commandemens du Seigneur ; enfin d'avoir donné à l'intelligence de la loi une méditation assidue de nuit et de jour. Il y a donc différence entre l'impie et le pécheur , le pécheur et le libertin contagieux. L'impie est celui qui a l'air de nier l'existence de Dieu ou sa Providence , indifférent sur l'avenir , emporté çà et là par le vague de ses pensées , sans avoir aucun point d'appui qui l'arrête , jouet d'une éternelle agitation , se composant une divinité au gré de son caprice , et non moins criminel dans l'opinion qu'il s'en fait que l'athée dans l'opinion qui la combat. Le pécheur est celui qui , restant dans la même profession de foi que tient l'Eglise , suit un plan de conduite que l'Eglise condamne , comme les avarés , les intempérans , etc.

Heureux l'homme qui craint le Seigneur , etc.
(*Ps. CXI. 1.*)

Fig. 647.

Le Prophète ne dit pas : Heureux qui obéit par un sentiment de crainte ; mais heureux qui exécute par l'attachement du cœur , par une volonté affectueuse. La crainte nous porte à ne pas négliger des préceptes dont la transgression nous deviendrait préjudiciable. L'attachement est bien plus parfait ; il détermine la volonté dans l'obéissance.

Il est écrit dans un psaume : *Le juste prie sans* Pag. 648.
cesse, parce que toutes ses actions étant agréables à Dieu, comme étant dirigées pour sa gloire, sa vie toute entière devient une prière continuelle. Et comme il passe les jours et les nuits selon l'ordre de la loi de Dieu ; il est vrai de dire que le temps même de la nuit, aussi-bien que celui du jour, est pour lui une méditation non interrompue de la loi divine.

Dieu nous demande notre amour ; il l'exige. Est-ce Pag. 661.
qu'il en retire quelque profit ? Non. C'est uniquement dans notre propre intérêt, par bonté, pour nous donner le moyen de mériter la récompense qu'il attache à son amour et à son service. Il en est de la bonté dans Dieu comme de la lumière dans le soleil, de la chaleur dans le feu, du parfum qu'exhale l'encens. Ces qualités servent, non pas à eux, mais aux autres. « Dieu est le principe universel, le centre commun de toutes choses, comme il est le trésor de l'être. Il possède tout en lui-même, dans l'infinité de sa nature. Il doit être plein de lui-même ; il ne doit penser qu'à lui-même ; il ne doit s'occuper que de lui-même (1). »

Qui procurera du côté de Sion le salut d'Israël ? Pag. 680.
Ce n'étoient ni Moïse, ni Elie, ni Isaïe, ni aucun Ps. xiii. 7.
des Prophètes, qui l'avoient pu. Toutes les œuvres de la loi échouoient contre la profondeur du mal. Il

(1) Traduit par Bossuet, *Serm.*, tom. vii, pag. 158.

falloit un médecin capable de le guérir par la seule toute-puissance de sa parole. Voilà celui qu'attendoient les malades pour secourir leur langueur, les aveugles et les paralytiques pour les rendre à la lumière et à la santé. Voilà celui qu'appeloit le monde tout entier par ce cri : *Qui procurera du côté de Sion le salut d'Israël ?*

Pag. 684.

Vivre exempt de la souillure du péché, c'est quelque chose de grand ; mais ce n'est pas tout. Pour cela, on n'est point encore au terme du voyage. C'est bien là le commencement du chemin ; ce n'en est point la fin.

Pag. 686.

Quoi de plus vide, quoi de plus misérable que l'orgueil et la présomption ? Tel que sa fortune rendoit insolent n'avoit que du mépris pour ceux qui en avoient moins que lui. Tout à coup, précipité dans la misère, il se voit réduit à implorer la pitié de ceux sur qui il n'abaissoit que des regards dédaigneux. Tel autre ne faisoit grâce à personne ; il passoit pour être un homme irréprochable, quand il est venu à tomber dans les plus déplorables excès, au point même de laisser peu d'espoir pour sa conversion. Que ces leçons nous apprennent à ne pas nous emporter témérairement contre le prochain. Et si nous lui voyons faire quelque action répréhensible, corrigeons-le sans aigreur. C'est là le devoir de l'humilité, de la défiance de soi-même, qui est la meilleure garantie de la fidélité. Gardez-vous bien de

donner à vos avis , à vos observations , le ton chagrin du reproche et de la mauvaise humeur.

L'humilité chrétienne ne va pas sans un certain Pag. 687. courage ; et jusque dans la déférence qui nous est commandée à l'égard de tous , il faut savoir conserver la liberté franche des enfants de Dieu qui nous mette au-dessus des grands de la terre et des lâches complaisances envers l'autorité qui voudroit nous contraindre à agir contre notre conscience.

Telle est la règle que nous devons nous prescrire sur les présents à recevoir : Ne point mettre nos services à ce prix , et ne consentir à en accepter que de la part de ceux à qui il peut être agréable et utile , jamais onéreux qu'ils nous les fassent. En recevoir, pour obliger les autres, non pour s'enrichir soi-même ; par esprit de charité plutôt que par intérêt ; pour répondre à un hommage qui nous est rendu , non pour autoriser l'opinion que l'on a peur de nous.

Il n'y a pas moins de folie que d'impiété à ne pas Pag. 700. reconnoître la dépendance absolue où l'on est de Dieu.

L'opulence rend plusieurs riches insolents ; et la Page. 701. vaine confiance qu'ils ont d'ordinaire dans leurs richesses efface de leur esprit la crainte du Seigneur. Aveugles, qui ne voient pas qu'ils sont d'autant plus obligés envers Dieu qu'ils sont plus riches ; que la seule reconnoissance leur fait un devoir d'en rap-

porter l'hommage à celui qui les a fait ce qu'ils sont ; que le crime de l'avarice est d'autant plus excusable de leur part que leur opulence ôte tout prétexte de nécessité. L'étrange mécompte de mettre sa confiance dans quelque chose d'aussi peu solide ! d'oublier Dieu pour cet or que Dieu a fait ! d'imaginer que parce qu'on est riche on est autre que ce que l'on fut en naissant , et qu'une fois mort on emportera ses richesses avec soi ! A la bonne heure si durant la vie vous en avez fait un bon usage en les partageant avec ceux qui n'en avoient pas.

Pag. 704.

Ps. XIII. 1.

L'insensé a dit dans son cœur : *Il n'y a point de Dieu.* Est-il possible de croire qu'il n'y ait point de Dieu , pour peu qu'on jette les yeux sur l'univers ? Mais il n'arrive que trop souvent que , même en reconnoissant Dieu , parce que la force de la vérité nous y contraint , le charme des plaisirs coupables nous porte à douter de son existence ; et ainsi nous disons , par le conseil d'un cœur que l'impiété égare , ce que nous croyons contre la foi.

Qui manque à la loi de Dieu , sera bientôt porté à le nier.

Pag. 711.

Il y a de l'impiété à craindre ce qui ne doit pas être craint , et à ne craindre pas ce qui mérite vraiment d'être craint. Par exemple , nous nous imaginons remplir un devoir de conscience en ménageant les puissances dans ce qu'elles ont de contraire à la loi de Dieu , parce que leur autorité s'exerce sur nos

corps, à qui elle peut se rendre redoutable, et comment ? Comme le voleur, comme la fièvre, l'incendie, le naufrage, la chute d'une maison ; maux passagers dont la crainte ne doit jamais prévaloir contre les droits de la vérité, et nous faire sacrifier la liberté de l'Eglise, la foi que nous devons aux promesses de Jésus-Christ, et la confession du nom de Dieu. Ainsi, ne craignant pas, comme nous devrions, le Dieu qui punit si rigoureusement nos corps et nos âmes par les feux de son jugement ; pour éviter une peine d'un moment, nous nous précipitons dans les supplices de sa vengeance éternelle.

L'Apôtre nous recommande par son propre exemple de chercher à plaire à tous. Le vrai secret, pour y réussir, c'est de ne rien désirer pour soi-même ; car il est bien difficile que ce que l'on fait pour sa propre utilité n'offense souvent les autres par occasion, puisque ce qui est utile à l'un est quelquefois nuisible à l'autre. Mais il faut nécessairement que celui qui ne veut rien pour lui seul, et qui rapporte toutes choses aux désirs des autres, devienne agréable à tous, puisqu'il leur plaît en procurant leurs avantages, et qu'il ne choque personne en ne cherchant pas les siens. I. Cor. x. 33.

Nous ne sommes point jetés dans le monde au hasard et sans témoins. Tout cet espace immense qui nous entoure est peuplé d'AnGES, dont les yeux sont toujours ouverts sur nous. Le plus endurci dans Pag. 552.

le crime redoute des témoins. La pensée que l'on est observé arrête le malfaiteur dans l'ivresse de la passion. Le chrétien qui sait que les Esprits célestes voient non-seulement chacune de ses œuvres, mais jusqu'à ses pensées les plus secrètes, pourroit-il, de gaîté de cœur, se livrer au mal ?

Pag. 857.

Comment celui qui est jeune corrigera-t-il sa voie ?

Ps. CXXIII. 9.

Il est sans doute à désirer qu'à tout âge on réforme ses mœurs. Mieux vaut commencer tard que de persévérer dans l'iniquité. Bien mieux encore vaut-il ne pas attendre qu'une longue habitude nous ait enchaînés dans l'oubli de Dieu et l'indifférence de ses commandements. Le Prophète demande non-seulement que les premières années de la vie soient pures de la contagion du mal, mais qu'elles se soient déjà fortifiées dans un exercice continuel du bien. On revient difficilement de ses premières impressions. On ne perd plus les habitudes dès long-temps contractées. Le joug du Seigneur n'a rien de pénible pour celui qui s'est accoutumé à le porter. Il n'attendra pas, pour s'y soumettre, que le poids de la vieillesse vienne courber sa tête et amortir dans son cœur le feu des passions. La milice de Jésus-Christ veut des soldats exercés. Il lui faut des serviteurs qui n'aient pas à rougir de leur vie passée ; et qui fut toujours vertueux n'a pas de peine à l'être.

Pag. 258.

Dieu ne rejette que le cœur qui se refuse à lui. Il ne repousse que celui qui le sert avec négligence.

Le chrétien sait bien que des yeux mortels ne sauroient percer l'obscurité dont la loi est revêtue comme d'un nuage ; qu'elle n'est que l'ombre d'un meilleur avenir ; et c'est pour cela qu'il désire en contempler les merveilles. Il n'oublie pas quelle est la sainteté du sabbat à célébrer sur la terre , et c'est pour cela qu'il aspire au repos du sabbat éternel. Il se nourrit ici-bas du pain d'azyme , pour se dépouiller du vieux levain. Il immole l'agneau pascal , tout en soupirant d'être associé à l'agneau que saint Jean Apoc. XIV. lui fait voir assis sur le trône de gloire ; et ne se regardant que comme étranger dans la vallée des larmes , il prie le Seigneur de hâter sa délivrance et de l'introduire au plus tôt dans la terre où coulent les ruisseaux de lait et de miel.

Quelles sont les vanités dont le Psalmiste conjure le Seigneur de détourner ses regards ? Toutes celles où les hommes placent leurs avantages. Particulièrement celles dont la curiosité va se repaître dans les spectacles ou les combats du cirque ; celles que l'on fait consister dans la recherche des habillements , dans l'éclat de l'or et des pierreries. Quoi donc ! ne goûterai-je pas plus de charme à contempler le cours des astres que des courses de chevaux ; à chanter les louanges du Seigneur , qu'à me corrompre par les vaines représentations de spectacles mensongers !

Rien d'étroit , rien de resserré dans l'âme chré- Pag. 884.

tienne. Ce sont les passions qui nous rétrécissent. Aussi combien les âmes pécheresses sont à la gêne, trop bornées pour que Dieu puisse y tenir! Pour elles, tout est difficile. Leur conscience, embarrassée par leurs coupables affections, ne sauroit s'étendre.

Pag. 890. *Le Seigneur est mon partage*, disoit le saint Psal-
 Ps. cxviii. 57. miste. Combien peu en diroient autant avec la même assurance! Pour que le Seigneur soit vraiment notre partage, il faut renoncer au monde et à tout ce qui tient au monde. Que nous soyons dans les chaînes de l'ambition, de l'amour des richesses ou des plaisirs, trop occupés du soin de nos affaires temporelles, ce n'est plus le Seigneur que nous avons pris pour partage; ce sont les choses de la terre, ce sont les passions dont nous sommes les esclaves.

Act. iii. 6. Pierre répond à ce pauvre qui imploroit son assistance : *Je n'ai ni or ni argent ; mais ce que j'ai, je te le donne*. Qu'avez-vous donc, ô saint Apôtre? Vous aviez renoncé à tout, quand vous disiez à votre maître : Nous avons abandonné tout pour vous suivre.
 Matth. xix. 27. Et que vous avoit-il répondu? *En vérité, en vérité, je vous le dis* : A vous, qui vous êtes attachés à ma
 Luc. lxxii. 30. suite, je vous ferai asseoir sur douze trônes où vous jugerez les douze tribus d'Israël. Ceux qui, à votre exemple, ont renoncé à tout pour le suivre, il leur
 Matth. xix. 29. a promis *de le leur rendre au centuple*. Qu'avez-vous donc à votre possession? Vous avez bien par-delà le

centuple tout ce qui surpasse tous les calculs de l'imagination. *Ce que j'ai, je te le donne. Au nom de Jésus-Christ, lève-toi et marche.* O l'ineffable bien ! ô trésor supérieur à toutes les richesses de la terre ! Avec celui-là, vous triomphez de la nature ; vous rendez à un paralytique l'usage de ses membres. Aussi Paul s'applaudit-il de n'avoir point d'autre science que son maître crucifié. Avec ce partage, on possède bien plus que toutes les richesses et toutes les sciences de la terre. Gal. vi. 14.

« L'homme sujet à s'enivrer hait nécessairement celui qui est sobre ; l'impudique, celui qui est chaste ; l'injuste, celui qui est juste ; et il ne peut soutenir la présence d'aucun saint, parce qu'elle est comme un fardeau qui accable sa conscience (1). » Pag. 904.
 Au contraire, l'homme de bien éprouve un charme particulier à la seule vue de l'homme vertueux, comme on aime à rencontrer certaines plantes dont le seul aspect, disent les naturalistes, réjouit les yeux, et calme certaines souffrances.

Quand le Prophète dit au Seigneur : *Ils m'ont persécuté injustement ; assistez-moi*, il ne doute pas que les persécutions des méchants ne soient très pénibles ; mais comme d'ailleurs il est persuadé qu'elles sont très utiles aux justes, il ne croit pas qu'ils doivent souhaiter d'en être exempts. Car la paix Pag. 911.
Ps. cxviii. 86.

(1) Traduit par Bossuet, *Serm.*, tom. vi, pag. 37.

d'une foi oisive est très dangereuse, et il est très facile de surprendre des sentinelles qui se croient en sûreté. Mais un soldat bien expérimenté dans le métier des armes, ne tombe pas aisément dans les embûches que lui dressent ses ennemis; il les attend de pied de ferme, sachant bien qu'il faut un champ de bataille et des combats pour mériter la couronne. Aussi n'entendez-vous pas David demander au Seigneur de lui ôter la matière du combat, mais seulement qu'il veuille bien le fortifier de son assistance pour remporter la victoire.

Pag. 916.

Ps. cxviii. 22.

Phil. i. 21.

Gal. ii. 20.

Je suis à vous, Seigneur, sauvez-moi, parce que j'ai recherché vos jugements. Un semblable langage n'appartient pas à tout le monde. Combien peu sont en droit de parler de la sorte! Qu'il se glorifie d'être au Seigneur cet Apôtre qui a dit : *Jésus-Christ est ma vie, et la mort m'est un gain.* Et encore : *Ce n'est plus moi, qui vis en moi, c'est Jésus-Christ;* à la bonne heure. Permis à tous ceux qui lui ressemblent, de répéter ces paroles d'après le Prophète. Elles ne sauroient échapper que d'une âme toute entière attachée au Seigneur, infatigable dans la pratique des bonnes mœurs, uniquement occupée des saints exercices de la pénitence et de la charité. Mais comment se vanteroit d'être au Seigneur une âme qu'embrasent les feux de l'impureté, que la plus légère contradiction irrite, que l'amour du gain tyrannise, que dominant l'intempérance ou les

vanités du siècle? C'est là le maître à qui elles appartiennent; ce n'est pas le Seigneur. On est à celui que l'on sert. Les Gentils avoient plusieurs dieux; mais Paul ne connoissoit qu'un seul Dieu, de qui tout dépend; qu'un seul Jésus-Christ, par qui tout a été fait.

Nous demandons le salut comme s'il nous étoit Pag. 956.
dû, et que Dieu fût obligé de nous l'accorder. C'est là ce que nous mettons en tête de nos prières, mais nous le demandons de bouche seulement: le cœur est bien loin. On le demande sans savoir à quelles conditions. On remue les lèvres; mais l'esprit, distrait, évaporé, est à toute autre chose.

Excuse frivole, de dire que l'on ignore ce que Pag. 962.
Dieu veut: car ignorer, quand il est si facile de savoir, prouve que l'on s'est refusé, plutôt que l'on n'a cherché à s'instruire.

Quels ont été les jours les plus heureux de notre Pag. 1012.
vie? Ceux où nous nous sommes livrés au dérèglement, ou ceux où nous aspirions à la pureté des vierges? ceux où nous étions subjugués par l'intempérance, ou ceux où nous avons mortifié notre chair par le jeûne? ceux où nous étions les esclaves du démon de l'avarice, ou ceux où nous en avons triomphé? ceux où nous avons vécu dans l'oubli de Dieu, ou ceux où nous nous sommes préparés à l'héritage du Ciel?

La crainte est d'ordinaire une surprise qui saisit Pag. 1023.

l'âme. Fortement émue par quelque chose à quoi elle ne s'attendoit pas, ce qui l'excite, c'est un vif remords de conscience, une agression violente, une rencontre imprévue, comme seroit celle d'un animal féroce, une souffrance quelconque. Il n'y a point de leçons à donner là-dessus; c'est encore une fois l'effet de notre foiblesse naturelle. Il n'en est pas ainsi de la crainte du Seigneur, dont il est écrit:

Ps. XXXIII. 12. *Venez mes enfans, et je vous enseignerai la crainte du Seigneur.* Ce n'est point là une commotion forte, impétueuse, dont l'âme est ébranlée; mais une raison éclairée par des enseignements divins. Elle s'acquiert par l'observation des commandemens, par les actes d'une vie innocente et pure, par la connoissance de la vérité. Car on ne doit pas craindre Dieu à cause que plusieurs ont été écrasés par la foudre, que d'autres ont péri par un tremblement de terre, d'autres ensevelis sous des ruines; puisque la foi n'a aucun mérite dans une crainte que mille accidents extérieurs peuvent exciter en nous. La crainte du Seigneur, dans l'âme fidelle, consiste toute dans l'amour; c'est la dilection parfaite qui consomme en nous la crainte de Dieu. Or, le principal devoir de notre amour envers lui, est d'obéir à ses préceptes, de vivre selon ses maximes, de croire à ses promesses.

Ps. 1123.

Il y a une pieuse haine; celle qui consiste à haïr celui qui hait Dieu. Nous sommes obligés d'aimer

nos ennemis ; mais cela s'entend seulement des nôtres, et non pas de ceux de Dieu : c'est dans ce sens que l'Évangile nous commande de haïr père, mère, femme, enfants, quand il y va de l'honneur de Dieu. LUC. XIV. 26.

Comme Jésus-Christ est le chef de tous les saints, ainsi le démon est-il le chef de tous les pécheurs. Pag. 1131.

Dieu n'est pas un tyran qui juge les hommes avec une dureté inexorable. Il a égard à la foiblesse de leur nature. Il n'en mesure pas la fragilité et l'inconstance sur l'immutabilité de sa substance divine. Mais essentiellement juste et miséricordieux, il ne demande de l'homme que ce qu'il sait être en proportion avec ses forces. Pag. 1147.

Dieu ne saisit pas à l'instant même l'occasion du crime pour le punir ; il veut bien se souvenir combien celui qui le commet est foible ; il attend, il diffère sa vengeance, pour donner au coupable le temps de revenir à lui par la pénitence. Admirable tempérament de justice et de miséricorde! Pag. 1163.

Ce que je bénis, et ce que j'admire le plus dans Dieu, c'est moins d'avoir créé le Ciel, il est tout-puissant ; d'avoir fondé la terre, il est la force même ; d'avoir animé l'homme, il est le principe de la vie : c'est d'être miséricordieux étant juste, d'être élément étant roi, d'être patient étant Dieu.

Saint Hilaire avoit été engagé dans le paganisme, avant d'embrasser la foi chrétienne. Il s'étoit sou-

mis à la sainte philosophie de l'Évangile, aussitôt que « la seule lumière de la raison naturelle lui » eut fait découvrir que l'homme n'est pas en » cette vie pour jouir des plaisirs du corps, autre- » ment il n'y auroit plus de différence entre lui et » les bêtes, mais qu'il est créé pour une plus haute » fin, et que celui pour qui tout le monde a été fait, » doit être fait pour autre chose que pour le » monde (1) ». La lecture des livres de l'ancien et du nouveau Testament acheva sa conversion.

Il étoit marié ; ce qui n'empêcha point que tous les suffrages ne le choisissent pour évêque (2). Peu de temps après, ayant encouru la disgrâce de Constance trompé par les Ariens, il fut envoyé en exil, et y resta plusieurs années. Il mourut à Poitiers, en 368 (3).

(1) Le P. Le Jeune, *Serm.*, tom. 1, pag. 411. Saint Hilaire rapporte l'histoire de sa conversion, dans le premier livre de son *Traité de la Trinité*, pag. 3.

(2) Fortunatus, *in Vit. S. Hilar.*, lib. 1, n° 3. D. Ceillier, t. v, p. 2.

(3) C'est l'opinion de D. Rivet, qui s'appuie de saint Jérôme. (*Hist. littér. de la France*, tom. 1, 2^e part., pag. 146, note.) Sulpice Sévère recule sa mort d'une année ; d'autres l'avancent au commencement de novembre 367.

Athanasii epistolas et Hilarii libros inoffenso
decurrat pede : Illorum tractatibus, illorum dele-
ctetur ingeniis.

HIERONYM., *Epist.* LVII, tom. IV, col. 596.

SUPPLÉMENT.

I. SAINT AMPHILOQUE, archevêque d'Icône, métropole de Lycaonie.

L'éloge particulier de ce saint évêque est d'avoir été lié intimement avec les plus illustres personnages de son siècle, saint Basile et saint Grégoire de Nazianze. Il avoit d'abord exercé la profession d'avocat. L'ayant quittée pour vivre dans la solitude, il fut ordonné, en 575, évêque d'Icône, métropole de la Lycaonie, province du diocèse d'Asie, limitrophe de la Cappadoce. Théodoret et Sozomène (1) racontent de lui un fait que nos anciens prédicateurs se sont plu à rappeler. Le voici, d'après un historien moderne (2).

« Théodose avoit résolu d'abolir la multitude des religions, et pour gagner les chefs des partis, ou du moins pour ne point les effaroucher, il eut avec eux plusieurs conférences, et les invita, par des considérations très pressantes, à se réunir aux catholiques. Les ménagements qu'il leur témoignoit donnèrent de l'inquiétude à plusieurs saints évêques, qui ne pénétraient pas ses desseins. Ils crai-

(1) Theodor., *Hist.*, lib. v, cap. viii. Sozom., lib. vii, cap. vi.

(2) Fléchier, *Hist. de l'empereur Théodose le Grand*, liv. iii, n° 28.

gnirent qu'il ne se laissât surprendre par ces hommes artificieux, qui savoient déguiser leur malice, et qui ne manquoient pas d'intrigues et de cabales dans la cour. Ils furent même affligés du refus qu'il avoit fait de renouveler ses édits contre les Ariens. Comme ils se trouvoient obligés d'aller en corps rendre leurs devoirs à ce prince et à son fils Arcadius, créé nouvellement empereur; Amphiloque, prélat vénérable par son âge, par la pureté de sa foi, et par l'intelligence des saintes Écritures (1), suivit les autres au palais. Dès qu'il fut dans la salle de l'audience, et qu'il parut devant Théodose, il lui fit son compliment avec un très profond respect; et s'approchant après cela d'Arcadius, qui étoit assis à son côté, Dieu te garde, mon fils, lui dit-il en souriant froidement, et en lui passant la main sur la tête. Toute l'assistance en rougit, et l'empereur, piqué de cet air méprisant et de ces caresses injurieuses

(1) « D'ailleurs très simple et *sans aucune politesse*. » Fléchier. L'expression est bien forte; Sozomène n'est pas aussi tranchant que l'écrivain courtisan du dix-septième siècle; il s'étoit contenté de dire: « Très capable des » fonctions de sa charge, mais qui n'étoit point du tout du monde ni de la » cour. » Traduct. du présid. Cousin.) Un jour qu'il se rencontroit à Césarée suivant la coutume qu'on observoit à l'égard des évêques étrangers, on l'engagea à prêcher devant les habitants de cette ville, qu'il ravit d'admiration; « suffrages d'autant plus honorables, dit le judicieux historien de » l'Eglise, que le goût de ce grand auditoire, accoutumé à la haute élo- » quence de son propre pasteur (saint Basile), en étoit plus sûr et plus » épuré. » (Beraut-Bercastel, tom. II, p. 403.)

qu'on venoit de faire à son fils , fit sigue aux gardes de faire retirer ce vieillard indiscret. Alors le saint évêque , se tournant , lui dit d'une façon libre et sérieuse : « On vous offense , seigneur , lorsqu'on ne » rend pas à votre fils l'honneur qu'on vous rend à » vous-même. Croyez-vous que le Père céleste ne res- » sente pas aussi vivement l'injure que lui font ceux » qui refusent d'adorer son Fils, et qui blasphèment » contre lui ? » L'empereur admira cette sagesse rustique , qui valoit mieux que toute la prudence des enfants du siècle. Il demanda pardon à ce prélat ; et après l'avoir remercié de l'instruction qu'il venoit de lui donner , il l'assura qu'il en profiteroit (1).

Saint Amphiloque avoit combattu avec force les erreurs de Nestorius et d'Eutychès , et composé un fort grand nombre de discours et de traités , la plupart contre les Ariens. Il n'en reste plus que des fragments , cités avec éloge par les conciles (2). Ce sont les seules pièces authentiques qui nous restent de lui.

Le P. Combefis a publié un recueil de ses homélies. Elles n'ont rien d'authentique , ni de remarquable (5).

(1) Il tint parole en publiant son ordonnance de 382 contre les assemblées des hérétiques.

(2) Conc., tom. III, pag. 517 ; tom. VII, pag. 301.

(3) Voy. D. Ceillier , tom. VII, pag. 316. Combefis les a fait imprimer à Paris en 1644.

II. LUCIFER, évêque de Cagliari, en Sardaigne.

Vers 354. (Voy. plus haut, pag. 115 et suiv., note.)

III. SAINT ANTOINE, patriarche des solitaires
d'Égypte.

Célèbre dès l'an 315, et mort en 356.

Saint Athanase rapporte, dans la vie de cet illustre solitaire, diverses conférences qu'il eut avec des philosophes venus le consulter. Celle que nous allons transcrire est des plus mémorables.

« Antoine leur ayant demandé comment on pouvoit connoître le mieux le dogme de l'existence d'un Dieu : étoit-ce par la démonstration, ou par la foi ? Ceux-ci répondirent que c'étoit par la foi. Le saint solitaire ajouta : Ainsi faisons-nous, nous autres chrétiens. Nous n'établissons pas nos mystères sur la sagesse des raisonnements des Grecs, mais sur la puissance de la foi qui nous est donnée de Dieu par Jésus-Christ. Il leur prouva encore le pouvoir de la foi des chrétiens par le grand nombre de païens qui se convertissoient, au lieu qu'on ne voyoit personne passer du christianisme au paganisme. Avec vos syllogismes, leur dit-il, vous ne persuaderez à aucun chrétien d'embrasser votre religion ; et nous, en prêchant Jésus-Christ, nous renversons toute votre superstition. Au seul nom de Jésus crucifié,

nous mettons en fuite les démons que vous adorez comme des dieux. Où sont maintenant vos oracles? Où sont les charmes des Egyptiens? Où sont les spectres que faisoient voir vos enchanteurs? En quel temps tout cela a-t-il cessé, sinon au moment où la croix de Jésus-Christ a commencé à paroître. Est-ce donc quelque chose de si méprisable? Ce qu'il faut mépriser, n'est-ce pas bien plutôt ce qui a été aboli par elle? Mais, ce qui n'est pas moins merveilleux : personne ne vous persécute à cause de votre religion ; elle est même en honneur dans les villes, tandis qu'au contraire les chrétiens sont persécutés. Toutefois notre religion ne laisse pas de fleurir et de croître au préjudice de la vôtre, et notre doctrine est déjà répandue par toute la terre.

Enfin il apportoit, pour preuve de la vérité de notre foi, le grand nombre de martyrs qui sacrifièrent leur vie pour Jésus-Christ, et de vierges qui, par un semblable motif, passoient leur vie dans une inviolable chasteté (1). »

Saint Jérôme, parlant des lettres que l'illustre solitaire avoit adressées, en assez grand nombre, à diverses personnes, affirme qu'elles étoient écrites dans le style des Apôtres, et remplies de leurs maximes (2). On les trouve au quatrième volume

(1) Athan., *in vit. Anton.*, pag. 854.

(2) *Catalog. script.*, cap. LXXXVIII.

de la Bibliothèque des Pères. Ecrites originairement en égyptien, elles avoient été traduites en grec au temps de saint Jérôme. Les sermons publiés sous son nom appartiennent à un autre Antoine qui vécut au douzième siècle (1). Il lui arriva souvent de quitter son désert pour venir au secours des opprimés, dont il sollicitoit la grâce auprès des magistrats (2).

IV. SAINT EUSÈBE DE SAMOZATE.

Vers l'an 360.

On raconte de ce saint évêque un trait d'héroïsme, qui prouve combien la force de caractère s'unit aisément à l'onction de la piété.

C'étoit à lui qu'avoit été confié le décret d'élection de saint Melèce au siège d'Antioche. Les Ariens, furieux de ce choix, essayèrent de l'arracher de ses mains; ils obtinrent même de l'empereur Constantin un ordre, pour qu'il lui fût remis, avec menace de lui faire couper la main s'il ne le rendoit. Eusèbe présenta ses deux mains, en disant au porteur qu'il pouvoit les lui couper, mais qu'il ne trahiroit pas le dépôt. Constance admira la fermeté du saint évêque; tant il est vrai, ajoute Théodoret, que la vertu sait se

(1) D. Ceillier, *Hist.*, tom. iv, pag. 619.

(2) Cave, *Scriptor. eccles.*, pag. 126, col. 1.

faire admirer, même de ses plus ardents persécuteurs (1).

La ressemblance de nom l'a fait confondre quelquefois avec un autre Eusèbe, évêque d'Emèse (2).

V. SAINT EUSÈBE DE VERCEIL.

En 354.

Nous ne parlons de ce saint évêque qu'à cause de l'abus que les Constitutionnels de nos jours ont fait de son nom et de la plus éclatante action de sa vie, dans le dessein d'établir leur système de juridiction universelle.

« Nous apprenons de Théodoret que ce sage et généreux prélat, voyant la plupart des Eglises destituées de pasteurs, prenoit un habit de soldat, et s'en allait sous ce déguisement par toute la Syrie, la Phénicie et la Palestine où il ordonnoit des prêtres, des diacres et d'autres ministres; et même quand il rencontroit des évêques catholiques, il se joignoit à eux pour établir des pasteurs dans les Eglises qui n'en avoient point. En quoi il consultoit plutôt la souveraine loi de la charité que les règles les plus exactes de l'Eglise. Et quoique les Eglises où il faisoit des ordinations appartenissent à la juridiction de

(1) *Hist. ecclés.*, lib. II, cap. XXII.

(2) Dans la table de D. Ceillier il est marqué comme saint, par erreur; cet Eusèbe étoit un Arien déclaré.

saint Melèce, la nécessité néanmoins le rendoit hardi, sans lui faire usurper les droits de ce prélat exilé, son cher confrère, qui ratifia sans doute à son retour ce que le zèle de l'amour de Dieu et du prochain lui avoit fait faire en son absence. »

Tels sont les termes dans lesquels Hermant raconte ce fait (1). Et les observations dont il accompagne son récit témoignent assez le jugement qu'il portoit de cette irrégularité.

De l'île de Sardaigne, où il avoit pris naissance, S. Eusèbe fut amené, jeune encore, à Rome, où il fut fait lecteur. Il vint ensuite demeurer à Verceil, ville du Piémont, et se concilia les suffrages de tous les habitants, qui le demandèrent pour évêque. Ses pathétiques exhortations eurent bientôt changé la face de toute cette ville. Il fut le premier dans l'Occident qui joignit la vie monastique avec la vie cléricale. Au milieu de la ville, il vivoit avec son clergé comme les saints moines des déserts. Saint Ambroise fait une peinture admirable de la vie que menoit saint Eusèbe avec ses disciples. « C'étoit, dit-il, une milice vraiment angélique et toute céleste, occupée jour et nuit à chanter les louanges du Seigneur, à implorer sa miséricorde par les prières les plus ferventes. » Il servit avec chaleur la cause de saint Athanase, qui étoit inséparable de celle de la foi de Ni-

(1) *Vie de S. Basile*, tom. 1, pag. 610.

cée. Les Ariens s'en vengèrent en le faisant exiler dans une ville de Palestine. N'ayant pu vaincre sa généreuse résistance, ils l'enfermèrent dans une prison, où ils lui firent souffrir tout ce qu'un faux zèle peut inspirer à des hommes forcenés; et obtinrent de Constance un ordre qui le reléguoit dans la Basse-Thébaïde. Rappelé par Julien, il s'unit à saint Athanase et à saint Hilaire pour remédier aux maux que l'Arianisme avoit faits dans l'Eglise, et termina saintement sa vie en 370.

Saint Eusèbe publia une version latine du commentaire d'Eusèbe de Césarée sur les psaumes. De plus, nous avons de lui quatre lettres où il décrit les persécutions qu'il eut à souffrir de la part des ennemis de saint Athanase et de la consubstantialité du Verbe.

VI. EUSÈBE D'ÉMÈSE.

Nous ne parlons de même de celui-ci, que sur la foi de saint Jérôme qui vante la fécondité de sa plume et l'élégance de son style (1). Voici comme le saint docteur parle des ouvrages de cet évêque : « Eusèbe, évêque d'Emèse, qui avait l'esprit du » rhétoricien et le génie de l'orateur, a composé

(1) *Elegantis et Rhethorici ingenii, immunerabiles et qui ad plausum populi pertinent confecit libros.* (*Catalog. script. eccles.*, tom. iv, col. 123.)

» une infinité de livres; il s'est attaché au sens
 » historique. Ceux qui veulent prêcher le lisent avec
 » application. Ses principales pièces sont contre les
 » Juifs, contre les Gentils, contre les Novatiens; deux
 » livres de commentaires sur l'épître aux Galates, et
 » plusieurs homélies courtes sur les évangiles (1). »
 Dans celle qui traite *du bon larron*, le père de La Rue a
 trouvé le germe de cette proposition aussi vraie
 qu'elle est affligeante : Qu'il est bien tard de se con-
 vertir à la mort; à quoi l'on oppose l'exemple du
 larron pénitent. : C'est un fort grand pécheur, je
 l'avoue; mais est-ce un pécheur endurci? Ce mo-
 ment, c'est le dernier de la vie : mais, dit Eusèbe
 d'Emèse, c'est le premier de sa vocation : *Non fuit
 extrema illa hora, sed prima* (2). »

Au reste, notre intention, en parlant ici d'un
 évêque justement décrié pour son penchant secret
 à l'Arianisme, est de rappeler aux jeunes gens
 (d'après les paroles de saint Jérôme ici alléguées) le
 précepte de méditer nos livres saints, en s'aidant
 de quelqu'un des commentaires les plus estimés.
 L'abbé de Besplas leur recommande celui du P. de

(1) Trad. par Dupin, *Biblioth.*, 14^e siècle, pag. 380. S. Jérôme dit :
Ab his qui declamare volunt studiosissimè legitur. Ne serait-ce pas une
 censure bien plus qu'un éloge? L'attention d'éviter les méchants modèles
 emporte le devoir de consulter les bons. Ne lisons point Thomas; ne quit-
 tons jamais Bourdaloue.

(2) *Serm. sur l'état du pécheur mourant, Carême*, tom. II, pag. 508.

Pequigny , sous le titre : *Triplic expositio in Paulum*. Cet excellent livre est , dit-il , une source inépuisable pour les prédicateurs (1), et il a raison. Estius ne donnera pas moins de lumière. Les *Élévations* de Bossuet *sur les mystères* , et ses *Méditations sur l'Évangile* , ainsi que l'*Évangile médité* , du P. Girardeau , leur seront également profitables , mais ne sauroient les dispenser de la lecture assidue des homélies de saint Jean Chrysostôme sur l'Ancien et le Nouveau Testament.

VII. SAINT EUSTATHE D'ANTIOCHE.

Ce saint évêque avoit été l'un des Pères de Nicée , où il se fit remarquer par son courage à défendre la vérité catholique : les Ariens trouvèrent l'occasion de de l'en punir. Les plus infâmes calomnies furent portées contre lui à l'empereur Constantin , qui eut la foiblesse d'y croire , et de le condamner à l'exil. Il avoit composé un assez grand nombre d'écrits , dont il ne nous reste qu'un traité de la Pythonisse (2), et des fragments conservés par Théodoret dans son his-

(1) *Essai sur l'éloquence de la chaire* , pag. 41.

(2) C'est ainsi que Dupin traduit le titre de cette dissertation (XV^e siècle , part. 1 , pag. 133). La question qui y est traitée , est de savoir si la pythonisse dont il est parlé au 1^{er} livre des Rois , chap. xxviii , a fait véritablement revenir au monde l'âme de Samuel pour parler à Saül. Eustathe soutient la négative contre Origène , qu'il réfute avec autant de justesse que d'agrément.

toire. L'un des plus importants est celui où il démasque les Eusébiens : « Aussitôt, dit-il, qu'ils se furent maintenus dans leurs évéchés, ou qu'ils y furent rentrés, en courant de toutes parts pour obtenir cette grâce, au lieu de se tenir dans l'état d'une humiliation profonde comme ils y étoient obligés, et de faire pénitence des erreurs dont ils se sentoient coupables, ils recommencèrent tout de nouveau à soutenir leurs opinions, quoique condamnées. Ils les défendent tantôt en secret, et tantôt publiquement, et ils emploient divers arguments captieux pour les appuyer par de vaines subtilités. Mais dans le dessein qu'ils ont de semer l'ivraie dans l'esprit des hommes et de lui faire prendre racine, ils craignent beaucoup que leurs erreurs ne soient découvertes par ceux qui sont un peu éclairés, et ils fuient les yeux et la lumière de ceux qui sont capables de les observer. C'est ce qui les porte à faire la guerre à ceux qui prêchent à haute voix la solide piété ; mais nous ne croyons pas que des impies puissent jamais se rendre maîtres de ce qui regarde le culte de Dieu ; car, s'ils paroissent reprendre de nouvelles forces, ils seront vaincus tout de nouveau, ainsi que nous le prédit le grand prophète Isaïe (1). »

Sozomène vante ses ouvrages tant pour l'ancienne

(1) Trad. par Hermant, *Vie de S. Athanase*, lib. 10, chap. v, tom. 1, pag. 213. 214. D'après Theodor., *Hist.*, lib. 1, cap. vii.

pureté, que « pour l'élevation des pensées, la beauté de l'expression, et la délicatesse du discours (1). » Saint Jean Chrysostôme ne loue pas moins ses vertus épiscopales (2).

Lors du concile de Nicée, il étoit placé le premier du côté droit à la gauche de l'empereur. Ce fut lui qui ouvrit cette auguste assemblée par une harangue où il rendoit grâce à Dieu d'avoir donné au monde un empereur tel que Constantin, qui y faisoit triompher la religion et l'Eglise chrétienne par ses armes, par ses lois et par ses exemples. « En exterminant les tyrans, le prince avoit aussi détruit une tyrannie beaucoup plus cruelle que la leur, à savoir celle des démons. Il ajoutoit que leurs temples étoient ruinés, leurs autels renversés, leurs sacrifices abolis; que la lumière avoit succédé aux ténèbres, la vérité au mensonge, et le culte du vrai Dieu à l'impiété, qui avoit si long-temps dominé dans l'univers; qu'enfin, à la place des créatures et des démons, qui avaient insolemment usurpé les honneurs divins, on adoroit maintenant par toute la terre, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, trois personnes en un seul Dieu. Qu'à la vérité, c'étoit là le chef-d'œuvre de la puissance et de la piété, que Dieu avoit voulu heureusement achever par ses mains; mais que ce grand ouvrier attendoit main-

(1) *Hist.*, lib. II, chap. XIX.

(2) *Homel. XX in Eustath.*

tenant de lui, qu'il empêchât par son autorité, que l'on ne détruisît par l'hérésie un ouvrage si précieux. Qu'on voulait renverser les fondements de la religion chrétienne, en attaquant le grand mystère de la Trinité, et en voulant ravir la divinité à Jésus-Christ. Que le démon, qui étoit l'auteur de l'idolâtrie, la voyant ruinée par les armes et par la vertu de Constantin, tâchoit de la rétablir d'une autre manière, entre les chrétiens, par la malice et par les erreurs d'Arius. Car s'il avoit fait que les idolâtres adorassent la créature comme Dieu, il tâchoit maintenant d'obtenir par cet hérétique, que les chrétiens missent parmi les créatures le Dieu qu'ils adorent. Qu'en conséquence, il étoit, et de la gloire, et de la piété de Constantin, de détruire l'ouvrage du démon, en conservant celui de Dieu, et de délivrer l'Eglise d'un ennemi qui lui faisoit, par son impiété, une guerre plus dangereuse, que tous les tyrans n'avoient fait par la fureur des plus cruelles persécutions (1). »

(1) Theodor., *Hist. eccles.*, lib. 1, cap. vii. Trad. par Mainbourg. *Hist. de l'Arian.*, tom. 1, in-4°, pag. 58, 59.

VIII. MARCEL, évêque d'Ancyre, Métropole de la Galatie.

En 330.

L'orthodoxie de cet évêque partage encore aujourd'hui les opinions. S'il eut de son vivant, et après sa mort, des adversaires et des censeurs ailleurs que parmi les Ariens, il n'a pas moins trouvé des apologistes et des admirateurs. Des saints l'ont condamné, d'autres l'ont approuvé. Saint Epiphane n'ose ni le condamner ni l'approuver entièrement.

IX. Le pape LIBÈRE, successeur du pape saint Jule.

En 352.

On a plus parlé de sa chute que de ses écrits : « La constance du pape Libère, a dit Bossuet, cède aux ennuis de l'exil (1). » Ne laissons pas ignorer non plus qu'il a trouvé d'habiles défenseurs (2). Ce que l'on ne contestera point, c'est que Libère, revenu de son exil, a réparé, par une fermeté à

(1) *Disc. sur l'Hist. univ.*, part. 1^{re}, pag. 117, éd. in-4^o. Paris, 1681. L'opinion de saint Hilaire et de saint Jérôme étoit d'un assez grand poids pour entraîner celle de l'évêque de Meaux, et des écrivains qui ont parlé comme lui.

(2) Sans parler des Italiens, nous engageons à lire la dissertation de l'abbé Corgne, sur les conciles de Rimini et de Séleucie, où toute cette question est savamment discutée.

toute épreuve, ce que l'on appelle le scandale de sa défection. Sa mémoire n'a pas cessé d'être en vénération dans l'Eglise. Son nom se trouve dans les plus anciens martyrologes des Latins. Il est qualifié bienheureux par saint Epiphane, saint Basile et S. Ambroise. Ses lettres, recueillies dans nos grandes collections, intéressent plus l'histoire que l'éloquence. Le seul de ses écrits, qui se distingue par un mouvement plus oratoire, se retrouve dans les œuvres de saint Ambroise, qui en a conservé les pensées, « mais en changeant le style, qu'il a rendu plus poli et plus éloquent qu'il n'étoit dans l'original », dit D. Ceillier(1), et que n'est celui des lettres de ce pape. C'est le discours que Libère adressa à la sœur du saint archevêque de Milan, en lui donnant le voile de la virginité.

Les protestants ont triomphé de ce qu'ils appellent le renoncement de Libère à la foi de Nicée et à la personne de saint Athanase. Bossuet réduit l'argument à sa juste valeur, et le foudroie dans les lignes suivantes. On nous saura gré de les transcrire :

« Pouvez-vous croire que la succession de l'Eglise soit interrompue par la chute d'un seul pape, quelque affreuse qu'elle soit, quand il est certain, dans le fait, que lui-même n'a cédé qu'à la force ouverte,

(1) *Hist.*, tom. 1, pag. 497.

et que de lui-même il est retourné à son devoir? Voilà deux faits importants qu'il ne faut pas dissimuler, puisqu'ils lèvent entièrement la difficulté. Le ministre (Jurieu) répond, sur le premier, que la violence qu'il souffrit fut légère; et tout ce qu'il en remarque, c'est qu'il ne put supporter la privation des honneurs et des délices de Rome. Il fait un semblable reproche aux évêques de Rimini. Mais falloit-il taire les rigueurs d'un empereur cruel, et dont les menaces traînoient après elles non-seulement des exils, mais encore des tourments et des morts? On sait, par le témoignage constant de saint Athanase et de tous les auteurs du temps, que Constance répandit beaucoup de sang, et que ceux qui résistoient à ses volontés sur le sujet de l'Arianisme, avoient tout à craindre de sa colère; tant il étoit entêté de cette hérésie. Je ne le dis pas pour excuser Libère; mais afin qu'on sache que tout acte qui est extorqué par la force ouverte est nul de tout droit, et réclame contre lui-même.

Mais si le ministre déguise le fait de la cruauté de Constance, il se tait entièrement du retour de Libère à son devoir. Il est certain que ce pape, après un égarement de quelques mois, rentra dans ses premiers sentiments, et acheva son pontificat, qui fut long, lié de communion avec les plus saints évêques de l'Eglise, avec un saint Athanase, avec un saint Basile, et les autres de pareil mérite et de

même réputation. On sait qu'il est loué par saint Epiphane et par saint Ambroise, qui l'appelle par deux fois le pape Libérius de sainte mémoire. L'empereur savoit si bien qu'il étoit rentré dans la profession publique de la foi de Nicée, qu'il ne voulut pas l'appeler au concile de Rimini, et craignit de pousser deux fois un personnage de cette autorité, et qu'il n'avoit pu abattre qu'avec tant d'efforts (1). »

X. SAINT PHILASTRE, évêque de Bresse.

Vers 334.

Saint Gaudence, l'un de ses successeurs, en a fait le plus bel éloge, en disant qu'il avoit toute l'ardeur du zèle et de la charité de saint Paul. Mais on est forcé de convenir qu'il étoit loin d'en avoir le génie. Il nous reste de lui un traité contre les hérésies, où respire son amour pour la vérité catholique, mais totalement dépourvu de critique. « Il est même étonnant, dit le judicieux D. Ceillier, que saint Philastre ait apporté si peu d'exactitude dans un traité qui en demandoit tant, et qu'il ait si fort négligé le style, qui, outre son peu d'élévation, est souvent obscur et embarrassé (2). »

(1) *Seconde instruction sur les promesses*, n° cv, pag. 221, tom. v, édit. in-4°.

(2) *Hist. des écriv.*, tom. vi, pag. 745. Cave, *Script.*, pag. 176, col. 2.

CONCILES.

CONCILE DE NICÉE, PREMIER DES CONCILES OECUMÉNIQUES.

Il n'est permis à personne, moins encore au prêtre qu'au simple laïque, d'ignorer l'histoire de ce concile, le modèle de tous ceux qui se sont depuis tenus dans l'Eglise (1). Il fut convoqué, sur la demande d'Osius de Cordoue, par l'empereur Constantin, la vingtième année de son règne (ou sur la fin de la dix-neuvième), l'an 525 de Jésus-Christ. Un aussi mémorable événement étoit jusqu'alors sans exemple. L'Eglise n'avoit eu jamais la liberté de faire de si grandes assemblées sous les empereurs païens, et Constantin ne venoit que de réunir tout l'empire en sa personne par la défaite de Licinius (2).

L'importance de ce concile, le nombre et la renommée des évêques qui s'y trouvèrent réunis, la gravité des questions que l'on y traita, nous font un devoir de nous attacher à en bien connoître l'histo-

(1) « Selon la manière ordinaire de les compter, en mettant hors de rang celui de Jérusalem tenu par les Apôtres. » (Berault-Bereastel, *Hist. de l'Eglise*, tom. 1, pag. 57; édit. de Besançon, in-8°, 1820.)

(2) Fleury, *Hist. ecclés.*, lib. x1, n° 1, tom. 111, in-12, pag. 102.

que. Nous l'exposerons d'après les écrivains les plus recommandables.

Constantin avoit adressé à tous les évêques du monde chrétien des lettres pleines, disent tous les historiens, des expressions les plus respectueuses (1), pour les inviter à s'y rendre.

« Le jour indiqué pour la séance publique et solennelle étoit le 19 juin de cette année, 525. Dans ces premiers conciles, il y avoit toujours une session principale où l'objet direct de la difficulté devoit se vider, et l'assemblée duroit fort long-temps ce jour-là. Elle commençoit sur les huit ou neuf heures du matin ; les Pères prenoient de la nourriture avant d'y entrer, et elle ne finissoit d'ordinaire qu'avec le jour. Souvent même, dans les plus grands jours d'été, on n'en sortoit qu'aux flambeaux. Avant cette journée décisive, on se réunissoit pour éclaircir et préparer les matières (2). »

L'affaire principale qui occupoit tous les esprits étoit celle de l'Arianisme.

L'auteur de cette secte, qui se montra formidable dès sa naissance, étoit Arius, diacre, et ensuite prêtre de l'Eglise d'Alexandrie. Il étoit natif de la Libye Cyrénaïque, ou même d'Alexandrie (3), et avoit

(1) Euseb., *Vit. Constant.*, lib. III, cap. VI. Ruffin, *Hist. eccles.*, lib. I, cap. I.

(2) Berauld-Bercastel, *Hist.*, tom. I, pag. 65.

(3) D. Ceillier, *Hist.*, tom. IV, pag. 559.

suivi pendant quelque temps le schisme des Méléciens. Il l'abandonna pour se réconcilier à l'Eglise ; mais il en fut chassé par celui-là même qui l'avoit reçu à sa communion. C'étoit saint Pierre , évêque d'Alexandrie , qui souffrit le martyre en 311. Arius trouva grâce auprès d'Achillas, successeur de Pierre, qui l'ordonna prêtre , et lui donna le gouvernement d'une des principales églises de cette grande ville, érigées dès lors au nombre de neuf , à peu près sur le pied de nos paroisses, dont elles fournirent un des premiers modèles. Après la mort d'Achillas, qui ne conserva son siège que deux ans, Arius se mit sur les rangs pour lui succéder ; mais ses intrigues ne purent empêcher qu'on ne lui préférât le saint prêtre Alexandre. Des vertus aussi éminentes que pures, jointes à une grande habileté dans les affaires, avoient gagné à celui-ci tous les suffrages (1). Le superbe Arius ne put jamais digérer cette préférence, et ne chercha plus qu'à s'en venger. Il n'y avoit pas moyen d'attaquer les mœurs d'Alexandre. Arius épia l'occasion d'attaquer sa doctrine ; et la singularité de sa propre façon de penser ne tarda point à la lui fournir (2).

L'évêque d'Alexandrie , dans une assemblée de ses ecclésiastiques , avoit dit , en parlant du mystère de

(1) Voy. son article dans cette *Bibliothèque choisie* , tom. v, pag. 86.

(2) Theodoret , *Hist.* , lib. 1, cap. 1. Soer. , lib. 1, cap. v. Berault , *Supr.* , pag. 40.

l'adorable Trinité , qu'elle ne contenoit qu'une seule essence. Arius interrompit son pasteur pour lui reprocher avec insolence qu'il prêchoit le Sabellianisme , objectant que la distinction des personnes divines ne consisteroit plus que dans les noms , si l'on adoptoit l'unité d'essence ou de nature. L'éclat étoit scandaleux. Il y eut du tumulte dans l'assemblée , et néanmoins quelque partage dans les opinions , par l'habileté du novateur à cacher le sens de ses expressions. Arius multiplia les imputations et les cabales pour se faire des partisans et des défenseurs. L'évêque ne montra que de la douceur et de la modestie ; et n'imaginant pas jusqu'où le prêtre indocile portoit ses vues , il proposa une conférence où il seroit libre à chacun d'expliquer son sentiment avec ses raisons.

Dans l'intervalle , Arius osa débiter que le Fils de Dieu n'avoit pas une seule et même essence avec son Père , et par conséquent n'étoit pas Fils naturel de Dieu , mais seulement Fils adoptif ; que le Père étoit seul vraiment et proprement Dieu ; que le Fils , au contraire ne l'étoit que par participation , n'étant ni éternel , ni immuable , mais tiré du néant comme les autres créatures , quoique avant elles. Puis , se portant aux derniers excès de l'impiété , il n'eut point d'horreur d'avancer que le Fils de Dieu , par son libre arbitre , étoit capable de vice aussi-bien que de vertu (1).

(1) Voy. plus haut , pag. 225 et suiv.

Le blasphémateur ne répandit d'abord cette affreuse doctrine , au moins avec assez de clarté , que dans ses entretiens particuliers. Mais quand il se vit un certain nombre de sectateurs et de patrons , il ne ménagea plus rien , et blasphéma publiquement.

Le jour de la conférence arrivé , l'évêque convoqua son clergé , et Arius eut la liberté d'exposer ses opinions. Quoiqu'elles fissent horreur au saint patriarche dès la première conférence , il en accorda une seconde , où il ne gagna pas plus qu'à la première. Après quoi , le zélé pasteur réfléchissant que la douceur et les délais ne servoient qu'à répandre l'erreur dans la ville et dans les autres Eglises , même hors de la province , il assembla un concile d'environ cent évêques de l'Egypte et de la Libye. Il le tint à Alexandrie , vers l'an 321. Les nouveautés impies y furent condamnées d'une voix unanime ; leur auteur , déposé et excommunié avec neuf diacres ses principaux adhérents. Saint Alexandre crut devoir avertir premièrement le chef de l'Eglise , puis les évêques des sièges importants par leur grandeur ou leur position , afin de donner à la condamnation autant de poids et d'authenticité que l'erreur avoit causé de scandale (1).

(1) « Arius ne s'étant rendu ni à l'autorité des Ecritures , par lesquelles » on ruina souvent sa doctrine , ni à celle de son évêque , qui lui ordonna » de quitter ses erreurs , il fallut en venir aux censures de l'Eglise , et pro- » noncer contre lui la sentence d'excommunication. » (D. Ceillier, *Supr.* ,

Les évêques d'Orient souscrivirent aux décisions du concile d'Alexandrie, et leur consentement, bien qu'ils fussent dispersés, fut regardé comme un témoignage infallible de la vérité orthodoxe (1).

Cependant saint Alexandre se plaignoit, et avec raison, que certaines personnes, surtout des évêques, entretenissent correspondance avec Arius, contre la règle de l'Eglise, qui défend aux évêques de communiquer avec un sujet excommunié par un autre évêque. Cette plainte s'adressoit particulièrement à Eusèbe de Nicomédie, devenu depuis si fameux dans l'histoire de l'Arianisme, que les premiers Ariens portèrent long-temps son nom.

Il venoit de scandaliser l'Eglise par un trait inouï d'ambition équivalent à une intrusion dans cet âge pur, c'est-à-dire par sa translation de l'évêché de Beryte, ville commune de la Palestine, à celui de Nicomédie, capitale de la province de Bithynie, et de tout l'empire d'Orient, depuis que Dioclétien et ses successeurs avoient commencé d'y faire leur résidence ordinaire. Il étoit d'une haute naissance, parent de l'empereur Julien, et vraisemblablement de Constantin. C'étoit par le crédit de la princesse Constance, sœur de cet empereur et femme de Licinius, qu'il avoit réussi dans son ambitieux pro-

pag. 560. Fleury, pag. 72, d'après Socr., liv. 1, chap. vi. Sozom., liv. 1, chap. xv.)

(1) Berault, *Supr.*, pag. 44.

jet (1). Eusèbe s'étoit mis à la tête du parti des réfractaires.

On peut croire que le foible intérêt d'un simple prêtre tel qu'Arius n'auroit pas eu une grande influence sur le caractère et les démarches de ce prélat altier et courtisan, s'il ne s'y fût mêlé d'autres motifs. Mais il souffroit impatiemment un rang supérieur au sien dans l'évêque d'Alexandrie, qui commençoit à porter le titre d'archevêque et de patriarche (2). Arius, chassé d'Egypte et retiré en Palestine, où déjà il avoit trouvé quelques appuis, s'ouvrit de sa doctrine à l'évêque de Nicomédie. Eusèbe lui répondit de le venir trouver à Nicomédie, et l'hérétique s'y rendit avec empressement. On le présenta comme un saint persécuté à la princesse Constance, qui donna dès lors avec glément dans ces nouveautés (3). La cabale se mit en tête de le rétablir dans son église et de le faire recevoir par son évêque. Mais pour exécuter la chose en règle, et mettre Alexandre dans un tort apparent aux yeux de la cour, on engagea Arius à lui écrire une lettre de justification. Les patrons de l'hypocrite y joignirent leurs instances, et la lettre fut signée par quelques évêques corrompus ou surpris. L'hérésiarque, loin d'abjurer

(1) Maimbourg, *Hist. de l'Arian.*, pag. 44 et suiv.

(2) Thomassin, *Discipl. anc. et moderne*, tom. 1, pag. 65.

(3) Maimbourg, *Hist. de l'Arian.*, tom. 1, pag. 44 Fleury, *Supr.*, pag. 175.

ses impiétés, en faisoit une profession nouvelle dans la supplique même. Ce fut dans ce même temps qu'il composa des cantiques populaires, pour insinuer agréablement le venin dans les conditions les plus communes (1).

Alexandre demeura inébranlable.

Mais sa fermeté ne put empêcher qu'au sein même de son diocèse, et jusque dans la ville d'Alexandrie, il ne se tint des conciliabules où des prêtres excommuniés bravoient insolemment l'autorité de leur évêque, et répandoient leurs erreurs avec impunité. « Non-seulement en Palestine et en Egypte, mais par tout l'Orient, on vit dans l'Eglise des divisions intestines beaucoup plus nuisibles à la religion que les attaques des plus violents persécuteurs. Ses évêques s'excommunioient sans ménagement les uns les autres. Les partisans de la nouveauté ne respectoient pas les titres les plus légitimes. On argumentoit en tous lieux sur les mystères les plus relevés et les plus impénétrables. Ce n'étoient plus seulement les ecclésiastiques qui en dispuoient. Les personnes du siècle les moins instruites, les marchands sur les places et dans leurs boutiques, les gens de métier, de petites ouvrières laissant l'aiguille et le fuscau, prêchoient ou dissertoient avec assurance, comme si la suffisance et l'enthousiasme eussent tenu lieu

(1) Athan., *De Synod.*, pag. 728.

de savoir. Les païens profitoient de ces divisions : et insultant au christianisme , jouoient sur leurs théâtres les mystères si indiscrètement et si indécemment divulgués (1). »

Les magistrats voulurent en quelques endroits réprimer cette témérité profane ; mais elle n'en devenoit que plus désordonnée. Bientôt elle dégénéra en sédition , en révolte ouverte , et la populace , excitée par les agitateurs , se porta aux plus violents excès.

Une division si bien soutenue causoit une cruelle perplexité à Constantin , qui n'étoit point encore baptisé , et n'avoit qu'une connoissance insuffisante , tant de nos mystères , que du régime ecclésiastique. Eusèbe de Nicomédie essayoit de lui persuader que la dispute , toute animée qu'il la voyoit , ne rouloit que sur des mots et sur de vaines subtilités ; que le seul mal réel , c'étoit le trouble et le scandale , et qu'il falloit user de son autorité suprême pour imposer un silence absolu. Ainsi le patron de l'hérésie , toujours intéressé à un silence qui paroît mettre les choses dans l'égalité , abusoit de la confiance du souverain pour tenir la vérité captive , et fermer la bouche aux évêques qui en sont les défenseurs naturels , et cela , sous le prétexte , de tout temps si spécieux , de la paix et de la concorde , qui n'est

(1) Berault , pag. 53.

cependant rompue que par les agresseurs de la doctrine établie dans la juste possession. La politique ne manquoit point de trouver la question frivole, tandis qu'il ne s'agissait pas moins que de savoir si Jésus-Christ étoit Dieu ou créature, et par une suite nécessaire, si le culte chrétien n'étoit pas une véritable idolâtrie.

Constantin espéra d'abord pouvoir concilier Alexandre et Arius. Il leur écrivit. Osius fut chargé de la lettre, et s'acquitta de la commission mais sans succès. De retour auprès du prince, il lui persuada que pour terminer ce triste différend, aussi bien que d'autres contestations élevées dans l'Eglise, il convenoit de célébrer un concile solennel formé de tous les évêques du monde chrétien (1). L'empereur adopta cet avis; et la ville de Nicée, l'une des principales de la province de Bithynie, voisine de Nicomédie, fut choisie pour le lieu de cette auguste assemblée. On y compta trois cent dix-huit évêques; parmi lesquels on distinguoit plusieurs confesseurs, portant sur leurs corps mutilés les marques honorables des persécutions qu'ils avaient eues à subir

(1) D. Céillier, *Hist.*, tom. iv, pag. 135.

« On trouve dans les actes du sixième concile un témoignage qui prouve clairement que Constantin s'étoit concerté, pour la convocation, avec le pape Sylvestre. Il paroît même certain que ce prince avoit commencé par lui écrire, comme au chef de l'Eglise universelle, avec qui il convenoit de convoquer cette assemblée de l'Eglise. » (Berault, pag. 57, 58.)

pour le nom de Jésus - Christ ; à leur suite , un nombre considérable de prêtres et de diacres : il en vint de Syrie , de Cilicie , de Phénicie , d'Arabie , de Palestine , d'Égypte , de Thèbes , de Libye , de Mésopotamie , du Pont , de la Galatie , de la Pamphylie , de la Cappadoce , de la Phrygie , de la Thrace , de la Macédoine , de l'Achaïe , de l'Épire , de l'Espagne , même de la Perse et de la Scythie.

L'évêque de la ville impériale , c'est-à-dire de Rome , ne put s'y rendre en personne , à cause de son grand âge (1). C'étoit le pape saint Sylvestre ; mais il s'y fit représenter par ses légats , Osius , qui eut dans cette qualité l'honneur de présider le concile , et deux prêtres de l'Église romaine , Viton et Vincent (2).

Saint Alexandre , patriarche d'Alexandrie , s'y rendit accompagné de son diacre Athanase , encore jeune , qui déjà faisoit présager tout ce qu'il seroit

(1) Euseb., *de Vit. Constant.*, lib. III, cap. xxii.

(2) *Osius Sylvestri episcopi maximæ Romæ locum obtinebat unâ cum romanis presbyteris Vitone et Vincentio.* (Gelas. Cysic., *Hist. conc. Nic.*, lib. II, cap. II, cap. V, tom. II, Conciles, pag. 155.) « Outre ce que dit » sans exception saint Athanase , qu'Osius a gouverné tous les conciles fa- » meux de son temps , nous trouvons le nom de cet évêque d'Occident à » la tête des souscriptions de Nicée. Il est encore indubitable qu'il présida » le concile de Sardique , qui ne fut qu'un supplément au premier concile » général. Or , à quel autre titre que celui de représentant du souverain » pontife , l'eut-on souffert à la tête de tous les évêques de la chrétienté , » même des patriarches d'Antioche et d'Alexandrie , présents en personne ? » (Berault-Bercastel , *Supr.*, pag. 58.)

dans la suite. Aussi la haine des Ariens le confondoit-elle avec son évêque , dont on savoit qu'il étoit le conseil. On remarquoit également saint Eustache d'Antioche , saint Macaire de Jérusalem , Cécilien de Carthage , saint Paphnuce évêque dans la haute Thébaïde , saint Paul de Néocésarée sur l'Euphrate , à qui on avoit brûlé les nerfs avec un fer chaud dans la persécution de Licinius , saint Jacques de Nisibe en Mésopotamie , célèbre dès long-temps par ses miracles , saint Spiridion de Trémítunte , doublement admirable et par les miracles dont Dieu prévenoit le plus souvent sa simplicité et ses vœux . et par son respect scrupuleux pour les Écritures et les traditions ecclésiastiques. Ne seroit-ce pas à lui qu'il conviendrait d'appliquer les deux faits suivants , rapportés par Sozomène , également mémorables et intéressants pour l'histoire littéraire de ce siècle ? « Les plus habiles d'entre les philosophes du paganisme s'étoient rendus à Nicée pour disputer publiquement contre des hommes qu'ils ne croyoient pas en état de leur résister. Plusieurs , avant l'ouverture du concile , présentèrent le défi . qu'on accepta. Un d'entre eux , ajoutant l'impudence à ses fausses subtilités , s'attribuoit insolemment la victoire , et se moquoit de la simplicité de ceux qu'il disoit avoir mis hors de combat.

» Un saint vieillard , qui étoit du nombre des confesseurs , présent à cette dispute , ne put souffrir plus

long-temps cette audace, et pria les autres évêques qu'il lui fût permis d'agir seul contre ce présomptueux, et de le réduire à la raison. Mais comme on savoit que ce saint homme ne s'étoit jamais exercé dans les combats des philosophes, et qu'il n'avoit rien appris des subtilités de leur art, cette proposition surprit tout le monde ; elle fit rire les uns et donna de la peur aux autres, qui craignoient que la bonne cause n'en souffrît quelque préjudice. On avoit néanmoins tant de vénération pour ce saint confesseur, qu'on n'osa lui rien refuser. Alors ce miraculeux homme se levant, et s'adressant au philosophe : Écoute, lui dit-il, je t'apprends qu'il n'y a qu'un Dieu qui a fait le ciel et la terre, et toutes les créatures par son Verbe ; et ce Verbe est son Fils, qui étant Dieu s'est fait homme, est né d'une Vierge, et a voulu mourir en croix pour racheter les hommes et pour les délivrer de leurs péchés ; et c'est lui-même qui viendra juger le monde pour rendre à chacun selon ses mérites. Garde-toi bien d'entreprendre d'examiner, par une vaine et inepte curiosité, ces choses merveilleuses que nous ne comprenons que par la foi. Réponds, maintenant, et dis-moi si tu ne les crois pas aussi ? Oui, je les crois, répondit sur-le-champ le philosophe et sans hésiter un moment. Puis, se tournant vers ses disciples et vers les autres philosophes qui l'accompagnoient : Ne vous étonnez pas, leur dit-il, d'une

réponse si surprenante et d'un changement si peu attendu. Tandis qu'on m'a combattu par la force des raisons, et par l'art du discours, je me suis servi de mon art, et de mes raisons pour ruiner tout ce qu'on m'opposoit. Maintenant que l'on vient de m'attaquer par la force surnaturelle de la vertu divine qui agit par la bouche de ce saint homme, les discours n'ont pu résister à cette force impérieuse, et l'homme n'a pu s'opposer à Dieu. Je vous déclare que je suis chrétien, et vous conjure de suivre mon exemple. »

L'autre n'est pas moins curieux. Il eut lieu au concile de Sardique, et ne laisse point d'équivoque sur le nom du saint personnage.

« Tryphilius, savant jurisconsulte et grand orateur, s'étant fait le disciple de Spiridion, étoit devenu évêque de Lédre en Cypre. Un jour qu'il prêchoit devant cette sainte assemblée, il cita le passage de saint Marc, où Jésus-Christ dit au paralytique : *Tolle grabatum tuum, et ambula*. Au mot grec κρᾶτῖστος, Tryphilius substitua celui de Σπιριδοδιου, le croyant plus poli. Alors Spiridion se levant de son siège épiscopal, l'interrompit, en lui disant d'un certain air d'autorité, mêlé d'une sainte indignation : Eh, quoi ! croyez-vous valoir mieux que celui qui a dit κρᾶτῖστος, vous qui semblez avoir honte d'employer ce mot qu'il a consacré ? A quoi l'écrivain que nous transcrivons ajoute : Il partit,

laissant à toute l'assemblée une instruction beaucoup plus utile que celle que l'on eût reçue du sermon de Tryphilius, à savoir que l'on doit un extrême respect à la majestueuse simplicité de l'Écriture, et qu'on ne peut pas, sans crime, changer, de son autorité particulière, un seul iota dans son texte, sous couleur de lui donner un ton plus élégant et plus poli (1). »

« Quelques évêques qui regardoient le concile comme un tribunal établi pour décider leurs affaires particulières, présentèrent à l'empereur des mémoires contenant des sujets de plainte. Le prince en remit l'examen à un jour indiqué; et quand ce grand jour fut arrivé, il dit à ceux qui les lui avoient adressés : « Vous ne devez pas être jugés par les hommes, puisque Dieu vous a donné le pouvoir de nous juger nous-mêmes. Remettez à son jugement vos contestations, et unissez-vous pour vous appliquer à décider ce qui regarde la foi. » Et aussitôt, il jeta au feu tous leurs mémoires, en protestant qu'il n'en avoit pas lu un seul; ajoutant que s'il voyoit de ses propres yeux un évêque commettre une faute honteuse, il le couvriroit de sa pourpre pour le dérober à la malignité publique (2). »

Le jour marqué pour l'ouverture du concile étant

(1) Sozom., lib. 1, cap. xviii.

(2) D. Ceillier, tom. iv, pag. 573.

arrivé, tous se réunirent dans une vaste salle disposée avec la magnificence convenable à l'état de l'Eglise, délivrée de la servitude, et protégée par le maître du monde. Au milieu, s'élevait un trône richement paré, sur lequel on plaça le livre des saintes Ecritures, comme représentant l'Esprit Saint qui les avoit dictées, et qui alloit les interpréter par l'organe des pasteurs à qui sa perpétuelle assistance avoit été promise. Il s'y rendit lui-même revêtu de sa pourpre, et tout couvert d'or et de pierreries les plus précieuses, accompagné non de ses gardes ordinaires, mais seulement de ses ministres qui étoient chrétiens. Il alla gagner l'extrémité de la salle, où il resta debout, jusqu'à ce que les évêque l'eussent prié de s'asseoir. Saint Eustathe d'Antioche lui adressa la parole, par un discours qui nous a été conservé (1), et auquel Constantin répondit, en remerciant Dieu de la haute protection qu'il avoit accordée à son empire; il finissoit en exhortant les évêques à la paix (2).

La discussion s'ouvrit. Arius étoit présent avec ses défenseurs; il exposa sa doctrine, Pour cette fois, elle n'avoit rien d'équivoque. Il avança sans nul déguisement que le Fils de Dieu avoit été créé de rien, qu'il n'avoit pas toujours existé; qu'il étoit

(1) Voy. plus haut, pag. 411.

(2) *Ibid.*, pag. 171.

changeant de sa nature, et que c'étoit par son libre arbitre qu'il avoit voulu demeurer bon; qu'il pouvoit également prendre le parti du vice; qu'en un mot, c'étoit une créature, et un ouvrage de Dieu. Se servant même d'expressions sacrilèges et de comparaisons révoltantes, il ajoutoit que le Fils de Dieu étoit tout-à-fait étranger au Père, quant à la substance; qu'il n'en étoit pas le Verbe ou la propre sagesse, qu'il n'en étoit pas la vertu naturelle et véritable, et que les divines Écritures ne lui attribuent ce nom que comme elles le donnent aux plus vulgaires créatures.

Les évêques protecteurs de l'hérésiarque lui entendoient froidement proférer ces blasphèmes, loin d'en frémir.

Tous les autres se bouchoient les oreilles, et craignoient de se rendre complices du blasphémateur en l'écoutant. Une indignation soudaine s'empara de la multitude. Plusieurs, afin d'étouffer plus vite l'impiété, le voulurent condamner en général, et sans nulle discussion, s'écriant qu'ils s'en tenoient à la foi reçue dès le commencement, et perpétuée par la tradition; mais d'autres firent entendre qu'il falloit ne rien faire sans délibération et sans le plus mûr examen. C'est pourquoi de savants évêques et de profonds théologiens qui les accompagnoient réfutèrent avec force ces nouveautés impies, s'appuyant sur les livres saints, sur les écrits des pre-

niers Pères, et même sur la dialectique, ce que pas un ne fit avec autant de pénétration et de vigueur que le diacre Athanase. Il se fit admirer dès qu'il parut à Nicée, tant par la profondeur de sa doctrine, que par une éloquence insinuante et naturelle, qui, de temps en temps, étinceloit de traits frappants et lumineux, et qui alloit toujours à son but avec une rapidité presque inconnue aux Orientaux. Il s'opposa, sans nul respect humain, à Eusèbe de Nicomédie, le plus fier prélat de son siècle, vieux et rusé courtisan, protecteur exigeant, et très dangereux ennemi. Aussi les Ariens commencèrent-ils dès lors à craindre Athanase comme leur plus terrible antagoniste, et les fidèles à le regarder comme le boulevard de la foi catholique.

Après bien des discussions orageuses de la part des Ariens, les catholiques ne trouvèrent point de terme plus propre à exprimer l'unité absolue des personnes divines, que celui de *Consubstantiel*, en grec *ὁμοούσιος*. grec *Omooutios*, qui devint depuis si fameux (1). Ce

(1) L'énergique fermeté avec laquelle les Pères de Nicée l'ont retenu malgré les résistances de l'hérésie, apprenoit aux siècles suivants à ne jamais s'en départir. Les novateurs de tout nom, qui ont remplacé les Ariens, ont continué la guerre que les premiers avoient déclarée à ce mot. Nous voyons dans les écrits de Luther et dans l'*Intitution* de Calvin, combien ce mot leur faisoit peine. Et ce n'étoit pas sans raison. C'étoit, selon l'expression de saint Athanase, une colonne élevée sur le rocher de l'Eglise, d'où elle bravoit toutes les tempêtes. Sacrifier le mot de *Consubstantiel*, eût été renverser la Trinité tout entière. Après l'avoir attaqué, Luther n'avoit plus

fut là toujours l'effroi et la ruine de cette hérésie; nulle autre expression ne rendant avec la même énergie et la même précision la ressemblance parfaite ou l'égalité du Père et du Fils. Rapport qui ne peut être entre les personnes divines sans identité de substance.

Les Ariens firent tous les efforts imaginables pour repousser cette expression. C'étoit, disoient-ils, une nouveauté; ce mot n'en se rencontrant nulle part dans toute l'étendue des divines Ecritures. On prouva sans peine que l'Apôtre ne défend dans les termes I. Tim. VI. 10. que les nouveautés profanes, telles que celles des Ariens, non les expressions qui deviennent nécessaires pour confondre les erreurs nouvelles. On leur fit néanmoins voir que le terme de consubstantiel n'étoit pas nouveau dans le langage ecclésiastique, et que d'illustres docteurs, tels que saint Denys pape, et saint Denys d'Alexandrie, en avoient usé dans le sens dont il s'agissoit (1), c'est-à-dire pour assurer que le Fils de Dieu est de même nature que son Père, et non pas son ouvrage. On exclut de ce mot toutes les significations grossières qui pouvoient présenter quelque image corporelle, comme d'écoule-

qu'un pas à faire pour décrier le mot même de Trinité; il l'a fait : « *Quoi de plus froid, écrivoit-il, que ce petit mot de Trinité, qu'aussi-bien on ne lit pas dans l'Ecriture?* Les Sociniens n'en demandent pas davantage. *Abyssus abyssum invocat.*

(1) Sur l'antiquité de ce mot, voy. D. Ceillier, tom. IV, pag. 579.

ment ou de division. Et l'empereur, quoique peu versé dans les matières théologiques, comprit, avec tous les assistants de bonne foi, qu'une pareille génération n'avoit rien que de spirituel, de sublime et d'adorable, comme la Divinité à qui on l'attribuoit.

Après qu'on eut mis en poudre toutes les subtilités de la chicane, et fait choix des expressions les plus propres à proposer le dogme catholique, Osius en dressa le symbole, qu'écrivit Hermogène, depuis évêque de Césarée, en Cappadoce. Il étoit conçu en ces termes : « Nous croyons en un seul Dieu tout-
 » puissant, créateur de toutes les choses visibles et
 » invisibles, et en un seul Seigneur Jésus-Christ,
 » Fils unique de Dieu, engendré du Père, c'est-à-
 » dire de la substance du Père, Dieu de Dieu, lu-
 » mière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu (1), en-
 » gendré et non fait, consubstantiel au Père, par qui
 » toutes choses ont été faites au ciel et en la terre; qui
 » pour nous autres hommes, et pour notre salut, est
 » descendu des cieus, s'est incarné et fait homme, a
 » souffert, est ressuscité le troisième jour, est monté
 » aux cieus, et viendra juger les vivants et les
 » morts. » Quant à ceux qui disent : Il y a eu un
 temps où *il n'étoit pas*, et *il n'étoit pas avant d'être*

(1) Savante exposition de ces paroles, dans Bossuet, vi^e *Avertissement aux protestants*, art. VI et VII, tom. IV, in-4^o, pag. 344—365.

engendré , et il a été tiré du néant ; et qui répondent que le Fils de Dieu est d'une autre hypostase ou d'une autre substance, soit muable , soit altérable ; la sainte Eglise catholique et apostolique leur dit anathème (1). »

Tous les évêques souscrivirent à ce symbole , à la réserve d'un petit nombre (2). Constantin , qui avoit laissé la plus parfaite liberté et témoigné une sorte d'indifférence avant le jugement du concile, reconnoissant que le consentement unanime de tant d'évêques étoit l'ouvrage du ciel , le reçut avec respect , et menaça de son indignation ceux qui demeureroient indociles. Arius fut condamné par l'empereur au bannissement, et relégué en Illyrie. Le prince ordonna , par un édit , que ses écrits fussent brûlés , et que ceux qui seroient convaincus de les avoir cachés fussent punis de mort. L'anathème prononcé contre Arius s'étendit à tous ceux qui avoient été excommuniés par saint Alexandre.

Le concile s'occupa ensuite d'un règlement général de discipline qui déterminât le jour de la célé-

(1) Berault , *ibid.*, pag. 74. D. Ceillier, tom. iv , pag. 580.

(2) D'abord on en compta dix-sept; bientôt ils se réduisirent à cinq. Eusèbe de Césarée , qui la veille avoit combattu le terme de *consubstantiel*, l'approuva et souscrivit. Des cinq réfractaires , trois cédèrent à la crainte du bannissement , et se rangèrent à la majorité. Il n'en resta que deux, Second et Théonas , qui demeurèrent attachés opiniâtrément au parti , et furent relégués avec leur chef en Illyrie.

bration de la Pâque. Quelques provinces d'Orient, suivant l'usage des Juifs, célébroient cette fête le quatorzième de la lune, dimanche ou non ; le reste de la chrétienté, le dimanche le plus près du quatorze ; même les églises du Pont et de l'Asie-Mineure, qui avoient autrefois prétendu tenir de l'apôtre saint Jean la coutume contraire. Les conciles d'Arles, de 514, et celui d'Alexandrie, sous saint Alexandre, avoient tenté sans succès de faire cesser une diversité sujette à de graves inconvénients. Les Pères de Nicée, après une exacte supputation des temps, arrêtèrent que la fête de Pâque auroit lieu partout dans un même jour, qui fut fixé au dimanche qui suivoit de plus près l'équinoxe du printemps.

On observe que la définition faite à ce sujet commence par ces mots : *Nous avons voulu*, pour marquer que c'étoit un règlement de discipline ; au lieu que la profession de foi, n'étant qu'un témoignage de la croyance que l'Eglise avoit invariablement conservée, commençoit par ceux-ci : *Voici quelle est la foi de l'Eglise* (1).

A la suite de ce décret, on dressa plusieurs autres réglemens, au nombre de vingt. En voici les plus considérables :

Le troisième canon défend à tous les ecclésiasti-

(1) Athan., *De Synod.*, pag. 719.

ques d'avoir chez eux aucune femme , excepté leurs plus proches parentes (1).

D'après le quatrième canon , l'évêque doit être ordonné par tous ceux de la province , autant que la chose se peut ; mais si elle devient impossible ou trop difficile , soit à cause de l'urgence , soit à cause de la

(1) Ruffin. *Hist. eccles.*, lib. 1, cap. vi.

« On avoit eu dessein dans le concile de faire une loi générale qui défendit à tous ceux qui étoient dans le sacré ministère, c'est-à-dire, comme l'explique Socrate, aux évêques, aux prêtres et aux diaeres, d'habiter avec les femmes qu'ils avoient épousées étant laïques : Sozomène ajoute les sous-diaeres. Mais le confesseur Paphunee évêque dans la Haute-Thébaïde, l'un des plus illustres et des plus saints d'entre les prélats, et qui avoit toujours vécu dans la continence, se leva au milieu de l'assemblée, et dit à haute voix : Qu'il ne falloit point imposer un joug si pesant aux ministres sacrés; qu'il suffisoit que celui qui est une fois ordonné clerc, n'eût plus la liberté de se marier, suivant l'ancienne tradition de l'Eglise; mais qu'il ne falloit pas le séparer de sa femme qu'il avoit épousée étant encore laïque. Son avis fut suivi de tout le concile : » (D. Ceillier *Hist.*, tom. iv. pag. 590.) Marquetti a jeté des doutes sur la vérité de cette histoire (1). L'abbé Barruel l'a également discutée dans son *Journal ecclésiastique*, année 1791, et conclut qu'elle est apocryphe.

Ces femmes étrangères, le concile les désigne sous le nom de *sous-introduites*; celles, dit l'abbé Fleury, que les ecclésiastiques tenoient dans leurs maisons, par un usage que l'Eglise condamnoit, comme il fut reproché à Paul de Samozate (*Hist.*, liv. xi. n^o 17), parce qu'encore que ce fut sous prétexte de charité et d'amitié spirituelle, les conséquences en étoient trop dangereuses, ne fût-ce que pour le scandale. Cet abus avoit lieu surtout à Antioche. Le concile d'Elvire avoit essayé déjà d'y mettre ordre; et nous verrons saint Jean Chrysostôme l'attaquer de toute la force de son éloquence.

(1) *Critica della storia ecclesiastica, et de discorsi del sign. abbate Cl. Fleury; dal Gio. Marchetti*, tom. II, Venez., 1797, pag. 149.

longueur du chemin , il est du moins nécessaire qu'il y en ait trois présents qui fassent l'ordination avec le suffrage et le consentement par écrit des absents. Mais c'est au métropolitain de chaque province à confirmer ce qui s'y fait ; en sorte , dit Ruffin , que l'ordination est nulle , si elle n'est faite en présence ou par l'autorité du métropolitain (1).

On peut joindre à ce canon le quinzième , qui défend les translations en ces termes : « A cause des grands troubles et des séditions qui sont arrivés , il a été résolu d'abolir entièrement la coutume qui se trouve introduite en quelques lieux contre la règle ; en sorte que l'on ne transférera d'une ville à une autre ni évêque , ni prêtre , ni diacre. Ceux qui sont nommés à un autre siège sont tenus de refuser , sous peine d'excommunication.

Le concile de Sardique a renouvelé les mêmes défenses , sous peine de privation de communion laïque , même à la mort. Saint Jérôme les traite d'adultères , et combat avec force les vains prétextes dont certaines personnes couvroient ce qu'il nomme hautement leur ambition et leur cupidité , seuls motifs qui puissent déterminer à passer d'une église pauvre à une autre plus riche.

Le sixième canon porte : Que l'on observe les anciennes coutumes établies dans l'Égypte , la Libye

(1) D. Ceillier, tom. v, pag. 598.

et la Pentapole ; en sorte que l'évêque d'Alexandrie ait l'autorité sur toutes ces provinces , puisque l'évêque de Rome a le même avantage , c'est-à-dire la même juridiction sur les églises suburbicaires. A Antioche aussi , et dans les autres provinces , que chaque église conserve ses privilèges (1).

Le huitième règle la manière dont les Novatiens (qui se nomment purs) devoient être reçus dans l'Eglise. Avant tout , il faut qu'ils déclarent par écrit qu'ils approuveront et suivront les décrets de l'Eglise catholique et apostolique. « Ceux d'entre eux déjà promus aux charges ecclésiastiques en continueront l'exercice après avoir reçu l'imposition des mains ,

(1) C'est là le texte précis de ce sixième canon sur lequel les Critiques de toutes les communions se sont si fort exercés. On cite un manuscrit du Vatican , où il y a pour titre : *De la primauté de l'Eglise romaine* ; et l'on a conclu que nous ne l'avions pas en entier. A l'appui de cette assertion , on allègue l'autorité de Pascasin légat du pape saint Léon , au concile de Calcédoine , qui en lisoit ainsi le commencement : L'Eglise romaine a toujours eu la primauté : *Ecclesia romana semper habuit primatum* , depuis retranché par les Grecs. Ce qui est incontestable , c'est que les plus anciennes collections des conciles ne marquent point ces paroles ; d'où l'on infère qu'elles ont été ajoutées au texte dans quelque exemplaire de Rome , et cela , par une personne peu habile. (D. Ceillier supr. pag. 594.) L'abbé Barruel conserve la leçon romaine , et la défend par des raisons qu'on peut lire dans son livre *du Pape et de ses droits* , tom. 1 , pag. 218. Quoiqu'il en soit , il est clair que le concile ne prétend point contester la primauté de Rome. Au contraire il la suppose , et la donne pour règle , d'après laquelle doivent se déterminer les prérogatives des autres patriarchats d'Alexandrie et d'Antioche , « sans préjudice de la qualité de chef de l'Eglise universelle , si bien établie dans les siècles précédents » , dit l'abbé Fleury (pag. 131).

c'est-à-dire la Confirmation (que ces schismatiques ne conféroient point), et conserveront le rang qu'ils avoient dans les lieux où il ne se trouveroit point d'autres clercs ; mais pour les lieux où il y aura un évêque ou prêtre catholique, il est évident que l'évêque catholique aura la dignité épiscopale, et celui qui porte le nom d'évêque chez les Novatiens aura le nom de prêtre, si ce n'est que l'évêque catholique veuille bien lui faire part du nom d'évêque : autrement il lui trouvera une place de corévêque ou de prêtre, afin qu'il paroisse effectivement dans le clergé, et qu'il n'y ait pas deux évêques dans une même ville (1). »

Les évêques catholiques, tant en Afrique qu'à Rome, usèrent d'une semblable indulgence à l'égard des Donatistes. Contents d'avoir condamné l'auteur de leur schisme, ils conservèrent les dignités à ceux qui revinrent à l'unité de l'Eglise, quoiqu'ils les eussent obtenues étant dans le schisme. Le bien de la paix et de l'unité, de même que le salut des peuples, engagèrent l'Eglise à se relâcher, en ces occasions, de la sévérité de sa discipline, pour faire rentrer dans son sein ceux qui en étoient sortis. Ce fut une plaie, dit saint Augustin, que l'Eglise fit à sa discipline, mais une plaie salutaire, comme celle que l'on fait à un arbre pour le greffer (2).

(1) Fleury, *Suprà*, pag. 135.

(2) S. August., *lib. ad Bonifac.*, n° XLIV, tom. II, pag. 660.

Le neuvième canon prive du sacerdoce celui qui y aura été élevé sans examen, ou qui, dans l'examen, se sera avoué coupable de quelque crime; parce que l'Eglise catholique ne veut pour ministres que ceux qui sont irrépréhensibles. Ainsi on n'admettoit point aux ordres celui qui étoit tombé dans quelque faute considérable depuis son baptême, quelque pénitence qu'il eût faite.

Le canon onzième rappelle les divers degrés de la pénitence.

Le treizième porte qu'à l'égard des mourants on gardera toujours la loi ancienne et canonique, en sorte que si quelqu'un décède, il ne sera point privé du dernier Viatique, si nécessaire; que si quelqu'un a reçu la communion étant à l'extrémité, et revient en santé, il sera avec ceux qui ne participent qu'à la prière. En général, à l'égard de tous les mourants qui demandent la participation à l'Eucharistie, l'évêque l'accordera avec examen. Le Viatique dont il étoit parlé ici est l'Eucharistie.

On a publié sous le nom du concile œcuménique de Nicée des canons connus sous le nom de *Canons arabiques*, et cités quelquefois par nos vieux sermons.

Les Pères du concile de Nicée ne se séparèrent point sans adresser à l'église d'Alexandrie, et par elle à toutes les églises du monde, une lettre synodale où ils les informoient de ce qui avoit été par eux *pro-*

posé, examiné, résolu et décidé, concernant l'impie d'Arius, le dogme de foi, et quelques réglemens de discipline. L'empereur écrivit de son côté pour confirmer les décrets du concile, dont il propose le jugement comme un oracle divin après lequel il n'étoit plus question d'examiner, mais seulement d'obéir. « Ce que trois cents évêques ont ordonné, n'est, dit-il, autre chose que la sentence du Fils unique de Dieu (1). »

On fit une seule et même fête pour célébrer l'heureux avènement de Constantin à l'empire, et l'issue non moins heureuse du concile. Le prince combla tous les évêques d'actions de grâces, de présents, et de témoignages de la plus affectueuse estime. Il voulut les recevoir dans son palais, à sa table, où ils furent introduits à travers deux haies de gens de guerre armés pour leur faire honneur (2).

Tous les siècles chrétiens ont donné à ce premier concile de Nicée les plus magnifiques éloges. Eusèbe de Césarée, long-temps opposé au terme de *consubstantiel*, n'a pas laissé d'écrire depuis que le Saint-

(1) Théodore, *Hist.*, lib. 1, cap. ix. Socr., lib. 1, cap. ix.

(2) « Tous furent introduits avec honneur, entre deux lignes de gens de guerre, dans ce palais, peu auparavant si redouté, et d'où il étoit émané contre eux tant de sanglants édits. A peine concevoient-ils ce qu'ils voyoient; et c'étoit pour eux comme un songe, que ces gardes armés en ce beau jour pour leur honneur, après l'avoir été si long-temps pour les immoler. » (Berault-Bercast., pag. 86.)

Esprit lui-même avoit promulgué la foi par l'organe des Pères de Nicée. Partout saint Athanase l'appelle la parole de Dieu, l'oracle divin et sacré de l'Esprit Saint. Saint Cyrille d'Alexandrie s'exprime avec la même vénération. « Il n'est pas permis, dit-il, de » douter que Jésus-Christ n'ait présidé en personne à » cette sainte et grande assemblée. » S. Hilaire, saint Jérôme, saint Ambroise, tous les Pères de tous les siècles, ont tenu le même langage. Saint Augustin en particulier le nomme le concile de l'univers, dont les décrets sont à l'égal des commandements célestes. Si l'on nous objectoit que ce saint docteur paroît l'abandonner dans sa conférence avec Maximin, où il offre à cet évêque arien (1), de ne point se servir de l'autorité de ce concile, et de se borner aux témoignages de l'Écriture ; nous répondrions avec lui-même que c'est une pure concession faite à l'adversaire et restreinte à des conditions, savoir, que celui-ci ne se serviroit point du concile de Rimini pour soutenir l'Arianisme. Saint Augustin croyoit qu'il valoit mieux, dans cette seule circonstance, ne pas faire valoir l'avantage que le concile de Nicée donnoit à la foi catholique, à cause de l'impression que celui de Rimini avoit faite sur les esprits. L'autorité du concile de Nicée a été défendue sagement par les écrivains réformés comme par

(1) Lib. II, cap. XIV, n° 3.

les catholiques. Un des plus beaux ouvrages qui aient été publiés en Angleterre est celui de Bullus, évêque de saint David : *Defensio fidei Nicenæ* (1), si souvent invoqué par Bossuet dans ses Controverses, comme l'autorité et les décrets de ce saint concile lui-même le seront toujours par nos prédicateurs à qui la tradition est vénérable et chère.

Nous ne parlerons pas des *Conciliabules* tenus à différentes époques par les Ariens, qui vouloient opposer au concile de Nicée un simulacre d'assemblée ecclésiastique. Il n'en est pas un qui ne présente l'affligeant spectacle du trouble et de la violence, souvent portée jusqu'à la fureur. Ce que nous avons dit de ceux de Tyr et de Constantinople dans les notes sur saint Athanase, les fera suffisamment connoître. Saint Athanase et la foi chrétienne y furent honteusement sacrifiés.

CONCILE DE SARDIQUE, en 347.

Il s'y trouva au moins deux cent cinquante évêques catholiques, des diverses provinces de l'empire (2), sans parler des Eusèbiens. Ce fut encore le grand Osius qui le présida. Ses canons de discipline sont célèbres. Les deux premiers renouvellent les défenses portées par le concile de Ni-

(1) Vol. in-4°, Oxford, 1688.

(2) Théodoret, *Hist.*, lib. II, cap. VI.

cée, contre les translations à un autre évêché, sous les mêmes peines. « Osius, évêque de Cordoue, a dit : Il faut déraciner absolument la perniciense coutume, et défendre à aucun évêque de passer de sa ville à une autre. Il ne s'en est point trouvé qui ait passé d'une grande ville à une petite ; ainsi, il est manifeste qu'ils n'y sont poussés que par avarice et par ambition. Si vous l'approuvez tous, cet abus sera puni plus sévèrement, en sorte que celui qui l'aura commis, n'ait pas même la communion laïque. Tous répondirent : Nous l'approuvons (1). »

Canon quatrième : « Honorons, s'il vous plaît, la mémoire de saint Pierre. Si l'évêque, jugé par ses frères, croit sa cause assez bonne pour revenir au jugement dans un autre concile, qu'il en soit écrit à l'évêque de Rome qui nommera de nouveaux juges s'il le croit à propos. S'il approuve au contraire la sentence déjà prononcée, qu'on n'y revienne plus. Quand un évêque, déposé dans sa province, aura déclaré en appeler à Rome, que personne ne soit ordonné ou mis en sa place, jusqu'à ce que l'évêque de Rome ait prononcé (2). »

(1) Fleury, liv. xii, n° 37 ; tom. x, in-12, pag. 325. Sur cette question on peut consulter *les Lettres* de M. l'évêque Du Puy (Le Frane de Pompignan, depuis archevêque de Vierme.) publiées par M. Emery, sup. général de Saint-Sulpice, tom. II, pag. 416 et suiv. (Paris, 1802, 2 vol. in-8°.)

(2) Traduit par l'abbé Barruel : *Du Pape et de ses droits*, t. I, p. 221.

Sixième canon : Il ne doit pas être permis d'établir des évêques dans les petites villes à qui un seul prêtre suffit, pour ne point avilir la dignité de l'épiscopat.

Septième canon : Osius dit : Notre importunité, nos assiduités et nos demandes injustes, nous ôtent le crédit que nous devrions avoir ; car il y a des évêques qui ne cessent de venir à la cour... Les affaires qu'ils portent à la cour ne sont d'aucune utilité pour l'Eglise. Ce sont des emplois et des dignités séculières qu'ils demandent pour d'autres personnes. Il est honnête aux évêques d'intercéder pour les veuves ou pour les orphelins dépouillés ; car souvent ceux qui souffrent vexation ont recours à l'Eglise. Ordonnez donc, s'il vous plaît, que les évêques n'aillent à la cour que pour ces causes, ou quand ils seront appelés par les lettres de l'empereur. Tous les évêques répondirent : Nous le voulons ; qu'il soit ainsi ordonné. »

CONCILE DE LAODICÉE (date incertaine).

Canon douzième. L'on ne doit point permettre aux peuples de faire l'élection de ceux qui doivent être élevés au sacerdoce.

Canon 15. L'on ne doit point permettre à d'autres qu'aux chantres, ordonnés ou insérés dans le catalogue de l'église, d'y chanter.

Canon 48. Ni les évêques, ni les prêtres, ne doivent offrir le sacrifice dans leurs maisons.

CONCILES DE RIMINI ET DE SÉLEUCIE.

Tous deux eurent lieu dans le cours de la même année 359, furent convoqués dans le même dessein, et eurent un dénouement à peu près semblable.

Le premier eut d'assez heureux commencements. Les Ariens présentèrent une formule de foi : c'étoit la dernière de Sirmich, où, rejetant les mots de *substance* et de *consubstantiel*, consacrés par le concile de Nicée, ils se bornoient à dire que le Fils étoit semblable au Père en toutes choses. Les catholiques répondirent qu'ils n'avoient pas besoin de nouvelles formules, et demandèrent à l'unanimité que la doctrine d'Arius fût condamnée. « Nous ne sommes pas assemblés pour apprendre ce que nous devons croire. Nous l'avons appris de ceux qui nous ont instruits dans la foi, et nous ont ordonnés évêques; des martyrs, et des confesseurs à qui nous avons succédé, de tant de saints qui furent assemblés à Nicée, et dont plusieurs vivent encore. Nous n'en reconnoissons point d'autre, et nous ne sommes venus ici que pour retrancher les nouveautés qui y sont contraires. »

Les anathêmes lancés contre Arius et sa doc-

trine, furent solennellement renouvelés ; les nouveaux fauteurs de l'hérésie Arienne, condamnés et déposés.

Mais cet acte de vigueur ne se soutint pas. « Constance vint à bout d'amortir cette ardeur éphémère par ses délais affectés et ses rebuts mortifiants. La pusillanimité, l'ennui d'une longue absence, les incommodités inséparables de la prolongation inattendue de leur séjour dans un pays étranger, la malignité avec laquelle elles étoient aggravées par tous les gens qui participoient au gouvernement et à la police, enfin, le prétexte de la paix, avec mille autres considérations, non moins imposantes, détachoit chaque jour quelque prélat du bon parti (1). » On souscrivit une formule captieuse, où le terme de *substance* étoit abandonné. Les évêques n'obtinrent qu'à ce prix la liberté de retourner dans leurs diocèses. Les Ariens se glorifièrent avec éclat de leur indigne succès. A peine les catholiques étoient revenus dans leurs Eglises, qu'ils reconnurent le piège. Ils gémirent du scandale, en se trouvant, avec autant de douleur que d'étonnement, transformés en hérétiques, sans avoir changé de croyance; *sine conscientia hæretici*, comme parle saint Jérôme (2). » Les bons évêques,

(1) Berault, tom. II, pag. 255.

(2) *Dialog. adv. Lucifer.*, tom. IV, col. 300.

dupes de leur simplicité à Rimini, confessèrent leur faute, et demandèrent pénitence.

En même temps que les évêques d'Occident fléchissoient à Rimini, ceux d'Orient étoient assemblés à Séleucie, métropole de l'Isaurie. Par une disposition particulière de la Providence, saint Hilaire de Poitiers se trouva à ce concile (1). Tous les efforts de son zèle, n'empêchèrent pas l'hérésie d'y obtenir quelques avantages, dont les adversaires du dogme catholique ont su trop bien se prévaloir dans tous les temps (2).

Au reste, qu'on ne s'étonne pas de voir sortir de l'Eglise des esprits contentieux, qui sauront lui faire des procès sur rien, ou des curieux, qui, pour paroître plus sages qu'il ne convient à des hommes, voudront tout entendre, tout mesurer à leur sens, hardis scrutateurs des mystères dont la hauteur les accablera ; ou des hypocrites, qui, avec l'extérieur de la piété, séduiront les simples, et, sous la peau de brebis, couvriront des cœurs de loups ravisseurs : c'est de tels esprits que se forment les schismes, les hérésies ; et il faut, nous dit l'Apôtre, qu'il y en ait I. COR. XI. 19. pour éprouver les vrais fidèles. Jésus-Christ qui les a prévus et prédits, nous a préparé un moyen

(1) Tillem., *Mém.*, tom. vii, pag. 456.

(2) Voy. Bessuet, *deuxième instruction pastorale*, où l'histoire de l'Arianisme est exposée avec autant de doctrine que d'éloquence, tom. v, édit. in-4°, surtout aux pages 226 et 227.

Jud. XIX. universel pour les connoître ; c'est qu'ils seront tous
du nombre de ceux qui *se séparent eux-mêmes*, qui
se condamnent eux-mêmes ; de ceux enfin qui ne
croiront pas aux promesses de Jésus-Christ à l'É-
glise, ni à la parole qu'il lui a donnée d'être tou-
jours sans interruption et sans fin avec ses pasteurs.

Matth. XXVIII.
10.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE CINQUIÈME VOLUME
DE CET OUVRAGE.

A.

- ACHILLAS, Arien , pag. 87.
- ALEXANDRE (Saint) , patriarche d'Alexandrie , pag. 86 ,
419 , 411 et suiv. Son caractère , ses lettres , pag. 86
et suiv. , 109. Assiste au concile de Nicée , pag. 427.
- AMMONIUS , philosophe chrétien. *Disc. prélimin.* , pag. 16.
- AMPHILOQUE (Saint) , archevêque d'Icone , pag. 399 et
suiv.
- ANGES. Sont témoins de toutes nos actions , pag. 389 , 390.
- ANTOINE (Saint). Sa vie par saint Athanase , pag. 255
et suiv. Fragment d'un de ses discours , pag. 402 et
suiv.
- ANTONINS (Les deux) , empereurs. *Disc. prélimin.* , pag. 25.
- APOLLINAIRE. Hérétique réfuté par saint Athanase , pag. 236.
- APOLLONIUS de Thyane. *Disc. prélimin.* , pag. 26 , 142 ,
(note.)
- ARIANISME. Pag. 86 (note) , pag. 90 et suiv. , 101 , 119 , 193 ,
197 (note) , 214 et suiv. , 300 , 363. Ses artifices , pag.
203 , 223 , 297.
- ARIUS. Son caractère et son hérésie , pag. 86 (note) , pag.

- 192 et suiv. , 343 , 344 , 419 et suiv. Ses blasphèmes , pag. 224 et note , *ibid.* , 433. Sa mort , pag. 205 et note , *ibid.*
- ASTÈRE (saint) , archevêque d'Amasée , pag. 305. Extraits de ses homélies , pag. 307 et suiv. De ses panégyriques , pag. 331 et suiv. Jugement sur son éloquence , pag. 341.
- ATHANASE (saint). Caractère général de ses écrits. *Disc. prélimin.* , pag. 34. Persécuté par les Ariens , pag. 114 , 117. Assiste au concile de Nicée , pag. 427. Son caractère , pag. 172 et suiv. Ses principaux ouvrages , pag. 178 et suiv. , contre l'Arianisme , 189 et suiv. , 197 , 209 , 214 , 220. Se dérobe par la fuite aux fureurs des Ariens , est obligé de justifier sa fuite , pag. 211 et suiv. Ses autres ouvrages , pag. 234 , 235 et suiv. Doctrine de saint Athanase , pag. 242 , 253. Sa Vie de saint Antoine , pag. 255 et suiv.
- AVARICE (crime de l') . pag. 321 et suiv.
- AUXENCE , évêque Arrien , pag. 356.

B.

- BAPTÊME , sa nécessité , pag. 273 ; ne peut être réitéré , pag. 274. Son efficacité , pag. 285. Exhortation au baptême , pag. 295.
- BARBEYRAC. Comment ils s'exprime au sujet des Saints Pères. *Disc. prélimin.* , 71 (note).
- BINGHAM , écrivain protestant ; comment il s'exprime sur les Saints Pères. *Disc. prélimin.* , pag. 72 (note).
- BOSSUET. Sa manière de citer les Pères. *Disc. prélimin.* , pag. 78 et suiv.

BOURDALOUE. Sa manière de citer les Pères. *Disc. prélimin.*, pag. 64 . 67 , 74.

C.

CHANTRES. Défense d'introduire dans les Eglises des chantres étrangers , pag. 448.

CIRCONCELLIONS. Secte de Donatistes , pag. 259 , 260.

CITATIONS des PÈRES. *Disc. prélimin.* , pag. 62 , 63 , 74.

COLLUTHUS. Aricn , pag. 89 et note.

CONCILES.

CONCILE DE NICÉE. Discours de Constantin aux Pères de Nicée , pag. 171 , 248 et note. Son histoire , pag. 417 et suiv. Lettre synodale , pag. 444. Éloges donnés à ce concile , pag. 444 et suiv. Canons de Nicée nommés *Arabiques* , pag. 443. Différence de formule entre les dogmes de foi et les réglemens de discipline , pag. 468.

— DE SARDIQUE , pag. 446.

— DE ROME , sous le pape saint Julé , pag. 113.

— DE TYR, tenu par les Ariens , pag. 113, (note).

— DE CONSTANTINOPLE, tenu par les Ariens , 114, note.

— D'ALEXANDRIE, pour saint Athanase , pag. 197.

— DE RIMINI ET DE SÉLEUCIE, pag. 238 , 298, 355.

— DE LAODICÉE, pag. 448.

CONFESSION sacramentelle , pag. 251.

CONSTANCE (l'empereur) , persécuteur des catholiques , pag. 83, 176 (note), pag. 213, 366, 414. Saint Athanase lui adresse son apologie , pag. 206 et suiv. Requête de saint Hilaire à Constance , pag. 359 et suiv.

CONSTANTIN (l'empereur). Paix rendue par lui à l'Eglise. *Disc. prélim.* , pag. 1 et suiv. , 30. Ses harangues. *Disc.*

prélim., pag. 31 et note *ibid.*, pag. 168 et suiv. Ses préventions contre saint Athanase, pag. 87, 426. Son panegyrique par Eusèbe de Césarée, pag. 147. Convoque le concile de Nicée, pag. 426. S'y rend en personne, pag. 432.

CONSTANTINOPLE. *Disc. prélim.* pag. 29.

CONSUBSTANTIALITÉ. Énergie de ce mot, pag. 191, 298, 434. Son antiquité, pag. 435.

CRAINTE (véritable objet de la), pag. 388, 396.

CRÉATION du monde, pag. 242.

D.

DIEU. Son Essence infinie, pag. 345, 346. Amour qui lui est dû, pag. 385. Sa justice tempérée par sa miséricorde, pag. 397.

DIDYME (l'aveugle), pag. 123 et suiv.

DIACLÉTIEN (l'empereur). *Disc. prélim.*, pag. 29.

DIVORCE. Contre, pag. 325.

DOCTEURS. Remplacent les martyrs. *Disc. prélim.*, pag. 3.

Les docteurs du quatrième siècle. Jugement qu'en portent les écrivains protestants. *Disc. prélim.*, pag. 4, 71 et suiv. et notes. Mérite propre à leurs écrits, *Disc. prélim.*, pag. 20. Division à établir dans leurs ouvrages. *Ibid.*, pag. 46.

DONATISTES. Histoire de cette secte, pag. 258. Schisme des donatistes, pag. 261. Comment reçus dans l'Église, pag. 442. Indulgence dont on peut user envers eux, pag. 278.

DRACONTIUS. Lettre que lui écrit saint Athanase, pag. 199 et suiv.

E.

- ÉCOLES , dans les Gaules. *Disc. prélim.* , pag. 25.
- ÉCRITURE-SAINTE, pag. 254. Comment il faut l'expliquer et et la traduire , *ibid.* , pag. 241. Nécessité de la lire et de la méditer , pag. 408.
- ÉCRITURE-SAINTE. Comment expliquée par les écrivains protestants. *Disc. prélim.* , pag. 77 (note), pag. 348.
- ÉGLISE CHRÉTIENNE. Sa constitution et sa doctrine , pag. 224 et suiv.
- ÉGLISE CATHOLIQUE , pag. 260 , 263. Ses caractères , *ibid.* , et pag. suiv. 281.
- ÉGLISE ROMAINE. Sa primauté , pag. 441. Discussion du fameux canon VI du concile de Nicée à ce sujet , *ibid.* note sur les appels à Rome , pag. 447. Témoignage de saint Optat , pag. 263 , de saint Hilaire de Poitiers , pag. 382.
- ÉGLISES au quatrième siècle , leur magnificence. *Disc. prélim.* , pag. 30 , 156 (note.)
- ÉLECTIONS POPULAIRES , interdites , pag. 448.
- ÉLOQUENCE. Son histoire. *Disc. prélim.* , pag. 21 et suiv. , 55 et suiv. Eloquence chrétienne comparée avec l'éloquence profane , *ibid.* , et pag. 32 et suiv. , pag. 44 , 162 , note. Eloquence des protestants. *Disc. prélimin.* , pag. 58.
- ÉPISCOPAT (Doctrine de saint Pacien sur l') , pag. 284.
- ESPRIT SAINT (Voy. Consubstantialité).
- ESPRIT (Saint-) , sa divinité défendue par saint Athanase , pag. 237 et suiv. par saint Hilaire , pag. 353.
- ÉTRENNES , contre , pag. 324.
- EUCARISTIE. Témoignages en faveur de la présence réelle

- de Jésus-Christ dans l'eucharistie , pag. 276 , 352. Eucharistie administrée en *viatique* , pag. 443.
- EUSÈBE de Césarée. Caractère général de ses écrits. *Disc. prélim.* , pag. 32. Notice sur cet évêque , pag. 126 , 167. Jugement sur ses ouvrages , *ibid.* , et pag. suiv. Analyse de son Histoire ecclésiastique , pag. 128 et suiv. Analyse de sa Préparation évangélique , pag. 133 et suiv. Analyse de sa Démonstration évangélique , pag. 137. Analyse de sa Réfutation du philosophe Hiéroclès , pag. 141. Ses panégyriques , pag. 142 , 147. Son commentaire sur les psaumes , pag. 164 et suiv.
- EUSÈBE de Nicomédie , Arien , pag. 108 , 215 , 291.
- EUSÈBE (saint) , évêque de Verceil , pag. 405.
- EUSÈBE (saint) , évêque de Samozate , pag. 404.
- EUSÈBE d'Emèse , pag. 407.
- EUSTATHE (saint) , archevêque d'Antioche , pag. 409. Analyse de son discours au concile de Nicée , pag. 411.
- EVÊQUES. *Ordinations épiscopales* , pag. 440. *Translations défendues* , pag. 440 , 447 , note à ce sujet , *ibid.* Défense d'en établir dans les petites villes , pag. 448. Résidence , pag. 448.
- EXORCISMES. Pag. 273.

F.

- FOI. Sa nécessité , pag. 247 , 346.
- FRONTON (Cornélius). *Disc. prélim.* , pag. 26.

G.

- GRACE (doctrine de saint Athanase sur la). Pag. 250.
- GRÉGOIRE , évêque intrus d'Alexandrie , pag. 117 , 118 , 193 et suiv.

H.

- HÉRACLIUS (le comte). Sa conduite à Alexandrie , pag. 215, 218.
- HÉRÉTIQUES , pag. 249 , 277. Abus qu'ils font de l'Écriture , pag. 254 , 346. Manquent de succession légitime , pag. 266 , 282. Leurs variations , pag. 351.
- HILAIRE (saint), évêque de Poitiers, pag. 342. Son traité de la Trinité , pag. 343. Ses autres ouvrages , pag. 380 et suiv. Caractère de son éloquence , pag. 379.
- HUMILITÉ chrétienne , pag. 387.

I. J.

- IDOLATRIE. Est abolie dans l'empire , pag. 153 , 155 et suiv. , 188. Son origine et ses désordres , pag. 180 et suiv. , 184.
- INCRÉDULITÉ (folie de l'). Pag. 353 , 388.
- JÉSUS-CURIST , Fils de Dieu , consubstantiel à Dieu son père , pag. 92 , et suiv. , 95 , 103 , et suiv. , 227 , 229 , et suiv. , 349 , 376 et suiv. Ses bienfaits , pag. 143 , 159 , 184 , 244 , 385. Pourquoi il a bien voulu souffrir la mort , pag. 157 , 185 , 247. Sa divine incarnation , pag. 186 , 187 , 245.
- JULE (le pape saint). Ses lettres , pag. 110 et suiv.
- JULIEN (l'empereur). Caractère de ses écrits. *Disc. prélim.* , pag. 32. Persécuteur de l'Église et des évêques catholiques , en particulier de saint Athanase , pag. 117 (note).
- JURIEU. Comment il s'exprime au sujet des Saints Pères. *Disc. prélim.* , pag. 71 (note).
- JUVENCUS , poète chrétien. *Disc. prélim.* , pag. 30 (note).

L.

- LANGUES grecque et latine. *Disc. prélim.* pag. 27, 28.
 LIBANIUS , philosophe et orateur païen. Caractère de ses ouvrages. *Disc. prélim.* , pag. 52 et suiv.
 LIBÈRE (le pape), pag. 207, 413.
 LIVRES. Ceux d'Arius condamnés à être brûlés, pag. 437.
 LOI (Figures de l'ancienne). Pag. 191.
 LUCIFER de Cagliari , pag. 215 et suiv. , note ; pag. 356.

M.

- MACAIRE , commissaire de l'empereur dans l'affaire des Donatistes , pag. 269 et suiv.
 MARCEL d'Ancyre , pag. 114 (note) , 116 , 413.
 MASSILLON. Sa manière de citer les Pères. *Disc. prélim.* , pag. 66.
 MARIE , la sainte Mère de Dieu , pag. 246 , 252.
 MARTYRS. Culte qui leur est dû , pag. 341.
 MARTYRS (vrais et faux) , pag. 272.
 MAXIME (le tyran). *Disc. prélim.* , pag. 38. Sa défaite , *ibid.* , pag. 42.
 MELÈCE (Saint) , archevêque d'Antioche. Notice sur lui , pag. 303.
 MÉTHODIUS (Saint), évêque de Tyr. Analyse de son ouvrage intitulé : *Banquet des Vierges* , pag. 120.
 MÉTROPOLITAIN. Sa présence nécessaire à l'ordination épiscopale , pag. 440.

N. O.

- NOVATIENS. Leurs erreurs , pag. 279 , 288. Comment ils doivent être reçus dans l'Eglise , pag. 441.

OPTAT (Saint), évêque de Milève. Son *Traité contre les Donatistes*, pag. 238.

ORGUEIL (vice de l'), pag. 386.

OSIUS, évêque de Cordone. Jugement sur lui, pag. 78. Sa lettre à l'empereur Constance, pag. 81 et suiv. Persécuté par les Ariens, pag. 210. Les Ariens abusoient de son nom, pag. 301. A présidé les plus célèbres conciles de son temps, pag. 427 et note.

P.

PACATUS, orateur gaulois. Extrait de son panégyrique de Théodose. *Disc. prélim.*, pag. 36 et suiv.

PACIEN (Saint), évêque de Barcelone. Analyse de ses écrits, pag. 279 et suiv.

PAIX. Quelle est la véritable paix, pag. 357.

PAQUES. Décret qui fixe le jour de la célébration de la Pâque, pag. 468.

PARMÉNIEN, évêque donatiste, pag. 260.

PÉCHÉ ORIGINAL. Doctrine de saint Athanase, pag. 243 ; de saint Optat, pag. 273.

PÉNITENCE. Différence entre le baptême et la pénitence, pag. 286 et suiv., 289. Caractères de la pénitence, pag. 291 et suiv. Degrés de pénitence en raison des fautes, pag. 443.

PÈRES (les SS.) apostoliques. *Disc. prélim.* pag. 55.

— apologistes. *Disc. prélim.*, pag. 24, 25, 55. Imitation des Pères. *Disc. prélim.*, pag. 61.

PÈRES (les SS.) accusés de platonisme, pag. 136 (note).

PHILOSOPHIE (étude de la), commune au iv^e siècle. *Disc. prélim.*, pag. 6 et suiv. Philosophie platonicienne. Est-il vrai quelle ait influé sur les écrits des SS. Pères? *Disc. prélim.* pag. 8 et suiv.

- PIERRE LOMBART. *Disc. prélim.*, pag. 54.
- PHÉBADE (saint), évêque d'Agen, pag. 296 et suiv.
- PHILASTRE (saint), évêque de Bresse, pag. 416.
- PHILOSTORGE, écrivain arien, pag. 221, 222. Idée de son histoire. *ibid.* (note).
- PHOCAS (saint), martyr. Son éloge par saint Astère d'Amasée, pag. 336 et suiv.
- PLATON. Sa philosophie. *Disc. prélim.*, pag. 9, 10.
- PRÉDICATEURS (devoirs des), pag. 59.
- PRÉDICATEURS modernes, combien redevables aux anciens. *Disc. prélim.*, pag. 57. Devoirs des prédicateurs. *Disc. prélim.*, pag. 59.
- PRÉDICATION. Son histoire. *Disc. prélim.*, pag. 22.
- PRÉSENTS. Comment on peut les recevoir, pag. 387.
- PRÊTRES. Doivent être irrépréhensibles, pag. 443.
- PSAUMES de David. Eloge de ce livre, pag. 239.

R.

- RICHESSES (du bon emploi des), pag. 383. leurs dangers, pag. 387. Vraie richesse, pag. 392.
- LA RUE (le P. de). Sa manière de citer les Pères. *Disc. prélim.*, pag. 70.

S.

- SACRIFICES HUMAINS, pag. 156.
- SALUT, pag. 394, 395.
- SAURIN, prédicateur protestant, cite quelquefois les SS. Pères. *Disc. prélim.*, pag. 72. Comment? *ibid.*
- SCOLASTIQUE (idée de la). *Disc. prélim.*, pag. 5 (note), *ibid.*, pag. 52.
- SCALIGER. Mépris qu'il affecte pour les SS. Pères. *Disc. prélim.*, pag. 71 (note).

- SCHISME (caractère du), pag. 261.
 SÉBASTIEN (le duc), persécuteur des catholiques , p. 211.
 SÈVÈRE (l'empereur). *Disc. prélim.* , pag. 27, 29.
 SIRMICH (formule de) ou Sirmium , pag. 297 et suiv.
 SPIRIDION (saint) , pag. 428.
 SYMBOLE DE PROFESSION DE FOI , dressé par les Pères du concile de Nicée , pag. 456.
 SYRIEN (le duc) , persécuteur des catholiques , pag. 206 et suiv.

T.

- THÉMISTIUS , orateur païen. Caractère de ses écrits. *Disc. prélim.* , pag. 35.
 THÉODOSE-LE-GRAND , empereur. Sa victoire sur le tyran Maxime. Sa clémence dans la victoire. *Disc. prélim.* pag. 43.
 TRYPHILIUS , pag. 430.

U. V.

- URSACE , évêque arien , pag. 81 (note).
 VALENS , évêque arien , pag. 81 (note).

TABLE
DU CINQUIÈME VOLUME.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.
OSIUS , évêque de Cordoue.
S. ALEXANDRE , patriarche d'Alexandrie.
LE PAPE S. JULE.
S. MÉTHODIUS.
DIDYME L'AVEUGLE.
EUSÈBE , évêque de Césarée.
L'EMPEREUR CONSTANTIN.
S. ATHANASE , archevêque d'Alexandrie.
S. OPTAT , évêque de MILÈVE.
S. PACIEN , évêque de Barcelone.
S. PHÉBADE , évêque d'Agen.
S. ASTÈRE , archevêque d'Amasée.
S. HILAIRE , évêque de Poitiers.
S. AMPHILOQUE , archevêque d'Icone.
LUCIFER , évêque de Cagliari.
S. ANTOINE , patriarche des solitaires.
S. EUSÈBE DE SAMOZATE.
S. EUSÈBE DE VERCEIL.
EUSÈBE D'ÉMÈSE.
S. EUSTATHE , archevêque d'Antioche.
MARCEL , évêque d'Ancyre.
LE PAPE LIBÈRE.
S. PHILASTRE , évêque de Bresse.
CONCILES.
TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.



La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date due

--	--	--

2



GUILLOU, MARIE NICOLAS
BIBLIOTHEQUE CHOISIE D

